Le Monde

55e ANNÉE – No 16939 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 13 JUILLET 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ L'Europe sociale ne décolle pas

■ Emploi : 12 pages d'annonces classées

ACTIVE:LMQPAG:W
busy

Réforme des lycées : les programmes des classes de seconde

LES ENSEIGNANTS disposeront de davantage d'autonomie pour adapter à leurs élèves les nouveaux programmes de la classe de seconde. Ils seront incités à réduire le nombre de cours magistraux et à pratiquer l'interdisciplinarité. Ces nouveaux contenus d'enseignement qui devaient être examinés, lundi 12 juillet, par le Conseil supérieur de l'Education, entreront en vigueur à la rentrée 2000. Aprement débattus au moment des manifestations lycéennes de l'automne, ils constituent la première concrétisation de la réforme des lycées voulue par Claude Allègre. Le ministre a modifié le mode d'élaboration des programmes, réduisant le poids de l'inspection générale au profit d'experts et d'universitaires.

Lire page 8

Iran : la révolte des enfants du khomeynisme

● Après Téhéran, le mouvement des étudiants s'étend en province ● Ces manifestations, les plus importantes depuis la création de la République islamique, dénoncent la répression policière ● La contestation menace autant le clan conservateur que le pouvoir du président réformateur Khatami

AU CINQUIÈME jour de la révolte étudiante contre l'absence de libertés et les brutalités policières, le Guide de la République islamique d'Iran, Ali Khamenei, est sorti, lundi 12 juillet de sa réserve, pour qualifier *« d'inacceptable »* l'intervention des forces de l'ordre contre le mouvement. Dimanche, lors d'un rassemblement à Téhéran, les étudiants l'avaient accusé de soutenir les groupes intégristes violents qui les harcèlent. *« J'ai beaucoup à dire sur cette affaire, mais ce qui me préoccupe le plus ce sont les attaques inacceptables contre des dortoirs* [de la cité universitaire] *»*, a ajouté le Guide, qui s'est dit *« amer de voir les jeunes dans le désarroi et mécontents »*. Cette déclaration de la plus haute autorité de la République islamique, considérée comme la figure de proue du camp conservateur hostile au président réformateur, Mohamad Khatami, vise de toute évidence à désamorcer un mouvement dont l'ampleur et la détermination semblent avoir pris de court l'ensemble de la classe politique iranienne, qui risque d'être totalement débordée. Pour calmer le jeu, les autorités avaient déjà annoncé, dimanche, le limogeage d'un général de la police et de son adjoint, tenus pour responsables de l'intervention sur le campus universitaire. Mais, désormais, les étudiants réclament le départ du chef de la police, le général Hedayat Lotfian.

L'intervention de la police et de miliciens ultra-conservateurs à la cité universitaire, dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 juillet, a fait un mort et trois blessés selon un bilan officiel, cinq morts, selon les étudiants. Solidaires de leurs camarades de Téhéran, les étudiants de quatre villes de province ont manifesté à leur tour. C'est le plus vaste mouvement de protestation depuis l'avènement de la République islamique.

Lire page 2

G. DAGLIORTI

LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les génies du christianisme

1. Jésus, un doux rêveur

Jésus était-il un personnage historique ou le Christ de la foi ? Pourquoi saint Augustin a-t-il « inventé » le péché originel, au grand dam d'Albert Camus ? Chanterait-on dans les églises protestantes si Luther n'avait été musicien et compositeur ? A travers douze portraits de bons et mauvais génies du christianisme, Henri Tincq raconte deux mille ans d'une religion qui posait, dès les origines, les éternelles questions de l'homme face à sa destinée. p. 14 et 15

Riches et pauvres, l'écart se creuse

L'AMÉLIORATION générale observée dans le monde *« sur la voie du développement humain entre 1975 et 1998 »* s'accompagne d'une forte augmentation des inégalités entre pays d'une part, à l'intérieur de chaque pays d'autre part, indique le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) dans son rapport annuel, rendu public lundi 12 juillet. Les nouvelles technologies de la communication contribuent à accroître les écarts entre riches et pauvres. Le patrimoine des trois hommes les plus fortunés du monde dépasse le produit national brut cumulé des trente-cinq pays les moins avancés de la planète (600 millions d'habitants).

Lire page 5
et notre éditorial page 16

L'impossible retour de Victor-Emmanuel de Savoie, héritier du trône d'Italie

ROME
de notre correspondant

Cette fois, c'en est trop ! Victor-Emmanuel de Savoie, prétendant au trône d'Italie, estime que son *« exil forcé »* a assez duré. Après plus de cinquante ans d'interdiction de franchir les frontières d'un royaume qui ne fut jamais le sien, l'héritier de la couronne italienne a décidé d'attaquer son pays en justice.

Dans une lettre ouverte adressée à *« ses compatriotes italiens »*, le 2 juillet, depuis Genève, le fils du dernier roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, écrit : *« Je suis profondément chagriné, après des centaines de promesses inutiles, de devoir prendre une décision aussi grave. »* Il a donc demandé à ses avocats de saisir la Cour européenne des droits de l'homme afin que lui soit restituée sa liberté d'aller et venir. D'autant, souligne-t-il, que ce droit n'est *« refusé ni à des réfugiés, ni à des criminels »* lorsque cela est nécessaire. Pourquoi cet ostracisme, alors que, selon lui, 80 % des Italiens sont favorables à son retour ?

Le motif de cette colère retenue est la décision du ministre de l'intérieur, Rosa Russo Jervolino, de lui interdire de venir en Italie, ne serait-ce que quelques instants. Juste le temps de remettre personnellement à la Croix-Rouge italienne soixante tonnes d'aide humanitaire, recueillies par l'Association Reine-Hélène et l'ordre de Saints-Maurice-et-Lazare, pour la population des Balkans. Ce refus s'appuie sur des arguments constitutionnels. Une disposition de la Constitution, la treizième norme transitoire, dit qu'à compter du 2 juin 1946, *« les ex-rois de Savoie, leurs consorts et descendants mâles ne peuvent ni pénétrer, ni séjourner sur le territoire national »* et que leurs biens sont alloués à l'Etat. Ce bannissement était justifié par le passé de collaborateur de Victor-Emmanuel III avec Mussolini et la promulgation de lois raciales que le souverain avait cosignées. Néanmoins, le gouvernement de Romano Prodi avait décidé de passer l'éponge et d'abroger cette disposition transitoire, d'autant que le prince en exil n'a jamais manifesté l'intention de restaurer la monarchie, à laquelle les Italiens avaient renoncé lors d'un référendum, le 2 juin 1946, par une large majorité de deux millions de voix. Cet amendement constitutionnel a été adopté par la Chambre des députés au mois de décembre 1997. Depuis, le texte est toujours en cours d'examen devant la commission des affaires constitutionnelles du Sénat, et Victor-Emmanuel et son fils attendent, de plus en plus impatients.

Ce nouvel affront fait aux descendants de la couronne royale italienne a été ressenti avec d'autant plus d'amertume qu'au même moment, une autre famille royale, les Bourbons, a obtenu l'autorisation de fêter les noces d'or de Ferdinand III et de la princesse Chantal au palais royal de Caserte, ancienne demeure du royaume de Naples et des Deux-Siciles. Huit cents invités, dont le ministre des affaires extérieures, Lamberto Dini, se sont levés, samedi dernier, au moment où a résonné l'hymne des Bourbons. Ces retrouvailles royales avaient été permises à condition que la manifestation ait aussi une fonction de bienfaisance. Chacun des invités a donc payé 500 francs, et le fruit de cette générosité est allé aux enfants du Kosovo. Comme le fait remarquer Sergio Romano dans le *Corriere della Sera*, *« la République reconnaît aux Bourbons ce qu'elle refuse aux Savoie. Ce serait pourtant le meilleur moyen de ranger les derniers de la dynastie Savoie aux archives de l'histoire »*.

Michel Bôle-Richard

E. CARRECHIO

L'ÉTÉ FESTIVAL

Une « Flûte » simple à Aix

En inaugurant un nouveau lieu, le parc de Grand-Saint-Jean, le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence a renouvelé le plaisir du mélomane avec une *Flûte enchantée* simple et juvénile, celle de l'Académie européenne de musique, mise en scène par Stéphane Braunschweig. A Avignon, l'Amérique latine est à l'affiche. p. 26 et 27

Fiat a déjà un siècle

PAOLO CANTARELLA

CENT ANS après sa naissance, Fiat appartient toujours à la puissante dynastie Agnelli. Mais ce sont des managers recrutés hors du cercle familial qui la dirigent. Son administrateur délégué, Paolo Cantarella, réaffirme, dans un entretien au *Monde*, la volonté d'indépendance du groupe de Turin malgré la vague de fusions.

Lire page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 713 - 7,50 F

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information
- Executive MBA pour cadres d'entreprise en activité (week-ends et soirées)
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pré-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)

ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW-YORK - PARIS - TOKYO

DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

ETABLISSEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

POINT DE VUE

Le 12 juillet 1998, ou les feux d'armistice

par Jean Rouaud

CETTE idée que ce n'était pas pour nous. Ces humiliations à répétition, comme, par exemple, ce cinq buts à zéro infligé sans même y prendre garde par l'Angleterre, alors que l'équipe de France se composait pourtant de la fine fleur du Nantes flamboyant de José Arribas, cette incapacité à se qualifier pour les grandes compétitions internationales que nous suivions du coup sans affect à la télévision, variant notre soutien d'une équipe à l'autre pour un fond de jeu plaisant, une déroutante feinte de corps, une attitude fair-play, la couleur des maillots (mais honnêtement on ne parvenait pas à se transformer en supporteur spontané de l'Allemagne, de Sedan à Schumacher, il y avait un reste de ressentiment qui avait encore du mal à passer).

Ces équipes de club dont on rêvait qu'elles se fassent éliminer vaillamment au premier tour d'une Coupe d'Europe par un grand d'Espagne ou d'Italie, ce qui était plus acceptable que par l'Espérance du Luxembourg ou les Cabris du Liechtenstein... ce qui arrivait, hélas. Au point qu'on ne savait plus à quel saint se vouer, ressassant notre lot de consolation, ce que nous avions de mieux à notre palmarès, des victoires ratées d'un cheveu comme à ce jeu où l'on se brûle à proximité du but : l'épopée des Verts et les campagnes de Suède, d'Espagne et du Mexique, nous raccrochant aux treize buts de Just Fontaine, dont on nous assurait que son titre de meilleur buteur n'était pas près de tomber, dissimulant notre déception récurrente derrière nos habituelles parades : *« Ça vaut mieux que d'attraper la scarlatine »*, ou : *« Dans la vie, faut pas s'en faire. »* Ou encore : *« Encore un que les Allemands n'auront pas »*, en vidant un verre de vin à la grimace, comme si l'envahisseur avait déjà un œil sur nos caves pour fêter sa victoire.

Lire la suite page 16
Et nos informations sur la Coupe du monde de football féminin page 24

***Jean Rouaud** est écrivain.*

JOËL SAGET/AFP

TOUR DE FRANCE

Armstrong, le plus fort

Décidément abonné à la première place lors des épreuves contre la montre de cette 86e édition du Tour de France, l'Américain Lance Armstrong a réussi, dimanche 11 juillet, à Metz, à creuser de grands écarts avec les autres favoris de ce type d'épreuve. Il reprend le maillot jaune à l'Estonien Jaan Kirsipuu et devient le favori à la veille de la première étape de montagne, qui doit être disputée, mardi 13 juillet, entre Le Grand-Bornand et Sestrières.

p. 22 et 23

International	2	Entreprises	17
France	6	Communication	19
Société	8	Tableau de bord	19
Carnet	11	Aujourd'hui	22
Abonnements	11	Météorologie, jeux	25
Immobilier/annonces	12	Culture	26
Régions	13	Guide culturel	28
Horizons	14	Radio-Télévision	29

LeMonde Job: WMQ1307--0002-0 WAS LMQ1307-2 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0373 Lcp:700 CMYK

IRAN Le mouvement de protestation des étudiants contre les violences policières s'étend aux villes de Tabriz, Racht, Machhad et Ispahan. Les manifestations populaires devaient reprendre lundi 12 juillet. ● LA MOBILISATION gagne les milieux enseignants universitaires. Le Conseil suprême de la sécurité nationale a, par avance, dénoncé comme illégal *« tout rassemblement ou cortège non autorisé »*. ● LES AFFRONTEMENTS de jeudi et vendredi auraient fait cinq morts et des dizaines de blessés, selon les étudiants, un mort et trois blessés, de source officielle. Les étudiants réclament la restitution des corps de leurs camarades. ● SELON L'UNIVERSITAIRE Farhad Khosrokhavar, la crise est liée à la perspective des prochaines législatives, prévues au printemps 2000, les conservateurs craignant de perdre le contrôle du Parlement.

Le régime iranien est pris de court par la révolte étudiante

La plus importante mobilisation populaire depuis la révolution islamique, en 1979, s'est étendue à plusieurs grandes villes d'Iran dimanche 11 juillet. Le mouvement, qui s'attaque au clan conservateur, menace aussi le pouvoir du président réformateur Khatami, qui risque d'être débordé

LA CRISE iranienne semblait, lundi 12 juillet, avoir pris une tournure telle que sa solution ne serait pas aisée. Le nombre de plus en plus grand de manifestants qui participent, à Téhéran, aux protestations étudiantes contre la répression policière, l'extension du mouvement aux villes de Tabriz, Racht, Machhad et Ispahan, la violence de la réaction policière, la démission du président de l'université de Téhéran, celle du ministre de l'enseignement supérieur, l'annonce d'un mouvement de grève de la presse pour mardi, ont contribué à compliquer les choses. Dans le but d'éviter une dégradation encore plus grande de la situation, l'idée de constituer un comité *ad hoc,* chargé de veiller au respect des revendications étudiantes, a été envisagée dimanche, a indiqué au *Monde* une source proche du mouvement étudiant à Téhéran.

En attendant que ce projet prenne corps éventuellement, les étudiants ont annoncé qu'ils reprendraient, dès lundi, leurs manifestations. Mais le Conseil suprême de la sécurité nationale les a aussitôt prévenus que *« tout rassemblement ou cortège (...) non autorisés sont réputés illégaux ». « Ceux qui passeront outre seront sanctionnés conformément à la loi »,* a prévenu le Conseil. Les étudiants réclament davantage de libertés et l'accélération des réformes ; le Conseil national de sécurité ne leur a rien promis en la matière. Ils veulent obtenir la démission du chef de la police, le général Hedayat Lotfian ; le Conseil n'a annoncé que le limogeage d'un officier de police, le général Mohamad Ahmadi, et de l'un de ses adjoints, présentés comme responsables de l'assaut contre le campus. Des sanctions disciplinaires contre un autre officier ont été promises.

Les étudiants demandent également au Guide de la République, l'ayatollah Ali Khameneï, de brider les milices ultra-violentes des *Ansar Hezbollah,* et de déléguer son autorité sur la police au ministre de l'intérieur, Abdolvahed Moussavi-Lari, conformément à l'usage – ce que M. Khameneï s'est abstenu de faire depuis l'accession de M. Khatami à la présidence.

D'abord cantonnés à l'intérieur de l'enceinte universitaire, les étudiants ont défilé, dimanche, dans les rues de Téhéran, et leurs rangs ont été grossis par des centaines de sympathisants. Ils étaient ainsi environ 20 000 à manifester à Téhéran, tandis que des manifestations de moindre importance avaient lieu dans d'autres villes. Le Front de la participation de l'Iran islamique, formation dirigée par le frère du président Khatami, leur a apporté son soutien.

DÉMISSIONS EN SÉRIE

Dix-huit directeurs de facultés de l'université auraient joint leur démission à celle, annoncée par l'agence officielle Irna, du président de l'université, Mansour Khalili Araki, qui l'a présentée au ministre de l'enseignement supérieur, Mustapha Moïni, lui-même démissionnaire, mais dont l'abdication a été refusée par Mohamad Khatami.

Dans sa lettre réponse à M. Moïni, le président a invité les étudiants à *« montrer l'exemple en respectant la loi et l'ordre »* et a qualifié de *« laide et violente »* l'intervention des forces de l'ordre contre leur mouvement. Ce commentaire paraît toutefois largement insuffisant pour désamorcer la révolte universitaire.

Le nombre des tués et blessés en quatre jours varie selon les sources. Le quotidien *Khordad,* citant des sources étudiantes, a fait état de 5 morts et de dizaines de blessés. De source officielle, on parle d'un mort – un soldat – et de 3 blessés. Sept miliciens islamistes ont été arrêtés et 200 étudiants, interpellés jeudi et vendredi, ont été remis en liberté, ajoute-t-on. Les étudiants affirment que des blessés transportés vers les hôpitaux ont disparu et *Khordad* a mis en cause les services de renseignements, affirmant qu'ils s'étaient rendus dans des hôpitaux pour s'emparer de certains blessés.

M. Na. (avec AFP et Reuters)

Conservateurs et réformateurs

La crise en Iran met globalement face à face deux tendances :

● **Les conservateurs** sont officiellement représentés par quelques figures de proue : l'ayatollah Ali Khameneï, Guide de la République, commandant suprême des forces armées et des forces de l'ordre ; le président du Parlement (où ils sont majoritaires), Ali Akbar Nategh-Nouri, et le chef du pouvoir judiciaire, Mohamad Yazdi. Les *Ansar Hezbollah*, encore appelés *« hooligans »* ou *« groupes de pression »* par les Iraniens, sont une milice ultra-violente, dont tout le monde en Iran s'accorde à penser qu'elle n'écoute que le Guide.

● **Les réformateurs,** groupés autour du président de la République, Mohammad Khatami, comprennent des courants aussi divers que les anciens étudiants islamiques, purs et durs des premières années de la révolution, une grande partie des quotidiens, le mouvement étudiant groupé au sein du Bureau pour le renforcement de l'unité, une large frange de femmes, des intellectuels islamiques et libéraux.

L'exacerbation des contradictions rend intenable l'ambivalence du pouvoir

TERMINÉE la querelle à fleurets mouchetée que conservateurs et réformateurs se livraient en Iran depuis deux ans. Le conflit est désormais violent, et s'il est difficile d'en prédire l'issue, il apparaît certain que les choses ne pourront plus être comme avant en République islamique. L'ambivalence du pouvoir iranien n'est plus tenable. Les échauffourées dont Téhéran et d'autres villes du pays sont le théâtre depuis jeudi 8 juillet – les premières d'une telle gravité depuis vingt ans – traduisent une exacerbation telle des contradictions que le système tout entier paraît bloqué, et ses rouages risquent fort d'échapper au contrôle des uns et des autres.

ANALYSE

Le risque de radicalisation du mouvement est réel

Chronologiquement, ce sont la fermeture du quotidien *Salam,* proche du président réformateur Mohamad Khatami, et l'adoption concomittante par le Parlement des grandes lignes d'un projet de loi très restrictif sur la presse, qui sont à l'origine de la flambée de violence. Celle-ci oppose les étudiants réformateurs et leurs sympathisants à la police et aux miliciens ultra-rigoristes des *Ansar Hezbollah.* Mais la violence avec laquelle *« les forces de l'ordre et du désordre ont réagi ensemble »*, dès jeudi soir, à une manifestation de quelques centaines d'étudiants sur le campus de l'université de Téhéran, montre bien que, pour les conservateurs, *« l'enjeu est beaucoup plus grand qu'une simple loi sur la presse »,* commente Mourad Saghafy, rédacteur en chef de la revue *Goftegou,* joint de Paris par téléphone.

Depuis que M. Khatami a accédé à la présidence, il y a presque deux ans, jamais les choses n'avaient atteint une telle violence – un mort selon le bilan officiel, cinq, d'après les étudiants. Alors, s'interroge M. Saghafy, que veulent les conservateurs ? Cherchent-ils *« la guerre dans la perspective des législatives de l'an 2000 »*, dont ils devraient faire les frais, compte tenu de la popularité du président ? Ou veulent-ils justifier des arrestations à bout de bras pour circonvenir leurs déboires ?

Etrangement, note M. Saghafi, le campus de l'université de Téhéran est mal gardé, ce qui permet à des sympathisants du mouvement étudiant de franchir l'enceinte. Les conservateurs attendent-ils de voir s'y concentrer une foule importante avant d'intervenir ? Cherchent-ils à provoquer la démission du gouvernement tout entier, voire, du président lui-même ? Le président Khatami y perdra certes, mais les conservateurs y gagneront-ils ?

Indiscutablement non, estime Farhad Khosrokhavar, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris. Les conservateurs sont totalement discrédités. *« Ils ont tenté tous les coups bas possibles : meurtres d'opposants et d'intellectuels ; mort en prison, prétendument par suicide, du principal coupable de ces crimes ; fermeture de journaux ; projet de loi restrictif sur la presse ; arrestation de treize juifs sous l'accusation d'espionnage au profit d'Israël. Ils ont joué sur toutes les cordes, y compris celle de l'anti-impérialisme, mais elles sont toutes usées. Ils ont essayé d'étouffer les trois mouvements sociaux nouveaux en Iran, les étudiants, les femmes et les intellectuels. En vain. Alors, ils sont passés à une autre phase »,* plus violente, dit encore M. Khosrokhavar, pour qui *« toutes ces péripéties sont à lier aux prochaines législatives »*.

RÉPRESSION VAINE

S'ils ont été pris de court par l'agressivité de leurs adversaires politiques et des forces de l'ordre, les étudiants ont eux-mêmes surpris ces derniers par leur hardiesse – certains n'ont pas hésité à critiquer le Guide, l'ayatollah Ali Khameneï, ce qui équivaut presque à un régicide – et leur résolution à obtenir satisfaction. Preuve, s'il en fallait, que la société iranienne n'est plus la même qu'il y a vingt ans, que la répression et l'intimidation ne fonctionnent plus.

Paraissant avoir compris que le risque d'une radicalisation plus grande encore du mouvement est réel, certains membres éminents du clan conservateur ont tenté de le désamorcer. Ainsi, les représentants à l'université de l'ayatollah Khameneï ont-ils critiqué *« plusieurs éléments des forces de police et d'autres irresponsables »*. Et le chef ultra-conservateur du pouvoir judiciaire, Mohamad Yazdi, a promis de poursuivre *« toute personne impliquée dans les violences »*. Mais ces déclarations sont suffisamment ambiguës pour permettre de justifier des interpellations d'*« éléments irresponsables »* au sein-même du mouvement étudiant.

Les conservateurs détiennent encore des rouages clés de l'Etat. Ils bénéficient notamment de l'appui du Guide, qui commande l'armée et les forces de l'ordre, jouissent de la majorité au Parlement, détiennent le pouvoir judiciaire et celui de l'argent, *via* les Fondations *(bonyads),* qui brasseraient entre 20 % et 30 % du PNB. Ils ont donc une grande capacité de nuisance. Mais pourront-ils, sauf à se livrer à une répression à outrance, continuer à ne pas tenir compte d'un mouvement populaire unique en son genre depuis l'avènement de la République islamique, de démissions en série dans le corps universitaire, d'une presse et de journalistes qui, depuis des mois, font preuve d'une intrépidité remarquable, n'hésitant pas à briser les tabous, quitte à être traînés devant les tribunaux ?

Et le président Khatami, pourra-t-il, vu l'agressivité de ses adversaires et l'impatience croissante de ses partisans, continuer à se presser lentement et à multiplier les compromis dans l'application des réformes dont il s'est fait le champion. Tôt ou tard, il risque d'être débordé par les premiers, ou les seconds.

Mouna Naïm

BTS ● DEUG ● DUT ● LICENCE ● MAITRISE
CADRES D'ENTREPRISE & DIPLÔMES ETRANGERS EQUIVALENTS

Réorientez-vous
Accédez aux carrières
du Management Hôtelier
International et de
l'Industrie des Services

Une double formation bilingue européenne et américaine conduisant aux titres les plus prestigieux, en partenariat avec les plus grandes chaînes hôtelières et sociétés de services pour stages, missions professionnelles et emplois internationaux..

Bachelor of Science
in International Hotel Management
in Tourism Industry • in Restaurant Business

Executive Master
in International Hospitality Management
in Tourism Management • in Wine Science

ECBE ACBSP RECIPROCITY ACCREDITED

SPÉCIALISATIONS : AMERIQUE DU NORD - AMERIQUE DU SUD - RUSSIE - CHINE

en association avec le CMI
Centre de Management international • Genève

CONTACT : VÉRONIQUE SOURNIES
TÉL : 01 45 26 59 28

CEMHI
CENTRE EUROPÉEN
DE MANAGEMENT HÔTELIER INTERNATIONAL
EUROPEAN CENTER OF INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT
ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

52, rue Saint Lazare 75009 Paris ● Fax : 01 45 26 59 29

Israël semble annoncer une politique de détente envers Téhéran

MERCREDI 7 JUILLET, le jour où le nouveau premier ministre israélien prenait ses fonctions, paraissait dans *Haaretz*, le principal quotidien du pays, un article sous le titre : « Barak cherche une détente avec l'Iran ». L'auteur, Alouf Benn, écrit que le chef du gouvernement *« est convaincu qu'il est temps de cesser de brandir l'Iran comme une nation malfaisante et terroriste »*, et de *« reconnaître »* que Téhéran est dans la région *« un facteur intangible dont il faut tenir compte ». « M. Barak,* concluait l'article, *évoquera cette question lors de sa prochaine visite à Washington »*, où il arrivera le 16 juillet.

Autant sa proposition de parvenir à une *« paix des braves »* avec les pays arabes était espérée, autant cette volonté de *« détente »* d'Ehoud Barak avec Téhéran est inattendue. Parce que traditionnellement Israël voit en l'Iran un *« ennemi »* et craint le développement de son arsenal militaire et nucléaire. Et plus encore parce qu'elle intervient au moment où treize juifs iraniens, accusés d'espionnage en faveur d'Israël, risquent la peine de mort. L'accusation paraît grotesque : les treize – des rabbins, des circonciseurs et des gardiens de cimetière – arrêtés entre janvier et mars, ont d'abord été accusés de délits mineurs, avant de voir leur inculpation modifiée en *« espionnage au profit du régime sioniste et de l'arrogance mondiale »* (les Etats-Unis).

Cette recherche d'une *« détente »* avec l'Iran intervient encore dans un autre contexte, qui suscite de nombreuses interrogations. *Haaretz* s'est en effet fait l'écho, le 20 juin, d'une information, en provenance de Londres, selon laquelle M. Khatami, le président réformateur, aurait demandé aux Britanniques de jouer *« les intermédiaires »* pour ouvrir un *« dialogue secret »* avec Tel-Aviv. Objectif : parvenir à un accord où les deux pays s'engageraient à renoncer à *« l'option de frappe en premier de missiles sol-sol »* et à ne pas *« armer leurs missiles de longue portée de têtes non classiques »* (nucléaires).

Dès le lendemain, Hamid Reza Assefi, porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, dénonçait *« une campagne de désinformation de la propagande sioniste »*. Vu la *« lisibilité »* très restreinte de la politique étrangère iranienne, soumise aux pressions contraires des fractions en lutte à Téhéran, et vu l'extrême sensibilité de la question des relations israélo-iraniennes, il est évidemment très difficile de savoir si le président Khatami a réellement tenté d'engager un dialogue avec les Israéliens. (De même qu'il est difficile de savoir qui a lancé à Téhéran l'« affaire » des treize « espions » juifs et pourquoi. L'explication habituellement avancée – la volonté des « durs » du régime de porter préjudice à M. Khatami – est certes plausible, mais n'est que l'une des explications possibles). Il est en revanche peu probable que la parution, coup sur coup, dans la presse israélienne, de ces deux informations – l'appel du pied de M. Khatami puis la volonté de *« détente »* d'Ehoud Barak –, soit le fait du hasard.

D'autant que, le 8 juillet, *Haaretz* revenait à la charge. Selon le quotidien, un « Forum Iran » a été mis en place fin 1998 en Israël, sous l'égide du conseiller du premier ministre pour la défense nationale, le général David Ivri. Ce « Forum » aurait engagé une nouvelle approche de l'Iran, dans le sens d'un *« assouplissement »*. Cette approche, selon Alouf Benn, a été relayée *« par des messages, via des canaux diplomatiques et médiatiques, qui ont été reçus en Iran »*. Il ajoute qu'*« un groupe d'universitaires des deux côtés a obtenu l'autorisation de tenir des rencontres dans un pays tiers, dans l'objectif de réduire les incompréhensions mutuelles »*. Israël, conclut l'auteur, *« a coordonné cette nouvelle politique avec les Etats-Unis »*.

Quel peut être l'objectif poursuivi par Israël vis-à-vis de Téhéran ? Trois hypothèses se dégagent.

1. Lier Téhéran à une manœuvre diplomatique de grande ampleur. C'est l'explication la plus évidente. Selon la plupart des analystes israéliens, M. Barak est un pragmatique qui n'agit qu'en termes de *« balance of power »*. Il a fermement l'intention de s'atteler à un règlement global et rapide des litiges avec le monde arabe. *« Assainir »* les relations avec l'Iran serait, de ce point de vue, du plus haut intérêt en vue d'une négociation avec Damas, qui verrait ainsi l'un de ses appuis neutralisé (l'Iran jouissant également, avec la Syrie, d'une influence certaine sur le Hezbollah chiite libanais).

2. Piéger M. Khatami pour isoler l'Iran. Dès la première fuite dans la presse israélienne concernant une supposée volonté de Téhéran de dialogue secret avec Israël, le journal réformateur iranien *Hamshahri* y voyait *« une manœuvre grossière pour ruiner l'image du président Khatami »*. L'hypothèse n'est pas totalement à exclure. Depuis vingt ans, une tendance très puissante des milieux sécuritaires israéliens juge que la menace iranienne est, de toutes, la plus grave pour l'Etat hébreu. Ceux-là pourraient chercher à « mouiller » le président réformateur pour l'affaiblir face aux conservateurs, et casser ainsi toute velléité de l'Iran de sortir de son isolement.

3. Sauver les « treize » de Téhéran. Pour le *think tank* américain Stratfor, spécialisé dans les questions de renseignement, la diffusion dans *Haaretz* de l'information sur l'initiative supposée de M. Khatami envers Israël ne peut, en apparence, que la saborder. En réalité, Jérusalem envoie ainsi un « signal » à Téhéran : *« Si Israël choisissait de dévoiler ses relations passées avec l'Iran, ce ne sont pas seulement treize juifs qui risqueraient d'être pendus, bien des grands révolutionnaires islamistes pourraient aussi se faire du souci »*, écrit l'analyste de Stratfor. De fait, malgré l'hostilité ouverte entre les deux pays depuis la révolution islamique de 1979, les relations, au niveau des services spéciaux, excellentes sous le chah, ont vite repris, à partir de la guerre Irak-Iran. La plus haute hiérarchie du renseignement israélien a été impliquée dans l'*Irangate.* (Dans le *Jerusalem Post* du 27 janvier 1989, l'Israélien Yaakov Nimrodi, qui joua un rôle essentiel dans la fourniture d'armes à Téhéran, disait avoir été *« en contact avec le président Khameneï, le premier ministre Moussawi et le président* (d'alors) *du Parlement, Rafsandjani »*). Aujourd'hui, Israël menacerait Téhéran de révélations qui pourraient être très désagréables si les « treize » subissaient un sort funeste.

Les première et troisième hypothèses ne sont, par ailleurs, pas exclusives l'une de l'autre.

Sylvain Cypel

LeMonde Job: WMQ1307--0003-0 WAS LMQ1307-3 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0374 Lcp:700 CMYK

Israël : Ehoud Barak promet à Yasser Arafat d'appliquer les accords de Wye River

La première rencontre entre les deux hommes permet d'entretenir l'optimisme

Le président américain Bill Clinton s'est déclaré *« satisfait »* de la première rencontre, dimanche 11 juin, entre le nouveau premier ministre israélien Ehoud Barak et le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat. M. Barak s'est engagé à appliquer les accords israélo-palestiniens conclus en 1998, mais il s'est gardé de prendre position sur la colonisation juive dans les territoires occupés.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les participants ne manifestaient ni enthousiasme excessif ni optimisme débridé, dimanche 11 juillet, mais les observateurs présents lors de la rencontre entre Yasser Arafat et Ehoud Barak, au point de passage d'Erez, entre Israël et la bande de Gaza, ont pu constater qu'une chaleur raisonnable passait entre les deux hommes, phénomène déjà exceptionnel compte tenu du mauvais état des relations israélo-palestiniennes il y a encore quelques semaines.

Entouré de son conseiller diplomatique, Zvi Stauber, et de son conseiller en matière de sécurité, Danny Yatom, deux généraux de réserve respectivement ancien haut responsable des renseignements militaires et ancien chef des services secrets, Ehoud Barak, pour la première fois depuis son élection à la tête du pays, le 17 mai, rencontrait le président de l'Autorité palestinienne afin de relancer le processus de paix enlisé depuis de longs mois. Les deux hommes ont conversé un peu plus d'une heure, se sont offert des cadeaux en se serrant longuement la main et l'on a même entendu M. Arafat dire qu'il était *« fier »* de son interlocuteur, qu'il a appelé son *« partenaire »* et son *« ami »*. L'entourage de M. Barak utilisait le mot *« positif »* pour qualifier la réunion.

Une rencontre similaire, et tout aussi *« positive »*, avait réuni M. Barak et le président égyptien, Hosni Moubarak, le 9 juillet ; le 13, avant-veille de son départ pour les Etats-Unis, le premier ministre israélien rencontrera le roi Abdallah de Jordanie à Aquaba, puis, le lendemain, le président turc Süleyman Demirel,

en visite en Israël. A l'exception du président syrien Hafez el Assad, qui s'est déjà félicité de l'élection de M. Barak, et des responsables libanais, empêchés d'agir à leur guise, le premier ministre, en quelques jours, aura ainsi rencontré tous les acteurs directs du processus de paix israélo-arabe.

Les revendications palestiniennes étaient connues : l'application des accords de Wye River qui, suspendus quelques semaines à peine après leur signature, en octobre 1998, prévoient, entre autres, la restitution d'encore 11,1 % de terres de Cisjordanie à l'Autorité palestinienne, la libération de 500 prisonniers politiques supplémentaires, l'ouverture de passages protégés permettant aux Palestiniens de se rendre sans entraves ni contrôle israélien de Gaza aux territoires autonomes de Cisjordanie. Pour la première fois depuis son élection, M. Barak s'est formellement engagé à les appliquer, tout en ajoutant qu'il *« coordonnerait leur mise en application avec l'Autorité palestinienne de façon qu'elle se combine avec les avancées pour un accord permanent »*.

LA QUESTION DES COLONIES

La formule, obscure et contournée à souhait, en dit long sur les difficultés qui attendent encore les partenaires. De notoriété publique, Ehoud Barak aurait préféré sauter l'étape de Wye et s'attaquer immédiatement aux négociations en vue d'un accord final portant sur le sorts des réfugiés palestiniens, le statut de Jérusalem, l'avenir des implantations juives en territoires occupés et le tracé des frontières définitives du futur Etat palestinien, dont le premier ministre, il y a quelques jours, reconnaissait qu'il existait *« de facto »*.

En agissant de la sorte, les Israéliens espéraient payer moins cher le règlement attendu. L'insistance palestinienne, soutenue par les Américains et les Européens, a obligé M. Barak à lâcher du lest. Retors, il a, dimanche, présenté le même plat avec une autre garniture et M. Arafat a fait mine de n'en rien voir, trop heureux d'avoir arraché la promesse formelle que les accords de Wye seraient honorés. Et sans doute le seront-ils, tant M. Barak tient à se démarquer de son prédécesseur et de ses engagements rarement tenus.

Ehoud Barak a été plus direct en ce qui concerne les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, assurant une fois encore que son gouvernement *« n'en construira pas de nouvelles, ni ne démantèlera celles existantes »*. Pour les Palestiniens, les colonies constituent un dossier particulièrement sensible qui, M. Arafat l'a encore répété, *« détruisent le processus de paix »*. *« Pour le salut de la paix, j'appelle le gouvernement israélien à les stopper immédiatement »*, a demandé le chef de l'Autorité palestinienne, qui a répété son engagement à lutter résolument contre le terrorisme, afin d'atteindre un *« degré zéro de violence »*. Cette promesse semblait répondre aux exigences de la droite israélienne qui, rituellement, accuse ses adversaires de céder aux Palestiniens sans en obtenir de contrepartie suffisante.

Georges Marion

Belgique : M. Verhofstadt a formé un gouvernement « arc-en-ciel »

Une coalition libérale, socialiste et écologiste

BRUXELLES
de notre correspondant

Le roi Albert II a rendu publique, dimanche 11 juillet, la composition du gouvernement « arc-en-ciel » du libéral flamand Guy Verhofstadt. Il aura fallu moins d'un mois pour que la Belgique soit dotée d'une nouvelle équipe ministérielle, vraie performance dans un pays où la durée moyenne pour former un gouvernent est de... onze semaines. M. Verhofstadt et ses alliés entendaient ainsi donner à une opinion désabusée par les scandales le signal fort qu'ils comptaient attaquer les problèmes de front.

La coalition, qui réunit six partis (libéraux, socialistes et écologistes), innove en d'autres domaines. Présidée par un libéral pour la première fois du siècle (si l'on excepte un court intermède dans les années 30), elle verra deux femmes accéder au poste de vice-premier ministre : la socialiste francophone Laurette Onkelinx et l'écologiste Isabelle Durant. Les verts font en effet leur entrée au pouvoir fédéral. Mme Durant, secrétaire du parti Ecolo, sera chargée des transports et de la mobilité. Une autre ministre et deux secrétaires d'Etat écologistes héritent de compétences importantes comme la santé publique, l'énergie et la coopération.

La nouvelle équipe se caractérise par le poids prépondérant des libéraux, devenus la première famille politique du pays lors de l'élection du 13 juin. Le VLD du premier ministre obtient quatre maroquins sur dix-huit (télécommunications, agriculture, commerce extérieur et justice, qui échoit à Marc Verwilghen, l'ancien président de la commission d'enquêtes parlementaire sur l'affaire Dutroux). Les libéraux francophones du PRL gèreront les finances, l'intérieur et les affaires étrangères, qui reviennnent au président du parti, Louis Michel.

RESTAURER LA DÉMOCRATIE

Les deux partis socialistes (PS et SP), avec six portefeuilles, voient leur influence fortement réduite. Frank Vandenbroucke, l'ancien président du SP, éclaboussé par l'affaire de corruption Agusta-Dassault, prend la tête du département des affaires sociales et des pensions. Le francophone André Flahaut se retrouve à la défense. La nouvelle équipe devait tenir un premier conseil lundi après-midi pour traduire en premières décisions un programme ambitieux où sont évoqués la restauration de la démocratie, le développement durable, la réforme de la police et de la justice, la réduction des charges patronales pour la création d'emplois, la sortie du nucléaire (en 2015),... sans compter *« la nécessité de faire en sorte que le citoyen belge soit à nouveau fier de son pays »*.

Reste le contentieux entre francophones et flamands. Les négociateurs de la coalition évoquent *« l'élimination définitive des tensions communautaires »*. Pour y parvenir, les six partis ont décidé de créer *« un forum permanent de rencontres et de discussions »*. Cet « encommissionnement » était la seule solution pratique pour éviter une négociation interminable sur des questions aussi insolubles que la régionalisation de la sécurité sociale. – *(Intérim.)*

Le sommet de l'OUA, qui s'ouvre à Alger, sera prioritairement consacré à la résolution des conflits en Afrique

LE 35e SOMMET de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) devait s'ouvrir lundi matin 12 juillet à Alger avec la participation d'une quarantaine de chefs d'Etat ou de gouvernement. Pendant trois jours, les dirigeants africains vont débattre en premier lieu de la quinzaine de conflits qui ensanglantent le continent et leurs dramatiques conséquences, notamment les déplacements de population et la croissance du nombre des réfugiés, dont l'Afrique détient le record (20 millions).

Réunis à proximité d'Alger, au Club des Pins, une résidence balnéaire sous haute surveillance de la *nomenklatura,* le sommet de l'organisation panafricaine sera ouvert par le président sortant, le Burkinabé Blaise Compaoré, qui transmettra le flambeau, pour un an, au nouveau président algérien Abdelaziz Bouteflika, élu en avril 1998 et qui fut le chef de la diplomatie de son pays pendant seize ans. Le chef de l'Etat algérien a d'ores et déjà un motif de satisfaction : jamais un sommet de l'OUA n'a réuni un aussi grand nombre de chefs d'Etat ou de gouvernement. C'est *« un succès »* qui marque *« le retour de l'Algérie sur la scène internationale »*, fait-on observer dans la capitale algérienne.

Si le roi Hassan II n'est pas au rendez-vous (le Maroc a claqué la porte de l'OUA à cause de sa position sur le conflit du Sahara occidental), le président de l'autorité palestinienne, Yasser Arafat, comme chaque année, parlera devant les chefs de délégations. Un autre invité d'honneur sera l'ancien chef de l'Etat sud-africain Nelson Mandela. Le président libyen, le colonel Moammar Kadhafi, qui a effectué un retour remarqué sur la scène africaine, ces derniers mois, est également présent. Il s'est singularisé dès son arrivée dans la capitale algérienne en refusant, nous signale notre envoyée spéciale, Afsané Bassir Pour, d'être logé dans une suite de l'hôtel Sheraton, symbole, a-t-il expliqué, de *« l'impérialisme américain »*. Le président libyen s'est donc installé sous une tente dressée sur les collines qui bordent l'hôtel.

ACCORD DE LUSAKA

Si la fin du conflit au Sierra Leone et la poursuite des combats entre l'Ethiopie et l'Erythrée doivent faire l'objet de discussions d'ici à mercredi, l'accord de cessez-le-feu en République démocratique du Congo (RDC), signé samedi 10 juillet à Lusaka, en Zambie, après treize jours de négociations, focalisera l'attention. Conclu par six pays impliqués dans la guerre mais pas par les groupes rebelles, il apparaît d'une grande fragilité et, de l'avis des observateurs dans la région, son espérance de vie pourrait être des plus courtes.

Les querelles entre groupes rebelles sur la question de la légitimité de certains de leurs représentants à signer ou non l'accord de cessez-le-feu a considérablement réduit la portée de la cérémonie de Lusaka, présentée par plusieurs chefs d'Etat comme *« l'aube d'une nouvelle ère en Afrique »*. L'accord a bien été signé par les puissances militaires régionales impliquées en RDC et *« entre en vigueur immédiatement »*, selon le président zambien, Frederick Chiluba, mais les analystes voient mal comment les groupes rebelles pourraient se sentir liés par un tel accord.

Pour Frederick Chiluba principal médiateur dans la crise, l'accord est applicable, car il n'y a pas de divergences sur le fond mais simplement un problème de procédure entre différents groupes rebelles. Il reste cependant que la querelle n'est pas négligeable. Ernest Wamba dia Wamba, chef d'une faction dissidente du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), est parvenu à bloquer pendant toute la journée de samedi à Lusaka la cérémonie de signature en occupant, pendant près de dix heures le siège reservé au RCD.

Le RCD d'Emile Ilunga refuse catégoriquement de mettre sa signature à côté de celle de Wamba dia Wamba, tandis que le Mouvement de libération du Congo (MLC) menace de reprendre la guerre si M. Wamba n'est pas signataire de l'accord. Pour les observateurs il s'agit là bien plus que d'une question de procédure.

En attendant l'arrivée de Casques bleus de l'ONU, dans un délai idéal de quatre mois mais pour un mandat encore flou, l'accord sera supervisé par une commission militaire conjointe comprenant des officiers supérieurs des armées de tous les pays belligérants. La tâche de cette commission s'annonce très difficile, surtout en ce qui concerne le désarmement des milices armées, notamment les Interahamwe hutus, responsables du génocide au Rwanda en 1994.

Rencontre annoncée entre Bouteflika et Hassan II

Le président algérien Bouteflika a annoncé, dans un entretien publié dimanche 11 juillet par le quotidien égyptien *Al Ahram*, qu'il rencontrerait prochainement le roi Hassan II du Maroc à la frontière entre les deux pays, frontière qui est fermée depuis septembre 1994. *« Un ministre algérien va également effectuer une visite au Maroc en réponse à la visite du ministre marocain de l'intérieur Driss Basri en Algérie »*, a indiqué le président Bouteflika. *« J'ai eu des discussions franches avec l'émissaire de Sa Majesté le roi Hassan II, M. Basri, et j'ai demandé au roi de dissocier, au moins momentanément, les relations bilatérales et la question du Sahara »*, a-t-il ajouté. *« Je pense toutefois que si les Marocains et les Sahraouis acceptent le plan de l'ONU et les bons offices de James Baker* [l'ancien secrétaire d'Etat américain] *et du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, il sera possible de parvenir à une solution à la question du Sahara »*, a encore dit le président algérien.

LeMonde Job: WMQ1307--0004-0 WAS LMQ1307-4 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:39 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0375 Lcp:700 CMYK

Le Monténégro s'interroge sur l'avenir de la Fédération yougoslave

Serbes et Monténégrins doivent se rencontrer mercredi à Belgrade

La coalition réformatrice au pouvoir au Monténégro est menacée d'éclatement à la suite de l'annonce de l'ouverture, mercredi 14 juillet à Belgrade, de discussions entre les deux principales formations politiques serbe et monténégrine. Le Monténégro demande à être traité sur un pied d'égalité avec la Serbie au sein de la Fédération yougoslave, sous peine d'organiser un référendum sur son indépendance.

HOSTILES à toute discussion avec Belgrade, les alliés du président réformateur du Monténégro, Milo Djukanovic, menacent de quitter la coalition au pouvoir dans cette République. Le groupe parlementaire du Parti démocratique des socialistes (DPS) de M. Djukanovic et celui du Parti socialiste (SPS) du président yougoslave, Slobodan Milosevic, sont convenus d'une première rencontre, mercredi 14 juillet à Belgrade, sur l'avenir de la Fédération yougoslave (RFY). Le DPS réclame pour le Monténégro un statut égal à celui de la Serbie dans le cadre de la RFY que ces deux Républiques forment depuis 1992.

« La coalition cessera d'exister si le DPS continue de jouer ce petit jeu avec le SPS », a déclaré Novak Kilibarda, vice-premier ministre et président du Parti populaire, une des composantes de la coalition « Vivre mieux » dominée par le DPS. M. Kilibarda conteste au DPS le droit de décider seul des questions qui seront à l'ordre du jour de la rencontre de mercredi à Belgrade. Zarko Rakcevic, président du Parti social-démocrate, autre membre de la coalition, exige que les discussions soient menées *« au niveau des Etats et non au niveau des partis ».* Pour M. Rakcevic, *« un Etat commun entre la Serbie et le Monténégro sur des bases fédérales n'est plus viable ».* Soucieux de rassurer ses partenaires de la coalition, un membre de la direction du DPS, Miodrag Vukovic, a affirmé que la rencontre de mercredi n'était destinée qu'à *« prendre le pouls de la Serbie ».*

Depuis l'élection contestée par Belgrade de M. Djukanovic fin 1997, les relations entre les deux Républiques se sont dégradées au point que la fédération est aujourd'hui au bord de l'éclatement. Vendredi, dans une interview au *Financial Times,* le premier ministre monténégrin Filip Vujanovic a prévenu que le Monténégro serait *« en position d'organiser un référendum qui le conduirait à l'indépendance »* en cas d'échec de discussions avec Belgrade.

Ces pourparlers interviennent au moment où M. Milosevic est confronté à une vague de manifestations de l'opposition, qui réclame sa démission et la mise en place d'un gouvernement de transition, chargé de préparer des élections générales anticipées.

CONDAMNATION PAR CONTUMACE

Quatre mille manifestants se sont ainsi rassemblés sans incident, dimanche, à Kikinda, en Voïvodine (nord de la Serbie). Cette réunion a été organisée par l'Alliance des partis démocratiques, une coalition de six formations dont la Ligue des sociaux-démocrates de Voïvodine (LSDV) de Nenad Canak et l'Alliance démocratique réformatrice de Voïvodine (RDSV) de Mile Isakov, deux partis qui militent pour une plus large autonomie de cette province par rapport à Belgrade. Pour la première fois en Voïvodine, des représentants de l'Alliance pour les changements (SZP), coalition de partis d'opposition virtuellement dirigée par le Parti démocratique (DS) de l'ancien maire de Belgrade Zoran Djindjic, étaient également présents à cette manifestation.

Par ailleurs, le DS a confirmé la condamnation par contumace, à deux ans de prison, pour insoumission, du chef de son service d'information et conseiller municipal à Belgrade, Goran Vesic (actuellement au Monténégro). Le DS dénonce un *« motif politique »* à cette condamnation qui *« vise à entraver les activités »* de l'opposition. – *(AFP.)*

Tout va bien à la télévision serbe

BELGRADE
correspondance

Les chars et les troupes sont les mêmes, les vieilles images de partisans prêts au combat également. Mais puisque la paix a succédé à la guerre, le long spot qui lance le journal de 19 h 30 de la Radio télévision serbe (RTS) s'est adapté : un lac immaculé brillant sous le soleil, des champs de tournesols en fleur. Et ces hommes, ces femmes, ces enfants, beaux et heureux, pour qui – la chanson, en fond sonore, le rappelle – *« le plus grand amour s'appelle Yougoslavie ».*

Comment, du reste, ne pas aimer ce pays où, si tout ne va pas encore parfaitement bien, l'avenir semble radieux ? Bien sûr, il y a les calamités naturelles. Cinq personnes ont ainsi trouvé la mort, samedi, dans les inondations provoquées par vingt-quatre heures de pluies diluviennes. Mais sans *« l'action des secouristes et la mobilisation des citoyens »,* le bilan aurait été beaucoup plus lourd. Des routes ont été emportées, une zone industrielle de Belgrade a été noyée et les champs de blés de Voïvodine sont sérieusement endommagés. Mais *« cette pluie fera beaucoup de bien à la production de maïs »,* rassure le présentateur.

Et le Kosovo ? Là encore, tout s'arrange. Et c'est Bernard Kouchner, le nouvel administrateur de la province, qui porte la bonne nouvelle : son mandat est de préparer l'autonomie substantielle du Kosovo à l'intérieur de la fédération yougoslave. Autant dire que ceux qui, nationalistes ou démocrates, accusent Milosevic d'avoir perdu la province n'ont rien compris.

Les citoyens, eux, ne s'y sont pas trompés, poursuit le présentateur : 80 Serbes des environs de Pristina, qui avaient fui leur village sans que la télévision en dise mot, viennent de rentrer chez eux. Les caméras ne sont toujours pas là, mais la RTS peut l'affirmer : *« Les 1 500 autres habitants du village vont les suivre. »*

COMMENTAIRE SUR L'OPPOSITION

D'autant que les Russes sont arrivés. Leur avion a atterri à Pristina. Devant les caméras serbes, ils ont déchargé leur matériel. Puis les bérets bleus ont pris le chemin de Malisevo et Orahovac, où ils ont été accueillis par des Serbes enthousiastes et des Albanais méfiants. Encore un signe encourageant.

Les mauvaises nouvelles, le journal les oublie. Ou les atténue. Une fusillade a fait *« trois morts »* à Gjilane. Une demi-heure plus tôt, la chaîne *Studio B* soulignait qu'ils étaient serbes... A Bruxelles, les discussions avancent sur une aide en faveur de la reconstruction du Kosovo et des Balkans. On omet juste de préciser que, pour l'heure, la Serbie en est exclue...

Vient finalement le dessert quotidien, le commentaire sur l'opposition. Hier, il provenait d'une publication officielle du régime. Aujourd'hui, c'est *Junge Welt,* le journal du Parti communiste allemand qui le dit : Zoran Djindjic, président du parti démocratique de Serbie, *« haut-parleur de l'OTAN, qui a voulu écraser la liberté serbe sous les bombes »,* a été violemment rejeté lors de sa visite au Kosovo. Alors que *« la foule en colère »* s'apprêtait à le lyncher, il a été *« sauvé par la KFOR ».* Cette *« débâcle totale du bien-aimé de l'Ouest »* démontre bien *« la lucidité du peuple serbe ».*

Le journal est achevé. Sur l'écran, les images des bombardements apparaissent. Des immeubles rasés, des ponts effondrés. Un silence, puis une voix : *« Depuis que le monde existe, il y a deux sortes d'hommes. Ceux qui cassent et ceux qui construisent. Laissez une trace dans l'Histoire, participez à la reconstruction du pays. Envoyez vos dons au compte numéro... »*

Danilo Nikolic

Ljubenic, un village traumatisé par l'horreur d'un jour

REPORTAGE
Les soldats de la KFOR recherchent les corps des Kosovars exécutés

LJUBENIC (Kosovo)
de notre envoyé spécial

Cheveux bruns tombant sur les épaules, une frange espiègle sur le front, Ganimete Shabanaj est avenante. Ses yeux clairs et rieurs se plissent, complices des deux petites fossettes qui tendent les commissures des lèvres et entrouvrent la bouche sur un sourire étincelant. La photo de la jeune fille est « affichée » sur les arbres et les murs de Ljubenic. Elle est morte samedi 10 juillet, tuée par une mine à quelques centaines de mètres du village. Elle avait vingt-sept ans. Le jeune homme qui l'accompagnait, un policier de l'UCK, a péri lui aussi, victime du piège sournois et mortel.

Les parents de Ganimete – ses proches l'appelaient Riza – informent sur ce faire-part que l'enterrement a lieu dimanche après-midi et invitent ceux qui connaissaient leur fille à venir les voir chez eux. Les habitants de Ljubenic sont affectés par ce nouveau drame qui les touche tous. A quelques kilomètres de Pec, au pied des montagnes qui séparent le Kosovo du Monténégro, le village est traumatisé. Il a connu l'horreur et ne s'en remet pas.

A l'aube du 1er avril, des policiers, des soldats et des paramilitaires serbes ont encerclé le hameau. Ils ont contraint les familles à quitter leur maison avant de séparer les hommes des femmes et des enfants. Sadik Berisha, vénérable père de famille de soixante-cinq ans, se souvient du matin maudit. A la croisée des deux chemins de terre, devant la maison d'un ami, trois miliciens serbes armés de deux fusils d'assaut et d'un fusil mitrailleur tenaient le groupe d'hommes en joue.

« Ils étaient à trois mètres de nous. Ils se sont mis à tirer en rafales, raconte le vieil homme, en mimant la scène. *J'étais au premier rang. Nous sommes tombés les uns sur les autres. Le sang coulait de partout. Ça n'en finissait pas. J'étais touché dans le dos et à la hanche. J'ai attendu une éternité avant de trouver le courage de me dégager. J'ai aperçu d'autres blessés qui s'enfuyaient. Je les ai rejoints et nous nous sommes cachés dans un champ. Nous avons déchiré nos chemises pour faire des pansements. Mais, vingt minutes plus tard, mon fils de vingt-huit ans est mort dans mes bras. Il était atteint à la poitrine près du cœur. Je n'ai rien pu faire pour le sauver. »*

TIREURS EMBUSQUÉS

Sadik Berisha, le miraculé, est formel. Il pourrait reconnaître les assassins qui portaient des treillis, des lunettes noires et un brassard blanc. Ils étaient à visage découvert, sûrs de leur impunité. Il sait aussi que d'autres habitants du village connaissent leurs noms, ceux qui affirment qu'il s'agit de miliciens serbes de Pec. La ferme de Sadik Berisha a été pillée et incendiée. Il vit avec sa famille dans son ancienne grange. Sa femme pleure et réclame le corps de son fils, dont elle berce le dernier-né. Ljubenic n'a pas retrouvé ses morts.

La KFOR a bien affirmé, samedi matin, que trois cadavres avaient été retrouvés dans le village et deux autres dans un puits. Forts des témoignages qu'ils ont recueillis, les soldats italiens, qui contrôlent le secteur, s'attendent à découvrir au moins 350 corps. Bien au-dessus de Ljubenic, dans les montagnes escarpées, les chasseurs alpins de l'armée italienne ont retrouvé une cinquantaine de cadavres épars. Des Kosovars malheureux tués par des tireurs serbes embusqués alors qu'ils tentaient de rejoindre le Monténégro.

Au bas du village, à l'endroit même où Sadik Berisha a essuyé le feu des paramilitaires et où quatre-vingts de ses compagnons auraient trouvé la mort, des vêtements abandonnés au moment du massacre jonchent le sol. Certains semblent être là depuis plus de quatre mois, soumis aux intempéries. D'autres paraissent, en revanche, avoir été disposés là à dessein, qui ne présentent aucune tache de sang ni trace de balle.

A proximité des lieux du drame, la maison de Shaban Huskaj, un bûcheron barbu de quarante-neuf ans, a été détruite et incendiée. Dans la cour ombragée d'arbres gît le squelette incomplet d'un être humain.

Frédéric Fritscher

Le Monde

SOCIÉTÉ DE THANATOLOGIE

XXVIème congrès

"LES FINS DU MONDE"

Paris - Jeudi 14 et vendredi 15 octobre 1999

avec : Yves-Marie Blanchard, Francesco Campione, Jean Delumeau, Yves Frémion, Michel Hanus, François Gros, Jean-Pierre Luminet, Edgar Morin.

Société de Thanatologie
17, rue Feutrier 75018 PARIS
Tél : 01 42 62 15 05 - Fax : 01 42 62 29 66

Kosovo : les médias britanniques accusés par le gouvernement

Ils se défendent de toute complaisance

LONDRES
de notre correspondant

Ouvertement soupçonnée par certains des siens d'avoir plutôt réservé la part belle de sa couverture kosovare aux « communications » de l'OTAN, la corporation médiatique britannique, unanime, a très mal pris ce week-end les accusations de complaisance pro-serbe lancées à son encontre par le grand manitou de la propagande gouvernementale « blairiste », Alastair Campbell.

De fait, s'exprimant vendredi 9 juillet à Londres devant un aréopage d'experts militaires, le porte-parole en chef de Tony Blair, dépêché en plein conflit à Bruxelles avec tous pouvoirs de réorganiser, dans l'ombre de Jamie Shea, toute la communication de l'OTAN, n'y est pas allé de main morte. Victimes consentantes du syndrome auto-infligé, *« pas d'images, pas de nouvelles »,* les médias, manipulés par *« la machine serbe du mensonge »,* auraient décidé que *« le meilleur spectacle de la ville »* était intitulé *« les bavures de l'OTAN ».* D'où, selon l'orateur, une profusion de reportages filmés et écrits sur le bombardement du convoi de réfugiés, la fameuse grange emplie d'innocents albanophones massacrés par un missile, la destruction de l'ambassade de Chine ou même celle de l'immeuble belgradois de la télévision.

LA PÉNOMBRE DU POUVOIR

Les mises en garde systématiques énoncées par les principales chaînes britanniques avant chaque sujet ou commentaire émanant de la capitale serbe *« où le reportage de notre envoyé spécial a été soumis à la censure yougoslave »* ont échappé à M. Campbell. *« Les reporters à Belgrade n'étaient pas véritablement libres, et les téléspectateurs, auditeurs et lecteurs auraient dû en être mieux avertis »,* a-t-il regretté. Et de reprocher dans la foulée aux intéressés d'avoir trop souvent *« présenté ce que nous disions comme de la propagande alors que les scènes tournées par les serbes sur les "crimes de l'OTAN" étaient traitées comme l'exposé véridique des bavures de la campagne ».* Ceux qui ont plutôt ressenti l'impression inverse ou qui se sont au contraire félicité d'une couverture aussi équilibrée que possible dans la circonstance souffriraient, à en croire M. Campbell, de troubles auditifs ou visuels.

John Simpson, le vétéran de la BBC qui a tenté, tout au long des bombardements, de raconter honnêtement l'histoire vue de Belgrade, soupçonne le proche conseiller de Tony Blair de moins regretter le ton des reportages que le *« la diffusion même des bavures filmées de l'OTAN ».* Selon lui, le *« sultan de la relation publique »,* comme on appelle ici M. Campbell, *« suggère en réalité de camoufler sous le tapis »* les nouvelles qui dérangent. A quoi Richard Sambrook, le chef des informations à la BBC-TV a sèchement répliqué : *« Ce n'est pas au porte-parole du gouvernement de décider quels faits doivent être diffusés. »*

Ancien journaliste lui-même au service politique du *Mirror,* le numéro deux de la presse dite « de caniveau », Alastair Campbell, s'il est omniprésent aux côtés de son ami Tony Blair, aime la pénombre du pouvoir et se montre très rarement hors de son rôle officiel. Sa première « sortie » publique a d'autant plus généralisé le tollé que la charge ne s'est pas bornée à inculper la presse de complaisance : celle-ci est aussi virtuellement accusée de lâcheté physique.

Révélant qu'un seul média local avait fait appel, avec succès, à ses précieux conseils et coups de main pour entrer au Kosovo pendant les bombardements, le *« sultan of spin »,* qui doit prochainement piloter, à Bruxelles, la réforme de toute la communication européenne de Romano Prodi, a estimé vendredi que *« le temps des reporters audacieux qui refusent l'obstacle l'empêchant de contempler sur place et de visu la vérité vraie, ce temps-là semble terminé ».* Offensé et offensif, Tom Walker, le correspondant du *Times* à Belgrade, expulsé de son poste pendant les bombardements, n'a pas du tout apprécié d'être globalement inclus parmi *« les laquais de Milosevic ».*

Rappelant que *« beaucoup d'envoyés spéciaux en Yougoslavie ont été détenus, menacés ou battus par les forces serbes »,* le journaliste se demande si M. Campbell est bien sérieux lorsqu'il *« nous demande d'aller au Kosovo sous les bombardements de l'OTAN ».* Accusant l'organisation atlantique d'avoir *« menti »* sur les objectifs de sa campagne, sur l'ampleur des dommages infligés à la machine militaire serbe, et d'avoir encore menti par exagération en parlant *« de quarante mille morts au Kosovo et de plusieurs centaines de milliers de personnes disparues »,* le journaliste, convaincu que les bombardements de l'alliance ont directement et indirectement *« causé la mort d'au moins dix mille Albanais »* et *« délibérément visé des cibles civiles pour mettre les Serbes à genoux »,* conclut qu'au total *« la machine de propagande de l'OTAN a fonctionné autant que celle de Milosevic ».*

Interrogé sur les motifs de l'agression sans précédent de M. Campbell, Iain Duncan-Smith, le ministre fantôme conservateur de la défense, a suggéré, et d'autres commentateurs avec lui, que le « sultan » favori de Tony Blair avait délibérément forcé le trait *« pour accroître ses chances d'obtenir à l'avenir une presse plus complaisante envers le gouvernement ».* Si telle était l'intention, M. Campbell, à en juger par les réactions à sa diatribe, risque bien d'en être pour ses frais.

Patrice Claude

La charge de Robert Fisk

Basé à Beyrouth, le journaliste vétéran de l'*Independant,* Robert Fisk, considéré comme un chantre de l'anti-impérialisme américain, qui couvrit l'essentiel de la guerre à partir de Belgrade, avec quelques incursions autorisées au Kosovo, classait fin juin ses confrères chargés de couvrir le conflit en deux catégories : *« les moutons de Panurge »* qui suivirent aveuglément la propagande de l'OTAN, et les *« pseudo-justiciers »* convaincus du bien-fondé des bombardements et de la méchanceté intrinsèque des Serbes.

Suggérant, au passage, que les envoyés spéciaux de CNN à Belgrade auraient plus ou moins comploté avec leur gouvernement pour essayer d'inviter quelques personnalités du pouvoir serbe dans les studios de la télévision belgradoise au moment même où celle-ci était visée par un bombardement, Robert Fisk s'est attiré un démenti cinglant de la chaîne américaine et des réactions outragées de la plupart de ses confrères. – *(Corresp.)*

LeMonde Job: WMQ1307--0005-0 WAS LMQ1307-5 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0376 Lcp:700 CMYK

Algérie : députés et sénateurs approuvent la loi d'amnistie

ALGER. Le Sénat algérien a approuvé, dimanche 11 juillet, par 131 voix, 5 abstentions et aucune voix contre, le projet de loi d'amnistie des islamistes soumis par le président Abdelaziz Bouteflika pour tourner la page de plus de sept ans d'un conflit intérieur meurtrier. Jeudi, le même texte avait été approuvé par l'Assemblée nationale populaire (APN) à une écrasante majorité (288 voix pour, 16 abstentions, aucune voix contre). Les 19 députés du groupe berbériste du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, hostiles à tout confessionnalisation de la vie politique, ont boycotté le scrutin.

Les abstentionnistes émanent des rangs de l'autre grand parti berbériste, le Front des forces socialistes (FFS) d'Aït Ahmed, qui exprime des réserves sur les clauses secrètes qu'il soupçonne l'armée et les islamistes de l'AIS d'avoir conclues. Le projet doit être soumis à référendum avant la fin septembre. Au total, l'amnistie devrait bénéficier à 2 300 sympathisants islamistes, et non à 5 000, comme il avait été indiqué jusqu'ici. – *(Reuters.)*

L'ONU déploierait jusqu'à 20 000 « casques bleus » en RDC

NEW YORK (Nations unies). Les Nations unies se préparent à autoriser le déploiement d'une force de maintien de la paix en République démocratique du Congo (RDC) qui pourrait comprendre 20 000 hommes, à la suite de la signature d'un cessez-le-feu samedi à Lusaka, ont indiqué, dimanche 11 juillet, des diplomates occidentaux.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, le Français Bernard Miyet, a indiqué que le secrétaire général, Kofi Annan, demanderait au Conseil de sécurité l'envoi d'une force de maintien de la paix qui se chiffrerait en *« milliers »* d'hommes. M. Miyet a toutefois refusé de donner d'autres détails avant que le Conseil de sécurité ne reçoive la recommandation formelle de M. Annan, prévue cette semaine. De source diplomatique, on indique que le secrétaire général pourrait demander l'envoi d'un contingent de 15 000 à 20 000 « casques bleus » en RDC, ravagée par plus de deux ans de guerre civile. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE : le procès de l'avocate Radhia Nasraoui,** une militante des droits de l'homme, et de 20 autres prévenus a été marqué dimanche 11 juillet à l'aube par le retrait des avocats de la défense, alors que le verdict doit être prononcé mercredi. Par ailleurs, Abderraouf Chammari, le frère de Khémaïs Chammari, l'un des principaux opposants au régime, a été arrêté il y a une semaine. Il a été inculpé, mercredi, de *« diffamation à l'égart des autorités et diffusion de fausses nouvelles ».* – *(AFP, Reuters)*

■ **MAROC : le roi Hassan II a commencé,** lundi 12 juillet, sa deuxième visite officielle en France en trois ans. Le souverain marocain est *« l'invité d'honneur de la France »* au défilé militaire du 14 Juillet, auquel participeront 550 éléments d'infanterie de la garde royale marocaine. C'est la première fois que le défilé comprendra des troupes étrangères non européennes. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : Ehoud Barak a opté**, dimanche 11 juillet, pour un élargissement à vingt-quatre membres de son gouvernement. Le premier ministre a estimé ce nombre *« indispensable »* pour renforcer sa coalition. Cette décision, très critiquée par les juristes, va être discutée à la Knesset, qui devra modifier la *« loi fondamentale »*, qui limite à dix-huit le nombre des ministres. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : cinq détenus de la prison de Khiam, dans la zone occupée par Israël au Liban sud, ont été hospitalisés** cette semaine à la suite d'un passage à tabac, a annoncé, dimanche 11 juillet, le comité de défense des Libanais détenus. Le communiqué précise que les cinq prisonniers avaient été frappés par des gardiens pour leur refus de renoncer à une grève de la faim, à l'occasion de la journée de solidarité avec les Libanais détenus par l'Etat hébreu. – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE : plusieurs agences de l'ONU ont lancé**, dimanche 11 juillet, un plan spécial d'action humanitaire et un appel en faveur des régions éthiopiennes *« sérieusement »* affectées par la sécheresse, affirme un communiqué du Programme alimentaire mondial (PAM). Ces agences et la Commission éthiopienne de prévention du désastre (DPPC) affirment qu'il existe un risque de *« désastre humanitaire majeur »* sauf à ouvrir *« des centaines de centres de distribution d'aide alimentaire ».* Plus de 4 millions de personnes sont concernées. – *(AFP.)*

■ **BURKINA FASO : Reporters sans frontières (RSF) est indésirable** au Burkina Faso. Robert Ménard, secrétaire général de cette association, s'est vu signifier par le ministre de la sécurité du Burkina Faso que *« l'objet de la mission »*, prévue le 23 juillet, pour faire le point sur les avancées de l'enquête sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, *« est inopportun ».*

■ **ÉTATS-UNIS/CUBA : l'administration américaine a autorisé** la chambre de commerce américaine à envoyer une délégation à Cuba cette semaine, a-t-on appris de source officielle, dimanche 11 juillet. Cette visite *« privée »* ne doit pas être considérée comme un signe de soutien au gouvernement cubain actuel, a indiqué un responsable américain. Selon le magazine *Time,* le président de la chambre de commerce, Tom Donahue, sera à la tête de cette délégation qui rencontrera des chefs d'entreprise cubains afin de préparer la création d'une chambre de commerce à La Havane.– *(AFP.)*

Le monopole du savoir, nouvelle arme des pays les plus riches, selon le PNUD

Le Programme des Nations unies pour le développement juge la « planète Internet » inégalitaire

A quelques mois de l'entrée dans le XXIe siècle, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dresse un bilan critique de la mondialisation. Le PNUD, dont l'objectif est de *« donner un visage humain à la mondialisation »*, insiste sur le caractère inégalitaire de la croissance et dénonce la marginalisation grandissante des pays pauvres dans une économie mondiale dominée par les technologies de l'information.

LE PNUD constate que le monde est devenu plus prospère et qu'il favorise une plus grande intégration et *« une nouvelle ère d'interactions »* entre les pays, les économies et les individus. Mais beaucoup de pays sont loin de tirer leur épingle du jeu dans une économie mondiale de plus en plus dominée par l'accès au savoir et l'échange d'informations et de moins en moins par la possession de matières premières. Tel est le message central du rapport annuel du PNUD (*Rapport mondial sur le développement humain*), rendu public lundi 12 juillet.

« L'abolition de l'espace, du temps et des frontières crée certes un village mondial, mais tous les individus ne peuvent pas en faire partie... pour des milliards d'êtres humains, les frontières sont toujours aussi infranchissables », souligne le rapport du PNUD. Un exemple : *« En 1996, on dénombrait moins d'un téléphone pour cent habitants au Cambodge. A Monaco, en revanche, le taux d'équipement atteignait 99 % des habitants. »*

Les nouveaux outils de la mondialisation (réseaux numériques, satellites, liaisons Internet, fibres optiques, téléphone mobile) offrent de nouvelles opportunités : *« Les cyber-communautés naissantes... lancent des débats et suscitent des réactions instantanées, donnant une voix, donc une influence, à ceux qui étaient naguère réduits au silence sur la scène internationale »*, peut-on lire dans le rapport.

« Grâce à l'apprentissage à distance, par le biais des téléconférences et de plus en plus d'Internet, les hôpitaux et les écoles des pays en développement ont désormais la possibilité d'accéder aux informations essentielles qui leur font défaut », écrivent les experts du PNUD. Mais il ne faut pas être victime d'une illusion d'optique : dans un pays comme l'Afrique du Sud, pourtant à la pointe des évolutions sur ce continent, *« de nombreux hôpitaux et 75 % des établissements d'enseignement n'ont pas de ligne téléphonique ».*

Le PNUD se félicite également des progrès que permet Internet quant au droit d'expression des minorités (*« des sites Internet multilingues et des radios locales s'adressent aux minorités dans leur propre langue »*) ou sous l'angle de la transparence accrue des prises de décision (*« la télématique donne la possibilité de renforcer les liens au sein des collectivités locales »*).

Ces progrès sont rendus possibles grâce à la baisse considérable du prix des communications. Des gains de productivité colossaux ont permis aux technologies de l'information de devenir l'un des moteurs essentiels du développement : *« Si la productivité de l'industrie automobile avait progressé au même rythme* [que celui des technologies de l'information], *une voiture coûterait aujourd'hui trois dollars. »*

Mais les progrès liés aux évolutions technologiques en cours sont répartis inégalement entre les pays. Les frontières de la « planète Internet » correspondent grosso modo à celles des pays les plus riches, autrement dit, les 29 pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Avec 19 % de la population mondiale, les pays de l'OCDE comptent 91 % des utilisateurs d'Internet. Plus de 50 % des utilisateurs d'Internet se trouvent aux Etats-Unis, qui ne représentent pourtant que 5 % de la population mondiale.

Des clivages croissants se creusent entre les populations *« connectées »* et celles qui ne le sont pas. Les éléments discriminants sont multiples : *« Le prix d'achat d'un ordinateur équivaut en moyenne à plus de huit ans de salaire au Bangladesh, contre à peine un mois aux Etats-Unis »*, écrit le PNUD. Quant au contenu, pas de surprise : *« 80 % des sites web ne reconnaissent que l'anglais, alors que moins d'une personne sur dix maîtrise cette langue dans le monde. »*

« TAXE SUR LES BITS »

La communication, c'est aussi la télévision et le cinéma. Or, là aussi, on est loin d'assister à la naissance d'une *« culture mondiale »* malgré la diffusion des échanges : *« Le nombre de téléviseurs pour 1 000 habitants a quasiment doublé entre 1980 et 1995, passant de 121 à 235. »* Le marché mondial des produits culturels est de plus en plus concentré autour d'Hollywood (dont 50 % des recettes proviennent de l'étranger, contre à peine 30 % en 1980). *« En 1996, l'industrie cinématographique américaine détenait 70 % du marché européen, 83 % du marché latino-américain, et 50 % du marché japonais. »*

Comment *« trouver des financements supplémentaires afin de mettre la révolution de l'information au service du développement humain »* ? Le PNUD propose d'instaurer une sorte de prélèvement sur les réseaux (une *« taxe sur les bits »*) pour en utiliser les bénéfices au profit des plus pauvres.

Lucas Delattre

Le niveau de développement humain s'est amélioré

***« Entre 1975 et 1997, la plupart des pays ont bien avancé sur la voie du développement humain »*, note le rapport du PNUD en observant l'évolution de son Indice du développement humain (IDH). Cet indicateur *« réussit assez bien à suppléer au PNB (Produit national brut) pour mesurer le développement »*, juge Amartya Sen, Prix Nobel d'économie 1998. L'IDH agrège, à côté du revenu par habitant, l'espérance de vie et le niveau d'éducation. Pour les 79 pays possédant des données permettant un calcul de l'IDH entre 1975 et 1997, seul un, la Zambie, a vu son IDH se détériorer.**

Cependant, l'augmentation de l'inégalité est foudroyante : entre les 5 % les plus riches et les 5 % les plus pauvres de la planète, l'écart des revenus atteint 74 pour 1, contre 30 pour 1 en 1960. La fortune des 200 personnes les plus riches du monde excède les revenus combinés d'un groupe de pays rassemblant 41 % de la population mondiale (2,3 milliards d'hommes).

L'ONU se penche sur dix ans de catastrophes naturelles

Le Forum des Nations unies intitulé « la décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles » s'est conclu, vendredi 9 juillet à Genève, par une déclaration soulignant l'importance des échanges d'informations et des transferts de technologie pour combattre les conséquences désastreuses de ces phénomènes. Les quelque six cents experts et représentants d'environ 120 gouvernements participant à ce forum ont fait valoir la nécessité d'une volonté politique affirmée et commune pour évaluer les dangers de la dégradation continue de l'environnement et de l'urbanisation accélérée dans le monde. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a rappelé que, durant *« les années 90, le coût des catastrophes a été neuf fois plus élevé que dans les années 60 »* et que *« 90 % des victimes vivent dans les pays en développement ». « La prévention des catastrophes est un devoir moral non moins impérieux que la prévention des conflits »*, a-t-il ajouté.

ADAM CLAYTON BOULOGNE : 77, av. Pierre Grenier - 01 46 10 99 77
ADAM CLAYTON VERSAILLES : 9, rue Benjamin Franklin - 01 39 24 56 00

QUAND
LEADERS
FONT GROUPE
GAGNANT

ERAMET

GAVIN ANDERSON & COMPANY

Premier producteur mondial de ferronickel, composant des aciers inoxydables, Eramet est un partenaire de longue date de l'industrie sidérurgique mondiale. C'est aussi un acteur important dans le nickel de haute pureté nécessaire aux industries de pointe. Avec l'acquisition d'Elkem Manganèse, le groupe renforce sa branche manganèse et devient le leader mondial des alliages sur ce marché avec une gamme de produits très complète pour les applications sidérurgiques et chimiques. L'intégration du Groupe Sima (1) élargit considérablement son activité aciers rapides et lui permet d'occuper le rang de premier producteur mondial d'alliages de nickel et d'aciers spéciaux à hautes performances pour les industries à technologies avancées. Avec ces opérations, le Groupe Eramet change de dimension et se développe vers des marchés à plus forte valeur ajoutée. Il renforce ses atouts industriels, commerciaux et financiers. Il est de nouveau contrôlé majoritairement par des actionnaires privés. Pour ses 12.000 salariés, ses clients et ses actionnaires, Eramet peut affirmer aujourd'hui de nouvelles ambitions.

(1) Un document visé par la COB sous le numéro E99-944 est disponible sur simple demande auprès d'Eramet. Tél : 01 45 38 42 02

LeMonde Job: WMQ1307--0006-0 WAS LMQ1307-6 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0377 Lcp:700 CMYK

DROITE **Le conseil municipal devait adopter, lundi 12 juillet, le budget modificatif de la Ville et du département de Paris (1,7 milliard de francs). Jean Tiberi, maire de la capitale et candidat à sa propre succession en 2001, devait obtenir, non sans peine, le soutien de la majorité de droite. Cette unité de façade masque mal, cependant, le délabrement de la droite parisienne, minée par les rivalités. ● MIS EN EXAMEN le 28 juin par le juge Eric Halphen, M. Tiberi doit être entendu prochainement dans le cadre de l'affaire des HLM de la Ville de Paris. Mais il est cerné par d'autres procédures judiciaires, sur le financement du RPR et sur les listes électorales du Ve arrondissement. ● LA GESTION MUNICIPALE reste le principal argument de campagne de M. Tiberi qui entend mettre en avant sa politique *« de proximité »*. Il est conseillé par un cercle d'amis fidèles.**

Le maire de Paris face aux attaques politiques et aux « affaires »

Jean Tiberi escomptait faire adopter sans difficulté, lundi 12 juillet, le budget modificatif de la Ville. Ce vote majoritaire masque mal la contestation croissante dont le maire de la capitale est la cible, au moment où il va être entendu par la justice

A VAINCRE sans péril, on triomphe sans gloire ! Jean Tiberi ne se privera pas du plaisir d'un discours aux accents satisfaits, lundi 12 juillet, après l'adoption du budget modificatif de la Ville et du département de Paris. Celle-ci semblait en effet acquise, dès le 9 juillet, après la déclaration de Jacques Dominati, président du groupe Démocratie libérale (DL), qui a finalement choisi de ne pas créer de crise municipale irrémédiable : *« Ce budget modificatif reprend de nombreuses propositions faites par DL en décembre, lors de la discussion du budget primitif. Il n'y a pas de raison de ne pas le voter »*, a déclaré le premier adjoint de M. Tiberi.

La seule raison qui aurait pu conduire M. Dominati à rompre le pacte majoritaire aurait été de pure stratégie politique : dans la perspective des élections municipales, DL aurait pu estimer qu'il était temps de transposer, dans l'enceinte de l'assemblée municipale, la guerre que se livrent les états-majors des partis de droite (RPR, DL et UDF) à propos de la désignation de leur(s) candidat(s) à la mairie de Paris. M. Dominati continuera donc, pour l'heure, un jeu politique dans lequel il excelle, celui du harcèlement et de la guérilla de couloirs. Ainsi, il a bien l'intention, lundi en séance publique, de jeter de l'huile sur le feu, avec d'autant plus de fougue qu'il revendique d'avoir permis au maire de passer le cap difficile de ce vote budgétaire, moins d'un mois après sa déclaration de candidature contestée et deux semaines après sa mise en examen dans l'affaire des HLM.

« COUP DE POIGNARD »

« Bien évidemment, je n'ai jamais eu l'intention de ne pas voter ce budget et Jean Tiberi le sait », a confié M. Dominati vendredi soir, au terme d'une semaine au cours de laquelle les deux hommes ont été au bord de la rupture. Vendredi matin pourtant, M. Tiberi déclarait ignorer si son incontournable partenaire voterait le budget modificatif, portant sur 1,7 milliard de francs (près de 260 millions d'euros). Dans l'incertitude, le maire niait avoir envisagé de retirer sa délégation générale à son premier adjoint, coupable à ses yeux de lui avoir *« porté un coup de poignard dans le dos »* en déclarant, le jour de sa mise en examen, que *« le maire ne devrait pas se représenter »* (*Le Monde* du 1er juillet).

Pourtant, le scénario d'une rupture entre le RPR et DL a bien été examiné à la loupe par l'état-major politique de M. Tiberi, partisan, dans sa grande majorité, de rompre avec M. Dominati avant que celui-ci ne quitte la majorité municipale. Depuis le 17 juin, date de l'officialisation par M. Tiberi de sa décision, dont il avait informé, la veille, M. Dominati, les escarmouches se sont multipliées entre les « tiberistes » du RPR et les « dominatistes » de DL. Le 30 juin, lors du comité directeur de DL, réuni à huis clos, M. Dominati, qui n'y participe habituellement pas, a demandé à Alain Madelin, président des libéraux, de sortir de sa réserve et de manifester de l'audace tant pour la Mairie de Paris que pour l'Elysée. Claude Goasguen, porte-parole de DL et député de Paris, a indiqué à la presse que M. Dominati *« en appelle à la candidature d'Alain Madelin »*.

La colère de M. Tiberi est, alors, d'autant plus violente qu'il affirme que son premier adjoint l'assure en permanence de son soutien. Après un échange téléphonique avec M. Dominati, le maire adresse un mot manuscrit plein de reproches à son premier adjoint. M. Madelin, embarrassé par la divulgation de débats censés ne pas s'ébruiter, fait savoir, sans décrocher lui-même son téléphone, qu'il n'est pas question pour lui, pour le moment, de compliquer la situation politique à Paris.

Ces tentatives d'apaisement n'ont pas calmé l'irritation du maire de Paris qui veut voir, pourtant, dans la réaction de M. Madelin le signe d'un affaiblissement de M. Dominati, dont le groupe est régulièrement en proie à des divisions internes. M. Dominati, qui devait présider le 2 juillet une réunion des maires d'arrondissement, préfère partir pour la Corse, laissant le soin à son fils Laurent, secrétaire général de DL et député de Paris, de marteler l'idée que *« l'ère du chiraquisme s'achève »* à Paris et que les élections municipales ne pouvaient avoir lieu *« avec Jean Tiberi »*.

Ces propos vaudront à M. Dominati fils une contre-attaque de quatre adjoints RPR (Michel Bulté, Jean-François Legaret, Vincent Reina et Claude-Annick Tissot) qui, dans un communiqué commun, soulignent que le plus mauvais score parisien de la liste conduite par Nicolas Sarkozy et M. Madelin aux européennes l'a été dans la circonscription législative du centre de Paris, celle de... Laurent Dominati précisément.

INITIATIVES INTEMPESTIVES

La tension est telle qu'à ce moment-là, M. Tiberi envisage de finir sa mandature avec une équipe d'adjoints expurgée des élus DL, soupçonnés de suivre leur président de groupe en votant contre le budget modificatif. *« Ils ont dramatisé pour pouvoir donner le sentiment de partir en vacances sur une victoire »*, ironise M. Dominati, qui affirme avoir averti M. Tiberi dès la fin avril, au cours d'un déjeuner, qu'il ne le soutiendrait pas s'il se déclarait au lendemain des européennes.

Du côté des tiberistes, on attribue l'attitude « raisonnable » de M. Dominati à l'irritation de M. Madelin, contrarié par les initiatives verbales de ses lieutenants parisiens à propos de sa propre candidature à Paris, et au risque d'éclatement du groupe DL que M. Dominati aurait sans doute affronté, alors que le sénateur Bernard Plasait, président de la fédération DL de Paris, manifeste avec une insistance croissante l'envie de se dégager de la tutelle du premier adjoint.

Le 12 juillet, avant l'ouverture du Conseil de Paris, M. Tiberi aura une autre difficulté à résoudre, venue cette fois du groupe RPR : quel sort réserver aux trois amendements déposés par le député Jean de Gaulle, adjoint aux affaires scolaires ? Depuis qu'il a participé, le 21 juin, à une réunion animée par Edouard Balladur et Françoise de Panafieu, le député du 12e arrondissement paraît décidé à étaler au grand jour la dégradation de ses relations avec le maire de Paris et à ouvrir une nouvelle brèche dans la majorité municipale.

P. S.

Un calendrier judiciaire chargé

DEUX JUGES d'instruction pourraient interroger prochainement le maire de Paris dans leurs enquêtes respectives sur l'office HLM de la capitale et la prise en charge, par la municipalité, de permanents au service du RPR. Après cinq années d'investigations sur les marchés de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC), que préside toujours Jean Tiberi, le juge de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, s'est résolu à le mettre en examen pour *« complicité de trafic d'influence »*, le 28 juin, postulant que celui-ci ne pouvait ignorer les malversations orchestrées autour du choix des entreprises (*Le Monde* du 29 juin). M. Tiberi, qui prépare activement sa défense avec ses avocats, Mes Thierry Herzog et Marie-Hélène Antonini, souhaite profiter de son prochain interrogatoire pour *« démontrer l'inexistence des charges »*, indique son entourage.

Ce rendez-vous judiciaire pourrait être suivi d'un autre, chez le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure. Chargé de l'enquête sur le financement du RPR, celui-ci a été sollicité par un militant écologiste – qui s'est constitué partie civile dans sa procédure au nom de la Ville de Paris – afin d'interroger M. Tiberi en qualité de témoin. Dans un rapport remis au magistrat, les enquêteurs de la division nationale des investigations financières (DNIF) de la police judiciaire avaient estimé que les rémunérations versées par la municipalité à des personnes travaillant en réalité pour le RPR avaient coûté quelque 20 millions de francs (près de 3,05 millions d'euros) à la collectivité (*Le Monde* du 15 avril).

Certes, les faits concernés par l'enquête du juge Desmure sont, pour l'essentiel, situés entre 1990 et 1995, soit au moment où le maire de Paris était Jacques Chirac, et non M. Tiberi, mais ce dernier pourrait aussi être questionné en tant que chef du RPR parisien, les policiers ayant estimé que ce *« système délictueux »* de financement politique avait été *« opéré avec l'aval* [des] *instances dirigeantes »* du parti gaulliste.

CERNÉ PAR LES PROCÉDURES

M. Tiberi apparaît plus directement visé par l'information judiciaire confiée à la juge Chantal Perdrix et relative, elle, aux *« faux électeurs »* du 5e arrondissement de la capitale, fief de l'actuel maire de Paris. Saisie d'une plainte de son adversaire socialiste lors des élections législatives de 1997, Lyne Cohen-Solal, la justice s'est néanmoins trouvée entravée par le refus du Conseil constitutionnel – encore présidé par Roland Dumas – de communiquer au juge les détails de l'enquête qui avait préludé à la validation du scrutin : le Conseil constitutionnel avait en effet estimé que l'élection de M. Tiberi était entachée d'irrégularités accréditant *« l'existence d'une manœuvre dans l'élaboration des listes électorales »*, et formé des soupçons contre *« des personnes liées ou apparentées au candidat élu »*.

Ainsi cerné par les procédures, M. Tiberi continue d'espérer au moins une issue favorable dans l'enquête sur les salariés du conseil général de l'Essonne. Le sort judiciaire de son épouse, salariée du cabinet de Xavier Dugoin, y est suspendu à la décision du procureur d'Evry, Laurent Davenas. Confronté à l'annulation – pour vice de forme – de l'instruction consacrée à son fameux rapport sur la francophonie, le parquet doit opter pour un classement sans suite ou un renvoi devant le tribunal. S'il devait choisir la première option, les nouveaux dirigeants (socialistes) du conseil général ont déjà annoncé leur intention de se constituer partie civile afin de prolonger l'action publique contre les époux Tiberi.

Hervé Gattegno

MASTERS ESG

15 formations de 3ème cycle en alternance Ecole/Entreprise, pour titulaires Bac+4 et cadres

- Finances et Marchés des Capitaux
- Audit et Contrôle de Gestion
- Gestion des Ressources Humaines
- Assurances et Gestion des Patrimoines
- Fiscalité, Droit et Management
- Gestion des Entreprises
- Marketing et Publicité
- Commerce International
- Tourisme et Hôtellerie
- Management des NIles Technologies
- European MBA
- American MBA
- Middle-East MBA
- Latin American MBA
- Master of International Finance

Ecole Supérieure de Gestion
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé Reconnu par l'Etat
25 rue Saint-Ambroise - 75011 Paris
Tél. : 01 53 36 44 00
Fax : 01 43 55 73 74
web : www.esg.fr

Jean Tiberi s'appuie sur un cercle d'amis fidèles

JEAN TIBERI a des amis. De vrais amis, qu'il réunit, souvent le dimanche soir, dans ses appartements de l'Hôtel de Ville, autour de sa femme, Xavière, de ses enfants, Dominique, politiquement actif dans le 5e arrondissement, et Hélène, plus discrète mais toujours présente en cas de coup dur. Depuis quelques mois, ses avocats, Thierry Herzog et Marie-Hélène Antonini, sont de toutes ces soirées intimes, où les conversations tournent autour de la présomption d'innocence, de la politique jurisprudentielle de la Cour de cassation, du fonctionnement des institutions judiciaires.

Magistrat, M. Tiberi cultive des amitiés durables dans le milieu des professeurs de droit et des avocats. Michèle-Laure Rassat, auteur de nombreux ouvrages de droit pénal et surtout, d'un rapport sur la procédure pénale, commandé par Jacques Toubon lorsqu'il était garde des sceaux, est très souvent reçue par le couple Tiberi, qu'elle encourage et défend bec et ongles. C'est elle qui fut appelée à la rescousse au moment où fut révélée l'attribution, à Dominique Tiberi, d'un appartement de la Ville refait à neuf par l'office d'HLM. Elle avait connu M. Tiberi à la faculté de droit de Paris où elle enseigne aujourd'hui. De la même époque date la rencontre avec Roland Drago, professeur de droit administratif, en poste à Paris depuis 1965. Ce membre de l'Académie des sciences morales et politiques rassure de sa présence Mme Tiberi, vigilante sur la stature intellectuelle de ses amis.

Sans eux, le couple Tiberi n'aurait pas réussi à traverser, sans signe extérieur de défaillance, les épreuves accumulées depuis son installation à l'Hôtel de Ville. Soutien moral côté jardin, soutien politique côté cour, c'est-à-dire dans les milieux universitaires, forcément très influents dans le 5e arrondissement, où sont concentrées les grandes universités parisiennes.

MILIEU MÉDICAL COURTISÉ

Le milieu médical est également très courtisé par le maire de Paris, qui a noué des relations parmi les chefs de service et professeurs des hôpitaux du Val-de-Grâce et de la Pitié-Salpêtrière. Ces relais d'opinion efficaces sont nombreux à fréquenter les manifestations mondaines organisées par Mme Tiberi à la mairie du 5e arrondissement, place du Panthéon, et dans les salons de l'Hôtel de Ville. L'un d'entre eux, Guy Briole, chef de service au Val-de-Grâce, a présidé la cérémonie de remise de l'insigne de l'ordre du mérite à Anne-Marie Affret, première adjointe dans le 5e arrondissement où elle veille, au quotidien, aux intérêts du maire de Paris.

Le milieu des artistes de variété est lui aussi cultivé. Jean-José Gramond, chef de cabinet de M. Tiberi, dont il est un fidèle parmi les fidèles, fréquente assidûment les directeurs des théâtres parisiens, étant lui-même en charge du Théâtre Mouffetard. A titre personnel, M. Tiberi rencontre régulièrement les chansonniers Jacques Mailhot (il était invité au dernier anniversaire de celui-ci) et Pierre Douglas, qui l'aurait quelque peu chagriné en l'épinglant dans son dernier spectacle.

Fidèle à ses restaurants de prédilection du 5e arrondissement, M. Tiberi fréquente aussi volontiers le Fouquet's. C'est dans le célèbre établissement des Champs-Elysées que, le 16 juin au soir, ses proches conseillers ont mis la dernière main à l'organisation de la journée du lendemain, au cours de laquelle il s'est déclaré candidat à la mairie de Paris en 2001. En marge des circuits institutionnels de la direction de la communication de la mairie, Marcel Germon, homme de publicité très actif en dépit de ses soixante-quinze ans, se charge, *« par amitié »*, de faire connaître le maire de Paris dans les milieux économiques de la capitale.

P. S.

Après le « chiraquisme », le « tibérisme » municipal existe-t-il ?

FACE aux attaques politiques et aux affaires judiciaires, Jean Tiberi a décidé de mettre son bilan sur la table des négociations des investitures pour les élections municipales de 2001. Pendant un an, entre l'échec de la fronde conduite par Jacques Toubon, au printemps 1998, et sa mise en examen dans l'affaire des HLM, le maire de Paris a accéléré la mise en œuvre de ses projets. L'enjeu est de convaincre les Parisiens qu'il *« travaille »* pour Paris et de remonter ainsi, pas à pas, quartier par quartier, la pente désastreuse des sondages politiques.

ANALYSE

Les pistes cyclables sont la seule réalisation reconnue par l'opinion depuis 1995

A chaque rencontre avec Jacques Chirac, Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy, le maire de Paris n'a de cesse de faire reconnaître les mérites de sa gestion. Après le « chiraquisme », le deuxième maire élu de la capitale est-il en passe d'inventer une nouvelle politique pour Paris ? Si oui, le « tibérisme » est-il suffisamment identifiable en soi pour être dissocié, dans l'opinion, du règne trouble du RPR sur la capitale pendant deux décennies ?

Durant la première moitié de son mandat, la gestion Tiberi, censée rapprocher les Parisiens de leurs élus a été occultée par l'actualité judiciaire : logements de complaisance, rapport de Xavière Tiberi pour le conseil général de l'Essonne, fausses factures de l'OPAC, emplois fictifs... En trois ans, la seule réalisation reconnue par l'opinion fut celle des pistes cyclables, improvisées le long des rues, envers et contre les résistances d'une grande partie de l'Hôtel de Ville. M. Tiberi s'y est accroché comme à une bouée de sauvetage, et aujourd'hui, son entourage voit dans cette obstination la révélation du « flair » d'un maire qui « sent » sa ville.

Pourtant, les pistes cyclables n'étaient pas au programme du candidat Tiberi en 1995, pas plus que la vente du domaine privé de la Ville, décidée dès 1995, et aujourd'hui revendiquée par le maire comme le symbole de la *« transparence »* de son action. *« Il n'agit que lorsqu'il est sur la défensive »*, constate à ce propos Henri Malberg (PCF), qui reconnaît à M. Tiberi *« une conscience aiguë du danger »*.

La conviction que le maire ne change les choses que sous la pression politique et médiatique réunit tous ses opposants, qui dénoncent *« l'opportunisme »* et *« la démagogie »* de la gestion Tiberi et l'accusent de piller leurs propres propositions. Ainsi des pistes cyclables, que Bertrand Delanoë, chef de file des socialistes aux municipales de 1995, avait défendues ; plus récemment de la couverture du boulevard périphérique réclamée à certains endroits par des élus de gauche, dédaignée par la majorité municipale avant d'être annoncée en grande pompe par le maire, à l'occasion des négociations du futur contrat de plan Etat-région à venir. *« L'urbanisme à visage humain »*, slogan de la mandature Tiberi, a été fortement encouragé par la mobilisation associative contre le gigantisme de certains projets et par la crise immobilière.

GESTION CLIENTÉLISTE

Le réaménagement de la place de la Concorde, pourtant, figurait bien dans le programme électoral de 1994, tout comme la réhabilitation des Grands Boulevards ou la restauration des quais de la Seine... Mis entre parenthèses par la succession des turbulences politiques et judiciaires traversées par le maire, ils resurgissent, semaine après semaine, à chaque visite de terrain du maire, qui, par exemple, n'a annulé aucune de ses sorties « pédagogiques » dans les jours qui ont suivi sa mise en examen.

« Ma politique est d'autant plus longue à expliquer qu'elle n'est pas spectaculaire », explique inlassablement M. Tiberi, convaincu qu'il peut encore, dans les dix-huit mois qui lui restent, combler son déficit d'image. Son entourage admet que *« sa gestion, ce n'est pas des idées que personne n'aurait pu avoir à sa place »*, mais sa capacité *« d'absorption »*. Ses amis voient dans ce *« pragmatisme »* la *« sensibilité d'un véritable élu de proximité »*, formé par sa longue expérience de maire du 5e arrondissement : attentif à satisfaire tour à tour, pour d'évidentes raisons électorales, les commerçants de quartier, les enfants des écoles, les parents d'élèves, les personnes âgées, les jeunes mères de famille, les petits propriétaires, M. Tiberi aurait acquis une vraie réceptivité aux désirs de ses concitoyens.

« Dans la gestion des affaires parisiennes, ce n'est pas l'aspect technique qui l'intéresse, mais les conséquences sur M. Untel ou Mme Unetelle, qu'il connaît et qui lui ont parlé du problème », résume son adjoint chargé des finances, Jean-François Legaret (RPR). Le *« tibérisme municipal »* existerait si M. Tiberi, qui ne poursuit aucun autre objectif politique que de rester maire de Paris, parvenait à transformer la gestion clientéliste d'un arrondissement en gestion de proximité d'une capitale sujette à de forts mouvements de fond, sociaux et politiques.

Pascale Sauvage

LeMonde Job: WMQ1307--0007-0 WAS LMQ1307-7 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0378 Lcp:700 CMYK

M. Le Pen appréhende une présidentielle anticipée

M. Mégret, qui juge la cohabitation « détestable », soutient l'hypothèse avancée par M. Giscard d'Estaing

NEUVY-SUR-BARANGEON (Cher)
de notre envoyée spéciale

L'un applaudit, l'autre fait la grimace. Tandis que le président du Mouvement national (MN), Bruno Mégret, se félicite de la suggestion de l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, de mettre fin à la cohabitation en organisant *« une présidentielle anticipée »*, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, fustige de son côté l'idée du quinquennat. Interrogé lors de l'université des jeunes du Front national (FNJ), samedi 10 juillet, à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), il a ironisé sur cette invitation faite par M. Giscard d'Estaing à Jacques Chirac, dans nos colonnes (*Le Monde* daté 11-12 juillet).

« Voilà la dernière idée du siècle ! », s'est exclamé M. Le Pen – devant une quarantaine de jeunes militants – avant d'affirmer que *« ce n'est pas en réformant la Constitution toutes les trois semaines, tous les mois, en raccourcissant tel délai électoral qu'on va changer les choses »*. En fait, celui qui fut jusqu'à la crise de décembre 1998 et la scission du parti, le fédérateur de l'extrême droite française cache mal son désarroi. L'hypothèse d'une élection présidentielle anticipée en 2000 serait, pour lui, catastrophique. D'une part, M. Le Pen reste sous la menace de la Cour de cassation. Celle-ci peut, à tout moment, confirmer – ou infirmer – le jugement de la cour d'appel de Versailles, le condamnant notamment à un an d'inéligibilité dans l'affaire de Mantes-la-Jolie.

D'autre part, le fondateur du FN sait bien qu'une accélération du calendrier politique rendrait très délicate la collecte des cinq cents signatures d'élus nécessaires pour participer à cette élection. Cette collecte, déjà difficile pour le représentant d'un parti d'extrême droite, pourrait devenir une mission impossible pour le président d'un parti amputé de la moitié de son appareil et de ses élus.

Les partisans de M. Mégret se réjouissent ouvertement à l'idée de voir celui qui les a poussés hors du FN être la première victime de la crise qu'ils l'accusent d'avoir provoquée. Ainsi, dans un entretien au *Parisien*, lundi 12 juillet, le président du Mouvement national abonde dans le sens de M. Giscard d'Estaing. *« La cohabitation, surtout telle que la pratique M. Chirac, est détestable. M. Giscard d'Estaing a raison de proposer d'en finir par l'organisation d'une présidentielle anticipée »*, assure-t-il. Non qu'il soit mieux loti que celui qui est devenu son adversaire. Ses chances sont en effet tout aussi maigres de recueillir les signatures indispensables, et les caisses du MN sont vides après la campagne électorale européenne qui ne lui sera pas remboursée.

Mais pour M. Mégret, la *« priorité »* serait plutôt, souligne-t-il, *« d'asseoir le Mouvement national »* ce qui signifie *« être massivement présent lors des municipales de 2001 »*. En attendant, il doit faire face au départ de Dominique Michel, conseiller général MN du Var et de ses amis, en opposition avec le reste de la fédération qui critiquait son attitude trop bienveillante à l'égard de Jean-Charles Marchiani, ancien préfet du Var, candidat pasquaïen à la mairie de Toulon.

Christiane Chombeau

La CNAM se prononce sur le plan d'économies de l'assurance-maladie

Mme Aubry conteste de nombreuses dispositions du plan

Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie devait voter, lundi 12 juillet, un plan prévoyant, à terme, 62 milliards de francs d'économies. Jugeant le dispositif déséquilibré, la ministre de l'emploi et de la solidarité pourrait ne retenir que quelques mesures.

L'ÉTÉ s'annonce délicat pour la santé. Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) devait se prononcer, lundi 12 juillet dans l'après-midi, sur le plan stratégique de son directeur, Gilles Johanet, en chantier depuis mars et qui prévoit, à terme, 62 milliards de francs d'économies (9,45 milliards d'euros) dans les dépenses. De son côté, le gouvernement s'apprête à signer un accord-cadre pour trois ans avec l'industrie du médicament.

Sans dételer, le ministère de la solidarité devra ensuite faire le tri des mesures qu'il compte reprendre pour la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2000 dont les débats, à l'Assemblée nationale, sont prévus le 22 octobre. Pour clore le tableau, la partie se joue sur fond de polémique entre experts, à la CNAM, au gouvernement et au Parlement : ceux-ci sont tous soucieux de faire reculer le niveau des dépenses et d'améliorer la qualité des soins mais selon des méthodes différentes. *« Au moins, tout le monde est d'accord pour faire quelque chose. C'est déjà positif »*, se réconforte le député socialiste Claude Evin, ancien ministre de la santé, qui a récemment présenté ses solutions (*Le Monde* du 8 juillet).

Sauf surprise de dernière minute, la majorité de gestion de la CNAM (CFDT, Medef, CFE-CGC, CFTC) devait voter, lundi, en faveur du plan de la direction. La CFTC, en désaccord avec les mesures préconisées sur l'hôpital, a cependant prévu un *« vote favorable conditionnel »* pour marquer ses réticences sur le volet hôpital. La CGT et FO devaient, de leur côté, s'opposer au texte. Plusieurs de ces partenaires ont regretté de devoir se prononcer sur l'ensemble du plan et non proposition par proposition. Interrogé vendredi 9 juillet sur France-Inter, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a prédit des *« réactions assez dures »*, dès la rentrée, des personnels hospitaliers *« pour des raisons diverses, y compris pour des raisons électorales, car il va y avoir des élections professionnelles en octobre »*. Au passage, il a accusé la CNAM de *« travailler comme un contrôleur financier »*.

« BRIMADE »

Les syndicats hospitaliers ont eux aussi fait connaître depuis longtemps leurs inquiétudes. Deux d'entre eux, la Confédération des hôpitaux généraux (CHG) et le SNAM-HP ont, samedi, qualifié les mesures de *« dangereuses et inadmissibles »*. La solution qui consisterait notamment *« à réduire les honoraires des praticiens hospitaliers exerçant une activité libérale de 20 %* [sans] *aucune concertation »* est ainsi *« considérée comme une brimade lourde de conséquences »*. Dans une lettre adressée au *Monde*, le directeur du centre hospitalier de Lourdes, Jean-Marie Brugeron, affirme que *« l'hôpital est aujourd'hui l'objet d'un déni de reconnaissance »* et réclame une réforme du mode de gestion interne.

Pour l'heure, Martine Aubry s'en tient à sa ligne de conduite. La ministre de l'emploi et de la solidarité répète que le plan *« est une contribution au débat »*, rien de plus. Sur les 62 milliards de francs d'économies, ses services estiment que seulement 47 seraient applicables et, de surcroît, l'effort serait très inégalement réparti, puisqu'il pèserait pour 30 milliards sur l'hôpital et près de 10 sur le médicament. Dans ces deux secteurs, le gouvernement préfère opérer lui-même, sans vagues. La CNAM a donc peu de chances de voir ses idées retenues, d'autant que les députés socialistes y voient, avant tout, une concession au patronat...

Mais bien peu d'autres mesures, auprès des assurés sociaux comme des médecins libéraux, trouvent grâce aux yeux du gouvernement. La création d'un secteur d'excellence *« n'est réclamée par personne »* ; la majoration de 10 % du remboursement des consultations des patients fidèles à leurs généralistes, destinée à lutter contre le « nomadisme médical » *« coûterait très cher »* ; la définition d'un panier de soins avec les organismes complémentaires est jugée *« choquante »*.

Il est vrai que les relations entre la CNAM et sa tutelle n'ont rien d'un long fleuve tranquille. Ainsi, le 8 juin, lorsque le ministère de Mme Aubry a voulu réduire les tarifs de professions jugées trop dépensières, comme les cardiologues et les ophtalmologistes, le conseil d'administration restreint de la CNAM a émis un vote... négatif. Plus récemment encore, les prévisions du président (CFDT) de la CNAM, Jean-Marie Spaeth, sur le déficit de la branche *« entre 18 et 20 milliards de francs »*, au lieu des 12,5 annoncés, ont suscité, dès le lendemain, un démenti cinglant du ministère. L'organisme paritaire est, lui, fermement décidé à se battre pour imposer ses vues.

Isabelle Mandraud

M. Gaymard (RPR) juge que le quinquennat n'est pas « la solution »

APRÈS son entretien au *Monde* (daté 11-12 juillet), Valéry Giscard d'Estaing a réitéré, dimanche 11 juillet, lors de l'inauguration d'un musée à la mémoire de Georges Pompidou, dans le Cantal, son souhait de voir Jacques Chirac instituer le quinquennat. Hervé Gaymard, député RPR de la Savoie, a été l'un des seuls à réagir aux propos de l'ancien chef de l'Etat en jugeant, dimanche, au « Forum RMC-*Le Figaro* », que, depuis 1981, M. Giscard d'Estaing *« se plaît beaucoup dans le rôle du tonton flingueur »*. Pour M. Gaymard, il n'est *« pas sûr aujourd'hui »* que le quinquennat soit *« la solution aux problèmes »* de la France. D'autre part, M. Gaymard n'a pas exclu d'être candidat à la présidence du RPR.

DÉPÊCHES

■ **VERTS : Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, a souhaité,** dimanche 11 juillet, sur Radio J, que son parti mène *« une trentaine »* de listes de la majorité « plurielle » dans des villes de plus de 20 000 habitants aux municipales de 2001 et obtienne, *« au bout du compte, une dizaine ou une quinzaine de mairies »*. A propos de Daniel Cohn-Bendit, M. Bennahmias a souligné que *« faire un plein-temps à l'Europe »* était *« incompatible »* avec une candidature aux municipales.

■ **RPF : Jean-Charles Marchiani, ancien préfet du Var élu député européen sur la liste de Charles Pasqua, est nommé** préfet hors cadre à compter du 14 juin et placé en service détaché à compter du 20 juillet, par un décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 11 juillet. M. Marchiani est candidat à la mairie de Toulon.

nous sommes TOUS des agents du mossad

Pour sauver les 13 juifs iraniens injustement accusés d'espionnage par leur gouvernement et qui vont être pendus.

Appelez le 0 803 000 129 0,99 F TTC/min.

COMITÉ DE COORDINATION POUR LA LIBÉRATION DES JUIFS D'IRAN
B.P. 528 - 75528 PARIS CEDEX 11

LeMonde Job: WMQ1307--0008-0 WAS LMQ1307-8 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0379 Lcp:700 CMYK

EDUCATION **Les nouveaux programmes qui entreront en vigueur en classe de seconde à la rentrée 2000 devaient être examinés, lundi 12 juillet, par le conseil supérieur de l'éducation. Ils constituent la première concrétisation de la réforme des lycées lancée par Claude Allègre. ● LE MODE D'ÉLABORATION des programmes a été modifié par le ministre qui a réduit le poids de l'Inspection générale pour tenter de limiter l'empilement des connaissances. ● LES PRATIQUES des enseignants devraient être modifiées : les nouveaux programmes leur laissent davantage d'autonomie et les incitent à réduire le nombre de cours magistraux. ● Un NOUVEL ENSEIGNEMENT interdisciplinaire d'« éducation civique » sera introduit. ● L'INSATISFACTION permanente suscitée par les programmes scolaires peut s'expliquer par la difficulté à concevoir une « culture commune » pour tous les lycéens.**

Les programmes de seconde laisseront plus d'autonomie aux enseignants

Les nouveaux contenus d'enseignement, examinés lundi par le conseil supérieur de l'éducation, entreront en vigueur à la rentrée 2000. Ils constituent la première concrétisation de la réforme des lycées voulue par le ministre de l'éducation nationale

ETAPE importante de la réforme des lycées voulue par Claude Allègre, le conseil supérieur de l'éducation (CSE) devait examiner, lundi 12 juillet, les programmes de seconde applicables à la rentrée 2000. Après les coupes effectuées à la hussarde en octobre sur l'ensemble des programmes du lycée (*Le Monde* du 7 novembre 1998), de nouveaux allègements, applicables dès la rentrée 1999, ont été adoptés pour la classe de seconde, jeudi 1er juillet. Ces modifications, rendues nécessaires par la diminution des horaires inscrite dans la Charte du lycée, ne se sont pas passées sans heurts.

En transformant le mode de conception des programmes, le ministre de l'éducation nationale s'attaquait en effet à forte partie. Dès son arrivée, Claude Allègre avait clairement affiché son intention : supprimer le poids de l'Inspection générale dans l'élaboration des programmes du second degré, afin de limiter les « empilements » successifs de savoirs, toujours défendus par les représentants des disciplines. Il a donc confié la présidence des groupes d'experts chargés de l'élaboration des programmes à un universitaire, alors que ces groupes techniques disciplinaires (GTD) étaient jusqu'alors coprésidés par un inspecteur général. Depuis 1990, les GTD élaborent la première mouture des programmes avant de les soumettre au conseil national des programmes (CNP), organisme consultatif créé par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation. A de rares exceptions près, l'Inspection générale a néanmoins participé aux discussions menées par les GTD.

ÉVICTION

Claude Allègre souhaitait aller vite. Si les délais sont finalement respectés, les tractations autour de la mise en place de cette nouvelle organisation ont pris du temps, réduisant la période de travail des experts. Ce nouveau processus s'est accompagné de l'éviction de la direction de l'enseignement scolaire (Desco) du ministère, direction jusque-là partenaire de poids dans les discussions et garante de la qualité des programmes. Le rôle de la Desco est désormais limité à leur bonne application. Le SNES a, de son côté, dénoncé *« la volonté du ministère de réserver la réflexion sur les programmes à des cercles très restreints »*.

Les syndicats auraient volontiers conservé la procédure de consultation de l'ensemble des enseignants, instituée par François Bayrou pour les programmes de collège. Au CNP, certains estiment que cette solution permettait une meilleure sensibilisation des enseignants aux programmes, donc leur mise en œuvre plus rapide. Mais cette formule lourde, qui se serait heurtée au délai légal de quatorze mois prévu entre l'adoption des programmes et leur application, n'a jamais été envisagée par le ministère. En revanche, Claude Allègre s'est prononcé, lors de la présentation de la Charte du lycée, pour la création d'observatoires régionaux des programmes. Ces instances auraient vocation à proposer des aménagements au gré des remarques remontées du terrain. Le ministère s'est engagé à permettre à des groupes d'enseignants de discuter des nouveaux programmes avec des membres des GTD.

Parallèlement à la rapidité de la procédure, Claude Allègre avait souhaité que les futurs programmes amorcent un changement dans les pratiques des enseignants. Ainsi, les nouveaux textes leur donnent davantage d'autonomie : le choix d'aborder certaines parties des programmes est laissé à leur initiative, comme en histoire-géographie et en français. La possibilité est aussi offerte à l'enseignant de traiter des thèmes d'approfondissement, selon l'intérêt et le niveau de ses élèves. Cette approche, retenue en physique-chimie, en sciences et vie de la terre (SVT) et en mathématiques, entérine la grande diversité des élèves de seconde.

Ces nouveaux programmes tentent aussi d'introduire des moments permettant aux enseignants de rompre avec la pratique unique du cours magistral, comme dans le nouvel enseignement d'éducation civique, juridique et sociale (*lire ci-dessous*). Davantage d'initiatives seront laissées aux élèves par le recours aux démarches expérimentales et aux nouvelles technologies, encouragé dans la plupart des disciplines. En français, le programme privilégie la production écrite et orale des élèves, par rapport au classique commentaire de texte.

CRITIQUES

En revanche, contrairement aux demandes de Claude Allègre, le travail commun de certains GTD pour favoriser la transdisciplinarité n'a pas réussi à s'imposer. Il sera pourtant indispensable dans la perspective des travaux personnels encadrés (TPE) – fondés sur les croisements entre disciplines – qui se mettront en place en première et en terminale à la rentrée 2000. L'articulation avec les programmes de collège, autre orientation maintes fois affirmée, n'a pas non plus été systématiquement menée à bien.

Autre critique formulée par certains enseignants : les nouveaux programmes ne concernent que la classe de seconde, empêchant une vision globale des contenus à enseigner au lycée. Le travail sur les classes de première et de terminale est renvoyé aux mois qui viennent. Le GTD de français fait exception : il a défini des objectifs généraux pour le lycée et envisagé une modification des épreuves du bac de français. A l'écrit, deux types d'épreuves seraient proposés : un travail fondé sur *« l'invention »*, un autre sur *« la réflexion »*. A l'oral, les élèves ne présenteraient plus une liste de sujets, mais plancheraient sur un texte tiré au sort sur l'ensemble des œuvres étudiées dans l'année.

L'ampleur des changements est inégale selon les disciplines ; le SNES s'inquiète déjà pour les mathématiques (au programme jugé trop *« ambitieux »*) et pour les SVT qui introduisent de nouvelles notions, telles que la planétologie ou l'astronomie. En revanche, les craintes émises il y a quelques mois par certains syndicats de s'acheminer, avec ces nouveaux programmes, vers un *« lycée light »* n'ont pas été renouvelées.

Dans le courant de l'année 1999-2000, des formations seront organisées pour les enseignants des disciplines concernées. Parallèlement, quelques dizaines d'établissements volontaires expérimenteront ces nouveaux programmes dès le mois de septembre. Une manière de les tester grandeur nature et, le cas échéant, d'y apporter des améliorations. Les enseignants de seconde auront le loisir de consulter toutes ces modifications pendant l'été sur le site Internet du Centre national de documentation pédagogique (www.cndp.fr).

Stéphanie Le Bars

Le nouvel enseignement d'« éducation civique » sera transdisciplinaire

METTRE au point un programme d'éducation civique pour des lycéens n'est pas un exercice simple et certains s'y sont cassé les dents : en février 1998, le philosophe Alain Etchegoyen, conseiller de Claude Allègre, a concocté un projet de programme d'éducation à la citoyenneté pour la classe de première. Jugé trop juridique et institutionnel dans son approche, le texte a été rapidement enterré. Plus récemment, des inspecteurs généraux et une chercheuse ont proposé pour l'apprentissage de la citoyenneté, des progressions allant de l'école primaire au lycée (Le Monde du 22 juin).

Les six universitaires du groupe technique disciplinaire (GTD) qui ont planché sur le nouvel enseignement d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) – prévu par la Charte des lycées sous la dénomination d'*« éducation civique, juridique et politique »* – viennent, quant à eux, d'élaborer un programme pour la classe de seconde. Le projet a été avalisé par Claude Allègre en personne.

Ne constituant pas une discipline nouvelle, l'ECJS n'a pas vocation à ajouter des savoirs aux connaissances acquises au collège. Aussi s'appuie-t-elle fortement sur la notion de transdisciplinarité. Elle doit *« organiser le croisement et le dialogue de savoirs autour du concept intégrateur de citoyenneté »*. En clair, les enseignants de toutes les disciplines sont incités à travailler ensemble. Dans un premier temps, l'histoire-géographie, les sciences économiques et sociales, le français, voire la philosophie, semblaient se prêter naturellement à cet exercice ; il a été finalement décidé de laisser la porte ouverte au volontariat des enseignants de tous horizons.

Sur les modalités aussi, l'ECJS innove : prévu par demi-groupe, cet enseignement se déroulera au cours de huit rencontres mensuelles de deux heures chacune. *« Idéalement*, explique Jacques Guin, l'universitaire qui préside le groupe d'experts, *les deux groupes d'une même classe seront pris en charge par deux enseignants de disciplines différentes au même moment, avec possibilité de regroupement pour que la discussion soit menée à deux voix. »* Des intervenants extérieurs seront également sollicités. Sur le fond, il s'agit d'inculquer aux élèves les principes du débat démocratique ; les experts ont donc décidé de privilégier la pédagogie de la discussion – très peu développée dans l'enseignement actuel – autour de questions de société. Ils répondent du même coup aux souhaits émis par les lycéens lors de la consultation de 1998. Les élèves devront s'appuyer sur des dossiers préparés pour ne pas tomber dans des discussions type *« café du commerce »*.

Les lycéens aborderont en seconde *« des objets d'étude pris dans la vie sociale de l'élève »* ; en première, ils se concentreront sur les principes de droit et les institutions ; en terminale, ils traiteront des problèmes de société ainsi que du thème « la défense et la paix ». L'évaluation portera sur l'investissement et la qualité des travaux produits par les élèves ainsi que sur la maîtrise des notions recensées dans chaque programme. A titre d'exemple, en seconde, quatre thèmes sont fortement suggérés : la civilité, l'intégration, le travail et la transformation des liens familiaux. Des fiches d'accompagnement seront fournies aux enseignants.

UN TEST

En seconde, l'enseignement ne débutera qu'à la Toussaint. Des réunions régionales devraient se tenir au mois d'octobre pour familiariser les enseignants à ce nouveau cours ; un séminaire national est prévu les 4 et 5 novembre à Paris. Des chercheurs devraient être chargés du suivi de cet enseignement, afin de fournir dès le mois de janvier des recommandations pour d'éventuelles réorientations. Certains craignent en effet que l'ECJS soit inscrite dans un emploi du temps traditionnel (une heure tous les quinze jours assurée par un seul professeur), dévoyant ainsi la conception originale de cet enseignement. Sa mise en œuvre constituera un test pour la future implantation des travaux personnels encadrés, grande innovation de la réforme des lycées à la rentrée 2000, qui répond aux mêmes exigences de transdisciplinarité.

S. L. B.

Dix ans de réformes

● **1998 :** des allègements de programmes sont annoncés en octobre par Claude Allègre à l'issue du mouvement lycéen. Ils concernent le français, les sciences économiques et sociales, l'histoire-géographie et les disciplines scientifiques à l'exception des mathématiques. Auparavant, la consultation nationale sur les lycées avait proposé d'introduire une heure d'éducation civique, juridique et politique.

● **1995 :** la précédente réforme des programmes du lycée est lancée sous le ministère de François Bayrou. Remplaçant ceux de 1989, de nouveaux programmes d'histoire sont notamment introduits en seconde, réorganisés en six grandes périodes (le citoyen à Athènes et dans l'Empire romain, la naissance du christianisme, la Méditerranée au XIIe siècle, la Renaissance, la période révolutionnaire, l'Europe de 1915 à 1948). La crise de 1929 et la seconde guerre mondiale ne sont plus traitées en classe de première mais en terminale.

● **1993 :** le français, les langues étrangères, l'histoire-géographie, la physique-chimie en série S, les sciences en séries L et ES, et les sciences économiques et sociales en série ES, sont aménagés. Des sciences expérimentales sont introduites.

● **1992 :** la réforme du lycée engagée par Lionel Jospin et poursuivie par Jack Lang introduit un enseignement scientifique en série L, rénove le programme d'économie et de mathématiques en série ES, lance des ateliers de pratique, réorganise les contenus de la série S, et ceux des nouvelles séries technologiques et professionnelles.

● **1991 :** Lionel Jospin annonce la mise en place des nouvelles séries du baccalauréat. Une réforme fondée notamment sur une meilleure cohérence des enseignements et un allègement des programmes.

● **1989 :** les nouveaux programmes d'histoire de terminale suscitent un vif débat. La seconde guerre mondiale n'y figure plus et le programme insiste sur les *« phénomènes transnationaux »* : géostratégie, communication, science, religion.

Derrière les contenus, les missions de l'école

QUI DOIT décider de ce que l'on enseigne à l'école ? La façon dont sont élaborés les programmes est l'objet de critiques récurrentes. Le résultat ne satisfait plus ni les enseignants, ni les parents, ni l'éducation nationale. Celle-ci oscille depuis de nombreuses années entre deux écueils, *« la dictature des experts et la démagogie des pairs »*, selon l'expression de Philippe Meirieu aux débuts de la consultation nationale *Quels savoirs enseigner dans les lycées* ?, en décembre 1997. Souvent séduits par les personnalités des sciences et des lettres, les ministres sont aussi tentés de ne consulter que les enseignants.

ANALYSE

Quelle est la « culture commune » que l'école doit léguer à chaque jeune ?

En arrivant Rue de Grenelle, Claude Allègre avait annoncé qu'il entendait revoir le mode d'élaboration des programmes. L'inspection générale en était seule chargée jusqu'en 1990, date de la création du Conseil national des programmes (CNP) par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale. Le CNP, composé d'universitaires et de grands scientifiques, donne son avis sur les projets des Groupes techniques disciplinaires (GTD), réunions d'enseignants et d'universitaires. Claude Allègre n'aura finalement ôté à l'inspection générale que la présidence de ces GTD. Le ministre actuel a aussi sollicité des experts dont il est proche, tels le philosophe Alain Etchegoyen ou le physicien Pierre-Gilles de Gennes, sans résultats probants.

Devant l'impossibilité de se cantonner à des cercles éclairés mais trop éloignés des pratiques comme de la demande sociale, d'autres ministres ont en leur temps tenté d'aménager la recette. Alain Savary avait ainsi institué des commissions de réflexion « verticales », de la maternelle au baccalauréat, croisées avec des commissions disciplinaires « horizontales ». Une démarche mort-née.

Lionel Jospin était allé plus loin en confiant à Pierre Bourdieu et François Gros, professeurs au collège de France, une réflexion sur l'avenir des contenus de l'enseignement. Les grands principes énoncés en 1988 ont été jugés pertinents : remise en question périodique des programmes en collaboration avec les enseignants, enseignements dotés *« d'une validité et d'une application générales »*... Ils ont débouché sur une vaste consultation du milieu éducatif, à travers des colloques académiques. Mais n'ont pas abouti.

En 1995, François Bayrou a flirté avec le deuxième écueil, dans une démarche inédite : comme il s'y était engagé dans son *Nouveau contrat pour l'école*, le ministre a consulté tous les enseignants sur les programmes du collège et promis dans la foulée que les parlementaires auraient leur mot à dire, lors d'un débat. Une démarche que son successeur a balayée d'un revers de main, contestant toute légitimité aux élus sur ce sujet.

Au bout du compte, aucun ministre ne semble parvenir à s'extraire des logiques disciplinaires qui président à l'élaboration des programmes. Ils restent, sous la houlette de l'inspection générale et des associations de spécialistes, pris dans la contrainte de l'empilement : ceux qui pourfendent l'encyclopédisme du voisin sont les mêmes qui, infatigables, militent pour accroître le volume horaire de leur discipline ; ceux qui conçoivent le contenu des enseignements, les inspecteurs généraux, sont aussi les juges de la bonne application des programmes par les enseignants.

CULTURE SCOLAIRE

L'école ne peut sortir de ce piège sans s'attaquer à la raison profonde de l'insatisfaction suscitée par les programmes ; elle n'est pas à chercher dans leur procédé de fabrication. Questionnée sur ses missions, contestée dans ses résultats, ébranlée dans son autorité, l'école est contrainte de se pencher sur ce qu'elle transmet : la culture scolaire doit retrouver du sens, une légitimité.

Qui écouter, alors, dans ce débat d'une tout autre dimension, où chacun, en démocratie, se sent fondé à intervenir ? Les scientifiques, inquiets devant l'étiolement des vocations ? Les représentants des Eglises, qui, avec les laïques, alertent nos concitoyens sur la disparition de la culture religieuse ? Le patronat qui aimerait voir l'école *« se contenter de ce qu'elle sait faire – apprendre à lire, écrire et compter »* pour laisser à l'entreprise le soin de préparer les jeunes à l'emploi ? Les promoteurs de l'éducation sexuelle, de l'astronomie, ou de la bioéthique, qui ont pu récemment trouver une oreille attentive au ministère de l'éducation nationale ?

Les innombrables pressions des lobbys masquent l'incapacité, pour notre société, à répondre à la question de fond autour de laquelle l'école tourne sans pouvoir avancer : quelle est la « culture commune » qu'il faut léguer à chaque jeune ? L'expression revient dans le débat depuis trois ans, portée par des courants de pensée qui s'opposent au consumérisme scolaire. Elle est apparue avec la crise économique, dès les années 70. Pour Valéry Giscard d'Estaing, il fallait définir un *« savoir commun minimal »*. Depuis, le Conseil national des programmes parle de *« socle commun de compétences et de connaissances »*. L'OCDE élabore un kit de survie (*« survival kit »*), expression vulgarisée en France par la commission Fauroux en 1996, et aussitôt brocardée par les syndicats sous le terme de *« smic culturel »*. L'institution scolaire n'a pas encore pris l'initiative d'essayer de définir cette nouvelle culture commune. Pour Claude Lelièvre, historien de l'éducation, *« ce travail est donc devant nous »*.

Nathalie Guibert

LeMonde Job: WMQ1307--0009-0 WAS LMQ1307-9 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0380 Lcp:700 CMYK

Sanction contre un juge de Toulon soupçonné d'avoir transmis des procès-verbaux au FN

Le Conseil supérieur de la magistrature a décidé une suspension temporaire du juge André Fontaine pour atteinte au secret professionnel

TOULON
de notre correspondant

Un juge du tribunal d'instance de Toulon, André Fontaine, vient d'être sanctionné, le 23 juin, par le Conseil supérieur de la magistrature d'une suspension temporaire pour atteinte au secret professionnel. Le magistrat était soupçonné d'avoir transmis en 1993 à des responsables régionaux du Front national (FN), dont il était membre, des procès-verbaux d'audition d'un adolescent qui accusait François Trucy, alors sénateur-maire (DL) de la ville, de pédophilie à son encontre.

A cette époque, la rumeur s'était amplifiée et avait parcouru la préfecture du Var sans qu'aucun élément sérieux ne vienne l'étayer. Touché par un important discrédit personnel et politique, le maire avait été acculé à se justifier, achetant deux pages de publicité dans un journal régional pour y publier des dizaines de témoignages de confiance et de signatures de soutien. Lors de la comparution du juge Fontaine devant le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, le 16 février 1999, pour cette affaire, le procureur Jacques Beaume avait mis en évidence la chronologie de la violation de secret professionnel par le juge toulonnais.

> Alors juge des enfants, il aurait informé ses amis du FN afin qu'ils utilisent cette « affaire » dans la campagne des municipales de 1995

Ce dernier se trouvait en possession de trois procès-verbaux d'audition et sa hiérarchie l'avait averti que les accusations du jeune homme *« ne tenaient pas »*. Le juge Fontaine avait cependant cherché à *« faire émerger ce que les mécanismes judiciaires normaux n'avaient pas fait émerger »*, selon le procureur (*Le Monde* du 18 février).

De toute évidence, André Fontaine, alors juge des enfants, avait informé ses amis du FN afin qu'ils utilisent cette prétendue « affaire » dans la campagne des élections municipales de 1995, notamment contre le maire sortant. D'après l'enquête judiciaire, le magistrat avait parlé du dossier à plusieurs responsables locaux du FN, dont certains avaient admis avoir eu en mains les fameux procès-verbaux. Aussi le procureur avait-il requis une interdiction professionnelle de cinq ans contre le juge Fontaine, devenu entre-temps juge des tutelles. Le magistrat avait été condamné à trois mois de prison avec sursis (amnistiable aux termes de la loi d'août 1995 accompagnant l'élection de Jacques Chirac) et à 10 000 francs d'amende.

Le juge Fontaine, qui est depuis en arrêt maladie, a fait appel de ce jugement.

José Lenzini

Le professeur Nisand, auteur d'un rapport sur l'IVG, victime d'une campagne par courrier

L'association Droit de naître assimile l'avortement à un génocide

Le professeur Nisand a reçu des centaines de cartes, souvent racistes ou menaçantes, depuis son rapport sur la situation de l'IVG en France. Alors que le gouvernement s'apprête à annoncer des mesures sur l'avortement et la contraception, Droit de naître a sonné la mobilisation contre les *« ennemis de la vie »*.

LES CARTES ont commencé à arriver par dizaines, puis par centaines. Toutes semblables, avec un texte imprimé par l'association Droit de naître assimilant l'avortement au génocide, la plupart de ces cartes comportent des annotations racistes ou menaçantes, toujours culpabilisantes. *« Honte à vous ! »*, *« Pourquoi ce ne sont que des médecins juifs qui font des avortements ? »*, *« Vous voulez faire la place à l'islam, les égouts de la France »*, *« Malheur à celui par qui le scandale arrive »*, déchiffre-t-on, entre autres. Parfois la carte a été partiellement brûlée, comme pour menacer des flammes de l'enfer.

La première semaine, leur destinataire, le professeur Israël Nisand, gynécologue-obstétricien, chef de service au centre médico-chirurgical de Schiltigheim (Bas-Rhin), a été étonné. La deuxième, il a été meurtri. À présent, le choc passé, il a décidé de réagir. Il a porté plainte et dénonce la campagne odieuse dont il est victime. Auteur du rapport sur la situation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en France, réalisé à la demande de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale (*Le Monde* du 20 mars), il est depuis la cible de l'association Droit de naître.

« LE PARENT PAUVRE »

Le professeur Nisand, qui s'est toujours préoccupé des questions de contraception et a notamment travaillé, en banlieue parisienne, sur la prévention des avortements chez les adolescentes, pointe dans ce rapport les multiples difficultés rencontrées par les femmes qui demandent une IVG. Son rapport dénonce le fait que les centres spécialisés *« restent le parent pauvre de la médecine »*. Un crime aux yeux de l'association Droit de naître dont le délégué général, Marc Ballestrieri, a envoyé le 17 mai, à chacun des militants, une lettre dans laquelle il sonne la mobilisation contre *« les bourreaux »*. *« Les ennemis de la vie sont en train de préparer à leur manière le 25e anniversaire de la maudite loi Veil. Ils affûtent leurs couteaux pour satisfaire son appétit carnassier, l'ogre exige toujours plus de victimes »*, écrit M. Ballestrieri, en demandant de *« déclencher l'alerte rouge »* et de *« dresser une muraille de protestations »*. Selon le réseau Voltaire, Droit de naître serait *« un satellite de l'organisation internationale d'extrême droite catholique, Tradition-Famille-Patrie (TFP), fondée par le Brésilien Plinio Corrêa de Oliveira, classée comme secte dans le rapport parlementaire Guyard. »*

Prenant la parole le 23 juin à l'Assemblée nationale, Martine Aubry a dénoncé fermement les *« menaces »* dont le professeur Nisand mais aussi elle-même sont l'objet depuis la parution du rapport. Le 16 juillet, à la suite du rapport du professeur Nisand et de celui du professeur Michelle Uzan sur la contraception des adolescentes, le gouvernement devrait annoncer de nouvelles mesures. Le professeur Nisand est aujourd'hui, lui, sous protection policière.

Christiane Chombeau

Vandalisme à la gare Paris-Lyon, la SNCF porte plainte

APRÈS qu'un *« acte de malveillance »* a causé des retards importants pour tous les trains au départ et à l'arrivée de la gare de Paris-Lyon, samedi 10 juillet dans l'après-midi et la soirée, la SNCF a annoncé son intention de déposer plainte. Cinquante TGV, vingt trains de grandes lignes et près d'une centaine de trains de banlieue ont été bloqués pendant plusieurs heures. Selon les premières constations, l'embouteillage ferroviaire a eu pour origine le jet par des inconnus, à partir d'un pont surplombant les voies et vers 13 h 45, d'un câble de 20 mètres de long et de près de 200 kg sur des caténaires alimentant les trains en électricité.

Le premier train à entrer en gare, un TGV en provenance de Marseille, a heurté le câble avec son pantographe (bras articulé métallique), ce qui a endommagé la plupart des systèmes d'alimentation des voies voisines. A Maisons-Alfort (Val-de-Marne), à quelques kilomètres de l'arrivée en gare de Lyon, des passagers en colère sont descendus sur les voies pour gagner la route. *« Imaginez 2 000 personnes sur la voie, au mépris de toutes les règles de sécurité et des appels des agents de la SNCF, c'était complètement fou* ! », a déploré un contrôleur dans la soirée de samedi.

UNE HEURE DE RETARD

En ce jour de départ en vacances, les voyageurs ont subi plus d'une heure de retard au départ comme à l'arrivée. Les équipes de maintenance de la SNCF, dépêchées sur place, ont finalement pu rétablir le courant, de sorte que le trafic était redevenu normal à minuit. Aucun incident n'a eu lieu dans la journée de dimanche. Une enquête a été ouverte par la police, en liaison avec la SNCF. A l'heure des premiers comptes, les dégâts matériels sur le train Marseille-Paris et les caténaires s'élèvent à près de 5 millions de francs. En outre, les passagers peuvent obtenir des dédommagements au-delà de trente minutes de retard sur les horaires annoncés.

Succès du festival Solidays, organisé par Solidarité-sida

LE FESTIVAL de musique Solidays, organisé par l'association Solidarité-sida a réuni, samedi 10 et dimanche 11 juillet, 80 000 spectateurs sur la pelouse de l'hippodrome de Longchamp, à Paris. Les organisateurs du festival, aidés de 800 bénévoles, espèrent tirer quelque 2 millions de francs de cet *« événement musical destiné à attirer les jeunes adultes en faisant passer un message festif »* selon l'expression d'Antoine de Caunes, président d'honneur de Solidarité-sida. Les sommes récoltées, destinées à financer des actions de lutte contre le sida, devraient pour moitié être destinées à l'Afrique.

Deux cents chanteurs qui ont participé à quarante concerts se sont mobilisés, parmi lesquels le Britannique Robbie Williams, les Bretons Tri-Yann et Matmatah, les Irlandais The Corrs, l'Américain Iggy Pop et encore l'Orchestre national de Barbès et Sergent Garcia. La deuxième journée de ce *« Woodstock de la solidarité »* avait été placée sous le signe des musiques métisses avec un concert africain autour des Sénégalais Babacar Faye et Youssou N'Dour et la prestation de Cheb Mami.

Affaire Turquin : un témoin israélien a été entendu par la police niçoise

UN TÉMOIN ISRAÉLIEN s'est présenté, vendredi 9 juillet, à la police judiciaire de Nice où il a été entendu dans le cadre de l'enquête sur la disparition, il y a plus de huit ans, du jeune Charles-Edouard Turquin. Izhsick Dori, religieux israélite venu de Jérusalem, prétend avoir constaté la présence dans une école rabbinique de Tibériade, d'un adolescent de seize ans pouvant être Charles-Edouard Turquin.

Son père, Jean-Louis Turquin, vétérinaire niçois, avait été condamné, le 21 mars 1997, à vingt ans de réclusion criminelle pour l'assassinat de son enfant. Jean-Louis Turquin a déposé une requête en révision des condamnations pénales, mercredi 7 juillet, devant la Cour de cassation. La commission de révision devrait prochainement désigner l'un de ses membres pour procéder à une enquête afin de vérifier s'il y a bien un élément nouveau *« de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné »*.

La Société Générale est largement en tête, et dans tous les domaines devant la BNP, au palmarès de l'enquête réalisée pour Option Finance sur l'image des banques françaises auprès des entreprises.

1ère banque toutes catégories
1ère banque commerciale
1ère banque d'affaires

SOCIETE GENERALE

Enquête réalisée par Carré Latin pour le magazine Option Finance, du 9 au 21 juin 1999 auprès des responsables financiers d'un échantillon de 450 entreprises

LeMonde Job: WMQ1307--0011-0 WAS LMQ1307-11 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:27 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0382 Lcp:700 CMYK

DISPARITION

■ **JAMES FARMER**, militant américain des droits civiques des Noirs, est mort vendredi 9 juillet dans l'Etat de Virgnie à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Né en 1920 au Texas, élevé dans le Mississippi, il avait fondé, en 1942, le Congrès pour l'égalité raciale (CORE), et dirigé, en 1961, une Marche pour la liberté dont l'objectif était de lutter contre la ségrégation dans les bus et les lieux publics. James Farmer, qui est l'auteur de plusieurs livres sur le sujet, avait enseigné les relations sociales et raciales à l'université Mary Washington College à Fredrericksburg (Virginie). L'année dernière, le président Bill Clinton lui avait remis la médaille présidentielle pour la liberté.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du 11 juillet sont publiés :

● **Education nationale :** un décret fixant le régime des indemnités allouées aux chefs des services économiques des établissements d'enseignement relevant du ministère de l'éducation nationale ;

un décret portant attribution d'une indemnité de charges administratives aux vice-recteurs et aux personnels d'inspection ;

un décret relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré.

● **Aviation civile :** un décret relatif à l'octroi d'une indemnité différentielle à certains fonctionnaires du corps des ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

un décret relatif à l'attribution d'une nouvelle bonification indiciaire au profit des personnels techniques gérés par la direction générale de l'aviation civile.

● **Etrangers :** un arrêté relatif au contrôle des étrangers autorisés à séjourner en France.

Juillet-Août
Le Monde DE L'ÉDUCATION
DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION
Comprendre le ciel
avec Hubert Reeves
En cadeau
Rendez-vous avec l'éclipse :
- LES LUNETTES OFFICIELLES de la Société Astronomique de France
- LE POSTER GÉANT

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS
Au sommaire du numéro de juillet/août
Kosovo
Retour sur un conflit où, pour la première fois, l'OTAN est intervenue militairement contre un pays européen au nom des droits de l'homme
Les conflits dans le monde
Proche-Orient, Afghanistan, Afrique, Inde et Pakistan..., un tour d'horizon des conflits dans le monde
Chez votre marchand de journaux 12 F - 1,83 €
Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Chasselay. Lyon.

M. **Christian COCHET**
et Mme née **Marie-Françoise DESPOIS**
ont la joie de faire part de la naissance
de leur petit-fils

Thomas,

chez Céline et Christophe, le 24 juin 1999.

Mariages

Elisabeth ROTH
et
Jean-Louis JACQUES

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 14 juillet 1999 à Sainte-Croix-à-Lauze, Alpes provençales.

6, rue du Général-Leclerc,
92130 Issy-les-Moulineaux.
« Le Pasquier »,
04110 Sainte-Croix-à-Lauze.

Décès

– Les familles Cabiac et Merkord ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvette CABIAC,

survenu le 4 juillet 1999, à Montauban, en sa quatre-vingt-quatorzième année. Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-François-Xavier de Socoa, sa paroisse, le mardi 6 juillet.

« Entre tes mains, Père,
je remets mon esprit. »
Saint Luc, 23-44.

15, rue du Pré-Benaïs,
82000 Montauban.

– Marie-Claire Clouaire,
son épouse,
Isabelle et Jean-Philippe Calves,
sa fille et son gendre,
Claire et Sylvain,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques CLOUAIRE,

survenu le 8 juillet 1999.

Son inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale au cimetière de Fontaine-le-Port (Seine-et-Marne).

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri van DETH,

survenu le 9 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-seizième année.

De la part de ses enfants, ses petits-enfants, son arrière-petite-fille,
de Mme Maurice van Deth,
de M. et Mme Jacques Hauser.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

– Le 8 juillet 1999, à 18 h 20,

René GIRAULT,
professeur émérite à la Sorbonne,

nous a quittés.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 15 juillet 1999, à 11 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20e.

De la part de :
Danielle Girault,
son épouse,
Françoise (†), Michel et Claude Girault,
ses enfants,
Myriam et Sophie Girault,
ses belles-filles,
Maurice et Monique Girault,
son frère et sa belle-sœur,
Sarah, Jules, Gabrielle, Agathe, Max-Arthur (†), Noémie et Mathilde,
ses petits-enfants,
Laura et Bernard Maurichère, Anne Dezamis,
ses beaux-enfants,
Huguette Legrand,
sa famille et ses amis.

Ni fleurs ni couronnes.
Envoyez vos dons à la Ligue contre le cancer ou à la Fondation des Hôpitaux de Paris.

16, rue Duchefdelaville,
75013 Paris.
89, rue de Charonne,
75011 Paris.

– M. et Mme Michel Girault
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Girault
et leurs enfants,
ses enfants,
Mme Gisèle Girault,
la mère de ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René GIRAULT,
historien,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenu le 8 juillet 1999, après un an et demi de lutte contre une longue et cruelle maladie.

Girault,
89, rue de Charonne,
75011 Paris.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 8 juillet 1999, de

M. René GIRAULT,
professeur émérite d'Histoire
des relations internationales
à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

– M. le Directeur de l'UFR d'Histoire,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 8 juillet 1999, de

M. René GIRAULT,
professeur émérite d'Histoire
des relations internationales.

– Le directeur du magistère Relations internationales et action à l'étranger de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la douleur de faire part du décès de

René GIRAULT

survenu le 8 juillet 1999.

Ils tiennent à rendre hommage à celui qui a créé le magistère et expriment leur profonde sympathie à sa famille.

– L'équipe de l'institut Pierre-Renouvin a la douleur de faire part du décès de son fondateur,

René GIRAULT,

survenu le 8 juillet 1999.

Les chercheurs, enseignants-chercheurs, le personnel administratif, ses collègues et amis étrangers, se souviennent de tout ce qu'il a fait pour la naissance d'une véritable communauté européenne d'historiens. Ils expriment leur profonde sympathie à sa famille et à ses proches.

– L'Association des amis de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et du Musée d'histoire contemporaine, la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps* ont la tristesse de faire part du décès de leur président et directeur

René GIRAULT,

BDIC,
6, allée de l'Université,
92100 Nanterre Cedex.

– Le président et les membres du conseil d'administration de l'Institut d'études slaves ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. René GIRAULT,
ancien vice-président
de l'Institut d'études slaves,
ancien directeur
du laboratoire de slavistique
(CNRS)
survenu à Paris, le 8 juillet 1999.

– Michèle Le Franc,
son épouse,
Daniel Le Franc,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie LE FRANC,

survenu le 10 juillet 1999, à l'âge de cinquante-deux ans.

20, rue Jaune,
78990 Elancourt.

– Mme Reymonde Peytard,
son épouse,
Monique et Francisco Lebre,
Jean-Michel et Dominique Peytard,
ses enfants,
Juliette, Isabelle, Hélène et Michael,
ses petits-enfants,
Albert-Emile et Andrée Gauthier,
son frère et sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
Elise Falcoz,
sa belle-mère,
Et tous ceux qui l'ont aimé
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean PEYTARD,

ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
agrégé de l'université,
docteur ès lettres,
professeur honoraire
de l'université de Franche-Comté,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu dans sa soixante-quinzième année, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu à Lacoste (Vaucluse), le mardi 13 juillet 1999, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Reyjeane,
quartier du Passet,
84480 Lacoste.

Anniversaires de décès

– Il y a onze ans, le 13 juillet 1988,

Jean BAUMIER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

« La mort, imaginée comme
un long sommeil paisible,
la délivrance, enfin... »

François GRABNER,
(15 janvier 1958-13 juillet 1995.)

– 12 juillet 1944,
12 juillet 1999.

Pour le cinquante-cinquième anniversaire de leur mort, des prières seront dites à l'intention de

Roger MAGNIEN,

quarante-deux ans,

et de son épouse,

Claire,
née **DELORME,**

trente-six ans,

victimes de l'épuration sauvage.

– Il y a cinq ans, le 13 juillet 1994,

Georges-Géry THÉRY

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une affectueuse pensée pour lui en ce jour anniversaire de sa mort.

Formations

Université Blaise-Pascal - ISIMA-UFR sciences Clermont-Ferrand
Formation initiale.
Formation permanente ou continue.
Ouverture d'un DESS
en « systèmes d'information
et d'aide à la décision ».
Un diplôme national
ouvert aux titulaires d'une maîtrise scientifique ou d'un diplôme d'ingénieur ou d'une expérience d'au moins quatre ans de technicien supérieur dans une entreprise.
Contact : Martine CLOSSET.
04-73-40-50-00.

Stages

STAGE DE PEINTURE
À FRESQUE

organisé par Jeanne-Marie Bertaux,
du 13 au 18 septembre 1999,
à Forcalquier (04300), sous l'égide
de la mairie.
Limite d'inscription le 1er août 1999.
Tél/Fax : 04-92-75-10-47.

Soutenances de thèse

– Le 25 juin 1999, **Pierre Picquart** a soutenu à l'université Paris-VIII sa thèse de doctorat, intitulée **« Les Chinois à Paris »,** sous la direction d'Yves Lacoste, professeur.

Le jury, présidé par **Jean-Pierre Doumenge,** directeur du CHEAM, lui a décerné le titre de docteur en géographie – spécialité géopolitique – de l'université Paris-VIII.

E-mail : pierre.picquart@lemel.fr

Communications diverses

– Réunie à Pontoise, du 5 au 8 juillet 1999, la 85e Assemblée de l'Oratoire a élu Supérieur général le Père Gérard Beneteau, curé de Saint-Eustache, à Paris.

Le conseil est composé des Pères Michel Quesnel, Christian Durozoy, Paul Carpentier et Gilbert Caffin.

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 – Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Cet été, voyez Le Monde autrement !
Le Monde Séries spéciales été :
• 2000 ans de christianisme
• Six objets du quotidien déclinés au futur (réfrigérateur, automobile, porte-monnaie, etc.)
• Mythes et légendes d'Europe
• Aux origines du monde
• Les aliments qui ont fait le monde
• Six écrivains du 20e siècle
• Des nouvelles de science-fiction et, bien sûr, un supplément entier sur l'éclipse
Pour ne manquer aucune série, abonnez-vous !
RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.
Retournez-nous au moins 12 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.*
Bulletin spécial d'abonnement
Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :
LE MONDE, Service abonnements
24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
❑ 2 semaines (13 n°)	96F / 14,64€
❑ 3 semaines (19 n°)	139F / 21,19€
❑ 1 mois (26 n°)	173F / 26,37€
❑ 2 mois (52 n°)	378F / 57,63€
❑ 3 mois (78 n°)	562F / 85,68€
❑ 12 mois (312 n°)	1 980F / 301,85€

Votre adresse de vacances :
du : ..... au .....
901MQ VA2
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
.....
..... Code postal : .....
Ville : .....
Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
..... Code postal : .....
Ville : .....
Votre règlement :
❑ Chèque joint à l'ordre du *Monde*
❑ Carte bancaire N° :
Date et signature obligatoires :
* Au lieu de 195F prix au numéro
Offre valable jusqu'au 31/12/99, en France métropolitaine uniquement.
Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90
de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi
1 mois d'abonnement
26 nos 173F*

LeMonde Job: WMQ1307--0013-0 WAS LMQ1307-13 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0384 Lcp:700 CMYK

Avec Eole, la SNCF rapproche de Saint-Lazare la banlieue est de Paris

Inaugurée par Lionel Jospin lundi 12 juillet, cette nouvelle ligne du RER va fluidifier le trafic de voyageurs en Ile-de-France grâce à de nouvelles connexions et à l'ouverture de deux gares créées de toutes pièces. Une ombre au tableau : le coût des travaux, exorbitant

TRÈS beau, très cher : plus de 8 milliards de francs (près de 1,22 milliard d'euros) ! Mais à quoi sert Eole, la nouvelle ligne de RER inaugurée, lundi 12 juillet, par Lionel Jospin ? Le premier ministre va découvrir la plus belle infrastructure de transport jamais offerte aux habitants d'Ile-de-France. On attend 170 000 voyageurs par jour sur cette cinquième ligne de RER, dont le premier tronçon vers Chelles sera mis en service le 14 juillet et le deuxième vers Villiers-sur-Marne, également en Seine-et-Marne, le 30 août.

Mais à l'heure où les liaisons de banlieue à banlieue sont présentées comme la priorité absolue de la région pour le prochain contrat de plan, Eole ne va pas vraiment dans le sens du vent. Ce RER, dont le nom reprend les initiales d'Est-Ouest-Liaison-Régionale, est en effet encore une fois une radiale vers Paris.

Avec Météor (Madeleine-Bibliothèque François Mitterrand), ce nouveau RER E – qui n'offre un service complètement nouveau que dans Paris – rappelle l'obstination des décideurs et le poids constant de la capitale dans l'aménagement régional. Depuis dix ans, la quasi-totalité des crédits pour les transports publics ont été consacrés à ces deux infrastructures, alors que les déplacements entre banlieues entraînaient une explosion du trafic routier autour de Paris. C'est Michel Rocard, premier ministre en 1989, qui avait pris la décision, largement contestée aujourd'hui, de faire à la fois Eole et Météor.

Le projet « régional » est-ouest Eole de la SNCF présentait, dans son épure d'alors, un grand intérêt. Outre son aspect transversal, il apportait, comme Météor, une réponse au risque de saturation du tronçon central de la ligne A du RER. Cette inquiétante prévision, cependant, ne s'est jamais réalisée : grâce à la mise en service des RER C et D, mais surtout en raison de la perte de 160 000 emplois à Paris, le trafic vers la capitale est revenu à son niveau d'il y a quinze ans, et ils ne sont « que » 400 000 à voyager chaque jour sur la première ligne du RER.

Un demi-axe est-ouest

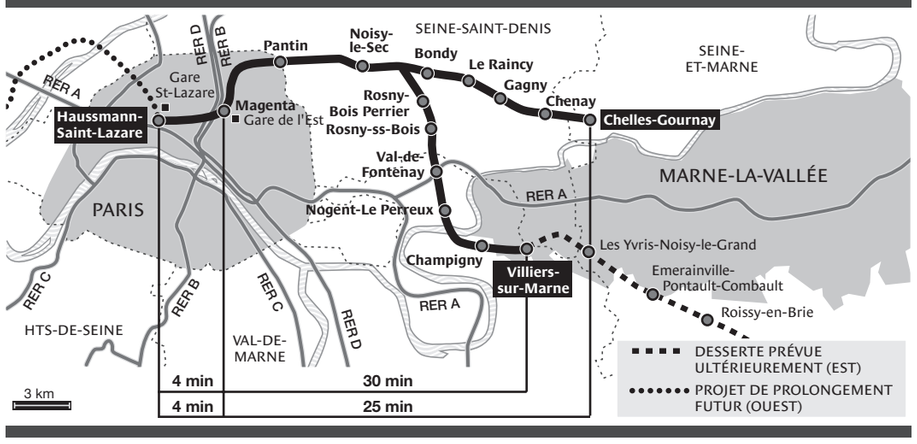

L'ambition d'Eole est surtout de mieux desservir la banlieue est : la Seine-et-Marne connaît une fulgurante croissance démographique. La ligne E trouvera sa place entre les lignes A et D pour acheminer les banlieusards vers les emplois et les commerces de l'ouest de Paris. Eole va ainsi relier les gares du Nord et de l'Est – la gare Magenta a été construite entre les deux – à Saint-Lazare. A l'image de l'utilisation record de la ligne 13 de métro entre Saint-Lazare et Montparnasse, le trafic attendu sur le tronçon central d'Eole devrait atteindre 140 000 voyageurs par jour, dont près d'un quart pourraient être des nouveaux usagers attirés par la rapidité d'un parcours (4 minutes) qui nécessite actuellement une demi-heure en transports en commun.

Il n'empêche qu'il manque à Eole tout son tronçon occidental prévu à l'origine pour jouer un rôle de liaison interrégionale à part entière. Contrairement à la RATP, qui a interrompu Météor à la Madeleine pour pouvoir faire accepter le coût considérable de son projet, la SNCF a toujours joué cartes sur table : la première phase d'Eole devait s'arrêter au pied de Saint-Lazare. Il faudra attendre au moins dix ans pour célébrer la jonction avec la Défense par le Pont-Cardinet, et permettre ainsi à Eole de relier les banlieues est et ouest sans rupture de charge, puisqu'il n'est pas question d'inscrire dans le prochain contrat de plan cette deuxième phase qui comporterait également une nouvelle gare à l'est de Paris, dans le 19e arrondissement.

La mise en service d'Eole se fait avec dix-huit mois de retard. Le chantier, qui a employé 3 500 personnes pendant sept ans, avait débuté en 1992. Trois ans plus tard, l'Etat et le conseil régional d'Ile-de-France demandaient à la SNCF de ralentir les opérations pour faire des économies. On ne savait pourtant pas alors que le devis initial de 6 milliards de francs serait dépassé de plus de 2 milliards. Une somme difficile à rassembler, car ce surcoût n'est pris en charge que pour un tiers par la région, qui estime avoir suffisamment investi dans l'opération avec 4,7 milliards de francs.

Non seulement la SNCF a dû acheter dans Paris, pour mener à bien son projet, des immeubles entiers au plus haut des cours de l'immobilier, mais la construction d'Eole s'est heurtée à de nombreuses difficultés liées à la nature complexe du sous-sol à 35 mètres de profondeur. C'est ainsi que les travaux ont dû être arrêtés pour permettre la consolidation des immeubles qui menaçaient de s'effondrer rue Papillon (9e arrondissement).

Le devis initial de 6 milliards de francs a été dépassé de plus de 2 milliards

Enfin, le choix de la qualité, qui se retrouve dans les gares pour lesquelles 45 % des crédits ont été dépensés, est responsable à lui seul de 750 millions de francs de dépassement du budget. *« Nous avons voulu faire d'Eole le symbole de la renaissance de la SNCF en Ile-de-France »*, explique Denys Dartigues, directeur régional de l'entreprise. Le nouveau RER sera donc un modèle pour les autres lignes de la SNCF : la ponctualité devrait atteindre 96 %, contre 90 % sur la ligne D. Une toute nouvelle organisation de la ligne devrait permettre de réagir immédiatement au moindre incident. Et le personnel sera omniprésent pour assurer cette « présence humaine » qui doit rassurer les voyageurs et redonner aux Franciliens le goût, et peut-être le plaisir, de se déplacer en transports en commun.

Christophe de Chenay

Le pari réussi d'une architecture souterraine

SNCF AP/AREP, DIDIER BOY DE LA TOUR

Magenta, l'une des deux gares qui ouvrent leurs portes.

ON N'EN CROIT PAS ses yeux en accédant à la nouvelle station souterraine Magenta creusée entre la gare du Nord et celle de l'Est. Un hall énorme, lumineux, conduit à un escalier majestueux qui semble mener au centre de la Terre, comme dans un roman de Jules Verne ou une gravure de Piranèse. Les matériaux sont particulièrement soignés : béton glacé et brillant, lampadaires de verre, cloisons de bois, revêtement de cuivre. Les galeries sont supportées par de solides charpentes apparentes. Trente mètres plus bas, sur le quai, les voûtes à caissons absorbants sortent d'un décor romain, les bancs sont en bois et l'éclairage coloré. L'étonnement continue à Saint-Lazare, avec ses structures architectoniques, la circulation de ses galeries en double hauteur, les plafonds qui filent sous une charpente aux poutres légèrement cintrées, le tapis de bois de ses escaliers minutieusement dessinés, son quai de 250 mètres et la sophistication brutaliste de sa voûte, qui s'achève en forme de rocher mal dégrossi.

L'ouverture d'une nouvelle ligne de RER à travers Paris, c'est bien sûr l'occasion – la nécessité – d'implanter de nouvelles gares. Eole ne manque pas à la règle. Il a donc engendré celles de Magenta et d'Haussmann-Saint-Lazare. Mais, jusqu'à présent, la priorité du moyen de transport oblitérait tout le reste. Et l'ouverture de ces stations en grande profondeur se bornait à la résolution de purs problèmes techniques : créer des voies d'accès, ascenseurs et tapis roulants, escaliers, couloirs de correspondance et quais. Auber, Gare-du-Nord ou Châtelet, qui avaient poussé sur les lignes A et B, reprenaient les motifs de la même architecture invisible : l'empilement d'une sorte de mille-feuille souterrain, sinistre à souhait, parfois glauque, voire pousse-au crime, toujours éclairé d'une lumière blafarde.

L'architecture souterraine – hormis quelques lieux secrets et le mystère naturel des carrières – n'a jamais été le fort de Paris, au contraire des espaces engendrés par les métros de Moscou ou de Washington. Il y a cependant des exceptions.

L'une, datée des années 80, est due à Paul Chemetov : l'extension du Forum des Halles, véritable espace d'accueil aux voûtes surélevées et au dessin généreux, au moins pour ses passages publics et pour sa piscine, lieu favori des travailleurs de pectoraux, qui y viennent de tout le Marais pour y prendre les eaux. Mais cette pièce reste difficilement raccordable à la pagaille intestinale qu'est devenu le ventre de Paris.

PUITS DE LUMIÈRE

L'autre, encore tout neuf, est l'ensemble des stations Météor, récemment ouvert, avec le même souci, de la part de l'architecte Bernard Kohn, de faire entrer la lumière naturelle ou parfois de la simuler, dans des volumes nettement plus élaborés que l'essentiel du réseau RATP. L'architecte Antoine Grumbach, chargé de la station Bibliothèque, est allé chercher lui aussi dans le motif antique et la noblesse des anciens hémicycles les raisons d'un contentement exprimé avec conviction. L'atelier d'architecture de la SNCF, sous la conduite de Jean-Marie Duthilleul, a eu les moyen de mener, pour la première fois, une véritable réflexion sur l'architecturale souterraine. *« Ce genre d'endroit,* indique Jean-Marie Duthilleul, *est totalement illisible, on ne sait pas où on est. Les gens perdent la notion de distance avec une double sensation d'écrasement et d'emprisonnement. Nous avons dû résoudre ces écueils. »*

La création de vastes halls donne à voir où l'on va. Les dégagements horizontaux et l'élaboration de plans successifs libèrent de la sensation d'emprisonnement, et la hauteur des voûtes supprime l'impression d'écrasement. Autre atout capital : la lumière. Naturelle, elle est amenée le plus bas possible par l'intermédiaire de puits ; artificielle, elle est diversement colorée selon sa fonction.

« Le paradoxe des gares, note encore Jean-Marie Duthilleul, *c'est que ce sont les lieux de la foule la plus dense mais aussi de l'individu solitaire. On n'y fait que passer mais c'est un lieu de rencontre réel dans un monde qui ne jure plus que par le virtuel. C'est enfin un endroit où les gens sont égaux sous la même toise, celle du temps. Ce paradoxe nécessite une mise en scène... »* Une véritable mise en scène, qui demande la construction d'un théâtre – un véritable théâtre urbain, fût-il invisible de la rue – et pas seulement celle d'un simple décor.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Bon « remplissage » de Météor

Météor, la ligne 14 du métro entre la Madeleine et la Bibliothèque François-Mitterrand, dépasse les prévisions de fréquentation initiales. Depuis son inauguration, en octobre 1998, 120 000 personnes empruntent, chaque jour, ses rames entièrement automatisées. La RATP, qui gère le métro parisien, n'en prévoyait que 100 000 par jour en moyenne sur la première année de fonctionnement. Les chiffres de fréquentation sont en hausse constante, selon la RATP. L'entreprise prévoit un accroissement supplémentaire lorsque l'achèvement des travaux en cours entre Madeleine et la gare Saint-Lazare, prévu en 2003, permettra à Météor de rejoindre Eole et plus tard d'irriguer le nord-ouest de Paris. La construction et l'équipement de Météor avaient coûté 7 milliards de francs, soit environ 1,067 milliard d'euros (*Le Monde* du 15 octobre 1998).

Intégrez une MSTCF
Concours par QCM
jeudi 2 septembre 1999
École IGEFI
Sophie Behar
01 44 40 02 57
IGEFI

gecina

SEFIMEG

Assemblées Générales du 8 juillet 1999

Sous les présidences respectives de Madame Patricia BARBIZET et de Mademoiselle Eliane SERMONDADAZ, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de SEFIMEG et l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de GECINA se sont réunies le 8 juillet 1999. Elles ont, toutes deux, approuvé l'ensemble des résolutions présentées et notamment la fusion - absorption de SEFIMEG par GECINA, ainsi devenue définitive. Les actionnaires des sociétés holdings ARTEMIS IMMOBILIER et FINANCIERE SEFIMEG, préalablement réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, ont également approuvé la fusion - absorption de ces sociétés par GECINA.

Début des opérations d'échange

Sur la base d'une parité de 8 actions GECINA pour 13 actions SEFIMEG, les opérations d'échange débuteront le 12 juillet 1999. A partir de cette même date, la cotation du titre SEFIMEG sera maintenue trois mois au marché au Comptant.

En conséquence des opérations de fusion, le capital social de GECINA est porté à 1.712.753.000 francs, divisé en 17.127.530 actions.

GECINA devient la première foncière française cotée et la dixième européenne, avec une capitalisation boursière de près de € 2 milliards.

Nomination de trois nouveaux Administrateurs

L'Assemblée Générale de GECINA a procédé à la nomination de trois nouveaux Administrateurs : Madame Patricia BARBIZET, Monsieur Emmanuel CUEFF et GMF VIE, représentée par Madame Sophie BEUVADEN.

Approbation d'un programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte de GECINA a, par ailleurs, autorisé le Conseil d'Administration à effectuer des rachats d'actions de la Société et à annuler tout ou partie des actions ainsi acquises, conformément aux dispositions de l'article 217-2 de la Loi du 24 juillet 1966.

GECINA – Communication financière : Laurence Bousquet : 01 53 05 02 70

LeMonde Job: WMQ1307--0014-0 WAS LMQ1307-14 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0385 Lcp:700 CMYK

LES GENIES DU 1 CHRISTIANISME

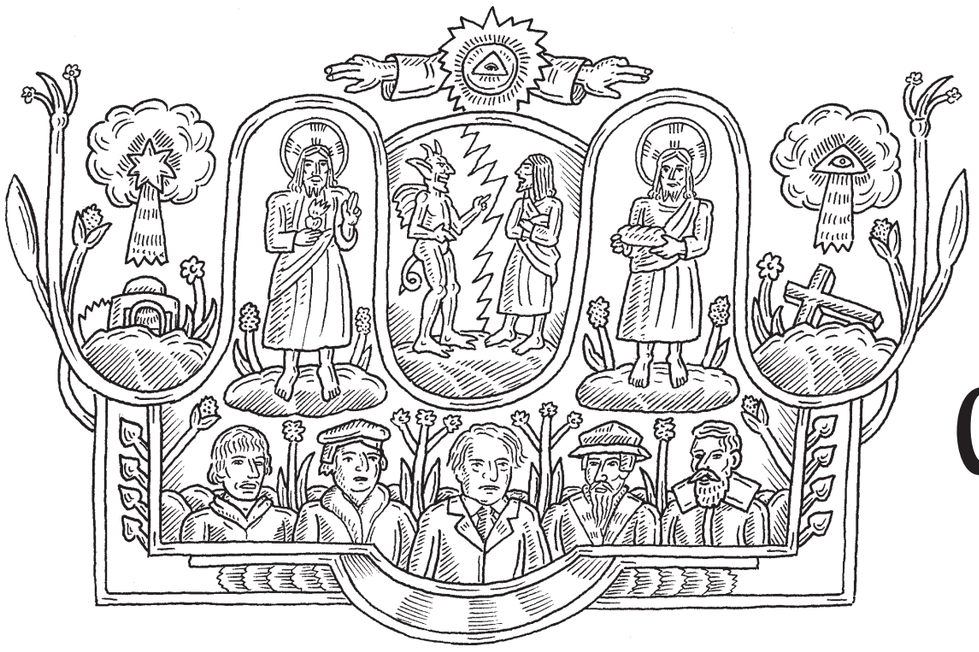

Jésus, un doux rêveur de Galilée qui veut révolutionner le monde

« Qui suis-je, au dire des hommes ? » La question est posée depuis deux mille ans. Au Christ de la foi s'oppose le Jésus de l'histoire

« Un homme incomparable. »

TROIS mots qui font scandale. Ce 22 février 1862, dans l'amphithéâtre archicomble du Collège de France, la leçon inaugurale d'Ernest Renan, l'auteur du crime, est aussi la dernière. Dans la France du Second Empire, qualifier Jésus d'*« homme incomparable »* – et rien de plus – revient à nier sa divinité. Deux ans plus tard, l'écrivain est révoqué de la chaire d'hébreu que, sous la pression d'une amie d'enfance, Napoléon III lui avait offerte. Entre-temps, sa *Vie de Jésus* a été publiée. Le succès est énorme, autant que la cabale. Douze éditions vont suivre jusqu'en 1868. Le *« grand diocèse »,* comme l'écrira Sainte-Beuve, *« des déistes, des positivistes, des panthéistes, des disciples de la religion naturelle, des sectateurs de la science pure »* se frotte les mains et jubile.

En face, la presse ultracléricale se déchaîne. Renan renégat. Ancien petit séminariste de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, puis élève des bons pères sulpiciens, il a depuis longtemps jeté son froc aux orties. Sa *Vie de Jésus* est *« le plus grand crime de presse qui se soit commis depuis Voltaire »,* tonne l'abbé Cognat, un ancien condisciple. Dans *Le Monde,* le journal des catholiques intransigeants, le futur Mgr Freppel sonne la charge contre *« cet esprit superbe qui n'use de sa fausse science que pour égarer les masses et tromper les simples ».* On est à la veille de la guerre de 1870, et l'Alsacien Freppel devine *« une nouvelle machine de guerre allemande ».* Bien vu. Renan n'a jamais fait mystère de son penchant pour Hegel et la philosophie d'outre-Rhin.

Avant d'être réintégré au Collège de France par la IIIe République, Renan s'autojustifie. Comment parler de civilisation sémitique sans parler de Jésus ? *« Autant permettre à un botaniste de parler de racine, mais pas de fleur ni de fruit,* répond le professeur d'hébreu. *Je devais donc nommer Jésus. Ne devais-je le faire qu'en usant de formules théologiques impliquant sa divinité ? Je ne le pense pas. Je n'ai pas pris mon sujet en théologien, mais en historien. Pas plus que pour le physicien et le chimiste, il n'y a pour l'historien de miracles. Il y a des faits, des causes et des lois »* (1868). Renan n'est pas le premier à contester l'historicité de la Bible, à nier le surnaturel et les miracles des Evangiles, réduits à de purs récits de légende. Mais personne ne l'avait fait de cette plume chaleureuse et magique, ni pour un tel public. Personne n'avait dit, comme lui, que Jésus est un personnage exceptionnel, sublime, mais que Jésus n'est pas Dieu.

Le débat dure depuis deux mille ans ! Jésus, le premier, n'avait-il pas testé ses disciples ? *« Qui suis-je, au dire des hommes ? »,* demande-t-il, un jour, sur le chemin qui mène à Césarée. Autour de lui, ses amis spéculent : *« Pour les uns, tu es Jean le Baptiste. Pour d'autres, Elie ; pour d'autres encore, Jérémie ou l'un des prophètes. »* Du tac au tac, Jésus réplique par cette question qui est au cœur de la singularité chrétienne : *« Et vous, qui dites-vous que je suis ? »* Simon-Pierre, le premier des disciples, répond sur-le-champ : *« Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant. »* Jésus clôt là la conversation : *« Heureux es-tu, Simon, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux. »* Ainsi passe-t-on du « Jésus » de l'histoire – l'*« homme incomparable »* cher à Renan – au « Christ » de la foi. De l'ordre de l'événement à celui du mystère.

L'historien juif Flavius Josèphe, à la fin du Ier siècle, nomme Jésus à deux reprises : la première à propos de la lapidation, en 62 à Jérusalem, du disciple Jacques, *« le frère de Jésus appelé Christ ».* La deuxième mention, également dans *Les Antiquités juives,* est plus longue : *« A cette époque,* écrit Josèphe, *vécut Jésus, un homme exceptionnel, car il accomplissait des choses prodigieuses. Il se gagna beaucoup de monde parmi les juifs et jusque parmi les Hellènes. Lorsque, sur la dénonciation de nos notables, Pilate l'eut condamné à la croix, ceux qui lui avaient donné leur affection ne cessèrent pas de l'aimer, parce qu'il leur était apparu le troisième jour, de nouveau vivant, comme les divins prophètes l'avaient déclaré. De nos jours encore, ne s'est pas tarie la lignée de ceux qu'à cause de lui on appelle chrétiens ».* Trop beau pour être vrai. Des mains chrétiennes ont probablement retouché ce texte.

Moins contesté, l'historien romain Tacite, au siècle suivant, dans ses *Annales,* relate les accusations de Néron après l'incendie de 64 qui ravagea Rome : *« Néron chercha des coupables et infligea des tourments raffinés à ceux que leurs abominations faisaient détester et que la foule appelait chrétiens. Ce nom leur vient de Christ, que le procurateur Ponce Pilate avait livré au supplice. »*

Quant à Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, il décrit, dans une lettre à Trajan, les rites chrétiens : *« Ils se réunissent à date fixe, avant le lever du jour, et chantent entre eux un hymne au Christ comme à un dieu. Ils s'engagent par serment à ne point commettre de vols, de brigandages ou d'adultère ou à ne point revenir sur une foi jurée. »*

Ce sont les seules preuves non chrétiennes de l'existence de Jésus, de son exécution infamante sur une croix. C'est tout, et c'est peu. Jésus n'a laissé aucun écrit. De sa naissance, de son enfance, de sa prédication, de son procès, de son supplice, de ses disciples, on ne connaît que des témoignages fragmentaires, tardifs, car rédigés deux ou trois générations après les événements, compilés sous le nom d'Evangiles, dont quatre seulement sont reconnus par les Eglises. Trop d'obscurités traversent ces récits, qui sont des témoignages de foi et de catéchèse. Du « Jésus de l'histoire », on ne sait pas tout. Renan a voulu l'extraire de sa gangue dogmatique. Mais personne ne prétend plus aujourd'hui reconstituer une histoire chimiquement pure. La cohérence de la vie de Jésus telle qu'elle a été rapportée, les conséquences de son enseignement ne peuvent plus être écartées comme des faits qui ne relèvent pas de l'histoire.

« Un homme incomparable. » Quand Jésus naît, il n'y a pas d'état civil. Les petites gens de Palestine ne connaissent pas leur date de naissance. Aussi est-on plus assuré de la date de sa mort (avril 30 ou 31) que du lieu et de l'année où Jésus voit le jour. La seule certitude est que sa naissance survient sous le règne d'Hérode le Grand, qui aurait été l'auteur du « massacre des Innocents » – l'assassinat décrété de tous les enfants jusqu'à l'âge de deux ans – et qui meurt en l'an 4 avant notre ère. Jésus serait donc né entre quatre et six ans... avant Jésus-Christ ! Ce Jésus – *Yeshoua* en hébreu – est un homme du Nord. Un Galiléen de Nazareth, ce village dont les sceptiques, écoutant Jésus, ricaneront plus tard : *« Que peut-il advenir de bon de Nazareth ? »* Ce « trou » est ignoré de l'Ancien Testament et de toute la littérature prophétique. L'idée de faire naître, dans la ville royale de Bethléem (Judée), le « Fils de David » – ainsi appelé par la lointaine ascendance davidique de son père Joseph – aurait été un coup de génie de Luc et Matthieu, les deux seuls évangélistes à en parler, soucieux de trouver à Jésus un lieu de naissance plus convenable que Nazareth. Quitte à faire voler en éclats le « merveilleux » qui entoure la naissance à Bethléem, cette version est désormais tenue comme aussi probable que bien d'autres.

De la bonne éducation juive reçue par Yeshoua, en revanche nul ne doute. Il est circoncis au huitième jour. Au quarantième, sa mère Marie se rend au bain de purification rituelle qui suit les couches. Son père offre pour lui le sacrifice du rachat du premier-né. Lui-même est présenté au Temple de Jérusalem. En famille, on récite chaque matin le fameux *Shema* : *« Ecoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est Un. Et tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force... »* L'enfance de Yeshoua s'écoule ainsi entre l'atelier de charpentier de son père, Joseph, et la synagogue de son village où, dès l'âge de cinq ans, il va pieusement écouter le rabbi.

Celui-ci raconte, sans jamais s'en lasser, que son peuple a été « élu » par Dieu il y a longtemps. Il lui fait le récit de la libération de l'esclavage de Pharaon en Egypte, de l'alliance au Sinaï entre Dieu et Moïse, de la captivité à Babylone, de l'occupation perse, puis grecque, de la victoire des Maccabées et de cette nouvelle occupation romaine – depuis que Pompée est entré dans Jérusalem, il y a moins d'un siècle –, qui n'en finit pas de désespérer Israël. Comme les autres enfants juifs, le jeune Yeshoua vibre à la promesse du « royaume » de Dieu. Il apprend par cœur la Loi de Moïse, lit la Bible en hébreu, écoute les commentaires en araméen. Le rabbi ne prétend-il pas qu'*« il faut engraisser l'enfant avec la Torah, comme on engraisse un bœuf à l'étable »* ?

Un mince filet d'eau verte s'étire paresseusement entre les ajoncs. C'est le Jourdain à la sortie du lac de Tibériade, en route vers la mer Morte. Là, un homme dépenaillé, couvert d'une peau de bête autour des reins, se nourrissant de sauterelles et de miel sauvage, appelle les hommes d'Israël à s'asperger de l'eau du « baptême ». C'est Jean le Baptiste. Il fait partie de ces prédicateurs itinérants qui « surfent » sur la vague apocalyptique. Pensez donc, depuis Zacharie, il y a cinq siècles, aucun prophète ne s'est levé en Israël ! Or la population s'impatiente. Elle serre les dents contre l'occupant et l'empereur païen de Rome, à qui elle verse de lourds impôts. Elle a la nostalgie du bon vieux temps et rêve d'un roi-messie, un nouvel et glorieux David.

Chaque jour, elle récite à Dieu les dix-huit bénédictions : *« Vois notre misère, défends notre cause et hâte notre salut ! »* Et noie son chagrin au Temple, sur lequel veille une armée de prêtres, dévots ou parasites, de pharisiens et de sadducéens qui aiment chicaner sur la Loi de Moïse. Elle voit s'agiter des individus qui veulent la révolution tout de suite – les futurs « zélotes » –, alors que la secte des esséniens, repliée au désert comme à Qumran, s'impose de féroces disciplines, dénigre les grands prêtres de Jérusalem et prêche le retour du Messie, ce *« prince de lumière »* qui doit venir écraser l'*« ange des ténèbres ».*

Comme les esséniens, Jean le Baptiste annonce que la fin des temps est imminente, que la menace du Jugement de Dieu est pour demain. Il est urgent de se réconcilier avec ses ennemis, de demander le baptême du pardon des péchés et de se convertir. Jésus, venu de Nazareth, jusque-là plutôt proche des pharisiens, rejoint la file des candidats au baptême. En prison, Jean, sachant ses jours comptés, se demande si Jésus est bien le Messie : *« Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? »* En prison, car Jean finira mal. Le pouvoir apprécie peu ces beaux parleurs, ces jeteurs de sort qui troublent la paix civile. Hérode Antipas lance ses indicateurs sur la route du Baptiste, le fait arrêter, puis exécuter. Selon le bouche à oreille, Jean aurait critiqué le mariage d'Hérode avec sa belle-sœur Hérodiade qui, pour se venger, a exigé sa tête.

Une vie s'achève, une autre commence. Yeshoua se retire au désert. C'est au désert que Dieu a conclu son alliance avec Israël, au désert que tout juif pieux vient préparer son retour. Jésus s'isole quarante jours. Il écarte les trois perversions de sa mission que le « diable » met en scène. Offre-t-il de transformer en pains les pierres du désert, alors que le peuple meurt de faim ? Jésus réplique que *« l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ».* Le met-il au défi de se jeter du haut du Temple pour prouver qu'il est le Messie ? Jésus répond par une autre citation de l'Ecriture : *« Tu ne mettras pas ton Dieu à l'épreuve. »* Lui propose-t-il enfin de prendre le pouvoir sur *« les royaumes du monde»* ? Jésus n'a que faire d'une couronne de roi, chasse le diable et déclare une bonne fois pour toutes : *« Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et à lui seul tu rendras un culte. »* Il n'a pas une âme de révolutionnaire qui promet de raser gratis, ni de mage qui dicte la loi au Temple, ni de libérateur politique.

A Nazareth, comme sur les bords de Tibériade où il commence à prêcher, Yeshoua ne sort guère de son modeste milieu d'origine. Il est à l'aise avec les petits artisans, les paysans, les ouvriers à la tâche, les pêcheurs, les publicains collecteurs d'impôts, les bergers qui arpentent les monts de Galilée. *« Labours », « semailles », « moissons »* : il ne parle que leur langue manuelle, rudimentaire, imagée. C'est aussi dans ce milieu qu'il recrute ses meilleurs amis, Simon-Pierre, Jacques, Jean et les autres, qui ne sont pas des *am-ha-arez* (« ceux de la glèbe »), mais pas non plus des érudits ou des confits en dévotion.

Ils abandonnent leurs champs, leurs filets, mais ne comprennent pas ce qui leur est arrivé. Yeshoua n'est pas un rabbi ordinaire. Il fascine des disciples qui font même un peu de zèle et se poussent du coude autour de lui. Il affirme que tous sont égaux et *« frères »,* alors que les esséniens de Qumran, derrière leur « Maître de Justice », obéissent à un commandement hiérarchisé et précis. Ni meilleurs ni pires que les autres, ces disciples vont d'ailleurs flancher. Judas en premier, bien sûr. Mais aussi Pierre qui, la nuit même de son exécution, va renier Jésus. Avant de comprendre et, le jour de Shavouot (Pentecôte), de se ressaisir.

Ils ne sont pas les seuls à s'étonner, voire à se scandaliser. Le Nazaréen donne dans l'exorcisme et la médecine. Il chasse les démons, guérit des malades. A l'époque, ce n'est pas original. Toutes les maladies ont plus ou moins à voir avec les mauvais esprits. Et ils sont légions, ces « chamanes » qui se disent dotés d'un pouvoir de guérir, d'interpréter les songes, de prédire l'avenir. De même, Jésus prophétise, mais – on l'a vu avec Jean le Baptiste – l'époque est féconde de ces « prophètes » qui prêchent le Messie, vrais ou faux, hommes de bon sens ou charlatans. Jésus prêche non pas le paradis sur Terre, une libération temporelle, une assurance tous risques pour le Ciel, mais le « royaume de Dieu », c'est-à-dire l'anticipation d'un bonheur à venir, qu'il appelle vie éternelle. Prêche-t-il enfin la compassion pour les malades ou les infirmes ? C'est aussi la pratique de tout bon juif, à qui il n'est pas interdit de se montrer charitable.

Comme les autres enfants juifs, le jeune Jésus vibre à la promesse du « Royaume » de Dieu. Il apprend par cœur la Loi de Moïse, lit la Bible en hébreu. Le rabbi ne prétend-il pas qu'« il faut engraisser l'enfant avec la Torah, comme on engraisse un bœuf à l'étable » ?

LeMonde Job: WMQ1307--0015-0 WAS LMQ1307-15 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0386 Lcp:700 CMYK

G. DAGLI ORTI

« Prédication du Christ », Maître des Pays-Bas (XVe siècle), Musée des beaux-arts de Tournai (Belgique).

Mais Jésus a des paroles et des gestes qui détonnent. Il parle non en commandements mais en paraboles, c'est-à-dire en récits à prendre au second degré par respect de la liberté. Surtout, il affirme que les marginaux et les estropiés de la société – simples d'esprit, lépreux, vagabonds, veuves, étrangers, collecteurs d'impôts, Samaritains – ont autant de valeur, aux yeux de Dieu, que ceux qui respectent scrupuleusement ses commandements, récitent chaque jour leurs prières et font leur offrande au Temple. Ce n'est pas de la compassion type Restos du cœur, mais une manière de proclamer, contre tous les stéréotypes, que l'amour de Dieu s'adresse même aux pécheurs, aux impies, aux réprouvés, à ceux que les juifs pieux ne peuvent accueillir à leur table de peur d'être souillés.

C'est un renversement de la pyramide : *« Celui qui voudra devenir grand parmi vous sera votre serviteur, et celui qui voudra être le premier sera votre esclave. »* Personne n'avait parlé comme lui. Au juif qui, chaque matin, loue Dieu – *« parce qu'Il ne m'a pas fait païen, parce qu'Il ne m'a pas fait femme, parce qu'Il ne m'a pas fait inculte »* – Jésus réplique que Dieu n'est pas venu pour les justes, mais pour les pécheurs. Et que les pécheurs repentants sont justes au regard de Dieu, non ceux qui se prétendent tels. Ce discours choque les pharisiens chatouilleux qui font de la « pureté » la voie d'accès à l'élite religieuse et un motif de ségrégation morale. C'est une autre logique que propose Jésus. Une logique de provocation et de rupture.

« Heureux les pauvres de cœur, car le royaume de Dieu est à eux ; heureux les doux, ils auront la terre en partage ; heureux ceux qui pleurent, ils seront consolés ; heureux ceux qui ont faim et soif de justice, ils seront rassasiés ; heureux les cœurs purs, ils verront Dieu ; heureux ceux qui font œuvre de paix, ils seront appelés fils de Dieu ; heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, le royaume des cieux est à eux (...). »

Le *Sermon sur la montagne* n'est pas sorti tout droit de l'imagination de Jésus-Christ. Le *« doux rêveur de Galilée »*, comme l'appelle aussi Renan, puise son répertoire dans les Psaumes récités à la synagogue. Eloignés comme lui d'une pratique formaliste, d'autres rabbis se répandent en affirmant que la loi d'amour est supérieure à la Torah, que *« le sabbat est fait pour l'homme, non l'homme pour le sabbat »*. Avant lui, le rabbin Hillel, chef des pharisiens, penchait déjà pour une application plus souple de la *halakhah*. Autrement dit, Jésus ne prêche pas une loi nouvelle. La caricature qui a longtemps opposé un judaïsme réglementaire, pur et dur, et une religion du cœur, dont Jésus aurait été l'importateur, ne résiste pas à l'analyse.

Si le judaïsme est une mosaïque de courants, Jésus est bien juif à 100 %. Il n'a jamais rejeté l'autorité de la Torah. Il baigne dans la culture de son temps et n'est pas un extraterrestre. Mais sa manière de critiquer la piété ritualiste et de prétendre que son autorité n'est pas *« dérivée »*, mais lui vient, en fil direct, de Dieu même, choque son temps. Il est juif, mais dépasse le judaïsme, comme explique Heinz Zahrnt, l'un des exégètes modernes les plus pénétrants : Jésus change le rapport entre le don gratuit de Dieu, qu'il appelle « grâce », et l'action humaine. Dieu a une définition de la justice qui n'est pas celle des hommes. Ne rémunère-t-il pas les ouvriers de la dernière heure autant que les premiers ? Les mérites pour obtenir le salut sont une chose, la logique de Jésus en est une autre. *« La Loi n'est plus le talion, mais le pardon »*, écrit Heinz Zahrnt.

Le conflit éclate au saint des saints de la tradition, c'est-à-dire au Temple de Jérusalem. Jésus vient de faire en ville une entrée triomphale. Il est suivi par une foule de plus en plus compacte d'hommes et de femmes qui applaudissent à ses miracles. Mais il ne se contente plus de titiller les pharisiens et autres fonctionnaires de la Loi juive. Il vient provoquer les autorités religieuses sur leur terrain même. Entrant dans le Temple, il se met *« à chasser tous ceux qui y vendaient et achetaient, renverse les tables des changeurs et les sièges des marchands de colombes »* (Marc 11, 15). Et se laisse aller à l'imprécation : *« De la maison de Dieu vous avez fait une caverne de bandits. »* Cette violence ne ressemble pas au Nazaréen, mais elle est plus qu'une protestation contre la perversion des rites juifs. En s'en prenant directement au Temple, voire en anticipant sur sa destruction (en 70 par les armées de Titus), n'annonce-t-il pas, comme le pense un autre exégète, Michel Quesnel, une ère nouvelle, une perspective messianique sans précédent ?

Cet événement du Temple de Jérusalem marque la rupture. Il brise net le fragile équilibre entre un monde juif toujours prêt à s'échauffer et l'occupant. La condamnation à mort de Jésus est programmée. Car, en période de fête pascale, les forces de l'ordre romain sont sur les dents. Elles craignent la moindre émeute en ville. Or des voix hystériques ont plébiscité Jésus, l'ont nommé *« roi des juifs »*. La suite – la dernière Cène, le procès, la condamnation à mort, l'exécution sur une croix – est connue. La responsabilité des juifs y est lourdement, et pour longtemps, engagée. Car les rédacteurs des Evangiles ne font pas la différence entre les grands prêtres Anne, Caïphe, leurs hommes de main – que l'historien Jules Isaac qualifiera de *« policiers du Temple »* ou même de *« racaille »* – qui livrent Jésus à la justice romaine, et l'ensemble du peuple juif.

Comment expliquer un tel amalgame aux si funestes conséquences ? Les Evangiles sont rédigés à la fin du Ier siècle, à une époque où le fossé se creuse entre les juifs fidèles à la Loi de Moïse et les adeptes de la foi nouvelle. Un parti pris polémique entre dans la composition du récit de la Passion et dans le choix de citations (*« Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »*, écrit Matthieu), dont la tradition chrétienne fera un *« abus meurtrier »* (Jules Isaac). Polémique et flou historique : les Evangiles ne concordent même pas sur la réunion du *« sanhédrin »* (tribunal juif) qui aurait livré Jésus à l'occupant romain. A son époque, la très grande majorité du peuple juif ne vit déjà plus en Palestine. Elle n'a jamais entendu parler de lui, et la thèse du rejet de Jésus par Israël ne tient pas. Ni celle du rejet d'Israël par Jésus. S'il a dénoncé les dévots hypocrites et les riches, comment aurait-il rejeté un peuple juif dans lequel il est enraciné par toutes ses fibres ?

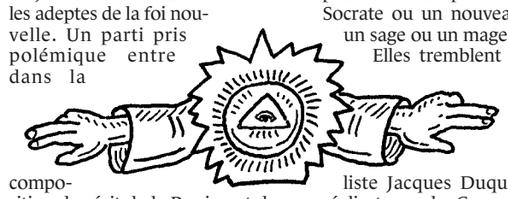

Le balancier des historiens penche aujourd'hui dans l'autre sens. Il charge l'occupant romain, en disculpant presque les membres de la caste sacerdotale qui ont livré Jésus. Pilate est préfet de l'empereur à Jérusalem. Il a le droit de vie et de mort sur les habitants de son ressort. Il se laisse convaincre, décide de supprimer l'agitateur, veut faire de Jésus un exemple. C'est Pilate qui prononce la sentence, qui le fait flageller, qui le fait mourir sur une croix, supplice typiquement romain, infligé par des soldats romains ! Pour les croyants, l'histoire ne s'arrête pas là. Au troisième jour, des témoins voient le tombeau vide et annoncent que Jésus est *« ressuscité»*. C'est le symbole d'une transfiguration dans un « au-delà » des limites et de la mort. Une leçon d'espérance pour l'homme, malgré les misères d'une condition que Jésus a voulu prendre sur lui dans le mystère de son « incarnation ».

Après avoir fait le bilan de deux siècles de travaux biographiques dans son *Histoire de la recherche sur Jésus* (1906), Albert Schweitzer désespérait qu'il fût un jour possible d'écrire une vie authentique et complète du Nazaréen. Etant donné la pauvreté des sources non chrétiennes et la partialité des Evangiles, plus personne ne soutient le contraire. Aussi chaque époque brosse-t-elle son propre portrait de Jésus. On a eu des Jésus révolutionnaires, des Jésus thaumaturges, des Jésus féministes. On l'a fait voyager en Egypte, en Inde, et même, comme Tintin, au Tibet ! Depuis la Shoah, la relecture de l'histoire du peuple juif a balayé bien des fantasmes à propos de Jésus et prouvé comme il était proche des rabbins et prophètes les plus ouverts de son temps et, en même temps, différent d'eux. Elle confirme l'écrasante responsabilité de l'enseignement chrétien dans la thèse de la culpabilité du peuple juif, injustement accusé d'avoir mis à mort Jésus.

Toutes les questions ne sont pas pour autant élucidées. L'homme de Nazareth est-il né d'une vierge, comme l'affirment les textes évangéliques ? A-t-il eu des frères, des demi-frères ou des cousins ? Le mot grec *adelphos* ne distingue pas « frère » et « cousin », et prête à toutes les interprétations. Les premières communautés chrétiennes, dans lesquelles vivent les rédacteurs des Evangiles, ne sont pas plus soucieuses de rigueur biologique que de précision chronologique. Elles évoluent dans un univers mental où des catégories comme le réel et le surnaturel, le miraculeux et l'ordinaire ne sont pas tranchées comme aujourd'hui.

Les Eglises se sont remises du scientisme, aujourd'hui dépassé, d'un Strauss en Allemagne ou d'un Renan en France. A côté de la lecture littérale des textes, qui regagne du terrain chez les fondamentalistes chrétiens, s'est imposée une lecture des Evangiles davantage éclairée par l'histoire, par la science, par l'archéologie, par l'exégèse. Cette lecture fait si bien son œuvre que les Eglises s'alarment désormais d'un christianisme « à la carte », où le fidèle cesse de croire les yeux fermés aux Evangiles, trie entre les dogmes et les « vérités », humanise Jésus au point d'en faire parfois un nouveau Socrate ou un nouveau Bouddha, un sage ou un mage.

Elles tremblent lorsque des auteurs « non autorisés » (comme le journaliste Jacques Duquesne ou les réalisateurs de *Corpus Christi*) essaient d'intégrer, avec plus ou moins de bonheur, les plus récentes découvertes exégétiques, à destination d'un public non averti mais d'autant plus curieux qu'il a le sentiment qu'on lui cache la vérité. La crainte d'aboutir à une histoire rapetissée de Jésus, à une vision réductrice des Evangiles n'est pas vaine. Mais comment concilier une interprétation plus scientifique de textes sacrés avec l'adhésion à une foi qui transcende la science ?

Henri Tincq
Dessins : Philippe Kailhenn

PROCHAIN ARTICLE :
Paul de Tarse, sans qui le christianisme serait resté une secte juive

LeMonde Job: WMQ1307--0016-0 WAS LMQ1307-16 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0387 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Innovation et développement

LE XXIe siècle sera l'âge d'une croissance fondée sur le savoir. Le nombre d'utilisateurs d'Internet devrait passer de 150 millions aujourd'hui à plus de 700 en 2001. *« Ce ne sont plus la découverte de l'or, la conquête de nouvelles terres ou la maîtrise des machines qui donnent accès au pouvoir économique, mais la capacité à écrire des programmes informatiques et à décrypter des codes génétiques »*, écrit le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans son rapport annuel.

Les technologies de l'information peuvent être de formidables instruments au service du développement. C'est l'Inde qui élabore des logiciels, ce sont les Caraïbes qui se spécialisent dans le traitement des données, etc. A l'heure où les distances se rétrécissent et les frontières disparaissent, on peut espérer voir naître, enfin, une *« communauté mondiale reposant sur des valeurs collectives »*.

La réalité est pourtant toute différente. Dans la course pour s'approprier le savoir, l'écart se creuse entre les nantis et les démunis, entre les détenteurs du savoir et ceux qui n'y ont pas accès, bref entre les populations « connectées » et celles qui ne le sont pas. Les Etats-Unis comptent davantage d'ordinateurs que l'ensemble des autres pays du globe. L'accès à Internet engendre de nouvelles divisions entre le Nord et le Sud, entre les instruits et les analphabètes, entre les hommes et les femmes. L'internaute typique est un homme de trente-cinq ans qui a fait des études supérieures, dispose d'un revenu élevé, habite la ville et parle anglais. Il s'agit d'une élite très minoritaire.

Au-delà, c'est l'innovation technologique dans son ensemble qui ne profite pas à ceux qui en ont le plus besoin. On sait combien les nouveaux médicaments anti-sida sont inaccessibles aux populations d'Afrique, pourtant les plus touchées. Comme le souligne le PNUD à propos des biotechnologies, *« les cosmétiques et les tomates à mûrissement lent figurent plus haut dans la liste des priorités qu'un vaccin contre le paludisme ou que des cultures résistantes à la sécheresse destinées aux terres peu productives »*.

Le *nec plus ultra* des nouvelles technologies est élaboré et commercialisé pour ceux qui ont les moyens, le progrès technologique est hors de portée des pauvres : tel est le message du PNUD. Or, si la majorité de la population mondiale ne profite pas des nouvelles ressources dégagées par Internet et les biotechnologies, on prend le risque d'une évolution irréversible. Déjà l'écart de revenu entre les plus riches et les plus pauvres ne cesse de se creuser. Aujourd'hui, la fortune des trois hommes les plus riches du monde dépasse le produit national brut cumulé des trente-cinq pays les moins avancés (600 millions d'habitants).

Quelles solutions ? Le PNUD propose une *« taxe sur les bits »* assise sur les données envoyées *via* Internet – l'équivalent d'une « taxe Tobin » sur les échanges financiers. Quelle que soit l'idée retenue, il est urgent en effet de mettre l'innovation au service du développement.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La SFIO en perte d'influence

LA MARCHE du Parti socialiste, jusqu'à ces derniers mois, a été constamment descendante. Sa perte d'influence s'est fait sentir à la fois dans le pays, le corps électoral et les gouvernements. Il était peut-être parti de trop haut, ou d'autres étaient sans doute tombés un peu bas. Des causes extérieures à sa propre volonté ont certainement joué. Mais le fait reste qu'il était temps pour lui de suspendre ou d'arrêter son déclin.

Les plus libres, parce que les moins engagés peut-être, de ses dirigeants le reconnaissent : *« La chute inquiétante et parfois catastrophique des effectifs du parti ainsi que la diminution de son influence semblent se ralentir. Il est même possible qu'elles se soient arrêtées. Mais il ne faut pas s'abuser sur ce freinage d'un mouvement dont les causes n'ont pas disparu. »* Ces lignes sont extraites d'un document dont les auteurs assurent qu'il n'est pas une motion, mais dont « la gauche » du parti est sans aucun doute invitée à s'inspirer.

La baisse des effectifs des mouvements politiques est générale. Elle est l'un des signes du désintérêt d'une grande partie de l'opinion à l'égard de la chose publique, et le symptôme peut être grave. On a sans doute abusé de son attention. Les élections répétées ont pu lasser son intérêt. Mais l'incuriosité même en ce domaine est un commencement d'incivisme.

Le déclin des effectifs socialistes est cependant exceptionnel. Il a précédé celui des autres. Il l'a parfois dépassé. En un an, de 1947 à 1948, il s'est vidé de près de cent mille adhérents.

Jacques Fauvet
(13 juillet 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde :* 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les Etats-Unis courtisent l'Allemagne

LA GUERRE du Kosovo a donné une nouvelle impulsion à la volonté des Européens de construire une identité de sécurité et de défense, ainsi que l'a décidé le conseil européen de Cologne, au début du mois de juin. N'est-ce pas un paradoxe ? C'est en tout cas la question que pose Henry Kissinger : *« Pourquoi les Européens veulent-ils une défense autonome*, se demande l'ancien secrétaire d'Etat américain, *justement au moment où ils terminent une intervention militaire réussie en alliance étroite avec les Etats-Unis ? »*

Cette réflexion est caractéristique de l'ambiguïté avec laquelle les Américains accueillent les efforts européens pour se doter d'une politique de défense qui, sans être coupée de l'OTAN, permettrait aux Quinze de mener des actions sous leur propre direction. Le sommet atlantique de Washington a entériné l'identité européenne de sécurité et de défense (IESD), non sans poser des conditions. Il n'en reste pas moins que les dirigeants américains restent sceptiques sur la capacité des Européens de s'entendre et perplexes face aux difficultés que cette éventuelle entente pourrait provoquer au sein de l'OTAN. Aussi continuent-ils de miser d'abord sur leurs relations bilatérales avec les principaux Etats européens, l'Allemagne faisant l'objet depuis quelques temps d'une attention particulière.

Ce n'est pas un hasard. Washington garde certes des relations privilégiées avec la Grande-Bretagne ; sous l'impulsion de Tony Blair, celle-ci tente de jouer un rôle en Europe mais reste parfois marginale. Dans les circonstances essentielles, la France est une alliée sur laquelle les Etats-Unis peuvent compter mais elle est une alliée incommode, toujours portée sur la contestation. Reste l'Allemagne. Si elle a toujours pris soin pendant la guerre froide de ne pas s'aliéner la puissance qui garantissait sa sécurité, elle ne pouvait jouer le rôle d'un partenaire à part entière du fait de sa division et des limites qu'elle-même et les vainqueurs de la deuxième guerre mondiale avaient imposées à son action extérieure.

Sans doute le président Bush avait-il proposé dès le mois de mai 1989, soit plus d'un an avant la réunification, un *« partenariat dans la direction des affaires »* (*« partnership in leadership »*) aux dirigeants de Bonn. Mais la démarche était encore prématurée. Près de dix ans après la réunification, alors que la République fédérale déménage de Bonn à Berlin, que ses avions ont pris part aux raids alliés sur la Serbie et que ses soldats assument pleinement leur rôle dans le rétablissement de la paix au Kosovo, le statut de l'Allemagne a changé. Elle devient une puissance comme les autres, et *« il est normal qu'elle soit approchée par d'autres puissances, notamment les Etats-Unis »*, comme l'explique un conseiller du chancelier Schröder.

INHIBITIONS PERDUES

La diplomatie allemande a été très active pendant toute la guerre du Kosovo dans la recherche d'une solution négociée et dans la tentative réussie de ramener les Russes *« dans le bateau »*, selon l'expression consacrée. Elle a perdu les inhibitions qui la faisaient apparaître timide ou suiviste. Elle prend ses responsabilités et est disposée à défendre ses positions y compris face à ses alliés, non pour s'opposer à eux mais pour essayer de les convaincre. L'Allemagne est donc naturellement un interlocuteur de poids en Europe. Sa puissance économique, son influence dans la partie centrale et orientale du continent, sa nouvelle liberté diplomatique, devraient en faire un allié apprécié. Les Américains ne s'y sont pas trompés, qui la courtisent d'autant plus assidûment qu'ils ignorent encore quelle direction prendra la politique européenne. Ils ont des droits à faire valoir. Non seulement la garantie de sécurité qu'ils ont donnée pendant cinquante ans mais l'aide appréciable qu'ils ont apportée au moment de la réunification. Ils ne se privent pas de souligner qu'ils ont été les premiers – et pendant quelque temps les seuls – parmi les alliés occidentaux de Bonn à soutenir sans arrière-pensée les aspirations à la réunification allemande. Toutes les publications allemandes sorties depuis 1989 rendent un hommage appuyé à ce soutien.

Les dirigeants allemands peuvent se sentir flattés. Le temps n'est plus où la France gaulliste leur demandait un choix impossible entre Paris et Washington. Le choix n'est pas plus aujourd'hui entre les Etats-Unis et l'Europe. Pourtant, les Allemands pourraient se trouver dans une situation délicate si les Américains préféraient développer des relations bilatérales avec leurs partenaires européens plutôt qu'avec une Union européenne aspirant à devenir elle-même une puissance politique, voire militaire.

Selon certains, la crise du Kosovo a montré la voie ; pour d'autres, elle n'a fait que semer les prémices d'une identité européenne qui reste à confirmer. Les Allemands comme leurs autres partenaires européens doivent faire comprendre aux Etats-Unis que cette identité ne se définira pas contre eux mais avec eux.

Daniel Vernet

Le 12 juillet 1998, ou les feux d'armistice

Suite de la première page

Ou plus mesquinement, lors de la demi-finale de Séville, en faisant remarquer que Horst Hrubesch, l'avant-centre allemand au physique rugueux, ce n'était pas Alain Delon, ce qui, dans l'esprit de notre immuable commentateur, devait sous-entendre quelque chose comme : à eux la Coupe, à nous – du moins un de nos petits gars – Romy Schneider. Remake de *La Grande Illusion,* en somme.

On nous le répétait assez que la compétition, c'était la guerre : attaque, défense, victoire, défaite, canonnier, buts pris d'assaut, *fighting spirit,* mental de guerrier, préparation de commandos. Il n'y avait que la métaphore christique pour échapper à ce panégyrique de la vie militaire, quand un but crucifiait un gardien ou une équipe, comme celui, à l'ultime minute, qui empêcha la bande à Cantona de partir à la conquête de l'Amérique, avec le beau Ginola en Judas de service.

Autant dire qu'il y avait de la rédemption dans l'air, comme si, par cet interdit qui nous empêchait de lever les bras en faisant le V de la victoire, nous n'en finissions pas d'expier cette débâcle de juin 1940, lorsque les restes de la chevalerie française chargeaient sabre au clair les parachutistes allemands, entraînant la quasi-disparition du pays et de son arrogante prétention à en remontrer au monde entier. A quoi s'ajoutaient la honte de l'Occupation, de la collaboration, de la participation de l'administration à la solution finale, les ombres peu ragoûtantes de l'épuration, ce tour de passe-passe de l'homme du 18 juin glissant son pays dans le camp des vainqueurs, ce qui nous avait valu cette remarque désobligeante de l'amiral Dönitz s'étonnant au moment de signer la capitulation allemande de cette présence française parmi les Alliés, quand il se rappelait que ça n'avait pas été si difficile de reprendre au voisin l'Alsace, la Lorraine et tout le reste.

Ce sentiment, depuis lors, de faire banquette. Pour un pays dont la langue et les idéaux avaient prétendu à l'universalité, c'était vexant d'en être réduit à bredouiller ce nouvel espéranto international qu'est le football. Bien sûr Platini vint. Mais nous en avions déjà eu le magique Kopa, des hirondelles pour un éphémère printemps qui ne dépassait pas la demi-finale, et sitôt l'oiseau envolé le retour à la norme, même pas trois petits tours et puis s'en vont, un seul tour suffisait, et parfois pas de tour du tout. *L'Equipe* était dans son rôle quand ses journalistes dénonçaient Jacquet, sa méthode et ses joueurs, c'était une manière de se préparer à l'inévitable déception qui nous mettrait une nouvelle fois sur la touche.

Qu'est-ce qui aurait pu faire, alors que nous nous étions nous-mêmes invités à la phase finale en proposant subtilement au comité international d'organiser le Mondial, que cette fois-là il en aille différemment ? Au lendemain de l'élimination, le journal sportif n'aurait eu qu'à se fendre d'un lapidaire *on vous l'avait bien dit,* et il n'y aurait eu là aucun sentiment mauvais qui eût ressemblé à un communiqué de victoire, simplement cette fatalité triste d'être à nouveau la risée des seigneurs du ballon rond, c'est-à-dire nos principaux partenaires européens.

Car le Brésil, c'est comme les All Blacks en rugby. On peut applaudir la prestation des jongleurs du bout du monde. On ne s'offusquera jamais qu'ils nous fassent la leçon. Mais pas nos voisins. C'est pourquoi nous devons ici remercier la barre transversale qui repoussa le tir de Di Baggio, nous offrant de participer à la demi-finale, et les Croates d'avoir permis que nous n'y rencontrions pas les Allemands, nous évitant peut-être un désespérant jamais deux sans trois après Séville et Guadalajara.

> On en redemandait. Encore et encore. Pas les buts, non, cette pause formidable dans l'histoire de ce peuple. Une vraie pause. Le pays enfin libéré ? Mais de quoi ? De quels tourments intérieurs, de quel deuil interminable ?

Mais, preuve qu'une nouvelle histoire était en marche, que les choses n'étaient plus tout à fait comme avant, c'est à ce stade que les femmes entrent dans l'arène, peinturlurées comme les guerriers de *Braveheart,* hissant joyeusement les couleurs sur leurs pommettes, comme pour nous rappeler, à nous qui en avions un souvenir amer, que la mère patrie pouvait aussi être bonne fille.

La suite ? Un chamboulement. Par exemple, la télévision, d'ordinaire si pressée, qui ne sait pas quoi inventer pour empêcher les téléspectateurs d'aller voir ailleurs, et là, au lendemain de la victoire des « Bleus », remettant au goût du jour une antiquité de l'ORTF, un procédé antispielbergien qu'on pensait définitivement remisé aux oubliettes de la préhistoire télévisuelle.

Et plus fort encore. Car même le petit train miniature qui défilait jadis incrusté dans le paysage en nous donnant à déchiffrer un rébus sur le flanc de ses wagons n'aurait pas osé cet interlude presque immobile de plusieurs heures, ce car au ralenti, progressant de façon millimétrique au milieu de la multitude, à la vision duquel on ne parvenait pas à s'arracher, contemplation hypnotique mutuelle d'une vingtaine d'hommes hissés sur le pavois et de la foule qui semblait les porter.

On en redemandait. Encore et encore. Pas les buts, non, cette pause formidable dans l'histoire de ce peuple. Une vraie pause. Sans tireurs embusqués sur les toits, sans cadavres dans les placards de la justice, comme lors de cette descente historique au même endroit, presque aussi lente, au pas gaullien, d'août 1944. Car on nous le répétait assez que jamais, depuis la Libération, on n'avait vu autant de gens rassemblés sur les Champs-Elysées. Voilà qui nous mettait la puce à l'oreille. Libération ? Tiens... Le pays enfin libéré ? Mais de quoi ? De quels tourments intérieurs, de quel deuil interminable ? Après avoir mis un peu de lumière sur les ombres du procès Papon, était-ce la vraie fin de la guerre que saluait cette liesse ?

Ce qui implique des vaincus. Logiquement, le principal défait fut celui qui avait ironisé sur cette légion étrangère engagée sous le maillot bleu, ce fut l'homme qui avait presque réussi son putsch, en prétendant incarner la voix souterraine de la France, disant tout haut ce que le pays était censé penser tout bas, clamant ce non-dit honteux qui aurait aspiré à une restauration des lois de Vichy.

Or, ce qui aurait dû fonctionner comme un repoussoir, les drapeaux algériens qui se mêlaient à la joie, témoins de cette identité composite, réclamant leur part de mémoire à travers le triomphe de ces enfants d'ex-colonisés, et assurer dans la foulée le triomphe des thèses néo-pétainistes, s'est retourné contre le Front national. C'est ce jour-là qu'on en a sans doute fini avec les greffons sinistres de Doriot et Déat. Bonne nouvelle : ce n'est pas le rejet de l'immigré qui poussait certains à voter pour le Front national. D'où l'intuition de Pasqua – l'immigration n'étant plus perçue comme une invasion mais recomposant la nostalgie de l'Empire à l'intérieur même de la nation – qui s'autorise, comme une grâce présidentielle après une victoire, à plaider pour une régularisation de tous les sans-papiers, devinant que ce qui s'était exprimé dans cette vague joyeuse qui avait déferlé sur le vieux sol, c'était, au-delà de retrouvailles avec le sentiment national, une sorte de déclaration d'amour, une renarcissisation du pays. Après le dégoût de soi, l'expression publique de pensées reconnaissantes. Le vote souverainiste s'en souviendra.

« Heureux comme Dieu en France », dit un proverbe allemand. *« Gott mit uns »*, était-il gravé sur leurs canons ? Tirailleur tiraillé, Dieu qui n'avait pas toujours été très sport dans cette rivalité franco-allemande, quand il lui eût été si simple au nom de la justice immanente de faire entrer d'un imperceptible souffle divin le ballon de Battiston dans la cage de Schumacher, cette fois choisit clairement son camp.

Dans l'ivresse de la victoire, on en profita même pour jouer cette demi-finale virtuelle qui aurait dû effacer les deux traumatismes de Séville et de Guadalajara, et on la gagna sur le tapis vert, avec des arguments assez limite, en improvisant un nouveau concept de revanche à caractère humanitaire, une sorte de mini-traité de Versailles en douce, comme on le dit d'un coup de pied. Si l'Allemagne avait échoué, c'était à cause de cette loi du sang de triste mémoire qui privait les jeunes-turcs de la sélection nationale. La presse allemande, déjà désolée de l'agression contre le gendarme Nivel, s'autoflagella encore un petit coup et moins d'un an plus tard c'était joué. Loi du sang et loi du sol. L'après-guerre pouvait commencer.

Même les Américains durent en rabattre : 5 000 à 0 ont-ils titré, avec leur sens de la surenchère, après la capitulation de Milosevic, confondant toujours le football et leur rugby Epéda. C'était admettre implicitement que notre 3-0 avait été décisif dans cette histoire. Nous savons – du moins, on nous l'a fait savoir – que c'est l'Europe qui imposa politiquement ses vues, c'est-à-dire, outre la France, l'Angleterre, l'Italie, et l'Allemagne, soit, pour ces trois-là, un nombre incalculable de Coupes d'Europe des clubs et sept Coupes du monde.

Imaginons la voix de la France avec seulement trois demi-finales et un PSG éliminé au tour préliminaire par Haïfa. On l'entend, elle nous était si familière : les rodomontades, les mises en garde menaçantes et sans suite, et le ricanement international. Au lieu que là, retard français comblé, sondages au plus haut, croissance soutenue, confiance intérieure retrouvée, rééquilibrage à l'extérieur, on imagine le négociateur français, avec l'autorité de ceux qui peuvent en remontrer, exposant d'égal à égal à ses collègues son point de vue en trois points : et premièrement, et deuxièmement, et troisièmement, et zéro pointé pour l'épurateur de Belgrade.

De sorte que, parmi les conséquences collatérales de ce 12 juillet, on pourrait aussi comptabiliser les vies épargnées par l'OTAN ainsi que les victimes de ses bombardements.

Jean Rouaud

LeMonde Job: WMQ1307--0017-0 WAS LMQ1307-17 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0388 Lcp:700 CMYK

CENTENAIRE **Le groupe italien Fiat célèbre ses cent ans. Cet anniversaire intervient dans une conjoncture délicate pour la firme turinoise. Si le groupe a affiché 920 millions d'euros de bénéfices en 1998, la branche automobile a plongé dans le rouge et les ventes de voitures ont baissé de près de 5 % sur les cinq premiers mois de cette année. ● LES FUSIONS se multiplient dans le secteur, mais Fiat reste pour le moment en dehors du mouvement. ● PAOLO CANTARELLA, administrateur délégué du groupe, affirme dans un entretien au *« Monde »* que, grâce au recentrage opéré ces dernières années, Fiat a les moyens de se développer seul, même si le groupe se déclare prêt à regarder les occasions qui pourraient se présenter. ● FIAT va, en revanche, multiplier les coopérations techniques, comme celle nouée avec Mitsubishi pour fabriquer un 4 × 4 en commun.**

Fiat veut rester indépendant et développer les services liés à l'automobile

Dans un entretien au « Monde », Paolo Cantarella, administrateur délégué de Fiat, explique que le constructeur, centenaire, veut multiplier les coopérations techniques. Selon lui, le potentiel de croissance réside désormais dans les activités connexes à l'automobile

« Fiat vient d'annoncer un accord avec le japonais Mitsubishi pour la construction en commun d'un 4 x 4. Quel en est le but ? Est-ce le prélude à une coopération plus large ?

– Cet accord nous permet d'avoir un ticket d'entrée pour un coût raisonnable sur une offre de produit où nous étions absents depuis longtemps. Nous discutons actuellement sur d'autres coopérations avec notre partenaire japonais, en particulier dans le domaine des moteurs. Mitsubishi a une bonne expérience dans les moteurs essence à injection directe, nous sommes compétents dans le diesel.

– Le président de Mitsubishi, M. Kawasoe, a déclaré récemment que ce n'est qu'une fois qu'un ensemble de coopérations techniques sera conclu qu'un échange de participations pourra être envisagé. Qu'en pensez-vous ?

– Notre priorité aujourd'hui, c'est de nous concentrer sur ces accords industriels. Il ne suffit pas de signer des contrats, il faut ensuite les gérer dans la pratique. Pour le moment, nous en sommes là.

– Les rumeurs se multiplient sur une éventuelle alliance de Fiat avec un partenaire stratégique. Le groupe a-t-il à terme les moyens de se passer d'une telle alliance ?

– Fiat est pour le moment en train de se développer par ses propres moyens. Pour cela nous avons la confiance de nos actionnaires. Nous avons conclu ces derniers temps toute une série d'accords spécifiques et d'acquisitions comme Case, dans le machinisme agricole. Si des opportunités intéressantes se présentent dans l'automobile, nous les considérerons. Mais ce que nous ferons de plus en plus, ce sont des accords tactiques, spécifiques, comme avec Renault dans les bus ou avec Mitsubishi, ainsi que nous venons de le faire.

– Au cours de ces dernières années, Fiat a adopté une politique de recentrage sur l'automobile et les métiers qui y sont liés. Quelle est la logique de cette stratégie ?

– Si, par "automobile", on entend "tout ce qui roule", alors, oui, effectivement, nous pouvons parler de "recentrage" sur cette industrie. N'oublions pas, en effet, que les activités du groupe Fiat, outre l'automobile proprement dite, couvrent les secteurs des véhicules industriels, des machines et tracteurs agricoles, des composants pour véhicules, des moyens et systèmes de production, des fonderies, des systèmes ferroviaires, de l'aviation et de l'espace, de l'assurance et de l'édition. Tous nos métiers ont en commun un certain nombre de compétences, de savoir-faire. Par exemple, le marketing, la recherche et développement, la logistique, le système de distribution ont beaucoup de choses en commun dans l'automobile, les poids lourds, machines agricoles. Parallèlement, nous travaillons à l'allongement de la chaîne de valeur en nous developpant sur les services financiers, les assurances avec notre compagnie d'assurances Toro et sa filiale française Le Continent, l'entretien des véhicules avec le rachat de Midas... D'un autre côté, nous avons cédé certaines activités, parfois rentables, mais que nous n'étions pas en mesure de développer – comme la chimie.

– L'année du centenaire de Fiat coïncide avec le lancement de la nouvelle Punto. Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés ?

– L'ancien modèle s'était vendu à 3,7 millions d'exemplaires et nous pensons dépasser ce chiffre avec la nouvelle version, dans la mesure où elle sera proposée dans un plus grand nombre de pays : 77 au total.

– Fiat a beaucoup misé ces dernières années sur les marchés émergents, dont certains traversent aujourd'hui une grave crise. Quelles sont vos perspectives dans ces pays ?

– Nous avons poursuivi une politique de globalisation autour de sept pays sur lesquels nous comptons nous développer : Brésil, Argentine, Turquie, Pologne, Inde, Chine et Russie. Pour le moment, ces investissements ne sont pas forcément tous rentables. Mais tout le monde s'accorde à penser que ces marchés vont repartir. Et nous serons alors présents, avec un outil industriel et un réseau commercial prêts pour accompagner cette reprise.

» En 1997, les perspectives d'évolution du marché brésilien situaient les ventes à 2 millions de véhicules. En fait, ce chiffre est aujourd'hui ramené à 1,1 million. Cela nous a obligés, comme les autres, à réduire de moitié nos effectifs. Mais nous restons en position de force avec 30 % du marché. Dès que la reprise se fera sentir, nous réembaucherons, avec des coûts fixes très bas.

> « Nous ferons de plus en plus d'accords tactiques comme avec Renault dans les bus ou avec Mitsubishi »

» En Argentine, où nous avons environ 30 % du marché, des incitations financières ont été mises en place par le gouvernement voici moins d'un mois. Il est encore trop tôt pour savoir si ce dispositif aura du succès, mais nous tablons sur une reprise.

– Et sur les autres marchés ?

– En Inde, nous avons racheté une usine existante, qui était celle de notre partenaire sur place, où nous fabriquons la Siena et la Uno. Nous avons aujourd'hui une part de marché de 6 %. En Chine, nous sommes présents dans plusieurs secteurs. Ce pays nous semble toujours prometteur. La Chine a plutôt bien géré les problèmes économiques en défendant sa monnaie et semble capable de tenir l'inflation sous contrôle, avec une croissance à deux chiffres. Tous les paramètres sont réunis pour la croissance dans ce pays. Quant à la Russie, nous confirmons nos projets et nous adaptons nos investissements à la situation économique actuelle. Mais je ne voudrais pas que l'on pense que seuls les marchés émergents nous intéressent. L'Europe est d'une importance primordiale dans notre stratégie, et en particulier la France, notre deuxième marché européen après l'Italie. Nous y réalisons un chiffre d'affaires global de 40 milliards de francs, avec 15 000 salariés directs. Nos principaux secteurs y sont représentés. D'importantes entités industrielles y ont été constituées, en particulier celles récemment édifiées par Teksid avec les fonderies de Renault, par Comau avec Renault Automation, par Iveco avec Renault Véhicules industriels (Iris. Bus).

– Quels investissements prévoyez-vous sur les prochaines années ?

– Entre 1998 et 2002, 19 modèles ont été ou vont être lancés, ce qui correspond à un investissement de 10 milliards d'euros. Parallèlement, nous avons mis en place un programme de réduction des coûts, en particulier ce que nous appelons les coûts de « support », c'est-à-dire les frais qui ne touchent pas au cœur de nos métiers, comme les frais administratifs par exemple, que nous avons évalués à 5 milliards d'euros. Notre objectif est de les réduire de 20 % sur les années 1999 et 2000.

– Le secteur automobile a été marqué récemment par la multiplication des fusions. Pensez-vous que cette tendance va se poursuivre ? Selon vous, quels seront les enjeux de ce marché dans les années qui viennent ?

– Concernant les fusions, il faut relativiser. Même si l'on a assisté à des regroupements, parallèlement, le nombre d'acteurs ne s'est pas réduit du fait de l'arrivée de nouveaux constructeurs ces dernières années. Maintenant, si l'on regarde les bénéfices produits par la filière automobile, environ un cinquième vont dans la poche des constructeurs. Le potentiel de croissance se situe donc dans les activités connexes à l'automobile, comme l'assurance, les services, tous ces métiers qui ne vivent que par et pour l'automobile. Dans ce cadre, Fiat a racheté plusieurs sociétés d'assurances au Brésil et en Pologne. Même si les constructeurs, avec les concessionnaires, continueront à offrir aux clients des voitures de plus en plus performantes, ils devront aussi développer toute une panoplie de services, un concept global de mobilité. »

Stéphane Lauer et Marie-Noëlle Terrisse

Un groupe qui a façonné l'économie italienne

● **11 juillet 1899 :** création à Turin de la « Société anonyme fabrique italienne d'automobiles ».
● **1906 :** la société FIAT (Fabbrica italiana automobili Torino) est constituée le 8 mars.
● **1912 :** naissance de la première voiture construite en série, la *« zéro »*.
● **1926 :** absorption de l'usine aéronautique Ansaldo de Corso Francia à Turin.
● **1936 :** la Fiat 500, la plus petite voiture du monde, est produite en grande série.
● **1945 :** mort de Giovanni Agnelli, fondateur de Fiat. Vittorio Valletta prend la présidence en 1946.
● **1966 :** l'*« Avvocato »*, Giovanni Agnelli, petit-fils du fondateur, devient président à quarante-cinq ans. Projet de production en URSS.
● **1969 :** rachat de Lancia et de 50 % de Sefac-Ferrari.
● **1975 :** constitution d'Iveco, filiale poids lourds.
● **1976 :** la vente de 15 % du capital à la Libye suscite une polémique.
● **1979 :** assassinat du responsable de la planification, Carlo Ghiglieno. Dans les années 70, le terrorisme a tué trois dirigeants et blessé 28 autres personnes du groupe.
● **18 octobre 1980 :** « marche des 40 000 » cadres du groupe, défenseurs de la *« liberté du travail »*. C'est un tournant pour la politique sociale de Fiat, paralysé pendant dix ans par des grèves chroniques.
● **Mai 1981 :** la firme espagnole Seat, qui fabriquait des Fiat sous licence depuis les années 50, sort du groupe.
● **Septembre :** plan de restructuration prévoyant 23 000 mises en *cassa integrazione*.
● **1986 :** rachat d'Alfa Romeo. Les Libyens se retirent du capital.
● **1993 :** Umberto Agnelli, frère du président, laisse son poste d'administrateur à son fils Giovanni Alberto, dit « Giovannino ». En perte, Fiat augmente son capital de 4 285 milliards de lires (20 milliards de francs). Lancement de la Punto.
● **1994 :** ouverture de l'usine de Sevelnord, en partenariat avec PSA, pour produire un monospace en commun.
● **1996 :** Cesare Romiti succède à Giovanni Agnelli à la présidence de Fiat. M. Romiti avait été condamné en 1995 pour financement illicite de parti politique.
● **1997 :** « Giovannino », héritier désigné de la dynastie turinoise, meurt le 13 décembre à l'âge de trente-trois ans d'un cancer.
● **Mai 1998 :** création d'Iris Bus, filiale commune avec Renault pour former le numéro deux européen du secteur des cars et bus.
● **Juin :** le vice-président de General Electric, Paolo Fresco, remplace Cesare Romiti. Accord avec le constructeur russe GAZ.
● **10 novembre :** Renault apporte son activité fonderie à Teksid, filiale de Fiat.
● **31 mars 1999 :** la filiale de Fiat, Comau, après avoir pris le contrôle de Renault Automation, rachète l'américain Pico et devient leader mondial des systèmes de production pour l'industrie automobile.
● **17 mai :** New Holland (machinisme agricole) lance une OPA sur le groupe américain Case pour former le numéro deux mondial du secteur.

Au tournant du siècle, la famille Agnelli reprend le pouvoir sur la totalité de son empire

MILAN
correspondance

L'empire familial des Agnelli dont le fleuron, Fiat, fête son centenaire, est de loin le premier groupe industriel italien privé. Si ses intérêts s'articulent largement autour de l'univers de l'automobile – avec les poids lourds Iveco, les machines agricoles New Holland, ou l'équipementier automobile Magneti Marelli –, il possède des ramifications dans des secteurs très divers. Il est, puissance oblige, présent dans la presse avec le quotidien *La Stampa*, et dans le sport, puisqu'il contrôle la célèbre Juventus de Turin.

Le groupe détient aussi des participations dans la grande distribution, avec 51 % de la chaîne de grands magasins Rinascente, dont le reste du capital est détenu par le français Auchan, ou encore le tourisme, avec 43,5 % du premier tour-opérateur italien Alpitour et 25 % du groupe hôtelier Sifalberghi, que contrôle le français Accor, dont le groupe Agnelli détient par ailleurs 1,3 %.

En France, le groupe italien est le principal actionnaire du Club Méditerrannée (20 %), notamment par l'intermédiaire de sa holding française, Exor, et il a joué un rôle de premier plan dans l'éviction, en 1997, de la famille Trigano. Il s'est également battu contre le groupe de François Pinault pour le contrôle de Worms, donc des sucres Saint-Louis, et d'une partication de 4,1 % dans Danone, bataille qu'il a remportée.

HÉRITIER DÉSIGNÉ

La dynastie a laissé la gestion du groupe à des dirigeants extérieurs – le président, Paolo Fresco, et l'administrateur délégué, Paolo Cantarella. Mais depuis le remplacement, le 30 juin, du pacte d'actionnaires qui limitait le pouvoir de la famille par un simple accord de consultation des grands actionnaires, les Agnelli ont de nouveau les mains libres.

Lorsque Giovanni Agnelli, le fameux « Avvocato », s'est retiré en 1996 au poste de président d'honneur, il pensait sa relève assurée. Son neveu, Giovanni Alberto Agnelli, 32 ans, était l'héritier désigné. Mais en décembre 1997, un cancer terrasse le jeune patron du constructeur de deux-roues Piaggio. Quelques jours plus tard, à 22 ans à peine, John Elkann, petit-fils de Giovanni Agnelli, est coopté au conseil d'administration. Le rôle de la famille au sein de Fiat n'est désormais plus le même.

A l'automne 1993, Fiat traverse une mauvaise passe. L'entreprise enregistre plus de 6 milliards de francs de pertes et doit augmenter son capital. Sous la pression notamment de Mediobanca qui, tout autant que leur banque d'affaires, est le gardien du capitalisme familial italien, les Agnelli doivent accepter un pacte d'actionnaires. Celui-ci les lie à leurs grands partenaires : Mediobanca, les assurances Generali, le colosse allemand Deutsche Bank et le français Alcatel (qui s'en retirera en mai 1996). La famille Agnelli peut désigner sept des onze conseillers d'administration, mais les décisions importantes doivent être approuvées par neuf membres du conseil.

Les conditions ont aujourd'hui complètement changé. Ses principales holdings, l'IFI et l'IFIL, qui détiennent 30 % du capital de Fiat, ont mis en place avec Generali (2,40 %) et avec la Deutsche Bank (2,18 %) un lien beaucoup plus souple. Absent de marque, Mediobanca. *« Il s'agit d'un accord de consultation et Mediobanca est déjà notre consultant »*, a déclaré l'Avvocato en guise d'explication, à la dernière assemblée de l'IFI.

LIBERTÉ RETROUVÉE

Reste que les relations entre les Agnelli et Mediobanca se sont singulièrement refroidies ces dernières années. Ils ont même joué plusieurs fois à front renversé dans les batailles qui ont agité la finance italienne ces derniers mois, comme dans l'affaire Telecom Italia. L'IFIl, présente, avec 0,6 % du capital, au tour de table mis en place lors de la privatisation de l'opérateur de téléphone, a dû faire face à l'assaut d'Olivetti, conseillé par... Mediobanca. Lorsque la réussite de l'offre publique d'achat d'Olivetti, au mois de mai, a semblé assurée, l'IFIL, comme les autres membres du noyau dur, a préféré vendre sa part à Olivetti. Bref, si les Agnelli démentent toute hostilité dans leurs rapports actuels avec Mediobanca, il est clair qu'ils se sont affranchis de sa tutelle.

Que fera la dynastie turinoise de sa liberté retrouvée quant au destin de Fiat ? Une alliance dans le domaine automobile n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour. Mais l'Avvocato a préparé les esprits à toute éventualité, lors de la dernière assemblée générale de l'IFIL : *« Fiat peut continuer tout seul mais ne peut pas le faire à l'infini »*, a-t-il expliqué, estimant que s'il devait un jour négocier une alliance, il ne le ferait qu'en position de force. Mais il a laissé entendre que les partenaires éventuels ne sont pas légion : *« Plus le temps passe, plus des rapprochements interviennent et plus le nombre d'hypothèses posssibles diminue »*, a-t-il constaté.

M-N. T.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Révisez cet été avec Le Monde, France Inter et Universal
45 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

Beethoven. symphonie n.9. (1963)

La dernière des symphonies. Cette expression de Richard Wagner résume le point ultime du développement d'un genre apparu au 18e siècle. La *9e symphonie,* créée en 1824 et dont le message de paix nous parait aujourd'hui tellement universel, clôt un immense cycle, débuté 24 ans plus tôt. L'association des voix et de la puissance de l'orchestre déjà moderne, semblent affranchir l'individu des contraintes terrestres. Le chef autrichien, dont c'est ici la première version gravée pour Deutsche Grammophon, propulse l'orchestre et les chœurs dans l'une des plus magistrales et héroïques apothéoses de l'histoire du disque.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16 heures, dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon"

Le Monde

fnac
www.fnac.fr

LeMonde Job: WMQ1307--0018-0 WAS LMQ1307-18 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0389 Lcp:700 CMYK

Accor lance une OPA amicale sur l'hôtelier américain Red Roof Inns

Le groupe français devient numéro un de l'hôtellerie économique aux Etats-Unis

Le groupe français Accor a annoncé, lundi 12 juillet, le rachat de la chaîne Red Roof Inns pour environ 7,3 milliards de francs, en intégrant la reprise de la dette. Cette acquisition va conforter le groupe dirigé par Jean-Marc Espalioux comme leader de l'hôtellerie économique et accroître sa présence aux Etats-Unis. Accor se classe désormais au troisième rang des hôteliers mondiaux derrière Cendant et Bass.

LE FRANÇAIS Accor a annoncé, lundi 12 juillet, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) amicale sur la chaîne d'hôtels économique américaine Red Roof Inns. La banque d'affaires américaine Morgan Stanley, actionnaire majoritaire de Red Roof Inns avec 63,8 % du capital, s'est engagée à apporter l'ensemble de ses titres à l'opération. Le groupe Accor offre 22,75 dollars par titre, soit une prime de 27,8 % par rapport à la moyenne des trente dernières séances de Bourse. Le montant payé par Accor sera de 613 millions de dollars (environ 4 milliards de francs). Après intégration de la dette, le coût de l'opération sera de 1,125 milliard de dollars. L'impact positif sur le bénéfice net par action d'Accor devrait être de 5 % dès la première année pleine.

Cette acquisition confirme la volonté du groupe de s'imposer comme le leader mondial incontesté de l'hôtellerie économique et renforce, simultanément, sa présence aux Etats-Unis, deuxième marché de l'hôtellerie après l'Europe. Mais cette initiative est aussi la première que prend le français depuis le rachat de Wagons-Lits en 1995. Depuis quelques années, Accor reprenait des participations, rachetait quelques hôtels au coup par coup, ou suivant les occasions comme l'hôtellerie de Frantour (SNCF) ou celle de la CGIS (groupe Vivendi), mais il ne s'était pas « lancé » depuis longtemps dans une véritable politique globale et expansionniste.

ENSEIGNES COMPLÉMENTAIRES

Red Roof est une véritable chaîne disposant d'un réseau de 322 établissements, avec 37 000 chambres dont 29 900 en propriété, situés essentiellement dans le Midwest, l'est et le sud des Etats-Unis. En 1998, Red Roof a réalisé un chiffre d'affaires de 375 millions de dollars. Avec Motel 6, racheté par Accor, au prix fort, en 1991 et Red Roof qui vont constituer *Accor Economy Lodging,* Accor devrait être de loin le premier exploitant aux Etats-Unis d'hôtellerie économique avec 1 112 hôtels et plus de 120 000 chambres.

La complémentarité entre les deux enseignes américaines est celle qui existe entre Formule 1 et Etap Hotel en Europe. Jean-Marc Espalioux, président du directoire d'Accor, a déclaré au *Monde* que *« les perspectives de l'hôtellerie économique sont excellentes tant sur les pays développés que les pays émergents »*. En outre, cette activité dégage une forte profitabilité et offre beaucoup moins de sensibilité aux cycles conjoncturels. Quand Red Roof sera intégrée à l'ensemble Formule 1, Etap Hotel, Ibis et Motel 6, Accor gérera dans le monde 2 098 hôtels économiques offrant plus de 207 000 chambres. Le chiffre d'affaires consolidé d'Accor réalisé aux Etats-Unis va ainsi passer de 17 à 22 %.

Cette acquisition a, selon Jean-Marc Espalioux, *« été rendue possible pour deux raisons : la première est le discrédit qui frappe actuellement l'hôtellerie américaine à la suite de l'arrêt des mesures fiscales favorables à ce secteur, par le biais de fonds d'investissements immobiliers. La deuxième raison, c'est qu'il n'y a aucun autre groupe qui est exploitant dans l'hôtellerie économique et qui soit capable de faire jouer des synergies comme celles qui existent entre Red Roof et Motel 6. Cette opération a également été faisable grâce au désendettement massif du groupe qui, au cours des dernières années, a vendu pour plus de 15 milliards de francs d'actifs immobiliers »*.

Sur le prix offert, les analystes sont plutôt satisfaits. Ces derniers se doutaient que Morgan Stanley, qui avait acheté Red Roof au début des années 90, n'avait pas vocation à en faire un investissement de long terme. En novembre 1998, la communauté financière américaine s'accordait à penser qu'un prix de 30 dollars par titre était un bon prix. Bailey Dalton, analyste chez CIBC Oppenheimer, ajoutait même que cette estimation n'incluait pas le potentiel de la marque Red Roof, qui est sous-utilisé compte tenu du nombre d'implantations. L'analyste d'Oppenheimer notait qu'il fallait ouvrir au moins 50 hôtels par an avec pour objectif 1 000 hôtels. Ce but est d'ores et déjà atteint grâce à Accor.

François Bostnavaron

La Société générale et Paribas rejettent les offres de la BNP

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Société générale réuni lundi 12 juillet dans la matinée a rejeté la surenchère de la BNP lancée le 1er juillet et a affirmé la supériorité du projet SG-Paribas face celui de mariage à trois proposé par la BNP. La Société générale a donné une estimation de ses résultats au premier semestre 1999, ils ont doublé par rapport à ceux du premier semestre 1998.

Samedi, sur Europe 1, André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas, avait considéré que la Société générale n'avait pas besoin d'améliorer son offre : *« Je crois que ce n'est pas nécessaire à ce stade, l'offre est déjà la meilleure sur le fond, on s'est mis à un niveau de prix qui me paraît bon et, surtout, on a un projet qui est bon. »* Vendredi, le conseil de surveillance de la banque qu'il dirige avait repoussé la surenchère de la BNP, jugeant qu'elle n'était *« pas de nature à remettre en cause son avis selon lequel le projet SG Paribas est le meilleur pour les actionnaires »*. Jean Gandois, membre du conseil de surveillance de Paribas et ancien président du CNPF (l'actuel Medef), qui s'était jusqu'à présent montré réservé sur SG Paribas, s'est rallié au projet.

Semaine décisive pour Aventis

LE SORT D'AVENTIS, le futur géant des sciences de la vie, est suspendu à l'approbation des actionnaires de Rhône-Poulenc, à Paris, mardi 13 juillet, et de ceux de l'allemand Hoechst, jeudi à Francfort. Réunis en assemblées générales, ils devront tour à tour donner leur bénédiction – ou la refuser – à la fusion des deux entreprises, annoncée depuis début décembre 1998. Si l'aval en est donné, Hoechst devra encore réaliser la scission de Celanese, qui regroupera une partie de sa chimie. Alors seulement, Rhône-Poulenc pourra lancer son offre d'échange sur Hoechst, à l'issue de laquelle il ne détiendra que 47 % du nouvel ensemble.

Le PDG de Rhône-Poulenc, Jean-René Fourtou, qui s'estime *« extrêmement confiant »* sur l'issue des deux assemblées, escompte que la fusion sera réalisée à la fin de l'année. Aventis se hissera à la tête de l'agrochimie mondiale et au premier rang mondial des sciences de la vie (pharmacie, santé végétale et animale), avec un chiffre d'affaires de 20 milliards de dollars (19,6 milliards d'euros), et 95 000 salariés.

BOC examine l'offre de rachat d'Air Liquide et Air Products

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de British Oxygen Corp (BOC) devait se prononcer, lundi 12 juillet, sur l'offre conjointe de rachat présentée par Air Liquide et l'américain Air Products. Les deux groupes spécialisés dans les gaz industriels proposent d'acquérir l'entreprise britannique pour 7,17 milliards de livres (10,9 milliards d'euros). Selon le *Wall Street Journal* du 12 juillet, le conseil de BOC, qui avait repoussé une première proposition jugée trop basse, devrait accepter cette offre. En cas de refus, Air Liquide et Air Products pourraient lancer une opération hostile.

Cette acquisition se traduirait par un démantèlement de l'entreprise de gaz britannique. Air Liquide devrait reprendre les activités britannique, irlandaise, japonaise et thaïlandaise de BOC tandis qu'Air Products récupèrerait les opérations en Australie, en Nouvelle-Zélande et certaines spécialités aux Etats-Unis. Le rachat et ce partage doivent toutefois être approuvés par les autorités de la concurrence européenne, américaine et asiatique. Les syndicats de BOC redoutent que cette acquisition ne conduise à d'importants licenciements dans le groupe, qui emploie 11 000 salariés.

Découvrez les avantages de nos deux vols quotidiens vers Philadelphie. Comme un billet de plus.

Désormais US Airways vous emmène directement de Paris Charles de Gaulle à Philadelphie, non pas une, mais deux fois par jour. Ainsi, vous accédez encore plus facilement à plus de 175 destinations US Airways et US Airways Express aux Etats-Unis, au Canada et dans les Caraïbes, soit l'un des réseaux aériens les plus étendus, toutes compagnies américaines confondues.

Voyagez en Envoy Class®, notre classe primée avec son niveau exceptionnel de confort et de service et profitez d'une offre très spéciale. Un vol aller-retour pour les Etats-Unis ou le Canada en Envoy Class vous fait gagner suffisamment de Dividend Miles® pour un voyage aller-retour en Economy Class en basse saison, depuis l'une de nos plates-formes transatlantiques vers l'ensemble de nos destinations nord-américaines. (Ou un billet aller-retour en Business Class pour une destination européenne avec l'un de nos partenaires aériens Dividend Miles).

Qui d'autre peut vous offrir deux sièges avec une seule réservation ?

Pour réserver ou obtenir plus d'informations, contactez US Airways au +1 49 10 29 00 (pour Paris Île-de-France), 0801 63 22 22 (pour la province) ou par Minitel 3615 "US Airways" numéro de demande d'enregistrement de bonus 2099.

U·S AIRWAYS

Offre soumise à disponibilité et aux taxes, droits, frais de sécurité et autres taxes applicables jusqu'à 681 FF ou 113 EURO, qui doivent être payés par le passager. L'offre n'est valable que pour l'achat d'un billet aller-retour en Envoy Class au départ de Paris Charles de Gaulle. Vous devez être membre Dividend Miles pour en bénéficier et l'ensemble du règlement Dividend Miles s'applique. Les membres Dividend Miles doivent se faire enregistrer pour cette offre en téléphonant et résider en Europe. 30 000 bonus miles seront portés au crédit de votre compte en sus des miles que vous aurez normalement gagnés. Les billets doivent être achetés à partir du 8 juillet 1999. Le voyage en question doit être effectué entre le 8 juillet et le 31 août 1999.

France Culture

Au Festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon
en collaboration avec
Le Monde

XIVES RENCONTRES DE PÉTRARQUE

Les médias : grandeurs et servitudes

Jardin de Pétrarque
rue de la Monnaie à Montpellier
de 17h30 à 19h30
Entrée libre

Jeudi 15 juillet
Une liberté : quelle responsabilité ?
Débat animé par Jean Lebrun
Avec Marie-Christine de Percin, Blandine Kriegel, Alain-Gérard Slama, Denis Salas et José Frèches

Vendredi 16 juillet
Un contre-pouvoir : quelle puissance ?
Débat animé par Thomas Ferenczi
Avec Alain Finkielkraut, Georges Frêche, Jean-Noël Jeanneney, Françoise Gaillard, Michel Rocard et François Bayrou

Samedi 17 juillet
Des métiers : quelles règles ?
Débat animé par Jean-Pierre Langellier
Avec Enrico Benedetto, Roland Cayrol, Jean-Marie Charon, Jean Daniel (sous réserve) et Mickaël Palmer

Dimanche 18 juillet
Une révolution technologique : quels langages ?
Débat animé par Alain Finkielkraut
Catherine Bertho-Lavenir, Monique Sicard, Bernard Spitz et Lucien Sfez

Ces rencontres seront diffusées les dimanches 8, 15, 22 et 29 août sur France Culture, de 18h35 à 20h.

LeMonde Job: WMQ1307--0019-0 WAS LMQ1307-19 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0390 Lcp:700 CMYK

Hachette fusionne ses deux quotidiens en Corse

Le mariage de raison entre les deux titres insulaires traditionnellement opposés, « Corse-Matin » et « La Corse », n'a pas été évident. Hachette Filipacchi Médias lance aussi un nouvel hebdomadaire consacré à l'actualité de l'île

BASTIA
de notre correspondant

Dimanche 11 juillet, les Corses n'ont trouvé qu'un quotidien dans leurs kiosques. Les deux journaux régionaux de l'île, *Corse-Matin* et *La Corse* – émanations respectives de *Nice-Matin* et de *La Provence* –, ont fusionné pour donner naissance à un quotidien, *Corse-Matin*, et à un hebdomadaire, *La Corse-Votre hebdo*. Le *« bouquet éditorial »*, élaboré par Hachette Filipacchi Médias, propriétaire des deux titres depuis deux ans, sera effectif vendredi 16 juillet, avec la parution, en supplément au quotidien, de l'hebdomadaire, suivi samedi des deux magazines, *TV Hebdo* et *Fémina Hebdo*.

Cette fusion s'inscrit dans la logique économique mise en œuvre par le groupe avec le rapprochement tout d'abord du *Provençal* et du *Méridional*, pour donner naissance à *La Provence*, puis plus récemment entre *Nice-Matin* et *Var-Matin* dans le Var, jusqu'à la fusion insulaire d'aujourd'hui. En prenant le contrôle des quotidiens du Sud-Est, Hachette a voulu réduire ses coûts et accroître ses bénéfices, quitte à perdre quelques exemplaires, au passage.

« Au lieu de les réduire, ce rapprochement corse nous permet de diversifier nos publications, donc d'améliorer le pluralisme de la donne éditoriale, affirme Jean-René Laplayne, directeur du journal *La Corse* depuis dix ans. *Ainsi, nous proposerons quatre périodiques : un journal quotidien, un magazine hebdomadaire d'information et de réflexion consacré à la Corse, un magazine dont le titre résume l'ambition*, Fémina Hebdo, *et le supplément* TV Hebdo. » S'il perd son quotidien, Jean-René Laplayne se réjouit de participer à une aventure rare dans la presse française, la combinaison d'un quotidien et d'un hebdomadaire.

MARIAGE DE RAISON

Pourtant, le mariage de raison entre les deux titres insulaires, traditionnellement opposés, n'a pas été évident. *Corse-Matin* occupait sans conteste la meilleure position. Quarante mille exemplaires du journal vendus quotidiennement grâce notamment à du portage à domicile dans chacune des 360 communes de l'île, contre douze mille exemplaires pour *La Corse*, faisaient de ce titre et de son équipe rédactionnelle une entité incontournable.

La logique économique s'est quelque temps heurtée à des problèmes humains. Et cette fusion, simple en apparence, a été délicate à mener. L'ancien PDG de *La Provence*, Jean-Pierre Millet, qui avait cédé sa filiale du Var à Nice, souhaitait garder son contrôle sur la Corse. Et *Nice-Matin* a longtemps craint d'être absorbé par *La Corse*, en raison de l'influence de Jean-René Laplayne au sein du groupe Lagardère. Au point que les agences insulaires ont organisé une « journée morte », à la fin de l'été 1998. Le quotidien a finalement conservé le titre *Corse-Matin*, et sa rédaction est principalement composée des actuels journalistes de l'édition insulaire renforcés d'une dizaine de collaborateurs venus de *La Corse*.

Les journaux dépendront d'une nouvelle structure, Corse-Presse, détenue à 50/50 par *La Provence* et *Nice-Matin*. Le patron du quotidien niçois, Michel Comboul, en sera le PDG et Jean-René Laplayne, le vice-président.

« MONOPOLE »

« Sur le plan humain et social, tout s'est correctement passé. Personne n'est resté sur le carreau, ni d'un côté ni de l'autre. Entre les départs volontaires pour clause de cession il y a deux ans, les affectations sur le continent et les transferts internes, tout s'est bien passé parce que nous avons pris le temps de travailler dans la sérénité, en ménageant les intérêts de chacun, ceux des collaborateurs et ceux du projet », explique M. Laplaine.

Le directeur de la nouvelle publication quotidienne, Jean-Paul Gherardi, issu de *Nice-Matin*, illustre la logique de la démarche : *« Ce n'est pas un nouveau journal, ce n'est pas une révolution, c'est une évolution enthousiasmante. Notre situation de monopole de fait aujourd'hui nous impose plus de devoirs envers les lecteurs de Corse et du continent »*.

Jean-René Laplayne partage ce souci et souhaite, de son côté, apporter sa compétence au lancement du magazine hebdomadaire : *« Il s'agira d'une publication de quarante-huit pages couleur, format tabloïd, vendue en double pile, chaque vendredi, avec le quotidien. Le contenu est destiné à faire bouger les choses. Nous n'hésiterons pas à être acteurs plus que témoins des événements. Nous n'allons pas peindre en rose ce qui est noir, mais nous parlerons aussi de ce qui réussit ici et ailleurs. Exemple, le premier visage de cette réussite figurera à la « une » de notre premier numéro, il s'agira de Laetitia Casta. »*

La réussite se vérifiera aux ventes des nouveaux journaux. L'objectif de la direction est ambitieux. *« Actuellement, les ventes cumulées de* Corse-Matin *et de* La Corse *atteignent 52 000 exemplaires. Nous évaluons à 3 000 exemplaires les duplications, c'est-à-dire les achats en double. Notre objectif est de conserver les deux lectorats par une offre pluraliste. Parallèlement, nous rechercherons de nouveaux lecteurs dans la diaspora des Corses. De plus, notre stratégie devrait favoriser une synergie publicitaire. L'ensemble devrait nous faire rapidement gagner notre pari. »*

Michel Codaccioni

PROFIL

DE MICKEY À « CORSE-MATIN »

Jean-René Laplayne ne cache pas son âge, mais ne l'avoue pas directement. Cinquante ans d'activité au service de la presse régionale, pour une carrière commencée à l'âge de vingt-sept ans, en font le plus ancien éditorialiste de la presse française. C'est pourtant à l'âge de quinze ans qu'il voit son premier article publié : *« C'était dans* Le Journal de Mickey, *j'avais écrit un conte en défense de la cause des oiseaux menacés. »*

Comme son nom ne l'indique pas, Jean-René Laplayne est corse. Chiocca est son patronyme, mais Laplayne a toujours été son nom de plume. Originaire du village de Vero, aux environs d'Ajaccio, ce fils d'un *« modeste fonctionnaire des Postes »* s'exprime facilement en langue corse et semble ignorer que sa pointe d'accent marseillais et son cheveu sur la langue arrivent à donner un ton sympathique aux rares coups de gueule qu'il limite à ses collaborateurs directs.

C'est à Marseille qu'il fera l'essentiel de sa carrière. Un premier parcours de vingt années le conduira d'une embauche en qualité de pigiste à la direction générale d'un magazine que Gaston Defferre décidera de racheter pour s'adjuger les services de celui qu'il sollicite en vain depuis plusieurs années. Un deuxième parcours de la même durée en fera le plus proche collaborateur du patron du *Provençal*. Là encore, Jean-René Laplayne franchira les échelons de la hiérarchie pour parvenir à la direction du journal.

En 1989, il se consacre principalement à l'installation et au développement de *La Corse*, titre issu de l'édition insulaire du *Provençal* qui, au passage, perdra son sous-titre politique « Journal des patriotes républicains et socialistes ». Parallèlement, Jean-René Laplayne fortifie ses liens avec le groupe Lagardère et multiplie ses collaborations au cinéma, à la télévision et à la radio.

Insensible à l'idée d'une retraite, pourtant administrativement acquise depuis dix ans, il envisage d'accepter la direction de la future société de presse regroupant les quatre publications périodiques du groupe de presse dont il est administrateur ; *« mais je continuerai à écrire mes éditos, et, pendant un certain temps, je serai l'architecte du magazine* La Corse-Votre Hebdo *»*, dit-il.

M. Co.

Droits du football : la LNF recevra 8,2 milliards de francs

L'OBJECTIF est atteint. Avec l'obtention d'une enveloppe de 8,2 milliards de francs, soit 1,2 milliard d'euros, pour les saisons de 2001 à 2004, la Ligue nationale de football (LNF) a rempli son contrat. Le montant global des droits de retransmission du football français perçus par la LNF a été multiplié par 3,3. Après avoir réparti les matches décalés entre Canal + et Télévision par satellite (TPS), la LNF a attribué, jeudi 8 juillet, les derniers lots de son appel à candidature. France Télévision conserve la diffusion de la Coupe de la ligue (220 millions de francs pour trois saisons). Le match décalé de deuxième division reste sur Eurosport France (55 millions de francs). En revanche, la LNF a jugé insuffisante la proposition de TF 1 pour conserver trois saisons supplémentaires son magazine dominical « Téléfoot » (75 millions de francs par an). La LNF devrait remettre ce lot au pot avant l'échéance du contrat, en 2001, avec TF 1.

RETARD

Outre la multiplication de ses rentrées financières, la LNF a obtenu le paiement d'une partie des sommes dues pour la période 2001-2004. Les clubs devraient enfin recevoir la manne tant réclamée. Une première enveloppe de 300 millions de francs leur sera versée, à titre rétroactif, pour la saison 1998-1999. Une seconde devrait être décidée pour la prochaine saison dont le coup d'envoi sera donné les 30 et 31 juillet sur Canal + et TPS. Toutefois, cette manne ne devrait pas permettre aux clubs français de rattraper immédiatement leur retard par rapport aux équipes européennes.

Guy Dutheil

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **ASIE-PACIFIQUE : une reprise durable de l'économie dans la région Asie-Pacifique** dépendra en grande partie de la persistance de la croissance aux Etats-Unis et dans les autres pays industrialisés, ont déclaré, vendredi 9 juillet, les banquiers centraux de la région, qui se rencontraient à Hongkong dans le cadre du 4e sommet des dirigeants des banques centrales de l'Asie de l'Est et du Pacifique.

■ **ITALIE :-le président du Conseil Massimo D'Alema** a souhaité dimanche 11 juillet *« des réformes radicales et un nouveau pacte social »* en Italie. *« L'Italie a relevé le défi de l'euro, qui a entraîné des sacrifices mais qui a fait gagner respect et crédibilité au pays, a traversé la crise des Balkans »*, s'est-il félicité.

■ **ETATS-UNIS : le président Bill Clinton s'est opposé à l'importante réduction d'impôt** proposée par les républicains. Dans une interview au *New York Times*, dimanche 11 juillet, il a déclaré : *« Ce serait une terrible erreur de ne pas tenir nos engagements en ce qui concerne l'éducation et ce serait, je crois, très bête, de rétablir le déficit si nous pouvons l'éviter. »*

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 %** en juin, comparé à mai, ce qui porte leur hausse sur un an à 0,4 %, selon des chiffres définitifs diffusés lundi 12 juillet par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

AFFAIRES

● **ADP : Yves Cousquer a été nommé administrateur d'Aéroports de Paris** sur proposition du ministère chargé de l'aviation civile et devrait être nommé président par décret lors du prochain conseil des ministres. Yves Cousquer, qui a été président de La Poste de 1991 à 1994, succédera à Jean Fleury.

● **DAIMLERCHRYSLER : le groupe automobile devrait racheter 40 % des parts de TAG McLaren** (l'écurie automobile), a annoncé, samedi 10 juillet à Silverstone, Juergen E. Schrempp, président de DaimlerChrysler. *« Cet élément de notre stratégie à long terme est destiné à améliorer davantage nos produits et à différencier la marque Mercedes-Benz. »*

● **SOVAB : un accord de fin de conflit a été signé samedi** entre les syndicats et la direction de la Sovab, filiale de Renault, à Batilly (Meurthe-et-Moselle), après huit jours de grève sur l'application des 35 heures. L'accord prévoit le maintien du volontariat pour le travail du samedi en période haute.

● **CREDIT LYONNAIS : près de 90 % des salariés** de la banque privatisée ont souscrit à l'offre qui leur était réservée portant sur près de 5 % du capital, a indiqué son président Jean Peyrelevade samedi 10 juillet sur Radio Classique.

● **OLIVETTI : le groupe italien va procéder à une nouvelle émission obligataire** en juillet pour refinancer un prêt bancaire lui permettant de couvrir une partie de son OPA sur Telecom Italia, a-t-il annoncé lundi. Les modalités et le montant de l'émission seront publiés plus tard.

● **« FORBES » : huit groupes français**, dont l'assureur Axa (22e), France Télécom (46e), Vivendi (66e) Suez-Lyonnaise (71e), Société générale (71e également), la BNP (76e), Alcatel (91e) et Elf Aquitaine (94e), sont classés parmi les 100 premiers mondiaux par le magazine américain *Forbes*.

● **DESFOSSES INTERNATIONAL :** la filiale de LVMH déjà propriétaire de *La Tribune* a acquis 100 % du groupe de presse professionnelle SID Editions, qui édite notamment le mensuel *Défis* (62 350 exemplaires selon Diffusion Contrôle 1998).

EUROPE

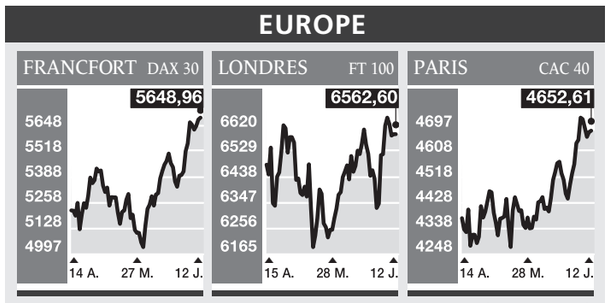

Europe 10 h 15	Indices sélection	cours 12/07	Var. % 09/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3960,75	– 0,04	18,50
EUROPE	STOXX 50	3897,9	0,1	17,40
EUROPE	EURO STOXX 324	336,98	0,02	12,94
EUROPE	STOXX 653	320,91	0,22	14,94
PARIS	CAC 40	4652,61	0,10	18,01
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3164,30	0,01	19,12
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	589,26	0,40	9,45
BRUXELLES	BEL 20	3121,22	– 0,06	– 11,19
FRANCFORT	DAX 30	5648,96	0,18	12,83
LONDRES	FTSE 100	6562,60	0,08	11,56
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	0,62	....
MILAN	MIBTEL 30	36386,00	0,17	3,51
ZURICH	SPI	7165,50	0,13	0,07

AMÉRIQUES

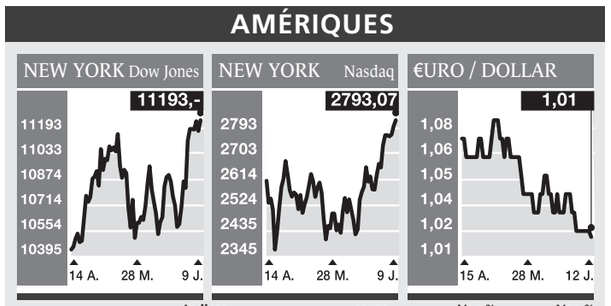

Amérique 10 h 15	Indices sélection	cours 09/07	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11193,70	0,60	21,92
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1403,28	0,64	14,16
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2793,07	0,77	27,38
TORONTO	TSE INDEX	7198,17	0,83	10,98
SAO PAULO	BOVESPA	11509,00	– 2,01	69,65
MEXICO	BOLSA	337,64	– 0,15	45,23
BUENOS AIRES	MERVAL	0,00	....	....
SANTIAGO	IPSA GENERAL	136,54	1,07	77,32
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5207,04	0,15	8,74

Cours de change croisés

12/07 10 h 15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,81883	1,01675	0,15500	1,55330	0,63227
YEN	122,12500	....	124,16500	18,92500	189,75000	77,22500
€URO	0,98353	0,80538	....	0,15245	1,52810	0,62185
FRANC	6,45150	5,28285	6,55957	....	10,02555	4,08065
LIVRE	0,64379	0,52695	0,65440	0,09975	....	0,40705
FRANC SUISSE	1,58160	1,29490	1,60810	0,24515	2,45685	....

ASIE - PACIFIQUE

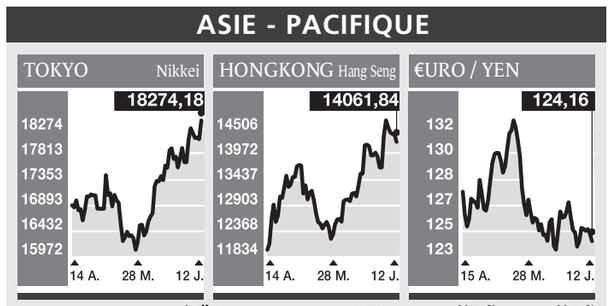

Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 12/07	Var. % 09/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18274,18	1,88	32,02
HONGKONG	HANG SENG	14061,84	– 1,13	39,94
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	57,92
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	119,29	– 2,60	83,69
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3050,20	0,30	8,42
BANGKOK	SET	36,05	0,36	40,38
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4528,61	3,80	48,22
WELLINGTON	NZSE-40	2197,24	– 0,58	6,39

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	09/07
COURONNE DANOISE	7,4366
COUR. NORVÉGIENNE	8,1145
COUR. SUÉDOISE	8,7075
COURONNE TCHÈQUE	36,329
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5289
DOLLAR CANADIEN	1,5003
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9327
DRACHME GRECQUE	325,20
FLORINT HONGROIS	249,18
ZLOTY POLONAIS	3,9852

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/07	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,52	2,45	4,89	5,60
ALLEMAGNE	2,52	2,66	4,75	5,56
GDE-BRETAG.	4,81	4,92	5,27	4,82
ITALIE	2,52	2,63	4,99	5,75
JAPON	0,05	0,05	1,67	....
ÉTATS-UNIS	4,94	4,69	5,84	6,02
SUISSE	0,43	1,14	2,99	4,20
PAYS-BAS	2,50	2,63	4,91	5,60

Matif

Cours 10 h 15	Volume 12/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 99	1052	88,52	88,97
Euribor 3 mois			
SEPTEMBRE 99	2646	97,26	97,26

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC-40 était en hausse de 0,05 % lundi, à 4 650,20 points, à l'ouverture de la séance, après avoir clôturé vendredi en hausse de 0,36 % après trois séances successives de recul. La Bourse de Francfort, qui ouvrait lundi en légère baisse de 0,04 %, avait de son côté progressé de 0,57 % vendredi, atteignant son plus haut de l'année. Pour sa part, alors que le Dow Jones a gagné 0,60 % vendredi, la Bourse de Tokyo a terminé lundi en hausse de 1,9 %, en franchissant la barre des 18 000 points, en raison d'un afflux de demandes étrangères sur les titres vedettes et les valeurs technologiques, signe qu'un plus grand optimisme commence à se faire.

CHANGES-TAUX

LUNDI 12 juillet, en début de matinée, le dollar reculait face à la monnaie japonaise. La devise américaine valait 122,05 yens, contre 122,37 yens vendredi soir à New York. En revanche, l'euro restait faible face au billet vert, à 1,0173 dollar, contre 1,0195 dollar à New York vendredi soir. Sur les marchés obligataires, le rendement des titres français émis à dix ans s'inscrivait à 4,91 %. Celui des bunds allemands émis à même échéance s'établissait à 4,76 %. Vendredi, outre-Atlantique, le rendement de la ligne du Trésor à 30 ans était tombé sous la barre des 6 %, à 5,998 %.

LeMonde Job: WMQ1307--0020-0 WAS LMQ1307-20 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:46 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 Nº:0391 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Fiat** a gagné 0,31 % au cours de la séance du vendredi 9 juillet, à 3 247 euros. Le constructeur automobile italien, qui fête son centenaire, présentait lundi 12 juillet la nouvelle génération de ses Punto (lire p. 17)

● L'action **Marks et Spencer** a plongé vendredi de 2,75 pences, à 395,25 pences vendredi. Deux mois après avoir vu son résultat annuel avant impôts chuter de 42 %, le distributeur britannique a engagé un plan de restructuration qui va l'amener à fermer quatre magasins en Allemagne et deux en France. Un plan qui va se solder par 310 licenciements.

● La valeur **British Oxygen Corporation** a abandonné vendredi 1 penny, à 1 376 pences. Le numéro deux mondial des gaz industriels devrait répondre lundi à l'offre de rachat commune formulée par ses concurrents le français Air Liquide et l'américain Air Products.

● Le titre **BASF** a cédé vendredi un peu moins de 1 %, à 45,16 euros. Le numéro un européen de la chimie va renouveler le management de ses unités de chimie fine, qui produisent des vitamines.

● L'action **Hugo Boss** a pris vendredi 0,05 euro, à 1 260,05 euros. Le fabricant allemand de vêtements accorde à chacun de ses actionnaires 11 actions pour chaque action détenue. Le groupe a vu son bénéfice net grimper de 12 % au premier trimestre de l'exercice.

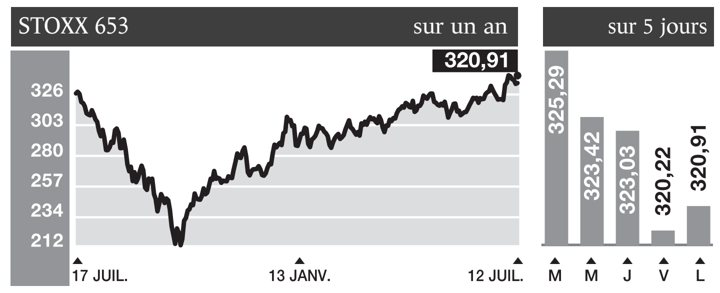

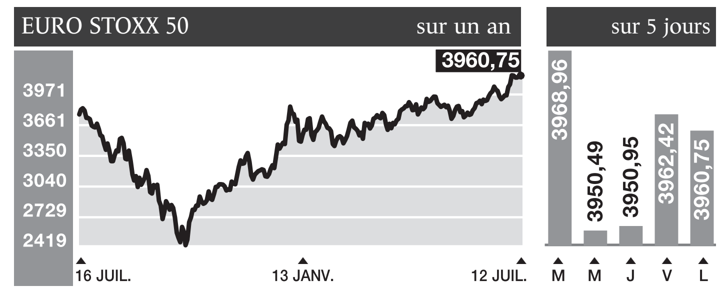

12/07 10 h 27 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	29,40	+ 1,39
BASF AG	BE ★	45	− 0,22
BMW	DE ★	735	+ 0,68
CONTINENTAL AG	DE ★	23,9	+ 0,21
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	88,8	− 0,17
FIAT	IT ★	3,25	+ 0,62
FIAT PRIV.	IT ★	1,68	....
LUCAS VARITY	GB	....	....
MICHELIN /RM	FR ★	40,5	+ 0,17
PEUGEOT /RM	FR ★	157	− 1,07
PIRELLI	IT ★	2,71	+ 0,74
RENAULT	FR ★	45,8	− 0,72
VALEO /RM	FR ★	79,45	+ 2,52
VOLKSWAGEN	DE ★	62,7	+ 0,88
VOLVO -A-	SE	30,43	+ 0,76
VOLVO -B-	SE	30,78	+ 0,94
▶ DJ E STOXX AUTO P		278,86	+ 0,27

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	17,80	− 0,51
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	22,4	+ 1,13
ALLIED IRISH BA	GB	13,49	....
ALPHA CREDIT BA	GR	62,73	....
ARGENTARIA R	ES ★	22,46	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	16,9	....
BANCO ESSI R	PT ★	10,1	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	52,35	− 0,08
BANK OF IRELAND	GB	17,82	....
BANK OF PIRAEUS	GR	29,21	....
BANKINTER R	ES ★	42,25	....
BARCLAYS PLC	GB	27,82	+ 0,55
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	68,6	− 0,58
BCA FIDEURAM	IT ★	5,63	+ 0,18
BCA INTESA	IT ★	4,61	+ 0,66
BCA ROMA	IT ★	1,4	+ 0,72
BCO BILBAO VIZC	ES ★	14,07	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	70,2	....
BSCH R	ES ★	10,15	....
BCP R	PT ★	25,29	....
BNP /RM	FR ★	76,3	− 0,26
CCF /RM	FR ★	105,8	+ 0,38
CHRISTIANIA BK	NO	3,64	....
COMIT	IT ★	6,99	+ 0,58
COMM.BANK OF GR	GR	73,19	....
COMMERZBANK	DE ★	33,85	− 1,88
DEN DANSKE BK	DK	108,25	− 1,23
DEN NORSKE BANK	NO	3,22	− 0,57
DEUTSCHE BANK	DE ★	65,5	− 1,95
DEXIA CC	BE ★	140	− 0,07
DEXIA FCE RM	FR ★	126,2	+ 0,16
DRESDNER BANK	DE ★	44,6	− 1,87
ERGO BANK	GR	122,85	....
FIRST AUSTRIAN	AT ★	....	....
FOERENINGSSB A	SE	14,81	− 0,39
FOKUS BK	NO	9,24	....
HALIFAX	GB	12,25	....
HSBC HOLDS	GB	37,40	....
IONIAN BK REG.S	GR	49,63	....
JYSKE BANK REG	DK	92,11	− 0,44
KAPITAL HOLDING	DK	36,17	+ 1,51
KBC BANCASSURAN	BE ★	57	− 0,70
LLOYDS TSB	GB	12,82	....
MERITA	FI ★	5,87	− 0,17
NAT BANK GREECE	GR	63,04	....
NATEXIS	FR ★	55	+ 1,85
NATL WESTM BK	GB	20,18	+ 0,08
NORDBANKEN HOLD	SE	6,26	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	21,91	+ 0,27
ROYAL BK SCOTL	GB	20,53	+ 3,21
S-E-BANKEN -A-	SE	11,83	....
STE GENERAL-A-/	FR ★	165,7	− 0,48
SV HANDBK -A-	SE	11,77	....
UBS REG	CH	302,52	....
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,42	....
UNIDANMARK -A-	DK	65,35	+ 0,21
XIOSBANK	GR	29,80	....
▶ DJ E STOXX BANK P		288,65	− 0,24

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALUMINIUM GREEC	GR	38,10	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,33	− 0,45
ASSIDOMAEN AB	SE	14,81	+ 0,78
AVESTA	SE	4,03	− 0,85
BEKAERT	BE ★	440	− 0,02
BILTON	GB	4,61	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	49,4	+ 0,47
BRITISH STEEL	GB	2,51	....
BUHRMANN NV	NL ★	15,15	+ 1
BUNZL PLC	GB	4,97	− 0,30
CART.BURGO	IT ★	6,8	+ 0,74
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,88	− 1,32
ELVAL	GR	9,03	....
INPARSA	PT ★	11,95	....
JOHNSON MATTHEY	GB	9,35	− 3,30
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	45,15	− 0,51
METSAE-SERLA A	FI ★	8,2	....
MODO B FR	SE	22,97	+ 1,01
NORSKE SKOGIND-	NO	35,92	+ 0,52
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	11,63	− 0,60
PECHINEY-A-	FR ★	46,16	− 1,47
PORTUCEL INDUST	PT ★	5,27	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	6,45	+ 0,16
RIO TINTO	GB	17,62	− 0,94
SIDENOR	GR	17,50	....
SILVER & BARYTE	GR	36,47	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,57	....
SONAE INDUSTRIA	PT ★	7,73	....
SOPORCEL	PT ★	11,1	....
SSAB SW ST A FR	SE	12,06	+ 0,96
STORA ENSO -A-	FI ★	11	− 1,79
STORA ENSO -R-	FI ★	11,3	− 0,44
SVENSKA CELLULO	SE	26,24	− 0,22
THYSSEN	DE ★	174	....
TRELLEBORG B	SE	8,33	+ 0,69
UNION MINIERE	BE ★	44,15	+ 0,98
UPM-KYMMENE COR	FI ★	30,9	− 0,26
USINOR	FR ★	14,2	− 0,70
VIOHALCO	GR	27,43	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	30,57	− 3,26
▶ DJ E STOXX BASI P		191,78	− 0,51

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AGA -A-	SE	12,81	+ 0,90
AGA -B-	SE	12,75	+ 0,91
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	156,3	+ 1,76
AKZO NOBEL	NL ★	....	....
BASF AG	DE ★	45	− 0,22
BAYER AG	DE ★	42,9	− 0,63
BOC GROUP PLC	GB	21,01	+ 0,73
CIBA SPEC CHEM	CH	71,58	+ 0,44
CLARIANT N	CH	431,37	− 0,57
DEGUSSA-HUELS	DE ★	44,2	− 0,45
DYNO	NO	18,86	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4419,55	− 0,91
HENKEL KGAA VZ	DE ★	70,45	+ 1,95
ICI	GB	10,54	− 0,57
KEMIRA	FI ★	5,98	− 0,33
LAPORTE	GB	11,92	− 0,88
PERSTORP -B-	SE	10,16	....
SNIA	IT ★	1,29	+ 7,50
SOLVAY	BE ★	61	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	44,5	+ 0,34
▶ DJ E STOXX CHEM P		363,01	+ 0,46

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	13,49	+ 2,34
CGIP /RM	FR ★	53,4	− 0,93
CIR	IT ★	1,3	....
D'IETEREN SA	BE ★	437	− 0,46
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	51,35	....
GBL	BE ★	179,3	+ 0,17
GENL ELECTR CO	GB	9,85	− 0,15
GEVAERT	BE ★	55	− 0,54
HAGEMEYER NV	NL ★	28,95	− 1,19
INCHCAPE PLC	GB	1	....
INVESTOR -A-	SE	10,80	+ 0,53
INVESTOR -B-	SE	10,97	+ 0,53
KVAERNER -A-	NO	19,28	− 0,37
LVMH / RM	FR ★	281,3	− 0,81
MYTILINEOS HOLD	GR	21	....
NORSK HYDRO	NO	38,63	+ 0,48
OERLIKON-BUEHRL	CH	143,79	....
ORKLA -A-	NO	15,16	+ 0,82
ORKLA -B-	NO	12,94	....
SONAE INVESTIME	PT ★	32,49	....
VEBA AG	DE ★	60,7	− 1,06
▶ DJ E STOXX CONG P		284,1	− 0,61

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	16,74	− 0,72
CABLE & WIRELES	GB	12,73	+ 0,84
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	41	− 0,97
EUROPOLITAN HLD	SE	10,16	....
FRANCE TELECOM	FR ★	72,75	− 0,41
HELLENIC TELE (	GR	20,91	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	48,8	− 0,41
CAMDEN NATIONAL	GR	....	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	38,1	....
SWISSCOM N	CH	346,09	− 1,07
TELE DANMARK	DK	97,76	....
TELECEL	PT ★	131	....
TELECOM ITALIA	IT ★	11,1	− 1,33
TELECOM ITALIA	IT ★	5,73	+ 0,88
TELEFONICA	ES ★	47,9	....
TIM	IT ★	5,83	+ 0,52
VODAFONE AIRTOU	GB	20,37	− 0,52
▶ DJ E STOXX TCOM P		708,24	− 0,30

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES ★	52,1	....
ACESA REG	ES ★	11,27	....
AKTOR SA	GR	13,84	....
ASKO OY	FI ★	15,6	− 1,27
AUMAR R	ES ★	20,65	....
AUTOSTRADE	IT ★	7,08	+ 0,28
BCA INTESA	IT ★	4,61	+ 0,66
BICC PLC	GB	1,60	+ 1,94
BLUE CIRCLE IND	GB	7,13	+ 0,86
BOUYGUES /RM	FR ★	262	− 0,15
BPB	GB	5,99	+ 0,77
CARADON	GB	2,25	....
CBR	BE ★	90,5	+ 1,46
CHARTER	GB	5,46	+ 1,70
CIMPOR R	PT ★	15,87	....
COLAS /RM	FR ★	182	+ 0,22
CRH PLC	GB	19,31	....
CRISTALERIA ESP	ES ★	48,2	....
GRUPOS DRAGADOS	ES ★	33,15	....
FOM CON CONTRAT	ES ★	58,7	....
GROUPE GTM	FR ★	99,3	....
HANSON PLC	GB	9,41	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	91,4	+ 1,67
HELL.TECHNODO.R	GR	20,57	....
HERACLES GENL R	GR	27,01	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	45,2	− 1,72
HOLDERBANK FINA	CH	297,54	− 0,10
HOLDERBANK FINA	CH	1165,89	+ 0,16
IMETAL /RM	FR ★	151	− 0,66
ITALCEMENTI	IT ★	11,9	− 0,42
ITALCEMENTI RNC	IT ★	4,55	+ 1,79
LAFARGE /RM	FR ★	93	− 0,37
MICHANIKI REG.	GR	10,99	....
PARTEK	FI ★	12,2	....
PHILIPP HOLZMAN	DE ★	170,5	− 0,87
PILKINGTON PLC	GB	1,51	+ 1,02
RMC GROUP PLC	GB	16,72	+ 0,55
RUGBY GRP	GB	1,76	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	168	− 0,53
SEMAPA	PT ★	15	....
SKANSKA -B-	SE	36,18	+ 0,80
SUPERFOS	DK	13,58	....
TARMAC	GB	1,87	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,86	....
TECHNIP /RM	FR ★	107,2	+ 0,37
TITAN CEMENT RE	GR	95,94	....
UNICEM	IT ★	11,35	− 0,44
URALITA	ES ★	8,46	....
VALENCIANA CEM	ES ★	9,36	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	24,51	− 1,13
WILLIAMS	GB	7,37	+ 15,20
▶ DJ E STOXX CNST P		214,75	− 0,18

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR ★	241,1	+ 1,73
ADIDAS-SALOMON	DE ★	89,3	− 0,56
ALITALIA	IT ★	2,58	+ 1,18
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	24,98	+ 1,75
BANG & OLUFSEN	DK	62,59	− 2,01
BARRATT DEV PLC	GB	5,52	....
BEAZER GROUP	GB	3,04	....
BENETTON GROUP	IT ★	1,93	+ 1,05
BERKELEY GROUP	GB	11,65	+ 0,39
BRITISH AIRWAYS	GB	6,43	− 0,47
BRYANT GROUP PL	GB	2,24	....
CHARGEURS RM	FR ★	53	− 0,84
CLUB MED. /RM	FR ★	100	....
COATS VIYELLA	GB	0,68	− 2,17
COMPASS GRP	GB	9,76	+ 2,07
COURTAULDS TEXT	GB	2,36	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	18,68	+ 0,86
ELECTROLUX -B-	SE	20,96	+ 0,27
EMI GROUP	GB	8,74	+ 6,68
EURO DISNEY /RM	FR ★	1,38	− 0,72
FINNAIR	FI ★	5,12	+ 0,39
G WIMPEY PLC	GB	2,48	....
GRANADA GROUP P	GB	18,66	....
HERMES INTL	FR ★	103	....
HPI	IT ★	0,61	....
HUNTER DOUGLAS	NL ★	34,7	+ 1,17
KLM	NL ★	26,3	− 0,94
HILTON GROUP	GB	3,82	+ 0,40
MOULINEX /RM	FR ★	10,4	+ 0,87
NCL HLDG	NO	3,43	+ 1,09
PATHE /RM	FR ★	122	....
PENTLAND GRP	GB	2,13	+ 2,19
PERSIMMON PLC	GB	3,91	....
PREUSSAG AG	DE ★	57,6	− 0,69
RANK GROUP	GB	4,04	+ 6,40
SAIRGROUP N	CH	220,98	+ 1,14
SAS DANMARK A/S	DK	10,45	+ 0,90
SEB /RM	FR ★	75,1	− 3,47
THE SWATCH GRP	CH	748,83	− 0,50
THE SWATCH GRP	CH	162,78	....
WILLIAM BAIRD	GB	1,75	....
WILSON BOWDEN	GB	11,24	....
WOLFORD AG	AT ★	52	− 1,91
WW/WW UK UNITS	GB	1,02	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		171,9	+ 0,45

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	20,56	....
ASTRA -B-	SE	19,52	....
ELAN CORP	GB	29,50	....
GLAXO WELLCOME	GB	26,97	− 0,34
HOECHST AG	DE ★	44	+ 0,99
NOVARTIS N	CH	1404,30	− 0,84
NOVO NORDISK B	DK	104,21	+ 0,39
ORION A	FI ★	26,8	+ 0,79
ORION B	FI ★	26,8	+ 1,52
RHONE POUL./RM	FR ★	47,46	+ 0,98
ROCHE HOLDING	CH	16744,48	....
ROCHE HOLDING G	CH	10432,62	+ 1,70
SANOFI /RM	FR ★	....	....
SCHERING AG	DE ★	105,25	− 0,05
SMITHKLINE BEEC	GB	12,95	+ 0,59
ZENECA GROUP	GB	....	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		392,41	+ 0,69

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	11,71	....
BG	GB	6,13	− 0,74
BP AMOCO	GB	18,73	+ 0,98
BURMAH CASTROL	GB	....	....
CEPSA	ES ★	31,8	....
ELECTRAFINA	BE ★	112	− 0,09
ELF AQUITAINE /	FR ★	171,8	− 0,35
ENI	IT ★	6,09	− 0,16
ENTERPRISE OIL	GB	7,60	+ 8,23
F.OLSEN ENERGY	NO	7,95	....
LASMO	GB	2,49	+ 1,23
OMV AG	AT ★	87,1	− 0,87
PETROFINA SA BR	BE ★	565	− 2,25
PETROLEUM GEO-S	NO	18,86	+ 4,79
PRIMAGAZ /RM	FR ★	85	....
PROSAFE	NO	10,17	....
REPSOL	ES ★	19,87	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	62,85	+ 1,29
SAGA PETROLEUM	NO	16,45	− 0,37
SAIPEM	IT ★	3,87	+ 1,31
SHELL TRANSP &	GB	8,16	+ 0,75
SMEDVIG -A-	NO	10,11	+ 1,23
TOTAL FINA /RM	FR ★	128,6	− 1,08
▶ DJ E STOXX ENGY P		326,64	+ 0,31

(Publicité)

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	12,07	− 2,10
ALMANIJ	BE ★	57	− 0,35
ALPHA FINANCE	GR	51,66	....
AMVESCAP	GB	8,82	− 9,38
BAIL INVEST /RM	FR ★	130,5	− 0,31
BPI R	PT ★	20,68	....
BRITISH LAND CO	GB	8,58	− 2,08
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,74	....
COBEPA	BE ★	61,4	+ 0,57
CORP FIN ALBA -	ES ★	154,05	....
CPR /RM	FR ★	42,3	+ 0,21
CS GROUP N	CH	178,65	− 0,52
EURAFRANCE /RM	FR ★	605	....
FONCIERE LYONNA	FR ★	138,5	....
GECINA /RM	FR ★	111,3	− 0,63
HAMMERSON	GB	7,51	....
KAPITAL HOLDING	DK	36,17	+ 1,51
LAND SECURITIES	GB	13,36	− 1,01
LIBERTY INT.HDG	GB	7,24	....
MEDIOBANCA	IT ★	11,1	+ 0,45
MEDIOLANUM	IT ★	7,85	+ 1,29
MEPC PLC	GB	7,92	− 1,70
METROVACESA	ES ★	19,75	....
MEDIOLANUM	NL ★	7,85	+ 1,29
PARIBAS	FR ★	108,2	− 1,37
PROVIDENT FIN	GB	14,44	+ 17,28
RODAMCO NV	NL ★	23,9	− 0,62
SCHRODERS PLC	GB	18,25	− 16,67
SEFIMEG N /RM	FR ★	67,55	....
SIMCO N /RM	FR ★	80,2	− 0,74
SLOUGH ESTATES	GB	5,49	....
UNIBAIL /RM	FR ★	127	− 3,27
UNIM	IT ★	0,43	....
VALLEHERMOSO	ES ★	9,85	....
WOOLWICH PLC	GB	5,63	....
▶ DJ E STOXX FINS P		252,41	− 0,39

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	9,24	+ 0,50
ASSOCIATE BRIT	GB	....	....
BASS	GB	14,55	+ 1,59
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	46	....
BONGRAIN /RM	FR ★	372	....
BRAU-UNION	AT ★	48,2	+ 0,21
CADBURY SCHWEPP	GB	....	....
CARLSBERG -B-	DK	40,03	− 0,78
CARLSBERG AS -A	DK	38,73	− 0,69
CHR. HANSEN HLD	DK	101,52	....
CULTOR -1-	FI ★	18	....
DANISCO	DK	43,03	+ 0,63
DANONE /RM	FR ★	252,2	+ 0,08
DELTA DAIRY	GR	21,22	....
DIAGEO	GB	10,37	− 0,15
ELAIS OLEAGINOU	GR	27,52	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	131,6	− 0,30
GREENCORE GROUP	GB	3,10	....
HEINEKEN	NL ★	50,5	− 0,39
HELLENIC BOTTLI	GR	23,72	....
HELLENIC SUGAR	GR	11,92	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI ★	36	....
KERRY GRP-A-	GB	12,44	....
MONTEDISON	IT ★	1,66	....
NESTLE N	CH	1802,05	− 0,45
PARMALAT	IT ★	1,26	....
PERNOD RICARD /	FR ★	64,3	+ 0,86
RAISIO GRP V	FI ★	10,3	+ 0,49
RIEBER & SON -B	NO	7,27	....
TATE & LYLE	GB	5,85	+ 0,26
UNICER R	PT ★	19,47	....
UNIGATE PLC	GB	6,05	+ 0,25
UNILEVER	NL ★	68,15	....
UNILEVER	GB	....	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		248,67	− 0,11

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB PARTICIP -A	SE	12,98	+ 0,89
ABB PARTICIP -B	SE	12,86	....
ABB PARTI	CH	1512,61	− 0,82
ADECCO N	CH	541,55	....
ALSTOM	FR ★	33,33	+ 1
ALUSUISSE LON G	CH	1152,19	+ 0,16
ASSOC BR PORTS	GB	4,47	....
ATLAS COPCO -A-	SE	26,41	+ 0,44
ATLAS COPCO -B-	SE	26,99	+ 4,91
ATTICA ENTR SA	GR	11,45	....
BAA	GB	9,58	+ 1,29
BBA GROUP PLC	GB	7,83	....
BERGESEN	NO	14,17	....
BONHEUR	NO	27,24	....
CMB	BE ★	41,2	....
CMG	GB	26,93	− 2,15
COOKSON GROUP P	GB	3,18	− 0,95
DAMPSKIBS -A-	DK	8590,48	+ 0,60
DAMPSKIBS -B-	DK	9278,43	+ 1,47
DAMSKIBS SVEND	DK	13178,07	− 0,51
DELTA PLC	GB	2,08	− 8,05
DET SONDENFJ NO	NO	6,16	+ 1,83
ELECTROCOMPONEN	GB	6,99	− 10,33
EQUANT NV	DE ★	97	− 1,02
FINNLINES	FI ★	25,47	+ 0,28
FKI	GB	2,87	....
FLS IND.B	DK	25,21	− 0,28
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	40,45	− 0,83
GKN	GB	16,03	− 1,03
GLYNWED INTL PL	GB	3,83	+ 0,40
HALKOR	GR	12,61	....
HAYS	GB	10,46	− 0,15
HEIDELBERGER DR	DE ★	59	− 1,17
HELLAS CAN SA P	GR	37,82	....
IFIL	IT ★	3,46	+ 0,58
IMI PLC	GB	3,92	....
ISS INTL SERV-B	DK	53,12	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	93,46	....
KON.NEDLLOYD	NL ★	28	+ 4,67
KONE B	FI ★	125,5	....
LAHMEYER	DE ★	46	....
LEGRAND /RM	FR ★	206,1	− 0,24
LEIF HOEGH	NO	12,57	....
LINDE AG	DE ★	626	....
MAN AG	DE ★	34,1	+ 0,18
MANNESMANN AG	DE ★	148,8	+ 0,61
METALLGESELLSCH	DE ★	20,1	− 0,35
METRA A	FI ★	20,75	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,04	....
NFC	GB	3,34	....
NKT HOLDING	DK	75,98	....
OCEAN GROUP	GB	15,81	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,74	− 0,10
PREMIER FARNELL	GB	3,92	....
RAILTRACK	GB	19,39	− 0,78
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	39,85	− 0,25
RATIN -A-	DK	107,58	....
RATIN -B-	DK	110,27	+ 0,99
RAUMA OY	FI ★	11,5	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,54	+ 0,43
REXAM	GB	4,26	....
REXEL /RM	FR ★	74,9	− 0,13
RHI AG	AT ★	26	− 0,23
RIETER HLDG N	CH	591,35	+ 0,11
SANDVIK -A-	SE	23,20	+ 1
SANDVIK -B-	SE	23,31	+ 1
SAURER ARBON N	CH	522,88	− 0,59
SCANIA AB -A-	SE	27,79	....
SCANIA AB -B-	SE	28,19	+ 1,03
SCHINDLER HOLD	CH	1487,71	− 0,42
SCHINDLER HOLD	CH	1521,94	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	59,1	+ 1,90
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	1,36	+ 0,74
SECURICOR	GB	8,56	− 1,23
SECURITAS -B-	SE	14,70	+ 1,99
SGS GENEVA BR	CH	1124,81	− 0,99
SHANKS & MCEWAN	GB	3,60	....
SIDEL /RM	FR ★	124	− 1,59
INVENSYS	GB	4,82	+ 1,93
SITA /RM	FR ★	224	....
SKF -A-	SE	17,92	+ 2,63
SKF -B-	SE	18,37	− 0,62
SOPHUS BEREND -	DK	25,95	− 0,52
STORK NV	NL ★	23,85	+ 0,63
SULZER FRAT.SA1	CH	586,99	+ 0,11
SVEDALA	SE	17	....
SVENDBORG -A-	DK	12236,77	− 0,55
T.I.GROUP PLC	GB	7,07	+ 0,43
TOMRA SYSTEMS	NO	36,35	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	88,7	− 0,89
VALMET	FI ★	10,72	− 2,55
▶ DJ E STOXX IND GO P		381,55	+ 0,63

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AGF /RM	FR ★	46,9	− 0,09
ALLEANZA ASS	IT ★	11,13	+ 1,18
ALLIANZ AG	DE ★	288	− 0,79
ALLIED ZURICH	GB	12,39	− 0,12
ASPIS PRONIA GE	GR	18,45	....
AXA /RM	FR ★	126	....
CGU	GB	15,04	+ 3,78
CNP ASSURANCES	FR ★	25,15	− 1,37
CORP.MAPFRE R	ES ★	19,6	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	114,8	− 0,17
ETHNIKI GEN INS	GR	75,49	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,49	+ 0,55
FORSIKRING CODA	DK	102,20	....
FORTIS AMEV NV	NL ★	....	....
GENERALI ASS	IT ★	34,3	− 0,15
GENERALI HLD VI	AT ★	175,5	− 0,57
INA	IT ★	2,25	....
IRISH LIFE	GB	....	....
LEGAL & GENERAL	GB	....	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	192,5	− 0,26
NORWICH UNION	GB	6,69	+ 2,33
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	50,5	+ 0,40
PRUDENTIAL CORP	GB	13,27	− 1,58
RAS	IT ★	9,4	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI ★	27,85	....
SWISS RE N	CH	1952,07	+ 0,29
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	38,29	....
SKANDIA INSURAN	SE	18,15	+ 0,32
STOREBRAND	NO	7,02	− 1,72
SWISS LIFE BR	CH	602,55	....
TOPDANMARK AS	DK	170,27	+ 0,10
TRYG-BALTICA	DK	24,07	− 1,10
ZURICH ALLIED N	CH	582,01	+ 0,21
▶ DJ E STOXX INSU P		329,09	− 0,08

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	8,89	− 0,17
CANAL PLUS /RM	FR ★	65,8	− 0,30
CARLTON COMMUNI	GB	8,51	....
ELSEVIER	NL ★	12,35	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	209	+ 0,53
INDP NEWS AND M	IR ★	4,7	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	35,72	− 0,08
MEDIASET	IT ★	8,85	+ 1,49
PEARSON	GB	19,54	− 0,70
REED INTERNATIO	GB	7,31	− 1,43
REUTERS GROUP	GB	13,15	+ 1,17
SCHIBSTED	NO	11,34	....
TELEWEST COMM.	GB	4,67	+ 2,68
TF1	FR ★	241	− 1,47
UNITED NEWS & M	GB	10	....
WOLTERS KLUWER	NL ★	171,35	....
WPP GROUP	GB	8,89	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		310,43	− 0,33

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL ★	34,95	− 0,57
ASDA GROUP PLC	GB	3,31	....
ATHENS MEDICAL	GR	25,55	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	58,5	− 0,43
BEIERSDORF AG	DE ★	64,7	− 1,97
BIC /RM	FR ★	52,4	− 0,95
BRIT AMER TOBAC	GB	8,54	+ 0,72
CASINO GP /RM	FR ★	89,3	+ 0,17
CFR UNITS -A-	CH	1861,19	− 0,33
CPT MODERNES /R	FR ★	564	....
DELHAIZE	BE ★	84,95	+ 0,30
ESSILOR INTL /R	FR ★	308,8	+ 0,92
ETS COLRUYT	BE ★	599	− 0,17
FYFFES	GB	2,17	....
GIB	BE ★	37,2	+ 0,24
GOODYS	GR	25,23	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,08	+ 0,45
KESKO -B-	FI ★	13	− 0,76
L'OREAL /RM	FR ★	652	− 0,46
MODELO CONTINEN	PT ★	18,3	....
PAPASTRATOS CIG	GR	24,75	....
PROMODES /RM	FR ★	670,5	− 0,07
RECKITT & COLMA	GB	11,25	+ 2,64
SAFEWAY	GB	3,62	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,25	− 1,44
SEITA /RM	FR ★	58,35	− 2,75
SMITH & NEPHEW	GB	3,03	+ 5,29
STAGECOACH HLDG	GB	3,21	− 0,94
TABACALERA REG	ES ★	18,65	....
TAMRO	FI ★	3,94	+ 1,55
TESCO PLC	GB	2,54	+ 0,60
TNT POST GROEP	NL ★	23,75	− 0,42
▶ DJ E STOXX N CY G P		499,76	− 0,39

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,98	+ 0,38
BOOTS CO PLC	GB	11,27	+ 0,54
CARREFOUR /RM	FR ★	135,6	− 0,95
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	239,9	− 2,04
CENTROS COMER P	ES ★	17	....
CONTINENTE	ES ★	22,16	....
DIXONS GROUP PL	GB	19,08	− 2,56
GEHE AG	DE ★	44,5	− 0,22
GREAT UNIV STOR	GB	11,45	+ 2,03
GUILBERT /RM	FR ★	131	....
HENNES & MAURIT	SE	25,04	− 0,68
JERONIMO MARTIN	PT ★	32,81	....
KARSTADT AG	DE ★	440	− 1,79
KINGFISHER	GB	11,48	+ 0,53
MARKS & SPENCER	GB	6,07	+ 1,01
METRO	DE ★	58,9	+ 0,68
NEXT PLC	GB	12,39	+ 4,49
PINAULT PRINT./	FR ★	162	− 0,92
RINASCENTE	IT ★	7,32	− 0,41
STOCKMANN A	FI ★	19,35	....
VALORA HLDG N	CH	232,18	+ 0,27
W.H SMITH GRP	GB	9,96	....
WOLSELEY PLC	GB	7,94	− 0,76
▶ DJ E STOXX RETL P		371,5	− 0,71

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR ★	133,5	− 1,11
ALTEC SA REG.	GR	21,68	....
BAAN COMPANY	NL ★	15,1	+ 0,33
BARCO	BE ★	120,5	− 1,23
BRITISH AEROSPA	GB	6,90	+ 1,79
CAP GEMINI /RM	FR ★	166,2	− 0,48
COLOPLAST B	DK	102,87	+ 0,92
COLT TELECOM NE	GB	21,59	+ 1,43
DASSAULT SYST./	FR ★	34,7	− 0,43
FINMECCANICA	IT ★	0,97	....
FRESENIUS MED C	DE ★	60	− 0,33
GAMBRO -A-	SE	9,53	− 1,19
GETRONICS	NL ★	40,55	+ 0,25
GN GREAT NORDIC	DK	34,56	− 1,15
INTRACOM R	GR	57,81	....
KON. PHILIPS EL	NL ★	....	....
MERKANTILDATA	NO	8,87	+ 0,70
MISYS	GB	9,43	....
NERA ASA	NO	2,62	+ 2,40
NETCOM ASA	NO	34,75	− 0,71
NOKIA	FI ★	92,65	+ 0,93
NOKIA -K-	FI ★	....	....
NYCOMED AMERSHA	GB	6,23	− 0,24
OCE	NL ★	22,85	− 0,65
OLIVETTI	IT ★	2,52	− 0,40
ROLLS ROYCE	GB	4,01	− 0,75
SAGEM	FR ★	620	....
SAP AG	DE ★	343	+ 3
SAP VZ	DE ★	396	+ 3,66
SEMA GROUP	GB	10,16	− 0,45
SIEMENS AG	DE ★	79,5	− 0,19
SMITHS IND PLC	GB	13,46	− 1,01
STMICROELEC SIC	FR ★	72,5	+ 2,11
TANDBERG DATA A	NO	4,74	....
THOMSON CSF /RM	FR ★	35,71	+ 0,88
WILLIAM DEMANT	DK	79,34	....
▶ DJ E STOXX TECH P		492,34	+ 0,36

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	11,34	− 0,53
BRITISH ENERGY	GB	8,59	+ 0,53
CENTRICA	GB	....	....
EDISON	IT ★	9,19	+ 0,66
ELECTRABEL	BE ★	296	− 1
ELECTRIC PORTUG	PT ★	16,92	....
ENDESA	ES ★	20,49	....
EVN	AT ★	142,6	+ 0,14
GAS NATURAL SDG	ES ★	68,45	....
HAFSLUND -A-	NO	6,53	+ 2,91
HAFSLUND -B-	NO	4,07	....
IBERDROLA	ES ★	14,17	....
ITALGAS	IT ★	4,07	+ 1,75
NATIONAL GRID G	GB	6,61	− 0,68
NATIONAL POWER	GB	7,39	− 0,61
OESTERR ELEKTR	AT ★	147,05	− 1,31
POWERGEN	GB	10,31	− 0,88
SCOT POWER	GB	8,59	− 0,70
SEVERN TRENT	GB	14,95	− 1,11
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	176,8	+ 0,68
SYDKRAFT -A-	SE	25,04	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,57	....
THAMES WATER	GB	16,65	− 0,18
TRACTEBEL	BE ★	137	+ 0,51
UNION EL.-FENOS	ES ★	12,62	....
UNITED UTILITIE	GB	12,98	− 1,04
VIAG	DE ★	493,5	− 1,10
VIVENDI/RM	FR ★	81,45	+ 0,18
▶ DJ E STOXX PO SUP P		310,16	+ 0,10

EURO NOUVEAU MARCHÉ

12/07 10 h 27 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	24,7	+ 5,11
ANTONOV	1,01	....
C/TAC	9,35	− 0,53
CARDIO CONTROL	8,3	....
CSS	16,35	....
HITT NV	9,1	....
INNOCONCEPTS NV	20	....
NEDGRAPHICS HOLD	15,6	....
POLYDOC	2,2	....
PROLION HOLDING	113,3	+ 6,59
RING ROSA	8	+ 3,23
RING ROSA WT	1,05	+ 5
UCC HOLDING NV	13	....

BRUXELLES

Valeur	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,6	....
FARDEM BELGIUM B	20,51	....
INTERNOC HLD	3,5	− 2,78
INTL BRACHYTHER B	11,25	− 2,17
LINK SOFTWARE B	11,5	....
PAYTON PLANAR	2	....
SYNERGIA	9,8	+ 3,16

FRANCFORT

Valeur	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	118,5	− 0,84
AIXTRON	88,1	+ 1,09
AUGUSTA BETEILIGUN	57	− 1,72
BB BIOTECH ZT-D	39,9	+ 1,01
BB MEDTECH ZT-D	15,7	+ 0,71
BERTRANDT AG	56	+ 0,09
BETA SYSTEMS SOFTW	14,2	+ 0,71
CE COMPUTER EQUIPM	156	− 3,70
CE CONSUMER ELECTR	600	+ 4,35
CENIT SYSTEMHAUS	187	+ 1,08
DRILLISCH	133	− 3,80
EDEL MUSIC E 98	....	....
ELSA	50	− 7,58
EM.TV & MERCHANDI	1380	+ 0,18
EUROMICRON	23,2	+ 3,11
GRAPHISOFT NV	15,7	+ 0,64
HOEFT & WESSEL	29	+ 1,75
HUNZINGER INFORMAT	13,65	+ 1,87
INFOMATEC	220	− 1
INTERSHOP COMMUNIC	275	+ 0,36
KINOWELT MEDIEN	73	+ 1,39
LHS GROUP	36,5	− 0,54
LINTEC COMPUTER	106,1	− 0,62
LOESCH UMWELTSCHUT	5,4	....
MENSCH UND MASCHIN	35	− 5,15
MOBILCOM	91	+ 0,44
MUEHL PRODUCT & SE	17,6	− 0,56
MUEHLBAUER HOLDING	64,5	+ 0,78
PFEIFFER VACU TECH	33,5	− 0,89
PLENUM	84,2	+ 1,81
PSI	44,9	− 0,66
QIAGEN NV	69,5	− 0,71
REFUGIUM HOLDING A	14,65	− 2,33
SACHSENRING AUTO	14,2	....
SALTUS TECHNOLOGY	24,1	....
SCM MICROSYSTEMS	49,5	− 1
SER SYSTEME	57	....
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	42,5	+ 1,92
SOFTM SOFTWARE BER	50	+ 2,04
TDS	64,6	+ 1,73
TECHNOTRANS	46,2	− 1,26
TELDAFAX	35,05	− 6,03
TELES AG	188,5	− 3,33
TIPTEL	8	....
TRANSTEC	47,5	+ 1,50
W.E.T. AUTOMOTIVE	39,7	+ 0,46
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ1307--0021-0 WAS LMQ1307-21 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:46 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 Nº:0392 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture de la séance, lundi 12 juillet, le titre **Accor** ouvrait en hausse de 1,90 %, à 241,50 euros. Le groupe d'hôtellerie a lancé une OPA (offre publique d'achat) sur la chaîne d'hôtellerie économique Red Roof Inns aux Etats-Unis *(lire p 18)*.

● Lundi matin, l'action **Club Méditerranée** était stable à 100 euros. Le groupe a signé vendredi deux projets : la construction d'un nouveau village dans les Landes et la rénovation du village de Pompadour, dans le Limousin.

● Lors des premiers échanges, lundi, la valeur **STMicroelectronics** gagnait 1,41 %, à 72 euros. Le titre du fabricant franco-italien de semi-conducteurs est recommandé à l'achat par Merrill Lynch, qui table sur un objectif de cours de 98 euros.

● Lundi matin, l'action **BNP** cédait 0,26 %, à 76,30 euros, tandis que le titre **Société générale** perdait 0,36 %, à 165,90 euros, et que celui de **Paribas** reculait de 0,64 %, à 109 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur la Société générale valorisent l'action de cette dernière à 172,10 euros pour l'offre principale et à 167,86 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 118,33 euros (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros).

La branche principale de l'offre de la Société générale sur Paribas valorise ce dernier à 113,05 euros, tandis que la branche subsidiaire le valorise à 110,60 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 12 JUILLET **Cours relevés à 10 h 15**

Liquidation : 23 juillet

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	152,10	152,20	998,37	+ 0,07	− 0,15
CR.LYONNAIS(TP)	142,10	142,20	932,77	+ 0,07	+ 1,94
RENAULT (T.P.)	378	378	2479,52	....	− 9,37
SAINT GOBAIN(T.P.	184,40	184,30	1208,93	− 0,05	+ 0,32
THOMSON S.A (T.P	153	149,20	978,69	− 2,48	+ 4,11
ACCOR	237	241,20	1582,17	+ 1,77	+ 30,76
AEROSPATIALE MAT	21,30	21,35	140,05	+ 0,23	....
AGF	46,94	47	308,30	+ 0,13	− 7,62
AIR FRANCE GPE N	16,84	16,75	109,87	− 0,53	+ 20,63
AIR LIQUIDE	153,60	156,30	1025,26	+ 1,76	+ 0,02
ALCATEL	135	134,80	884,23	− 0,15	+ 29,27
ALSTOM	33	33,02	216,60	+ 0,06	+ 65,34
ALTRAN TECHNO. #	257	253	1659,57	− 1,56	+ 23,11
ATOS CA	109	107	701,87	− 1,83	+ 5,07
AXA	126	126,40	829,13	+ 0,32	+ 2,36
BAIL INVESTIS	130,90	130,50	856,02	− 0,31	+ 5,16
BAZAR HOT. VILLE	107,50	108,20	709,75	+ 0,65	− 9
BIC	52,90	52,40	343,72	− 0,95	+ 10,89
BIS	90	92	603,48	+ 2,22	+ 16,05
B.N.P.	76,50	76,10	499,18	− 0,52	+ 8,48
BOLLORE	173,50	172,10	1128,90	− 0,81	− 1,05
BONGRAIN	372	372	2440,16	....	− 2,39
BOUYGUES	262,40	262	1718,61	− 0,15	+ 50,83
BOUYGUES OFFS.	31,60	31,98	209,78	+ 1,20	+ 62,74
BULL#	9,10	9	59,04	− 1,10	+ 41,06
CANAL +	66	65,80	431,62	− 0,30	+ 13,21
CAP GEMINI	167	166	1088,89	− 0,60	+ 21,39
CARBONE LORRAINE	53,50	53,35	349,95	− 0,28	+ 32,08
CARREFOUR	136,90	136,90	898,01	....	+ 27,71
CASINO GUICHARD	89,15	89,65	588,07	+ 0,56	+ 1,04
CASINO GUICH.ADP	54,60	55,70	365,37	+ 2,01	+ 1,79
CASTORAMA DUB.(L	244,90	240	1574,30	− 2	+ 23,47
C.C.F.	105,40	105,80	694	+ 0,38	+ 33,72
CEGID (LY)	155	154,90	1016,08	− 0,06	− 0,28
CERUS	7,02	7,05	46,24	+ 0,43	+ 4,44
CGIP	53,90	53,50	350,94	− 0,74	+ 13,95
CHARGEURS	53,45	53	347,66	− 0,84	+ 12,52
CHRISTIAN DALLOZ	50,60	50	327,98	− 1,19	− 28,38
CHRISTIAN DIOR	155,10	154,70	1014,77	− 0,26	+ 64,20
CIC -ACTIONS A.	80,35	81,80	536,57	+ 1,80	+ 15,14
CIMENTS FRANCAIS	60	60,40	396,20	+ 0,67	+ 26,99
CLARINS	92,05	91,90	602,82	− 0,16	+ 50,60
CLUB MEDITERRANE	100	99,45	652,35	− 0,55	+ 29,96
CNP ASSURANCES	25,50	25,08	164,51	− 1,65	− 3,09
COFLEXIP	89,85	89	583,80	− 0,95	+ 54,05
COLAS	181,60	182,40	1196,47	+ 0,44	+ 1,74
COMPTOIR ENTREP.	1,81	1,82	11,94	+ 0,55	+ 10,30
CPR	42,21	42,50	278,78	+ 0,69	+ 8,06
CRED.FON.FRANCE	16,03	14,45	94,79	− 9,86	+ 12,10
CFF.(FERRAILLES)	33,40	33,30	218,43	− 0,30	− 8,01
CREDIT LYONNAIS	29,40	29,01	190,29	− 1,33	− 5,59
CREDIT LYONNAIS	28,88	....	....	....	....
CS SIGNAUX(CSEE)	57,90	58	380,46	+ 0,17	− 7,20
DAMART	73,20	73,60	482,78	+ 0,55	+ 0,79
DANONE	252	252,60	1656,95	+ 0,24	+ 3,56
DASSAULT-AVIATIO	163	162,10	1063,31	− 0,55	− 6,72
DASSAULT SYSTEME	34,85	34,70	227,62	− 0,43	− 13,33
DE DIETRICH	59,50	59,40	389,64	− 0,17	+ 32,08
DEVEAUX(LY)#	78	78,40	514,27	+ 0,51	− 32,59
DEV.R.N-P.CAL LI	11,65	....	....	....	+ 12,34
DEXIA FRANCE	126	126,20	827,82	+ 0,16	− 3,84
DMC (DOLLFUS MI)	5,46	5,46	35,82	....	− 44,95
DYNACTION ■	26,40	26,70	175,14	+ 1,14	+ 9,60
EIFFAGE	67	67,90	445,39	+ 1,34	+ 0,51
ELF AQUITAINE	172,40	172,20	1129,56	− 0,12	+ 74,85
ERAMET	40	40,10	263,04	+ 0,25	+ 56,70
ERIDANIA BEGHIN	132	131,50	862,58	− 0,38	− 10,79
ESSILOR INTL	306	306	2007,23	....	− 8,76
ESSILOR INTL.ADP	310,30	....	....	....	+ 4,37
ESSO	76,25	77	505,09	+ 0,98	+ 6,55
EURAFRANCE	605	605	3968,54	....	+ 7,25
EURO DISNEY	1,39	1,38	9,05	− 0,72	+ 26,60
EUROTUNNEL	1,39	1,40	9,18	+ 0,72	+ 29,62
FAURECIA	53,70	54	354,22	+ 0,56	− 6,78
FIMALAC SA	120	120	787,15	....	+ 18,19
FINEXTEL	19	18,83	123,52	− 0,89	+ 5,60
FIVES-LILLE	68,20	69	452,61	+ 1,17	− 1,38
FONC.LYON.#	138,50	138,50	908,50	....	+ 3,47
FRANCE TELECOM	73,05	73,05	479,18	....	+ 7,93
FROMAGERIES BEL	714	720	4722,89	+ 0,84	+ 5,16
GALERIES LAFAYET	139,60	140,10	919	+ 0,36	+ 53,18
GASCOGNE	76	75	491,97	− 1,32	+ 5,57
GAUMONT #	66	65,15	427,36	− 1,29	+ 12,46
GAZ ET EAUX	51,35	51,35	336,83	....	+ 19,08
GECINA	112	111,30	730,08	− 0,63	+ 9,79
GEOPHYSIQUE	55,50	56	367,34	+ 0,90	+ 12,78
GRANDVISION	27,24	27	177,11	− 0,88	+ 26,52
GROUPE ANDRE S.A	133	130,50	856,02	− 1,88	+ 24,07
GR.ZANNIER (LY)	24,39	25,01	164,05	+ 2,54	+ 20,64
GROUPE GTM	99,30	99,30	651,37	....	+ 12,30
GROUPE PARTOUCHE	69	68,50	449,33	− 0,72	+ 4,02
GUILBERT	131	131	859,30	....	+ 14,58
GUYENNE GASCOGNE	480	480	3148,59	....	+ 25,64
HACHETTE FILI.ME	232,50	232,50	1525,10	....	+ 15,53
HAVAS ADVERTISIN	207,90	209	1370,95	+ 0,53	+ 46,63
IMETAL	152	151,50	993,77	− 0,33	+ 77,46
IMMEUBLES DE FCE	20	20	131,19	....	+ 5,04
INFOGRAMES ENTER	64,15	65,50	429,65	+ 2,10	+ 16,13
INGENICO	24,49	23,62	154,94	− 3,55	− 4,41
INTERBAIL	23,87	24	157,43	+ 0,54	+ 8,15
INTERTECHNIQUE	307	309,80	2032,15	+ 0,91	+ 13,59
ISIS	68,80	69	452,61	+ 0,29	+ 13,44
KLEPIERRE	90,90	90,90	596,26	....	+ 4,61
LABINAL	246,50	245,40	1609,72	− 0,45	+ 34,93
LAFARGE	93,35	93	610,04	− 0,37	+ 14,88
LAGARDERE	35,75	35,70	234,18	− 0,14	− 1,38
LAPEYRE	66,60	66,60	436,87	....	+ 9,50
LEBON (CIE)	45,89	46,10	302,40	+ 0,46	+ 23,49
LEGRAND	206,60	207,60	1361,77	+ 0,48	− 8,04
LEGRAND ADP	118,80	121,20	795,02	+ 2,02	− 10,66
LEGRIS INDUST.	39,45	39,80	261,07	+ 0,89	− 4,67
LOCINDUS	109,10	109	714,99	− 0,09	− 11,17
L'OREAL	655	655,50	4299,80	+ 0,08	+ 6,43
LVMH MOET HEN.	283,60	281,30	1845,21	− 0,81	+ 83,52
MARINE WENDEL	160,60	162,40	1065,27	+ 1,12	− 3,15
METALEUROP	6,12	6,12	40,14	....	+ 73,86
MICHELIN	40,43	40,50	265,66	+ 0,17	+ 18,87
MONTUPET SA	32,79	33	216,47	+ 0,64	− 5,87
MOULINEX	10,31	10,40	68,22	+ 0,87	− 20,67
NATEXIS	54	55	360,78	+ 1,85	+ 0,21
NEOPOST	25,65	25,40	166,61	− 0,97	....
NORBERT DENTRES.	22,37	23,36	153,23	+ 4,43	− 22,59
NORD-EST	25,85	25,95	170,22	+ 0,39	+ 13,51
NORDON (NY)	69,80	67,10	440,15	− 3,87	− 8,29
NRJ #	224,60	229	1502,14	+ 1,96	+ 50,22
OLIPAR	8,54	8,60	56,41	+ 0,70	+ 15,59
PARIBAS	109,70	108,40	711,06	− 1,19	+ 46,40
PATHE	122	122	800,27	....	+ 53,90
PECHINEY ACT ORD	46,85	46,19	302,99	− 1,41	+ 66,03
PENAUILLE POLY.C	270	270	1771,08	....	+ 13,53
PERNOD-RICARD	63,75	64,05	420,14	+ 0,47	+ 15,75
PEUGEOT	158,70	157	1029,85	− 1,07	+ 19,06
PINAULT-PRINT.RE	163,50	163	1069,21	− 0,31	+ 0,11
PLASTIC OMN.(LY)	107	105,60	692,69	− 1,31	+ 29,47
PRIMAGAZ	85	85	557,56	....	+ 5,21
PROMODES	671	670	4394,91	− 0,15	+ 8,14
PUBLICIS #	197,50	197,50	1295,52	....	+ 29,55
REMY COINTREAU	17,90	17,75	116,43	− 0,84	+ 5,40
RENAULT	46,13	46,01	301,81	− 0,26	+ 20,25
REXEL	75	75	491,97	....	− 7,35
RHODIA	18,10	18,20	119,38	+ 0,55	+ 40,54
RHONE POULENC A	47	47,69	312,83	+ 1,47	+ 8,78
ROCHEFORTAISE CO	119	119,90	786,49	+ 0,76	+ 14,82
ROCHETTE (LA)	2,88	2,89	18,96	+ 0,35	+ 16,53
ROYAL CANIN	55,85	55,50	364,06	− 0,63	+ 4,02
RUE IMPERIALE (L	1830	1811	11879,38	− 1,04	+ 87,96
SADE (NY)	35,97	35,70	234,18	− 0,75	+ 2,26
SAGEM SA	620	620	4066,93	....	+ 9,91
SAINT-GOBAIN	168,90	167,70	1100,04	− 0,71	+ 39,42
SALVEPAR (NY)	83	83,10	545,10	+ 0,12	+ 16,72
SANOFI SYNTHELAB	38,70	39	255,82	+ 0,78	....
SAUPIQUET (NS)	62,60	62,60	410,63	....	+ 5,60
SCHNEIDER ELECTR	58	58,90	386,36	+ 1,55	+ 13,97
SCOR	49,45	48,80	320,11	− 1,31	− 13,35
S.E.B.	77,80	75,10	492,62	− 3,47	+ 5,95
SEITA	60	58,35	382,75	− 2,75	+ 9,37
SELECTIBANQUE	9,74	9,70	63,63	− 0,41	− 11,57
SFIM	38,30	....	....	....	− 48,52
SGE	47	46,10	302,40	− 1,91	+ 15,42
SIDEL	126	125	819,95	− 0,79	+ 72,98
SILIC CA	149	147,60	968,19	− 0,94	− 6,81
SIMCO	80,80	80,20	526,08	− 0,74	+ 3,76
S.I.T.A	224	222	1456,22	− 0,89	− 0,59
SKIS ROSSIGNOL	12,65	12,75	83,63	+ 0,79	+ 3,32
SOCIETE GENERALE	166,50	165,40	1084,95	− 0,66	+ 19,88
SODEXHO ALLIANCE	156,50	158,40	1039,04	+ 1,21	− 16,87
SOGEPARC (FIN)	63,75	64	419,81	+ 0,39	− 16,01
SOMMER-ALLIBERT	26,30	26,60	174,48	+ 1,14	+ 15,50
SOPHIA	37,75	37,74	247,56	− 0,03	+ 4,25
SPIR COMMUNIC. #	67,80	67,90	445,39	+ 0,15	+ 33,55
STRAFOR FACOM	71,50	72,75	477,21	+ 1,75	+ 17,83
SUEZ LYON.DES EA	175,60	176,50	1157,76	+ 0,51	+ 0,85
TF1	244,60	244	1600,54	− 0,25	+ 60,86
TECHNIP	106,80	107,20	703,19	+ 0,37	+ 33,69
THOMSON-CSF	35,40	35,51	232,93	+ 0,31	− 2,92
TOTAL FINA SA	130	128,70	844,22	− 1	+ 49,16
UNIBAIL	131,30	127	833,07	− 3,27	+ 2,22
UNILOG	51,90	51,80	339,79	− 0,19	+ 40,41
UNION ASSUR.FDAL	112,40	111	728,11	− 1,25	− 1,86
USINOR	14,30	14,22	93,28	− 0,56	+ 50,47
VALEO ■	76,50	79,15	519,19	+ 3,46	+ 17,90
GPE VALFOND #	45,15	45,20	296,49	+ 0,11	− 8,20
VALLOUREC	34,75	35	229,58	+ 0,72	+ 5,32
VIA BANQUE	27,70	27,74	181,96	+ 0,14	− 5,32
VIVENDI	81,30	81,30	533,29	....	+ 12,38
WORMS (EX.SOMEAL	14,20	14,20	93,15	....	+ 5,89
ZODIAC EX.DT DIV	213,50	211,50	1387,35	− 0,94	+ 15,80

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	129	130,10	853,40	+ 0,85	+ 49,72
A.T.T. #	57,55	56,50	370,62	− 1,82	+ 28,52
BARRICK GOLD #	17,34	17,25	113,15	− 0,52	+ 3,66
CROWN CORK ORD.#	27,80	27,75	182,03	− 0,18	+ 5,83
DE BEERS #	24,86	25,60	167,92	+ 2,98	+ 130,21
DU PONT NEMOURS	70,50	....	....	....	+ 50,64
ERICSSON #	29,15	29	190,23	− 0,51	+ 41,87
FORD MOTOR #	55,60	55,75	365,70	+ 0,27	+ 8,35
GENERAL ELECT. #	114,40	115	754,35	+ 0,52	+ 30,96
GENERAL MOTORS #	66,65	67	439,49	+ 0,53	+ 31,52
HITACHI #	9,37	9,60	62,97	+ 2,45	+ 88,23
I.B.M #	132	134,60	882,92	+ 1,97	+ 70,12
ITO YOKADO #	62,60	63,20	414,56	+ 0,96	+ 13,11
MATSUSHITA #	19,31	19,79	129,81	+ 2,49	+ 37,33
MC DONALD'S #	41	43,50	285,34	+ 6,10	+ 33,80
MERCK AND CO #	73,05	74,25	487,05	+ 1,64	+ 16,67
MITSUBISHI CORP.	6,86	6,85	44,93	− 0,15	+ 43,90
MOBIL CORPORAT.#	100	100	655,96	....	+ 31,56
MORGAN J.P. #	139,10	....	....	....	+ 52,10
NIPP. MEATPACKER	12,90	12,65	82,98	− 1,94	− 4,38
PHILIP MORRIS #	38	37,90	248,61	− 0,26	− 16,95
PROCTER GAMBLE	84,80	85,90	563,47	+ 1,30	+ 8,15
SEGA ENTERPRISES	14,20	14,35	94,13	+ 1,06	− 21,15
SCHLUMBERGER #	62,55	63	413,25	+ 0,72	+ 59,21
SONY CORP. #	110	114,30	749,76	+ 3,91	+ 86,97

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 9 JUILLET

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,90	84,62	− 0,77
AB SOFT	13	85,27	− 1,52
ALPHAMEDIA	22,79	149,49	− 0,87
ALPHA MOS	4,60	30,17	+ 6,98
ALTAMIR & CI	150	983,94	....
APPLIGENE ON ♦	2,66	17,45	....
ASTRA	1,44	9,45	+ 2,13
ATN	11,50	75,44	....
AVENIR TELEC	60,80	398,82	− 0,33
BELVEDERE	73,50	482,13	+ 1,38
BIODOME #	14,99	98,33	+ 3,02
BVRP EX DT S	44,01	288,69	+ 3,55
CAC SYSTEMES	7,81	51,23	− 5,10
CEREP	16,14	105,87	− 0,06
CHEMUNEX # ♦	0,66	4,33	....
COIL	45,50	298,46	+ 0,66
CRYO INTERAC	19,15	125,62	− 1,79
CYBER PRES.P	39,50	259,10	....
CYRANO #	12,62	82,78	+ 0,16
DESK #	15	98,39	− 3,35
DESK BS 98 ♦	1,30	8,53	....
DMS #	7,50	49,20	− 6,25
DURAND ALLIZ	7	45,92	− 4,76
DURAN DUBOI	111	728,11	− 0,89
EFFIK #	17,38	114,01	+ 2,84
ESKER	29,90	196,13	− 0,66
EUROFINS SCI	72,10	472,94	+ 1,19
EURO.CARGO S	9,70	63,63	− 1,02
EUROPSTAT #	56,50	370,62	+ 8,65
FABMASTER #	13	85,27	+ 2,36
FI SYSTEM #	49,99	327,91	− 0,02
FLOREANE MED	8,20	53,79	+ 1,23
GENERIX #	53,90	353,56	+ 3,65
GENESYS #	15,64	102,59	− 1,94
GENSET	43,80	287,31	+ 0,92
GROUPE D #	24	157,43	....
GUILLEMOT #	62	406,69	+ 0,40
GUYANOR ACTI	0,32	2,10	....
HF COMPANY	72	472,29	− 2,70
HIGH CO.	51,70	339,13	+ 4,44
HOLOGRAM IND.	41,60	272,88	− 5,35
IGE + XAO	5,60	36,73	+ 2,75
ILOG #	8,70	57,07	+ 4,32
IMECOM GROUP	4,15	27,22	− 11,51
INFONIE	17,50	114,79	....
INFOTEL #	19,21	126,01	− 2,98
LEXIBOOK #	23,90	156,77	....
JOLIEZ-REGOL	7,89	51,76	− 1,38
JOLIEZ-REGOL ♦	0,28	1,84	....
LACIE GROUP	9,70	63,63	+ 1,57
MEDIDEP #	17	111,51	− 0,58
MILLE AMIS #	6,14	40,28	+ 5,86
MONDIAL PECH	6	39,36	− 9,09
NATUREX	8,80	57,72	+ 3,53
OLITEC	61	400,13	+ 1,84
OXIS INTL RG	0,89	5,84	− 4,30
PERFECT TECH	19,40	127,26	− 0,41
PHONE SYS.NE	7,75	50,84	....
PICOGIGA	15,25	100,03	− 2,24
PROSODIE	76	498,53	+ 1,33
PROLOGUE SOF	27,94	183,27	− 2,31
QUANTEL	4,28	28,07	+ 1,90
R2I SANTE	41	268,94	− 2,40
RADOUX INTL	41	268,94	+ 5,13
RECIF #	21,50	141,03	− 2,27
REPONSE #	18,40	120,70	....
REGINA RUBEN	6,80	44,61	+ 1,49
SAVEURS DE F	23,25	152,51	− 1,06
SILICOMP #	10,85	71,17	− 1,36
SERP RECYCLA	130	852,74	− 4,41
SOI TEC SILI	38,10	249,92	− 2,06
STACI #	24	157,43	+ 4,35
STELAX	0,74	4,85	+ 4,23
SYNELEC #	17,90	117,42	− 1,65
LA TETE D.L.	2,02	13,25	+ 1
THERMATECH I	27,40	179,73	+ 3,24
TITUS INTERA	108,20	709,75	− 1,19
TITUS INTER. ♦	101,80	667,76	....
TRANSGENE #	26,40	173,17	+ 1,54
TR SERVICES	12,75	83,63	+ 1,19
V CON TELEC	6,24	40,93	− 0,64
WESTERN TELE	6,30	41,33	....

SECOND MARCHÉ

LUNDI 12 JUILLET

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA ♦	61	400,13	....
AIGLE #	92,40	606,10	+ 1,20
ALGECO #	74	485,41	− 0,54
APRIL S.A.#(	82,50	541,16	− 2,48
ARKOPHARMA #	64	419,81	....
ASSUR.BQ.POP ♦	94,90	622,50	....
ASSYSTEM #	28,50	186,95	....
BENETEAU CA#	183	1200,40	− 1,08
BISC. GARDEI ♦	7,35	48,21	....
BOIRON (LY)#	61,80	405,38	+ 1,98
BOISSET (LY) ♦	32,01	209,97	....
BOIZEL CHANO	94,65	620,86	− 2,42
BONDUELLE	17	111,51	....
BOURGEOIS (L ♦	6,02	39,49	....
BRICE	51	334,54	....
BRICORAMA #	47	308,30	....
BRIOCHE PASQ	99,50	652,68	− 3,86
SOLERI ♦	55,50	364,06	....
CDA-CIE DES	31	203,35	....
CEGEDIM #	43	282,06	+ 2,38
CERG-FINANCE	89,40	586,43	− 0,89
CGBI ♦	30,50	200,07	....
CLAYEUX (LY) ♦	6,95	45,59	....
CNIM CA#	42,55	279,11	....
COFITEM-COFI ♦	53	347,66	....
CIE FIN.ST-H ♦	65,50	429,65	....
C.A. PARIS I	147,50	967,54	− 1,93
C.A.ILLE & V	48,78	319,98	− 0,08
C.A.LOIRE AT ♦	50	327,98	....
C.A.MORBIHAN	49	321,42	− 0,20
C.A.DU NORD#	75,60	495,90	....
C.A. OISE CC ♦	63,50	416,53	....
C.A.PAS CAL	90,20	591,67	+ 0,11
C.A.TOULOUSE ♦	78,90	517,55	....
CRCAM TOUR.P ♦	57,50	377,18	....
CROMETAL ♦	44,50	291,90	....
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D	51,45	337,49	− 0,10
DAUPHIN OTA ♦	145,60	955,07	....
DECAN GROUPE ♦	39,85	261,40	....
DU PAREIL AU	72,50	475,57	− 4,48
ENTRELEC CB	36,90	242,05	....
ENTREPRISE I.	95,35	625,45	+ 0,32
ETAM DEVELOP	45	295,18	+ 0,02
EUROPEENNE C	108	708,43	+ 1,69
EUROP.EXTINC	45,21	296,56	− 2,56
EXEL INDUSTR	46,80	306,99	+ 0,86
EXPAND S.A.	33,95	222,70	− 0,15
FACTOREM ♦	139,30	913,75	....
FAIVELEY #	19,15	125,62	− 0,31
FINACOR ♦	5,85	38,37	....
FINATIS(EX.L ♦	82	537,88	....
FININFO ♦	164,90	1081,67	....
FLO (GROUPE)	41,25	270,58	− 1,79
FOCAL (GROUP	45	295,18	+ 2,27
FRAIKIN 2#	52,90	347	− 0,19
GAUTIER FRAN	43	282,06	....
GEL 2000 ♦	1,28	8,40	....
GENERALE LOC ♦	25	163,99	....
GEODIS #	69,85	458,19	+ 2,42
G.E.P PASQUI ♦	1,31	8,59	....
GFI INDUSTRI	27	177,11	....
GFI INFORMAT	65	426,37	+ 0,78
GO SPORT ♦	67	439,49	....
GPRI FINANCI ♦	19,06	125,03	....
GRAND MARNIE ♦	5001,50	32807,69	....
GROUPE BOURB ♦	52	341,10	....
GUERBET S.A.	17,45	114,46	− 0,57
GUY DEGRENNE	34,50	226,31	+ 1,35
GUYOMARC H N	51,95	340,77	− 0,10
HERMES INTL	103	675,64	....
HYPARLO #(LY	102	669,08	− 0,49
I.C.C.# ♦	31,40	205,97	....
IMMOB.BATIBA	47	308,30	+ 0,06
IMS(INT.META	10,58	69,40	+ 1,73
INFO REALITE ■	41,77	273,99	− 0,31
INT. COMPUTE ♦	5,15	33,78	....
JET MULTIMED	125	819,95	+ 0,81
LATECOERE #	93,35	612,34	− 4,16
L.D.C.	114,30	749,76	+ 0,35
LECTRA SYST.	6,45	42,31	− 0,77
LEON BRUXELL	40,90	268,29	− 0,24
LOUIS DREYFU	20,80	136,44	− 0,95
LVL MEDICAL	19,20	125,94	+ 0,52
M6-METROPOLE	197	1292,24	− 0,25
MEDASYS DIGI	2,05	13,45	− 0,49
MANITOU #	37,30	244,67	+ 1,36
MANUTAN INTE ♦	50,90	333,88	....
MARC ORIAN ♦	106,50	698,59	....
MARIONNAUD P.	51	334,54	....
MECATHERM #	31	203,35	....
MGI COUTIER	33,11	217,19	+ 0,03
MICHEL THIER	120,50	790,43	− 0,41
NAF-NAF #	13	85,27	+ 1,17
PHYTO-LIERAC	27	177,11	....
POCHET ♦	70,55	462,78	....
RADIALL # ♦	64,30	421,78	....
RALLYE(CATHI	56	367,34	....
REYNOLDS	42,50	278,78	− 1,16
RUBIS #	23,20	152,18	− 0,17
SABATE SA # ♦	125,50	823,23	....
SEGUIN MOREA	69,70	457,20	− 0,43
SIDERGIE	129,90	852,09	....
SIPAREX (LY)	27,60	181,04	+ 0,36
SOCAMEL-RESC ♦	22,52	147,72	....
SOPRA #	48,20	316,17	+ 0,21
SPORT ELEC S ♦	3,97	26,04	....
STALLERGENES	16	104,95	− 1,30
STEF-TFE #	43	282,06	....
SUPERVOX (B) ♦	2,17	14,23	....
SYLEA	60,10	394,23	+ 0,17
TOUPARGEL (L ♦	13,12	86,06	....
TRANSICIEL #	103	675,64	+ 3
TRIGANO	42,20	276,81	− 0,71
UBI SOFT ENT	107,50	705,15	+ 1,42
VIEL ET CIE	19,70	129,22	− 1,01
VILMOR.CLAUS	75,50	495,25	− 0,40
VIRBAC	50,50	331,26	− 0,98
WALTER #	86,90	570,03	+ 1,05
AFE ♦	120,70	791,74	....
AFIBEL ♦	37,10	243,36	....
AIRFEU#(NS) ♦	36,90	242,05	....
ALAIN MANOUK ♦	31	203,35	....
BQUE TARNEAU ♦	73	478,85	....
C.A.GIRONDE ♦	91,25	598,56	....
C.A.LOIRE/H. ♦	39,90	261,73	....
C.A. MIDI CC ♦	60,60	397,51	....
C.A. SOMME C	54,10	354,87	− 0,09
CR.AG.SUD RH ♦	54,20	355,53	....
CIDER SANTE ♦	45,50	298,46	....
CODETOUR ♦	82	537,88	....
COFIDUR #	13,02	85,41	....
CORA INDUSTR ♦	34,05	223,35	....
DELACHAUX S. ♦	162	1062,65	....
DELMON INDUS ♦	36,03	236,34	....
DIGIGRAM #	17	111,51	....
DISTRIBORG G.	57	373,90	....
EMIN-LEYDIER ♦	70,75	464,09	....
FLAMMARION S ♦	30,20	198,10	....
GRAVOGRAPH ♦	14,51	95,18	....
GPE GUILLIN	23,31	152,90	− 2,92
JEANJEAN # ♦	16	104,95	....
HBS TECHNOLO	29	190,23	+ 1,75
HOT.REG.PARI ♦	149,40	980	....
HUREL DUBOIS	127,50	836,35	+ 1,59
IDI ♦	118	774,03	....
IMV TECHNOLO ♦	21,89	143,59	....
INTER PARFUM	27,75	182,03	− 0,18
IPO (NS) # ♦	40,98	268,81	....
LABO.PHARMYG ♦	19,60	128,57	....
M.B.ELECTRON ♦	99	649,40	....
NSC GPE (NY) ♦	90,55	593,97	....
NOCIBE ♦	45,27	296,95	....
ONET #	120	787,15	− 1,64
ORGASYNTH	15,50	101,67	+ 1,84
PARIS EXPO ♦	50	327,98	....
PAUL PREDAUL ♦	19,10	125,29	....
PIER IMPORT	9,65	63,30	....
PISC. DESJOY ♦	21,60	141,69	....
PLAST.VAL LO	25,25	165,63	− 1,56
REGIONAL AIR ♦	30,01	196,85	....
SECHE ENVIRO	33	216,47	....
SERVICES ET ♦	59,80	392,26	....
SICAL ♦	28,90	189,57	....
SMOBY (LY) #	55,90	366,68	+ 1,64
SODICE EXP.(♦	110	721,55	....
SOFIBUS ♦	51,75	339,46	....
SOGEPAG(PARC ♦	39,11	256,54	....
SOLVING # ♦	63	413,25	....
S.T. DUPONT	7,92	51,95	+ 2,19
STEDIM #	37,87	248,41	− 0,34
SURCOUF # ♦	20,80	136,44	....
SYLIS #	87	570,68	+ 0,58
TEAMLOG # ♦	50,50	331,26	....
THERMADOR GP.	40,57	266,12	− 0,10
THERMOCOMPAC ♦	12,80	83,96	....
UNION FIN.FR	101	662,52	+ 0,80
VRANKEN MONO ■	55,30	362,74	+ 1,28
VULCANIC # ♦	34,01	223,09	....

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 9 juillet

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	26,32	172,65	09/07
AGIPI ACTIONS (AXA)	27,64	181,31	09/07
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	119,15	781,57	09/07
BNP ACTIONS FRANCE	156	1023,29	09/07
BNP ACT. MIDCAP EURO	104,90	688,10	09/07
BNP ACT. MIDCAP FR.	36,23	237,65	09/07
BNP ACTIONS MONDE	181,84	1192,79	09/07
BNP ACTIONS PEA EURO	188,97	1239,56	09/07
BNP ÉP. PATRIMOINE	29,13	191,08	09/07
BNP ÉPARGNE RETRAITE	32,38	212,40	09/07
BNP MONÉ COURT TERME	2292,63	15038,67	09/07
BNP MONÉTAIRE C	870,48	5709,97	09/07
BNP MONÉTAIRE D	801,24	5255,79	09/07
BNP MONÉ PLACEMENT C	12646,40	82954,95	09/07
BNP MONÉ PLACEMENT D	11559,52	75825,48	09/07
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1774,79	11641,86	09/07
BNP MONÉ TRÉSORIE	143016,93	938129,56	09/07
BNP OBLIG. CT	167,07	1095,91	09/07
BNP OBLIG. LT	34,62	227,09	09/07
BNP OBLIG. MONDE	182,09	1194,43	09/07
BNP OBLIG. MT C	142,13	932,31	09/07
BNP OBLIG. MT D	135,32	887,64	09/07
BNP OBLIG. REVENUS	167,91	1101,42	09/07
BNP OBLIG. SPREADS	169,98	1115	09/07
BNP OBLIG. TRÉSOR	1828,64	11995,09	09/07
BNP SECT. IMMOBILIER	135,76	890,53	09/07
CDC Asset Management EUROPE — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	188,20	1234,51	08/07
NORD SUD DÉVELOP. C	435,91	2859,38	08/07
NORD SUD DÉVELOP. D	370,90	2432,94	08/07
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	49,82	326,80	11/07
PATRIMOINE RETRAITE D	45,89	301,02	11/07
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3182,89	20878,39	11/07
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3131,74	20542,87	11/07
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	65,47	429,46	11/07
ÉCUR. CAPITALISATION C	41,05	269,27	11/07
ÉCUR. EXPANSION C	13514,47	88649,11	11/07
ÉCUR. GÉOVALEURS C	724,83	4754,57	11/07
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	51,88	340,31	11/07
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	208,32	1366,49	11/07
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,94	1232,81	11/07
ÉCUR. TRÉSORERIE C	51,12	335,33	11/07
ÉCUR. TRÉSORERIE D	46,72	306,46	11/07
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	288,72	1893,88	11/07
ÉPARCOURT-SICAV D	28,72	188,39	11/07
GÉOPTIM C	2126,41	13948,34	11/07
GÉOPTIM D	1903,66	12487,19	11/07
HORIZON C	503,60	3303,40	11/07
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,23	99,90	11/07
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	45,92	301,22	09/07
ATOUT ASIE	19,70	129,22	09/07
ATOUT CROISSANCE	313,96	2059,44	09/07
ATOUT FONCIER	303,21	1988,93	09/07
ATOUT FRANCE EUROPE	193,94	1272,16	09/07
ATOUT FRANCE MONDE	47,30	310,27	09/07
ATOUT FUTUR C	192,86	1265,08	09/07
ATOUT FUTUR D	178,85	1173,18	09/07
COEXIS	319,93	2098,60	09/07
DIÈZE	422,26	2769,84	09/07
EURODYN	557,32	3655,78	09/07
INDICIA EUROLAND	117,99	773,96	08/07
INDICIA FRANCE	409,09	2683,45	08/07
INDOCAM CONVERT. C	247,20	1621,53	09/07
INDOCAM CONVERT. D	218,54	1433,53	09/07
INDOCAM EUR. NOUV.	2105,60	13811,83	08/07
INDOCAM HOR. EUR. C	187,52	1230,05	09/07
INDOCAM HOR. EUR. D	165,51	1085,67	09/07
INDOCAM MULTI OBLIG	156,80	1028,54	09/07
INDOCAM ORIENT C	41,24	270,52	09/07
INDOCAM ORIENT D	36,78	241,26	09/07
INDOCAM UNIJAPON	173,96	1141,10	09/07
INDOCAM STR. 5-7 C	316,99	2079,32	09/07
INDOCAM STR. 5-7 D	216,97	1423,23	09/07
MONÉDYN	1563,21	10253,99	08/07
MONÉ.J C	1910,46	12531,80	12/07
MONÉ.J D	1768,23	11598,83	12/07
OBLIFUTUR C	92,24	605,05	09/07
OBLIFUTUR D	82,04	538,15	09/07
ORACTION	217,65	1427,69	09/07
REVENU-VERT	177,36	1163,41	09/07
SÉVÉA	18,38	120,56	08/07
SYNTHÉSIS	3121,08	20472,94	09/07
UNIVERS ACTIONS	58,11	381,18	09/07
MONÉ ASSOCIATIONS	184,12	1207,75	12/07
UNIVAR C	198,60	1302,73	12/07
UNIVAR D	181,80	1192,53	12/07
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,54	259,37	09/07
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	299,45	1964,26	08/07
MASTER ACTIONS	44,46	291,64	07/07
MASTER OBLIGATIONS	28,55	187,28	07/07
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,63	135,32	08/07
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,08	131,72	08/07
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,20	125,94	08/07
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,32	120,17	08/07
OPTALIS EXPANSION C	18,60	122,01	08/07
OPTALIS EXPANSION D	18,52	121,48	08/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,20	112,82	08/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,07	105,41	08/07
PACTE SOL. LOGEM.	79,55	521,81	06/07
PACTE VERT T. MONDE	81,81	536,64	06/07
CIC BANQUES			
FRANCIC	33,60	220,40	09/07
FRANCIC PIERRE	30,10	197,44	09/07
EUROPE RÉGIONS	45,51	298,53	09/07
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,22	1103,45	11/07
AURECIC	91,86	602,56	09/07
CICAMONDE	31,53	206,82	09/07
CONVERTICIC	76,28	500,36	09/07
ECOCIC	333,64	2188,53	09/07
EPARCIC	789,62	5179,57	11/07
MENSUELCIC	1475,91	9681,33	09/07
OBLICIC MONDIAL	666,34	4370,90	09/07
OBLICIC RéGIONS	178,28	1169,44	09/07
RENTACIC	24,93	163,53	09/07
SECURICIC	364,21	2389,06	11/07
SECURICIC D	329,15	2159,08	11/07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
LION 20000 C/3 11/06/99	913,58	5992,69	08/07
LION 20000 D/3 11/06/99	833,28	5465,96	08/07
SICAV 5000	166,92	1094,92	09/07
SLIVAFRANCE	285,68	1873,94	09/07
SLIVARENTE	38,92	255,30	09/07
SLIVINTER	171,23	1123,20	09/07
TRILION	766,48	5027,78	08/07
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	200,83	1317,36	08/07
ACTILION DYNAMIQUE D *.	197,63	1296,37	08/07
ACTILION ÉQUILIBRE C *	184,96	1213,26	08/07
ACTILION ÉQUILIBRE D *	181,41	1189,97	08/07
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	170,52	1118,54	09/07
ACTILION PRUDENCE C *	170,99	1121,62	08/07
ACTILION PRUDENCE D *	167,61	1099,45	08/07
LION ACTION EURO	97,30	638,25	09/07
LION PEA EURO	93,30	612,01	09/07
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	21,80	143	09/07
CM FRANCE ACTIONS	34,88	228,80	09/07
CM MID. ACT. FRANCE	26,82	175,93	09/07
CM MONDE ACTIONS	362,15	2375,55	09/07
CM OBLIG. LONG TERME	103,52	679,05	09/07
CM OPTION DYNAM.	29,80	195,48	09/07
CM OPTION ÉQUIL.	49,74	326,27	09/07
CM OBLIG. COURT TERME	150,85	989,51	09/07
CM OBLIG. MOYEN TERME	309,68	2031,37	09/07
CM OBLIG. QUATRE	164,60	1079,71	09/07
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,74	116,37	09/07
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	98,66	647,17	09/07
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3301,36	21655,50	09/07
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	70,81	464,48	09/07
ST-HONORÉ PACIFIQUE	106,93	701,41	09/07
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	319,70	2097,09	09/07
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	292,72	1920,12	08/07
STRATÉGIE IND. EUROPE	213,14	1398,11	08/07
STRATÉGIE RENDEMENT	325,05	2132,19	08/07
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,01	183,73	11/07
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	27,76	182,09	11/07
AMPLITUDE EUROPE C	36,52	239,56	11/07
AMPLITUDE EUROPE D	35,67	233,98	11/07
AMPLITUDE MONDE C	249,14	1634,25	11/07
AMPLITUDE MONDE D	228,21	1496,96	11/07
AMPLITUDE PACIFIQUE C	22,93	150,41	11/07
AMPLITUDE PACIFIQUE D	22,59	148,18	11/07
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	43,81	287,37	11/07
ÉLANCIEL EURO D PEA	114,04	748,05	11/07
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	31,67	207,74	11/07
GÉOBILYS C	107,91	707,84	11/07
GÉOBILYS D	100,39	658,52	11/07
INTENSYS C	19,16	125,68	11/07
INTENSYS D	17,09	112,10	11/07
KALEïS DYNAMISME C	229,24	1503,72	11/07
KALEIS DYNAMISME D	226,02	1482,59	11/07
KALEïS ÉQUILIBRE C	197,24	1293,81	11/07
KALEIS ÉQUILIBRE D	194,17	1273,67	11/07
KALEïS SÉRÉNITÉ C	181,50	1190,56	11/07
KALEIS SÉRÉNITÉ D	178,03	1167,80	11/07
LATITUDE C	23,81	156,18	11/07
LATITUDE D	20,74	136,05	11/07
OBLITYS D	103,20	676,95	11/07
PLÉNITUDE D PEA	42,83	280,95	11/07
POSTE GESTION D	2246,97	14739,16	11/07
POSTE PREMIÈRE SI	6547,61	42949,51	11/07
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38924,52	255328,11	11/07
POSTE PREMIÈRE 2-3	8323,51	54598,65	11/07
REVENUS TRIMESTR. D	799,58	5244,90	11/07
THÉSORA C	168,68	1106,47	11/07
THÉSORA D	145,36	953,50	11/07
TRÉSORYS C	43318,11	284148,17	11/07
SOLSTICE D	361,38	2370,50	11/07
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	159,56	1046,64	09/07
CADENCE 2 D	159,68	1047,43	09/07
CADENCE 3 D	157,83	1035,30	09/07
INTEROBLIG C	51,28	336,37	09/07
INTERSÉLECTION FR. D	77,77	510,14	09/07
SÉLECT DÉFENSIF C	182,91	1199,81	09/07
SÉLECT DYNAMIQUE C	242,02	1587,55	09/07
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	166,33	1091,05	09/07
SÉLECT PEA 3	160,65	1053,79	09/07
SG FRANCE OPPORT. C	427,13	2801,79	09/07
SG FRANCE OPPORT. D	401,55	2634	09/07
SOGENFRANCE C	481,69	3159,68	09/07
SOGENFRANCE D	435,53	2856,89	09/07
SOGEOBLIG C	102,97	675,44	09/07
SOGÉPARGNE D	46,40	304,36	09/07
SOGEPEA EUROPE	246,30	1615,62	09/07
SOGINTER C	68,47	449,13	09/07
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	17,02	111,64	08/07
DÉCLIC ACTIONS FRANC	49,54	324,96	08/07
DÉCLIC ACTIONS INTER.	41,91	274,91	08/07
DÉCLIC BOURSE PEA	53,52	351,07	08/07
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,19	106,20	08/07
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,50	114,79	08/07
DÉCLIC PEA EUROPE	20,01	131,26	08/07
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	67,32	441,59	08/07

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ1307--0022-0 WAS LMQ1307-22 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:30 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0393 Lcp:700 CMYK

TOUR DE FRANCE 1999

L'Américain Lance Armstrong (US Postal), qui avait gagné le prologue du Puy-du-Fou, le 3 juillet, s'est à nouveau emparé du maillot jaune, dimanche 11 juillet, à l'issue du contre-la-montre de Metz. ● CETTE 8e ÉTAPE a apporté son lot de surprises : la chute et l'abandon de Bobby Julich (Cofidis), la contre-performance d'Alexandre Vinokourov (Casino) et l'exploit de Christophe Moreau (Festina), désormais 2e au classement général. ● LA VEILLE, à Thionville, Jaan Kirsipuu (Casino) avait brillamment défendu son maillot jaune alors que l'Italien Mario Cipollini (Saeco) emportait son 4e succès d'étape d'affilée et qu'Erik Zabel (Telekom) était victime d'une chute spectaculaire.

A Metz, l'Américain Lance Armstrong a repris la course en main

Vainqueur du contre-la-montre mosellan, le coureur de l'US Postal a retrouvé le maillot jaune qu'il avait conquis lors du prologue vendéen. Reste à savoir si cet ancien prodige, aujourd'hui âgé de vingt-huit ans, remis d'un cancer, pourra assumer son rôle de leader dans les trois étapes alpines à venir

METZ
de notre envoyé spécial

Le contre-la-montre est un défi physique inhumain. Depuis 1934 que fut introduite cette peine individuelle dans le Tour de France, des générations de coureurs sont ainsi aller sonder leur carcasse, jusques aux tréfonds. Car c'est bien une perversité que d'opposer comme adversaire à un homme son propre corps. Surtout en ces temps où le cycliste est suspecté de vouloir en repousser les limites par des moyens artificiels.

Dimanche 11 juillet, dans la boucle de 56,5 km qui tournicotait autour de Metz, Thierry Bourguignon (BigMat-Auber) a fait comme tous ceux qui ont quelques vanités de figurer au classement général. *« J'ai tout donné »*, résumait le Dauphinois. Son rythme cardiaque a oscillé entre 170 et 180 pulsations par minute pendant l'heure et quart qu'a duré son calvaire. Celui du vainqueur du jour, l'Américain Lance Armstrong (US Postal), peut grimper à 215. L'effort étant ainsi porté à son paroxysme, le contre-la-montre a donc été l'occasion de tester une première fois les tripes de ce peloton qui se veut de la rédemption : d'aucuns espéraient même savoir si elles étaient saines. Les 1 400 km expédiés avant cette 8e étape avaient laissé l'observateur indécis. Sur le renouveau de ce Tour de France, il y avait les pour, les contre et, de loin les plus nombreux sur le bord de la route, les sans opinion. En maquignon sans vergogne, le suiveur espérait cette fois juger de la santé de la bête.

Tandis que les coureurs étaient encore effondrés sur leur vélo, à tenter de retrouver leur souffle, leur entourage se livrait à des comptes d'apothicaire. La moyenne du vainqueur n'apportait que peu d'éléments. Elle était légèrement inférieure à 50 km/h, mais la difficulté du parcours expliquait sans doute cette allure raisonnable. *« Que du dur, que de la relance, que de la bosse »*, résumait Yvon Madiot, directeur sportif adjoint de La Française des jeux, à Jean-Cyril Robin, qui s'apprêtait à s'élancer.

PAS DE SURPRISE

L'examen plus avant du classement de l'étape n'a pas fourni plus d'éclaircissements. Le Suisse Alex Zülle (Banesto), le Français Christophe Moreau (Festina), l'Espagnol Abraham Olano (ONCE), l'Américain Tyler Hamilton (US Postal) ou l'Anglais Chris Boardman (Crédit agricole) sont des spécialistes de la discipline. Retrouver ces enrouleurs de braquet aux avant-postes n'était pas une surprise. Qui plus est, les 10 premiers se tiennent en quatre minutes et les 50 premiers en moins de sept minutes, ce qui figure un étalonnage rationnel.

Les grimpeurs n'ont pas fait de miracle, ce dimanche, à l'exception du Suisse Laurent Dufaux (Saeco), classé 10e de l'étape. Le Russe Pavel Tonkov (Mapei) n'a terminé que 17e. Quant aux génies des alpages, comme le Français Richard Virenque (Polti), l'Espagnol Fernando Escartin (Kelme) ou le Kazakh Alexandre Vinokourov (Casino), ils ont fini à plus de 6 minutes de Lance Armstrong. Au moins a-t-on évité les hérésies passées, qui virent, par exemple, Marco Pantani survoler un contre-la-montre dans le Giro 1998.

Car le contre-la-montre de Metz n'était bien qu'un premier passage au révélateur. Mardi 13 juillet, après la journée de repos, le peloton entamera son indigestion de cols dans les Alpes, entre Le Grand-Bornand et Sestrières (Italie). Les six ascensions de la journée apporteront de nouveaux éléments de réflexion. *« Une autre hiérarchie devrait sortir »*, estime Stéphane Javalet, le directeur sportif de BigMat-Auber. Les grimpeurs, pour l'heure relégués dans les profondeurs du classement général, devraient pouvoir grignoter tout ou partie de leur retard. *« Si tout le monde joue vraiment le jeu »*, tempère Stéphane Javalet.

Il n'est pas le seul à craindre une rechute du peloton. Jean-Marie Leblanc, le directeur général de l'épreuve, a lancé, samedi 10 juillet, un avertissement solennel aux coureurs sur Radio Tour.

CHANGER D'ÉTAT D'ESPRIT

« Il faut absolument que le changement d'état d'esprit et de comportement, le respect de l'éthique sportive notamment, se poursuivent dans les deux semaines qui nous restent », a-t-il prévenu, ajoutant : *« Le peloton est toujours sous surveillance. »* L'homme, d'habitude la cordialité personnifiée, est, après une semaine, très marqué par la pression qui pèse aujourd'hui sur ses épaules. *« Je ne suis qu'un petit organisateur d'épreuve »*, tente de minimiser celui qui se retrouve pourtant *de facto* le dépositaire de l'avenir de son sport.

En attendant de s'acheter définitivement une conduite, le peloton s'est donc trouvé, dimanche, un nouveau leader. Le sprinteur estonien Jaan Kirsipuu (Casino) a abandonné son maillot jaune à Lance Armstrong. Ce dernier en avait déjà été le bref dépositaire après le prologue du Puy-du-Fou. Il a confirmé sur le parcours difficile de Metz ses talents de rouleur, qui lui ont déjà permis de gagner deux étapes de plat dans la Grande Boucle, en 1993 et 1995.

En 1997, il avait dû mettre entre parenthèses sa carrière, en raison d'un cancer aux testicules décelé à la fin de l'année précédente. Le retour fut difficile en 1998 et différé à de nombreuses reprises. L'homme crut bien ne jamais pouvoir reprendre sa place dans le peloton. A près de vingt-huit ans, l'ancien jeune prodige, très amaigri, qui fut champion du monde sur route en 1993 pour sa première saison professionnelle, a, semble-t-il, retrouvé son meilleur niveau. *« Mon équipe et moi avons tout investi dans cette course »*, explique-t-il. Mais, avec les Alpes, Lance Armstrong entre quasiment en *terra incognita. « Je dois encore me méfier des grimpeurs car cinq minutes en montagne, ce n'est rien »*, explique-il, lui qui n'a jamais été à l'aise dans les cimes. Des quatre Tours auxquels il a participé, il n'en a d'ailleurs achevé qu'un seul, à une modeste 36e place.

Une Amérique rit ; l'autre pleure. Bobby Julich (Cofidis), 3e de l'édition 1998, a été victime d'une chute dans la descente de Gravelotte. Il a été transporté à l'hôpital de Metz, où ont été diagnostiquées plusieurs côtes fracturées et une lésion à la main. Pour lui, les illusions se sont écroulées ici, et, pour les 175 derniers participants, le 86e Tour de France reste un immense point d'interrogation.

Benoît Hopquin

Jean Delatour, une nouvelle équipe française en 2000

La saison prochaine, le peloton professionnel français comptera une nouvelle équipe. Elle portera les couleurs du groupe lyonnais d'horlogerie-bijouterie Jean Delatour. Lundi 12 juillet, profitant de la journée de repos au Grand-Bornand, Jean-Pierre et Serge Frety, respectivement PDG et directeur général du groupe, devaient présenter les grandes lignes de leur projet.

La nouvelle structure devrait disposer d'un budget de 15 millions de francs. L'équipe professionnelle, dont le directeur sportif sera Michel Gros, qui occupe aujourd'hui ce poste chez Festina, pourrait compter comme chef de file Christophe Moreau, l'actuel leader de Festina. *« Rien n'est signé »*, assure Michel Gros.

Parmi les probables recrues figureraient entre autres Patrice Halgand (Festina), Frédéric Bessy et Christophe Oriol (Casino), Christophe Bassons (Française des jeux), Thierry Loder (Cofidis).

Raymond Poulidor, éternel maillot jaune de la popularité

METZ
de notre envoyé spécial

Ce matin-là, il n'avait pas bien noué son lacet. Ce n'était pas de chance, parce qu'il a fallu courir. Une fois n'est pas coutume : en 38 Tours de France, dont 14 sur son vélo, le plus souvent aux avant-postes, Raymond Poulidor n'a jamais manqué un départ. Samedi 10 juillet, les ruelles ensorcelées de la petite localité nordiste d'Avesnes-sur-Helpe ont failli mettre un terme à cette rigueur.

Dans sa longue carrière, « Poupou » a connu bien des déboires, mais, jusque-là, il n'avait jamais égaré son véhicule. *« Il y en a qui doivent croire que je l'ai fait exprès pour qu'on me reconnaisse »*, s'amuse-t-il. Pourtant s'il est une chose dont Raymond Poulidor n'a sûrement pas besoin, c'est de se faire reconnaître. Malgré le temps et ses soixante-trois ans, il reste ce personnage acclamé par tous. Les cheveux blanchis, mais le sourire intact, il continue de distribuer du bonheur aux foules qui envahissent les routes du Tour de France, comme d'autres distribuent des casquettes.

« Ah, tiens, le voilà, lui ! Salut Raymond, ça se passe bien ce Tour ? » Et Raymond Poulidor de répondre, imperturbable : *« Ça va ! »* Sur ces mots il sort de sa « Poupou-mobile », et signe des autographes à la pelle. *« On vous a vu courir. Une fois vous êtes passé par ici, à Carignan, vous vous souvenez ? »*, assurent des badauds. Non, Raymond Poulidor ne se souvient pas, mais il est passé dans tellement d'endroits !

« Nous on vous a vu à vélo. Et, maintenant, le petit, il vous voit en voiture », renchérisent les quidams. *« C'est moins fatigant »*, rétorque le héros. Une jeune fille s'approche, qui le prend par le bras et le tourne vers l'objectif qu'un garçon s'applique à mettre au point. *« C'est la fiancée ? »*, interroge Raymond Poulidor. *« Non, mariés, depuis un an »*, lance le photographe amateur. *« Ca va, pas trop de disputes ? »*, demande le populaire champion avant de remonter à bord de son Espace.

Raymond Poulidor est sur le Tour de France comme une sorte de monuments vivant. Il est là. Personne ne s'en étonne. On le salue, on lui tape sur l'épaule, on l'applaudit au passage de son véhicule, affrété par La Maison du Café et sobrement siglé « Raymond Poulidor ». On bavarde deux minutes avec lui comme on le fait avec une vieille connaissance croisée au hasard d'un carrefour en allant acheter son journal.

« TROIS SEMAINES DE VACANCES »

S'il existe une « magie du Tour », c'est peut-être celle-là : cette convivialité, cette sensation de fête, de grande kermesse populaire, de moments de joie. Et rien ne freine cet enthousiasme. Ni les suspicions de dopage ni les affaires judiciaires en cours. Raymond Poulidor est ici chez lui : *« Cette ambiance me plaît. Je vis cela comme trois semaines de vacances. »*

« Poupou » exhale une sorte de félicité que rien ne semble pouvoir atteindre. Rien, sauf les services des douanes. En ces périodes troubles, où tout coureur, ancien ou nouveau, est susceptible d'être au centre d'un usage ou d'un transport de substances prohibées, Raymond Poulidor a subi un contrôle douanier, tandis qu'il roulait vers le départ du Tour de France, en Vendée. *« Ce jour-là*, dit-il, *je me suis senti humilié. Ils m'ont fouillé, comme s'ils étaient convaincus que je transportais des produits. »*

La notoriété, sur ce Tour de France, n'est pas un passeport diplomatique. Le dopage rattrape le plus « intouchable » des champions cyclistes. *« Il y a encore des soupçons. Il faut assainir tout ça »*, lance-t-il. Même si l'ancien coureur, pas aussi éternellement deuxième que sa réputation le fait croire, sait bien que *« le dopage a toujours existé »*, il assure qu'avant *« ce n'était pas programmé comme aujourd'hui et les produits n'avaient rien à voir »*. Raymond Poulidor aimerait bien croire à l'idée d'un sport *« sain »*, qui serait débarrassé de tous ses travers. Mais il n'est *« pas sûr qu'on puisse y parvenir »*.

Une fois le Tour de France terminé, Raymond Poulidor poursuivra son périple à travers l'Hexagone, comme d'habitude. Agent commercial d'un fabricant de cycles, il parcourt la France des grandes surfaces pour vendre les vélos Mercier, portant son nom. *« Je fais une soixantaine d'animations commerciales par an »*, précise-t-il. Et, pour garder la forme, il couvre encore 3 000 kilomètres par an à la seule force du jarret.

Yves Bordenave

TROIS QUESTIONS À...

GÉRARD GUILLAUME

1 Alors que le Tour de France entre dans son deuxième tiers, quel est l'état des coureurs de La Française des jeux, dont vous êtes le médecin ?

– Nous leur avons fait un bilan sanguin le 10 juillet. Tout est en ordre. Ils sont bien, ont bien récupéré. Personne n'est cuit. Il y a un peu de fatigue, mais normale. C'est maintenant que commence l'épreuve de vérité, avec la montagne. Nous allons voir si l'on peut démontrer que l'on peut faire du sport de haut niveau avec des méthodes saines.

2 Vos coureurs sont supposés avoir rompu avec les préparations médicalisées illicites. Comment cela s'est-il passé et comment ont-ils préparé l'épreuve ?

– Cela a été un travail de long terme. L'option du changement a été prise début 1999. Cela n'a pas été simple. Nous avons mis en place un programme de désintoxication et de remise à niveau progressive. Nous sommes revenus à l'essentiel. La qualité de l'entraînement, le respect des phases de travail et de repos. L'adaptation de l'alimentation, avec des apports complémentaires – oligoélements, vitamines – sans recours aux perfusions. Nous utilisons le moins possible les médicaments. Chaque jour, nous contrôlons les densités urinaires et les masses maigres et grasses des coureurs. Nous adaptons le type de boissons à leur donner. Tout cela ne relève pas des a priori et idées reçues, comme cela a souvent été le cas. Le but est d'optimiser leurs capacités, pas d'aller au-delà. C'est un travail simple, nécessitant présence et vigilance.

3 Des coureurs ont dénoncé en début de saison un cyclisme à deux vitesses. A l'amorce de cette deuxième semaine de compétition, l'équipe exprime-t-elle des craintes à ce sujet ?

– Les coureurs ne sont pas inquiets, ne récriminent pas. Cela me laisse penser qu'un virage a été pris. Certains l'ont pris à la corde. Pour d'autres, c'est plus large. Mais, apparemment, il est pris. Nous avons fait le pari que les autres viendraient à désarmer et que nous serions en avance. Ce qui est sûr, c'est que nous ne sommes pas en retard. Nous avons été présents sur le Tour de France la première semaine. Nous n'avons pas seulement suivi. Ce sont des signes qui me confortent, à défaut de me rassurer encore.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

JOËL SAGET/AFP

Le chrono de la Poste américaine

On ne sait si les facteurs de l'US Postal Service se déplacent parfois à vélo, mais le leader de l'équipe qui porte leurs couleurs leur fait une bonne publicité. Il n'a pas tardé à délivrer son message : Lance Armstrong est le nouveau roi des déplacements contre la montre. L'ancien champion du monde sur route (en 1993) a définitivement surmonté les séquelles d'un traitement très éprouvant contre le cancer qui l'a frappé en 1997, et a dominé tous les favoris sur le difficile parcours messin.

LeMonde Job: WMQ1307--0023-0 WAS LMQ1307-23 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 11:07 S.: 111,06-Cmp.:12,13, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0549 Lcp:700 CMYK

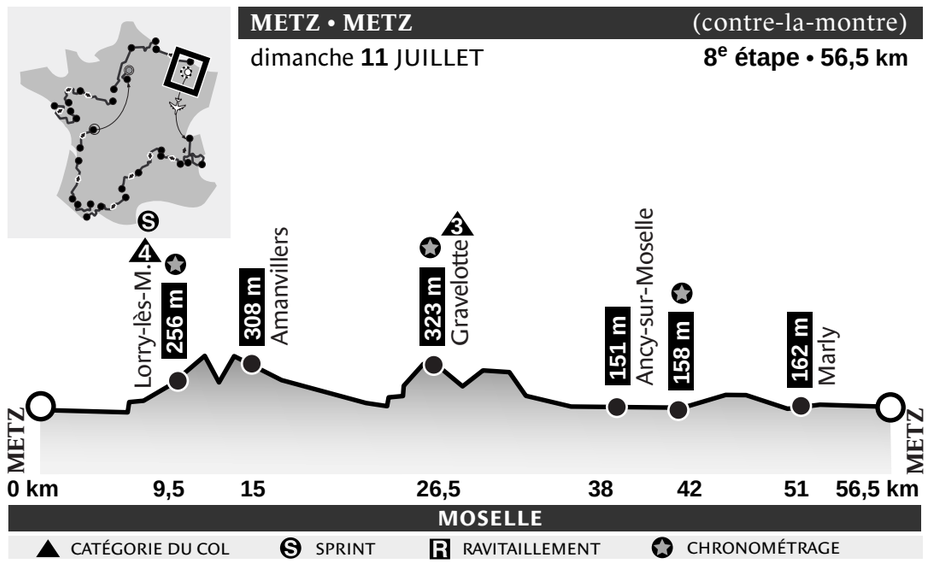

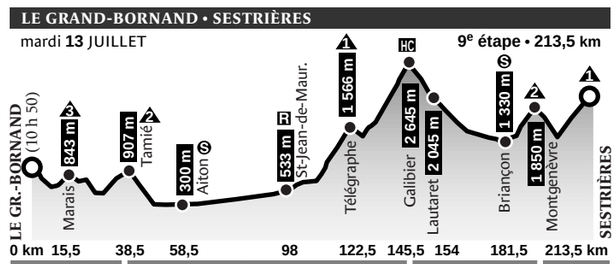

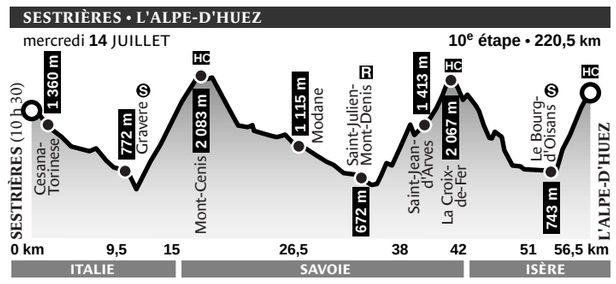

Quand les vieilles montagnes parlent du Tour aux petites nouvelles...

LE MONT VENTOUX est un des sommets mythiques du Tour de France. Il était, au mois de juin, le cadre d'une étape d'une autre course cycliste légendaire, le « Dauphiné Libéré » où les grands coureurs d'antan venaient s'imposer avant de partir pour la Grande Boucle.

ANALYSE

« En juin, j'ai vu des coureurs
afficher le masque de la souffrance.
Ils sentaient l'oxygène se raréfier.
Plus de ces visages sans expression »

Les politiques françaises de lutte contre le dopage n'avaient pas permis à l'organisateur de réunir le plateau international souhaité. Pourtant, les résultats et, surtout, le déroulement de l'épreuve avaient créé une forme d'euphorie chez les suiveurs, les coureurs et les spectateurs. *« Voilà ce que nous voulons voir au Tour de France »*, dirent-ils, unanimes.

La montée vers Sestrières (Italie), mardi 13 juillet, terme de la première étape de montagne du Tour de France, qui rassemble toutes « les grosses écuries », n'a pas le lustre cycliste du sommet provençal, c'est une route artificielle tracée pour desservir une station de ski. Dans un e-mail, le noble mont prévient la voie transalpine de ce qui pourrait bien l'attendre. En voici le texte.

De : MontVentoux@légende.fr Date : Mardi 13 juillet 1999 A : Sestrières@Station. com Objet : Sensations.

« Tu sais que c'est un cycliste qui m'a posé là, au milieu des vignes de Bédoin, à 1 909 m d'altitude. J'ai senti les boyaux des champions de toutes les générations rouler sur mes lacets et je les ai vu *« se vider les tripes »* sur mes flancs. Le record de la montée établi par Charly Gaul, en 1958, a été battu cette année par l'Américain Jonathan Vaughters que tu ne verras pas puisqu'il a abandonné le Tour de France bien avant la montagne.

» Le cyclisme n'a pas de secret pour toi. Tu as vu Fausto Coppi, le *Campionissimo* te vaincre en 1952 puis Claudio *« Diablo »* Chiappucci, le Virenque italien, l'imiter, 40 ans plus tard, après 223 km d'échappée, et le Danois Bjärne Riis faire, en 1996, la démonstration d'une puissance surnaturelle. Tu as entendu parler du dopage. Tu sais que Claudio s'est fait « pincer », en fin de carrière, à cause d'un hématocrite supérieur à la norme et Bjärne est soupçonné d'avoir *« joué avec l'artillerie lourde »*.

» Moi, la course contre le dopage, je l'ai vécue en 1999. J'ai cru ressentir un frémissement sur mon échine, comme si le spectacle cycliste était aussi un sport qui ne doit pas répondre uniquement aux besoins économiques et médiatiques mais aussi à la logique de la préparation sportive et mentale de ses pratiquants. En 1996, Bruno Roussel, qui était encore directeur sportif de Festina, a ordonné à Laurent Brochard de changer de vélo, à mes pieds, et d'en chevaucher un plus léger, équipé d'un plateau avant ovoïde visant à augmenter de manière mécanique la puissance du coureur par l'effacement des points morts haut et bas du pédalage. « La Broche » a fini 3e devant le grand Miguel Indurain. J'ai entendu, aussi, la colère de l'enfant Virenque, qui, vainqueur à mon sommet, pestait bruyament contre Laurent Jalabert dont le directeur sportif Manolo Saiz, l'avait traité de *« petit coureur »*. Pour moi, ces ressorts techniques et psychologiques de la performance doivent animer la nouvelle donne. Toi aussi, tu va savoir s'ils font réellement partie de la panoplie des vainqueurs.

» Je me rappelle d'un immense cycliste italien de 1,94 m et 85 kg au prénom d'Eros, qui franchit seul mon sommet pour gagner l'étape du jour. J'espère vraiment que la morphologie de celui qui va te dominer sera légère, qu'il tournera les jambes et aura un rapport poids/puissance humain. J'espère aussi pour toi que les lourds et musculeux sprinters, que les Français et les autres coureurs qui ont joué le jeu du « cyclisme du renouveau » vont t'apprécier et rentrer dans les délais impartis avec le *gruppetto*, ce petit groupe de cyclistes qui se forme pour éviter le mal des montagnes. Je suis le Ventoux. A partir de 1 500 m, mes pentes, comme les tiennes, sont dures et la végétation rare (mais note bien que *depuis* l'histoire Pantani, le milieu a pourtant arrêté de m'appeler le Mont Chauve). En juin, j'ai vu des coureurs afficher le masque de la souffrance. Pour une fois, ils sentaient l'oxygène se raréfier. Je te souhaite de vivre ça, de ne plus voir ces visages arrogants, sans expression. Je connais bien, moi, cette pulsion de mort des cyclistes. On m'a associé au sale décès de Tom Simpson, en 1967.

» Souhaitons que le peloton, qui n'ignore rien de tout ça, boira un peu ta grappa, au soir de l'étape, histoire de regoûter, comme moi, aux plaisirs de la nature et d'oublier un peu les « bienfaits » de la pharmacopée.

» *Ciao* ! De toute façon, *Italia farà da se* (l'Italie se débrouillera toute seule). Pour finir, dis-moi ce que tu penses de cette maxime latine : *Paruriunt montes : nascetar ridiculus mus.* (Les montagnes sont en travail : il en naîtra une souris ridicule). »

Antoine Vayer

★ Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige AlternatiV, structure d'entraînement, de recherche et de management pour athlètes de haut niveau.

Une secte étrange

LE VOILÀ DONC. Depuis le début du Tour, on évitait de prononcer son nom, on hésitait à le montrer. Lui aussi évitait les médias, hésitait à se montrer. Il se fondait, anonyme, dans la masse du peloton. Le premier jour, l'organisation avait fait effacer les inscriptions que les supporteurs tracent sur l'asphalte à grands traits de peinture blanche. Messages à sa gloire, à sa honte aussi, où des seringues encadraient son nom. Mais les secondes étaient bien moins nombreuses que les premières. Quelques mots, à lui arrachés par un reporter acharné, à l'arrivée d'une étape, ne disaient rien que des platitudes. Sur la route, les caméras semblaient éviter de filmer les banderoles dressées en son honneur. Pendant une semaine de course, il fut absent et si présent. Simplement on évitait de parler de lui, comme on ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu. Lui, il attendait.

TOUR TV

Dans le peloton, la plupart des coureurs l'ont mis en quarantaine. Un membre de l'équipe BigMat l'a expliqué, dimanche, dans un entretien à *L'Equipe*. Ses collègues lui reprochent de ne pas avoir reconnu s'être dopé, de n'avoir songé qu'à protéger sa petite personne, d'avoir, en niant l'évidence, fait peser la suspicion sur tous. Mais, chaque jour cependant, une foule de fidèles, indifférents aux informations qui l'accablent, l'attendent au départ, quémandant une parole, cherchant un regard, un geste, au mieux un autographe. Lui, il fend la masse de cette secte étrange. *« Je l'aime, il est mon fils »*, se pâmait une femme au micro de Radio-France Internationale. Il s'est produit autour de lui un drôle de phénomène qui échappe à la raison. Un truc à la Tapie, *mutatis mutandis*.

A 15 h 10, dimanche 11 juillet, la retransmission de la course contre la montre s'ouvrit sur une image, celle d'un dossard, le numéro 69, le sien. Oh ! il n'était pas dans les meilleurs, et finirait à plus de cinq minutes de Lance Armstrong. Mais c'était le signe de son retour. Sur la chaussée, on ne pouvait éviter de voir son nom qui se répétait, rythmant sa course comme le bruit des rails sous les trains : Virenque, Virenque, Virenque... Une fois, on aperçut dans un coin de l'écran un dissident agiter une banderole : *« Tricheur »*. Mais la progression reprenait, Virenque, Virenque, Virenque et parfois : *« Virenque en jaune »*.

L'ex-radié du Tour était, le soir, l'invité du magazine sportif Stade 2. Il avait choisi pour réapparaître la fin de cette première semaine de course. Mardi, le peloton se lance à l'assaut des sommets des Alpes, son terrain favori. Alors, on va voir ce qu'on va voir. Il est apparu à 19 heures, le regard noir, petite chemise polo jaune et son air de gamin buté à la limite de l'insolence. Sans doute un accord avait-il été conclu avec Stade 2 : on ne parlerait pas de dopage. Personne ne prononça le mot tabou. Il dit qu'il était content de compter autant de supporteurs et qu'à moins *« d'être un billet de 500 balles, on ne peut pas plaire à tout le monde »*. Que les choses se passent bien pour lui, qu'il a su éviter la chute au passage du Gois, qu'il avait pas trop mal passé le contre-la-montre, et que, maintenant, il attendait la montagne. Revanchard ? *« Je le suis toujours, alors... »* Un peu plus, un peu moins... Il a un plan ? Bien sûr, mais il ne le dira pas. Son visage se tend vers l'arrivée à Sestrières, mardi, à l'Alpe-d'Huez, mercredi, les Pyrénées ensuite. C'est sur ces pentes abruptes que se jouera la vraie partie : Virenque contre le Tour de France.

Jacques Buob

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Manuella Montebrun** a amélioré, vendredi 9 juillet, son propre record de France du lancer du marteau, avec un jet à 68,11 m (contre 66,52 m le 4 juillet 1999), en obtenant la médaille de bronze de l'épreuve des Universiades d'été 1999 disputées à Palma de Majorque (Espagne).

■ **Le Sarthois Mohamed Serbouti (Endurance 72)** a remporté le titre de champion de France du 10 000 m au terme d'un sprint avec Abdellah Lebouazda (Neuilly-Plaisance), dimanche 11 juillet, dans le cadre de la réunion de La Roche-sur-Yon (Vendée).

■ **Alain Prual (Sèvres-Bocage)** a réalisé un doublé, dimanche 11 juillet, à Gravigny, près d'Evreux (Eure) en conservant son titre de champion de France des 24 heures en course à pied et en établissant un nouveau record national avec 268,869 km (ancien record : 260,024 km, par Jean-Pierre Guyomarc'h (Evreux AC)).

■ **BASKET-BALL : le pivot du CSP Limoges, Frédéric Weis,** « drafté » le 30 juin par les « Knicks » de New York, a décidé samedi 10 juillet de porter un an de plus les couleurs de son club avant de rejoindre la NBA. Le jeune international français (22 ans, 2,18 m) bénéficiera la saison prochaine d'un préparateur physique délégué par la NBA.

■ **FOOTBALL : Montpellier, qui a écrasé (6-0) le club azeri** de Karabakh Agdam, a gagné son billet pour le troisième tour de la Coupe Intertoto, samedi 10 juillet. Metz s'est également qualifié (3-0) aux dépens du club slovaque de Zilina. Les deux clubs français engagés dans cette coupe rencontreront respectivement l'Espanyol Barcelone et les Belges de Lokeren, les 17 et 18 juillet.

■ **L'Uruguay et le Mexique se sont qualifiés** pour les demi-finales de la 39e Copa America, en éliminant aux tirs au but respectivement le Paraguay (1-1, à l'issue du temps réglementaire) et le Pérou (3-3), samedi 10 juillet à Asuncion (Paraguay). Le Mexique sera opposé au Brésil, qui a battu l'Argentine (2-1), et l'Uruguay au Chili, qui a battu la Colombie (3-2)

■ **David Dein, vice-président d'Arsenal, a rencontré** samedi 10 juillet à Rome le président de la Lazio Rome, Sergio Cragnotti, pour reprendre les discussions sur le transfert de Nicolas Anelka, ont rapporté dimanche 11 juillet dans leurs colonnes deux journaux italiens. Les dirigeants du club londonien auraient réclamé 90 milliards de lires (46,2 millions d'euros), prix qu'aurait proposé la Juventus Turin pour s'offrir les services de l'attaquant de l'équipe de France.

■ **GOLF : l'Anglaise Trish Johnson** a gagné l'Open de France, épreuve du circuit européen féminin, à l'issue du quatrième et dernier tour, disputé dimanche 11 juillet sur le parcours du Paris international golf club.

■ **MOTOCYCLISME : l'équipage franco-portugais Telmo Pereira-Michel Graziano-Bruno Bonhuil (Suzuki)** a gagné la 28e édition des 24 Heures de Liège, dimanche 11 juillet, sur le circuit de Spa-Francorchamps (Belgique).

■ **RUGBY : la Nouvelle-Zélande a infligé une cinglante défaite** (28-0) à l'Afrique du Sud, samedi 10 juillet, à Dunedin (Nouvelle-Zélande), en match d'ouverture du tournoi des Tri-Nations. C'est la première fois en 34 ans que l'Afrique du Sud ne parvient pas à marquer de points face aux All Blacks.

■ **TENNIS : l'Espagnol Albert Costa,** tête de série n° 8, a gagné le tournoi de Gstaad (Suisse), en dominant en finale l'Equatorien Nicolas Lapentti 7-6 (7/4), 6-3, 6-4, dimanche 11 juillet. Déjà vainqueur en 1996, l'Espagnol succède au palmarès à son compatriote Alex Corretja, et signe le 10e succès de sa carrière.

■ **La Slovaque Karina Habsudova** a gagné le tournoi WTA de Poertschach (Autriche) en battant en finale, dimanche 11 juillet, la Croate Silvija Talaja en trois manches (2-6, 6-4, 6-4).

RÉSULTATS

RÉSULTATS

● 7e étape, samedi 10 juillet
Avesnes-sur-Helpe - Thionville (227 km)

Le classement : 1. M. Cipollini (Ita./SAE), les 227 km en 5 h 26 min 59 s (moy. : 41,653 km/h) ; 2. S. O'Grady (Aus./CA) ; 3. J. Kirsipuu (Est./CSO) ; 4. H. Vogels (Aus./CA) ; 5. J. Svorada (Tch./LAM) ; 6. D. Nazon (Fra./FDJ) ; 7. C. Capelle (Fra./BIG) ; 8. J. Casper (Fra./FDJ) ; 9. G. Hincapie (EU/USP) ; 10. F. Simon (Fra./CA) ; 11. L. Michaelsen (Dan. /FDJ) ; 12. N. Minali (Ita./CTA) ; 13. E. Aggiano (Ita./VIT) ; 14. R. McEwen (Aus./RAB) ; 15. S. Hinault (Fra./CA) ; 16. L. Dierckxsens (Bel./LAM) ; 17. S. Martinello (Ita./PLT) ; 18. C. Moreau (Fra./FES) ; 19. C. Mengin (Fra./FDJ) ; 20. C. Da Cruz (Fra./BIG), tous m.t., etc.

Classement général : 1. J. Kirsipuu (Est./CSO), 32 h 24 min 46 s ; 2. M. Cipollini (Ita./SAE), à 14 s ; 3. S. O'Grady (Aus./CA), à 34 s ; 4. E. Zabel (All./TEL), à 44 s ; 5. L. Armstrong (EU/USP), à 54 s ; 6. A. Olano (Esp./ONC), à 1 min 5 s ; 7. G. Hincapie (EU/USP), à 1 min 6 s ; 8. T. Steels (Bel./MAP), à 1 min 9 s ; 9. C. Moreau (Fra./FES), m.t. ; 10. F. Simon (Fra./CA), à 1 min 12 s ; 11. A. Vinokourov (Kaz./CSO), à 1 min 15 s ; 12. S. Gonzalez (Esp./ONC), m.t. ; 13. S. Heulot (Fra./FDJ), à 1 min 17 s ; 14. A. Peron (Ita./ONC) ; 15. C. Vandevelde (EU/USP) ; 16. L. Dufaux (Sui./SAE), m.t. ; 17. A. Casero (Esp./VIT), à 1 min 20 s ; 18. P. Tonkov (Rus./MAP), à 1 min 22 s ; 19. J. Voigt (All./CA), m.t. ; 20. B. Julich (EU/COF), m.t., etc.

● 8e étape, dimanche 11 juillet
contre-la-montre autour de Metz (56,5 km)

Le classement : 1. L. Armstrong (EU/USP), les 56,5 km en 1 h 8 min 36 s (moy. : 49,417 km/h) ; 2. A. Zülle (Sui./BAN), à 58 s ; 3. C. Moreau (Fra./FES), à 2 min 5 s ; 4. A. Olano (Esp./ONC), à 2 min 22 s ; 5. T. Hamilton (EU/USP), à 3 min 31 s ; 6. C. Boardman (GB/CA), à 3 min 32 s ; 7. A. Gonzalez Galdeano (Esp./VIT), à 3 min 41 s ; 8. J. Voigt (All./CA), à 3 min 42 s ; 9. S. O'Grady (Aus./CA), à 3 min 45 s ; 10. L. Dufaux (Sui./SAE), à 3 min 56 s ; 11. A. Peron (Ita./ONC), à 3 min 59 s ; 12. D. Nardello (Ita./MAP), à 4 min 12 s ; 13. S. Gonzalez (Esp./ONC), à 4 min 16 s ; 14. A. Casero (Esp./VIT), à 4 min 35 s ; 15. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 4 min 39 s ; 16. M. Backstedt (Suè./CA), à 4 min 42 s ; 17. P. Tonkov (Rus./MAP), m.t. ; 18. P. Padrnos (Rép. Tch./LAM), à 4 min 56 s ; 19. G. Maignan (Fra./CSO), à 4 min 58 s ; 20. M. Lelli (Ita./COF), à 5 min 13 s ; 21. S. Heulot (Fra./FDJ), à 5 min 15 s ; 22. K. Livingston (EU/USP), à 5 min 19 s ; 23. S. Wesemann (All./TEL), à 5 min 26 s ; 24. P. Savoldelli (Ita./SAE), à 5 min 29 s ; 25. R. Verbrugghe (Bel./LOT), à 5 min 33 s ; 26. M. Serpellini (Ita./LAM), à 5 min 34 s ; 27. L. Dierckxsens (Bel./LAM), à 5 min 39 s ; 28. E. Dekker (PB/RAB), à 5 min 40 s ; 29. P. Jonker (Aus./RAB), à 5 min 48 s ; 30. J. Kirsipuu (Est./CSO), à 5 min 51 s, etc.

Classement général : 1. L. Armstrong (EU/USP), 33 h 34 min 16 s ; 2. C. Moreau (Fra./FES) à 2 min 20 s ; 3. A. Olano (Esp./ONC), à 2 min 33 s ; 4. S. O'Grady (Aus./CA), à 3 min 25 s ; 5. A. Gonzalez Galdeano (Esp./VIT), à 4 min 10 s ; 6. J. Voigt (All./CA), m.t. ; 7. L. Dufaux (Sui./SAE), à 4 min 19 s ; 8. A. Peron (Ita./ONC), à 4 min 22 s ; 9. S. Gonzalez (Esp./ONC), à 4 min 37 s ; 10. D. Nardello (Ita./MAP), à 4 min 46 s ; 11. J. Kirsipuu (Est./CSO), à 4 min 57 s ; 12. A. Casero (Esp./VIT), à 5 min 1 s ; 13. P. Tonkov (Rus./MAP), à 5 min 10 s ; 14. M. Backstedt (Suè./CA), à 5 min 15 s ; 15. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 5 min 17 s ; 16. S. Heulot (Fra./FDJ), à 5 min 38 s ; 17. P. Savoldelli (Ita./SAE), à 6 min ; 18. K. Livingston (EU/USP), à 6 min 6 s ; 19. S. Wesemann (All./TEL), à 6 min 8 s ; 20. E. Dekker (PB/RAB), à 6 min 9 s ; 21. T. Steels (Bel./MAP), à 6 min 16 s ; 22. M. Serpellini (Ita./LAM), à 6 min 18 s ; 23. P. Jonker (Aus./RAB), à 6 min 20 s ; 24. G. Hincapie (EU/USP), à 6 min 39 s ; 25. B. Salmon (Fra./CSO), m.t. ; 26. D. Etxebarria (Esp./ONC), à 6 min 41 s ; 27. M. Serrano (Esp./ONC), à 6 min 48 s ; 28. A. Merckx (Bel./MAP), à 6 min 52 s ; 29. A. Vinokourov (Kaz./CSO), à 6 min 53 s ; 30. S. Garzelli (Ita./MER), à 6 min 59 s ; 31. M. Cipollini (Ita./SAE), à 7 min 1 s ; 32. D. Rous (Fra./FES), à 7 min 5 s ; 33. U. Bolts (All./TEL), à 7 min 6 s ; 34. A. Zülle (Sui./BAN), à 7 min 8 s ; 35. T. Bourguignon (Fra./BIG), à 7 min 10 s ; 36. R. Diaz Justo (Esp./ONC), à 7 min 11 s ; 37. R. Virenque (Fra./PLT), à 7 min 21 s ; 38. B. Hamburger (Dan./CTA), à 7 min 24 s ; 39. F. Simon (Fra./CA), à 7 min 25 s ; 40. F. Escartin (Esp./KEL), à 7 min 27 s ; 41. G. Guerini (Ita./TEL), à 7 min 49 s ; 42. G. Faresin (Ita./MAP), à 8 min 4 s ; 43. P. Chanteur (Fra./CSO), à 8 min 12 s ; 44. C. Vandevelde (EU/USP), à 8 min 13 s ; 45. F. Cerezo (Esp./VIT), à 8 min 17 s ; 46. E. Zabel (All./TEL), à 8 min 21 s ; 47. M. Fernandez Gines (Esp./MAP), à 8 min 25 s ; 48. M. Aerts (Bel./LOT), à 8 min 36 s ; 49. F. Bessy (Fra./CSO), à 8 min 45 s ; 50. S. Commesso (Ita./SAE), à 8 min 58 s, etc.

Classement par points : 1. J. Kirsipuu (Est./CSO), 215 pts ; 2. M. Cipollini (Ita./SAE), 182 ; 3. S. O'Grady (Aus./CA), 181 ; 4. E. Zabel (All./TEL), 172 ; 5. G. Hincapie (EU/USP), 139 ; 6. T. Steels (Bel./MAP), 129 ; 7. J. Casper (Fra./FDJ), 123 ; 8. C. Capelle (Fra./BIG), 116 ; 9. N. Minali (Ita./CTA), 113 ; 10. S. Martinello (Ita./PLT), 104.

Classement de la montagne : 1. M. Piccoli (Ita./AM), 37 pts ; 2. L. Brochard (Fra./FES), 15 ; 3. L. Lebreton (Fra./BIG), 13 ; 4. L. Armstrong (EU/USP), 11 ; 5. J. Durand (Fra./LOT), 11 ; 6. T. Hamilton (EU/USP), 10 ; 7. F. Secchiari (Ita./SAE), 6 ; 8. A. Morin (Fra./FDJ), 5 ; 9. M. Giunti (Ita./CTA), 5 ; 10. F. Cerezo (Esp./VIT), 5, etc.

Classement par équipes : 1. US Postal, 100 h 52 min 29 s ; 2. ONCE, à 1 min 51 s ; 3. Crédit agricole, à 2 min 28 s ; 4. Festina, à 6 min 36 s ; 5. Mapei, à 7 min 1 s, etc.

Classement des jeunes : 1. M. Backstedt (Suè./CA), 33 h 39 min 31 s ; 2. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 2 s ; 3. B. Salmon (Fra./CSO), à 1 min 24 s ; 4. C. Vandevelde (EU/USP), à 2 min 58 s ; 5. M. Aerts (Bel./LOT), à 3 min 21 s ; 6. S. Commesso (Ita./SAE), à 3 min 43 s ; 7. F. De Waele (Bel./LOT), à 7 min 29 s ; 8. A. Morin (Fra./FDJ), à 8 min 17 s ; 9. S. Hinault (Fra./CA), à 8 min 23 s ; 10. J. Casper (Fra./FDJ), à 10 min 40 s, etc.

Classement de la combativité : 1. T. Gouvenou (Fra./BIG), 44 pts ; 2. F. Guesdon (Fra./FDJ), 40 ; 3. J. Durand (Fra./LOT), 38 ; 4. G. Mondini (Ita./CTA), 33 ; 5. L. Lebreton (Fra./BIG), 31, etc.

ABRÉVIATIONS

Cofidis (COF) ; Mercatone Uno (MER) ; Telekom (TEL) ; Mapei-Quick Step (MAP) ; Rabobank (RAB) ; ONCE (ONC) ; Team Polti (PLT) ; Saeco (SAE) ; Lotto-Mobistar (LOT) ; Casino (CSO) ; Lampre-Daikin (LAM) ; Kelme (KEL) ; Vitalicio-Seguros (VIT) ; Crédit agricole (CA) ; Festina (FES) ; La Française des jeux (FDJ) ; Banesto (Ban) ; Cantina Tollo (CTA) ; US Postal (USP) ; BigMat Auber 93 (BIG).

Les étapes du week-end en bref

● Les vainqueurs :
– Mario Cipollini (Ita./SAE). Né le 22 mars 1967 à Lucques (Italie). 1,90 m ; 80 kg. Professionnel depuis 1989. 145 victoires, dont 12 étapes sur le Tour de France. Il signe sa 4e victoire en quatre jours, Le Français Charles Pélissier avait réussi la même performance en 1930.
– Lance Armstrong (EU/USP). Né le 18 septembre 1971 à Dallas (Etats-Unis). 1,77 m ; 75 kg. Professionnel depuis 1992. 37 victoires, dont 4 étapes du Tour. Champion du monde sur route en 1993.

● Le maillot jaune :
– Lance Armstrong (EU/USP) le reprend à Jaan Kirsipuu (Est./CSO) – qui le détenait depuis six jours – après l'avoir déjà porté à l'issue des deux premières étapes.

● En vue :
– Christophe Moreau (Fra./FES), 3e du contre-la-montre à Metz, derrière Lance Armstrong et Alex Zülle (Sui./BAN), et 2e du classement général, à 2 min 20 s du leader. *
– Laurent Dufaux (Sui./SAE), 10e du contre-la-montre à 3 min 56 s, et 7e septième du général à 4 min 19 s ; idéalement placé avant les étapes de montagne.
– Alex Zülle (Sui./BAN), 2e du contre-la-montre à 58 s du vainqueur. Il avait concédé plus de 6 minutes après la chute du passage du Gois (2e étape), et remonte de 41 places au classement général dont il occupe le 34e rang à 7 min 8 s.

● En perte de vitesse :
– Abraham Olano (Esp./ONC) a déçu en ne prenant que la 4e place de l'étape, en concédant 2 min 22 s.
– Alexandre Vinokourov (Kzk./CSO) n'a terminé que 48e du contre-la-montre à 6 min 32 s. Il est 29e au classement général et accuse déjà un retard de 6 min 53 s.
– Erik Zabel (All./TEL) a joué de malchance, samedi 10 juillet, lors de l'étape Avesnes-sur-Helpe-Thionville. Après une chute à près de 40 km de l'arrivée, l'Allemand a « déchaussé » lors du sprint final, évitant de justesse une nouvelle chute.

● L'abandon :
– Bobby Julich (EU/COF), 3e du Tour 1998, a lourdement chuté dans un long virage en descente, à près de 90 km/h, au km 30 du contre-le-montre de Metz.

LeMonde Job: WMQ1307--0024-0 WAS LMQ1307-24 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0395 Lcp:700 CMYK

Le triomphe des Américaines en Coupe du monde devrait accélérer la création d'une ligue professionnelle

Les Etats-Unis ont battu la Chine aux tirs au but, après un match haletant

Les joueuses américaines sont devenues championnes du monde de football en battant la Chine en finale (0-0, 5 tirs au but à 4). Le match, passionnant, a été suivi par plus de 90 000 spectateurs massés au Rose Bowl de Pasadena et par 40 millions de téléspectateurs. La Coupe du monde a connu un énorme succès dans le pays et la victoire de l'équipe nationale devrait accélérer la création d'une ligue professionnelle.

PASADENA (Etats-Unis),
de notre envoyé spécial

Et Mia Hamm a pleuré. Dans la zone mixte, à l'abri des caméras de télévision, la vedette de l'équipe américaine a, pendant quelques instants, oublié son statut d'héroïne nationale pour mieux savourer son second trophée de championne du monde. Des cernes de fatigue sous les yeux, elle a laissé ses émotions l'envahir, petit à petit. La voix chevrotante, le regard hagard, Mia Hamm a ensuite inspiré à pleins poumons et effacé ses pleurs, d'un geste rageur, pour analyser cette finale. *« Ce fut un match très éprouvant. Les Chinoises ont joué à la perfection sur le plan défensif. Nos différents plans d'attaque n'ont rien donné mais nous avons tenu le coup jusqu'à la dernière minute »*. Devant les 90 185 supporteurs du Rose Bowl de Pasadena (Californie), les footballeuses américaines ont dû, en effet, attendre l'impitoyable séance de tirs au but pour exulter. Après 120 minutes vierges de buts et sous une chaleur étouffante, la partie s'est jouée sur un coup de dés : cinq à quatre en faveur des Etats-Unis.

FOOTBALL

Mais le scénario n'a pas manqué de piquant. La partie fut haletante et la prolongation marquée par l'exploit de la joueuse américaine Lilly qui a renvoyé de la tête une volée sur la ligne de but alors que la gardienne de but, Briana Scurry, était battue. Un peu plus tard, quand la Chinoise Liu Ying s'est élancée pour tirer le troisième penalty, celle-ci a volontairement quitté sa ligne de but avant le sifflet arbitral. Elle a ensuite choisi le bon côté (le gauche) pour dévier le tir de la Chinoise d'un impeccable plongeon. *« Je sais,* a souligné Briana Scurry après le match. *Je n'ai pas respecté le règlement mais, en finale de Coupe du monde, tous les gardiens de but ont l'habitude de réagir de cette manière. »* L'arbitre helvète de la rencontre, Nicole Mouidi-Petignat, n'a rien vu, et les Chinoises, fair-play, n'ont pas protesté. *« Les Américains manquent souvent de finesse et de rouerie lors des grandes compétitions,* a expliqué Tony DiCicco, l'entraîneur de l'équipe championne du monde. *Généralement, nos équipes nationales respectent le règlement à la lettre. En football, il y a le règlement et l'esprit du sport. »*

« UNE LEÇON DE COURAGE »

Championnes du monde en 1991 et 1999, troisièmes du Mondial de 1995 et championnes olympiques en 1996, les footballeuses américaines ont donc remporté leur second titre mondial grâce à leur expérience. Souvent considérées comme des *« pionnières du ballon rond »*, elles ont su rentabiliser leur savoir-faire. Une maîtrise appréciée par Bill Clinton, qui était présent dans les tribunes. Après la rencontre, le président américain a personnellement félicité les joueuses dans les vestiaires. Il a vivement congratulé les nouvelles championnes du monde et salué *« la sportivité des Chinoises »*. Il est tombé amoureux de ce nouveau sport. *« Cette Coupe du monde m'a permis de mieux connaître le* soccer *et les athlètes femmes,* a-t-il souligné. *Cette finale était une leçon de courage et d'endurance. »*. La chaîne américaine ABC qui a retransmis le match estime à 40 millions le nombre de spectateurs qui ont regardé la finale, une part de marché supérieure de 4 % à celle de la finale de la Coupe du monde messieurs de 1994.

Outre-Atlantique, le triomphe des Américaines devrait précipiter la création d'une ligue professionnelle de football féminin. La fédération américaine de football (USA Soccer) a récemment commandé un plan de faisabilité à un cabinet de consultants, et des rumeurs affirment que ce championnat novateur devrait voir le jour vers 2001. *« Grâce à l'engouement populaire qu'a suscité cette Coupe du monde, nous allons dégager de substantiels bénéfices,* a déclaré la présidente du Comité d'organisation, Marla Messing. *Et il se pourrait bien que cet argent soit utilisé dans cette optique, mais il est encore trop tôt pour y songer sérieusement. »* Les cheveux plaqués par le champagne, Marla Messing recueille aujourd'hui les lauriers de cinq années de travail. Après le match, elle a rejoint la délégation américaine et épilogué sur les meilleurs moments de cette finale : le cinquième penalty de Brandi Chastain et la dignité des footballeuses chinoises.

A la fin de la rencontre, en effet, Sun Wen et ses coéquipières n'ont pas bronché. Au contraire. Main dans la main dans le rond central, les Chinoises ont fait corps, le sourire aux lèvres, avant d'aller féliciter leurs adversaires. De son côté, après avoir trompé la vigilance de la gardienne chinoise, la buteuse américaine Brandi Chastain a *« perdu conscience »*. Ivre de joie, elle a tout simplement jeté son maillot dans les airs pour se retrouver en soutien-gorge. Visiblement, quand les Américaines battent les Chinoises dans la finale d'un tournoi majeur, certaines d'entre elles éprouvent le besoin sauvage de se déshabiller. En juillet 1996, après la victoire des Etats-Unis sur la Chine (2-1) aux Jeux olympiques d'Atlanta, la gardienne Briana Scurry avait enlevé ses vêtements et couru, complètement nue, à travers les rues d'Athens (Géorgie) en pleine nuit.

Paul Miquel

TROIS QUESTIONS À...

MARIE-GEORGE BUFFET

1 Ministre de la jeunesse et des sports, vous avez assisté à la finale de cette troisième Coupe du monde et constaté le succès de ce sport aux Etats-Unis. Pourquoi n'en est-il pas de même en France ?

Il existe en France, comme dans d'autres pays européens, un décalage vis-à-vis de la perception du sport féminin en général. Certes, dans l'Hexagone, plusieurs disciplines, comme le tennis ou l'athlétisme, possèdent une forte identité féminine, mais les sports collectifs souffrent d'un manque de visibilité médiatique. Par exemple, les compétitions de basket-ball ou de volley-ball féminins, qui possèdent pourtant une histoire, sont rarement programmées sur les écrans. Je crois que la société a encore du mal à reconnaître l'apport des femmes dans le domaine du sport.

2 Aujourd'hui, quel est l'état du football féminin en France ?

Les filles arrivent en nombre. Après la Coupe du monde, le total de footballeuses licenciées a augmenté de 15 %, mais l'équipe de France de football féminin est toujours inconnue aux yeux du public. Dans ces conditions, il serait bon que la Fédération française de football donne davantage d'élan, pourquoi pas en créant une Coupe de France féminine ? Mais c'est aussi aux politiques, aux médias et aux partenaires économiques de comprendre que le football féminin représente l'avenir du football.

3 Quelles seront, à court terme, les autres mesures que vous envisagez pour accélérer le développement du football féminin en France ?

Lundi 12 juillet sera signée à Matignon la convention sur l'utilisation des bénéfices de la Coupe du monde, et il me semble logique qu'une partie de cet argent serve au développement du football féminin, puisque l'objectif initial était de venir en aide au sport amateur. Cette convention concernera l'attribution de quelque 300 millions de francs. Je crois que la Fédération française de football a déjà envisagé l'idée d'une prime financière pour les clubs qui développeront la pratique féminine. Il y a aussi un problème d'infrastructures : il est inadmissible que des équipes féminines restent à la porte des stades. Enfin, nous espérons que la FIFA prendra des décisions concrètes pour encourager le développement du football féminin.

Propos recueillis par Paul Miquel

EUROPE 2 S'ENFLAMME POUR **DRIVER**

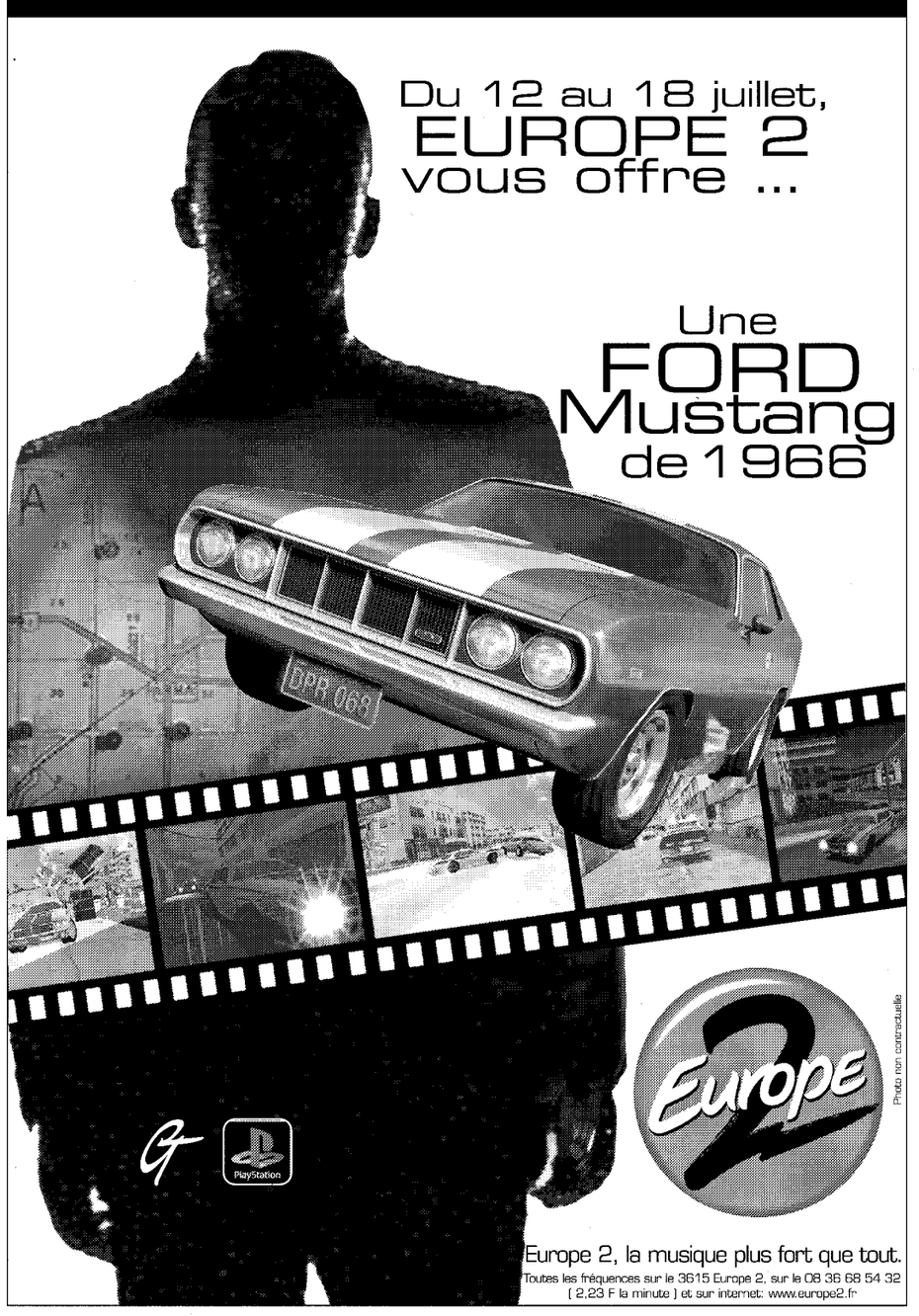

LOTO

Résultats des tirages n° 55 effectués samedi 10 juillet.

Premier tirage : 3, 7, 15, 18, 23, 48 ; numéro complémentaire : 45. Rapports pour 6 numéros : 2 244 960 F (342 242 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 41 170 F (6 276 €) ; 5 numéros : 4 015 F (612 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 188 F (28,66 €) ; 4 numéros : 94 F (14,33 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 22 F (3,35 €) ; 3 numéros : 11 F (1,67 €).

Second tirage : 6, 18, 20, 22, 28, 34 ; numéro complémentaire : 24. Rapport pour 6 numéros : 7 202 960 F (1 098 084 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 115 095 F (17 546 €) ; 5 numéros : 5 780 F (881,15 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 270 F (41,16 €) ; 4 numéros : 135 F, (20,58 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).

Michael Schumacher victime d'une terrible sortie de route à Silverstone

Le pilote Ferrari a subi deux fractures à la jambe droite

MICHAEL SCHUMACHER a été opéré avec succès, dimanche 11 juillet dans la soirée, à l'hôpital général de Northampton d'une double fracture tibia-péroné à la jambe droite. Le pilote allemand a été victime d'un accident dès le premier tour du Grand Prix de Formule 1 de Grande-Bretagne sur le circuit de Silverstone, alors que le drapeau rouge avait été affiché par les commissaires pour arrêter la course, car deux voitures étaient immobilisées sur la grille après le départ, moteur calé . Alors qu'il était lancé à près de 200 km/h dans une audacieuse manœuvre pour dépasser son coéquipier Eddie Irvine et tenter de rattraper les deux McLaren, sa monoplace est sortie de la piste dans le délicat virage de Stowe et la Ferrari a tiré tout droit pour percuter pratiquement de face un mur, heureusement précédé par plusieurs rangées de pneus.

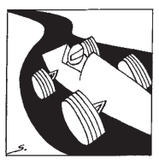

FORMULE 1

Après son opération, Michael Schumacher a passé la nuit en observation, mais devrait quitter rapidement l'hôpital anglais. Selon Ferrari, il devrait être absent des circuits pendant deux mois. L'écurie voit donc pratiquement s'envoler ses espoirs de le voir devenir champion du monde en 1999. Michael Schumacher semblait le seul à pouvoir véritablement contester la domination des McLaren-Mercedes, notamment celle du Finlandais Mika Hakkinen, le champion du monde en titre.

Après avoir échoué dans la course au titre en 1997 et 1998, respectivement face à Jacques Villeneuve (Williams-Renault) et face à Mika Hakkinen, Michael Schumacher et Ferrari comptaient bien parvenir à leurs fins cette année, vingt ans après le dernier sacre d'un pilote de la Scuderia, le Sud-Africain Jody Scheckter en 1979.

Un début de saison prometteur – marqué notamment par une victoire au GP de Saint-Marin sur le circuit italien d'Imola, temple des tifosi des monoplaces rouges, et surtout par un doublé à Monaco, où le pilote allemand s'était imposé devant son coéquipier irlandais – avait renforcé la confiance de l'équipe italienne. Avant que deux revers à Montréal – où Michael Schumacher sortit de la piste alors qu'il était en tête – et à Magny-Cours – où il termina sixième –, ne marquent la remontée du rival Mika Hakkinen. L'accident de Silverstone, dimanche, marque un brutal coup d'arrêt à cet excitant chassé-croisé.

Le pilote allemand pourrait être remplacé par l'Italien Luca Badoer, pilote d'essais de la Scuderia, qui avait été « prêté » à l'autre écurie italienne Minardi. On parle également d'un retour chez Ferrari du Français Jean Alesi, qui conduit une Sauber entraînée par un moteur Petronas (c'est-à-dire un moteur Ferrari d'ancienne génération). Eddie Irvine, lui, devient le numéro un de l'écurie, une promotion qui vient au plus mauvais moment. Vexé d'être obligé de renoncer à ses propres chances de victoires au profit de son leader, Eddie Irvine parlait de quitter l'écurie italienne.

Si Mika Hakkinen a dû abandonner, dimanche à Silverstone, en raison d'un préoccupant problème de fixation de la roue arrière gauche de sa monoplace (qui s'est échappée une fois en plein virage !), nul doute qu'il saura saisir d'autres occasions. Sans lui, malgré tout, c'est une McLaren qui s'est imposée, celle de David Coulthard. *« On ne veut jamais profiter de l'infortune des autres mais... C'est la course que j'ai toujours voulu gagner »,* a expliqué le pilote écossais, qui a réalisé une course parfaite, quand Eddie Irvine (deuxième) a été victime d'uen erreur de son équipe au stand, lors du premier ravitaillement.

« JE VAIS ENCORE RÉFLÉCHIR »

Ralf Schumacher (Williams-Supertec) a terminé en troisième position ce Grand Prix de Grande Bretagne. Régulier et consciencieux, le frère cadet de Michael Schumacher est en train de se faire une belle place sur le circuit. Déjà troisième à Melbourne, il a terminé dans les points lors de six des huit premières courses de la saison et pointe à la sixième place au classement des pilotes.

Derrière le trio de tête, l'Allemand Heinz-Harald Frentzen (4e) et l'Anglais Damon Hill (5e) confirment la bonne forme actuelle de l'écurie Jordan-Mugen Honda. Le champion du monde 1996 avait annoncé son apparition à Silverstone comme devant être la dernière : *« Je vais encore réfléchir »*, a-t-il expliqué, comme requinqué par sa performance, dimanche. Si l'absence de Michael Schumacher va laisser un vide dans la saison, elle a déjà redistribué des cartes, même si la plupart des atouts sont entre les mains de McLaren-Mercedes.

B. M. (avec AFP.)

RÉSULTATS

■ **Grand Prix de Grande-Bretagne (huitième épreuve de la saison) :** 1. David Coulthard (GB/McLaren-Mercedes), les 308,296 km en 1 h 32 min 30 s 144 (moy. : 199,970km/h) ; 2. Eddie Irvine (Irl./Ferrari), à 1 s 829 ; 3. Ralf Schumacher (All./Williams-Supertec), à 27 s 411 ; 4. Heinz-Harald Frentzen (All./Jordan-Mugen Honda), à 27 s 789 ; 5. Damon Hill (GB/Jordan-Mugen Honda), à 38 s 606 ; 6. Pedro Paolo Diniz (Bré./Sauber-Petronas), à 53 s 643 ;

■ **Championnat du monde des pilotes :** 1. M. Hakkinen (Fin.), 40 points ; 2. M. Schumacher (All.) et E. Irvine (Irl.), 32 pts ; 4. H-H. Frentzen (All.), 26 pts ; 5. D. Coulthard (GB), 22 ; 6. R. Schumacher (All.), 19 pts ; 7. G. Fisichella (Ita.), 13 pts ; 8. R. Barrichello (Bré.), 10 pts ; 9. D. Hill (GB), 5 pts ; 10. J. Herbert (GB) et P. Diniz (Bré.), 2 pts ; 12. P. de la Rosa (Esp.), O. Panis (Fra.), J. Alesi (Fra.), A. Wurz (Aut.) et J. Trulli (Ita.), 1 pt.

■ **Championnat du monde des constructeurs :** 1. Ferrari, 64 points ; 2. McLaren Mercedes, 62 pts ; 3. Jordan-Mugen Honda, 31 pts ; 4. Williams-Supertec, 19 pts ; 5. Benetton-Supertec, 14 pts ; 6. Stewart-Ford, 12 pts ; 7. Sauber-Petronas, 3 pts ; 8. Prost-Peugeot, 2 pts ; 9. Arrows, 1 pt.

FFR

COUPE DU MONDE 1999

VENTE DES PLACES

RUGBY WORLD CUP 1999

Il est rappelé que la vente des places pour les matches de la Coupe du Monde ayant lieu en France (matches de poule, match de classement à Lens et quart de finale au Stade de France) est organisée à compter du **jeudi 15 juillet 1999** selon les modalités suivantes :

- soit billets couplés pour les matches de poule, à Béziers (Fidji-Namibie et France-Canada) ; Bordeaux (France-Namibie et Fidji-Canada) et Toulouse (Canada-Namibie et France-Fidji).
- Soit billets simples pour chaque match de poule.
- Vente limitée à 4 billets par match et par personne, dans la mesure des possiblités.

Points de vente régionaux :

- Béziers : A.S. Béziers-Hérault, 24, Place Lavabre -34500 BEZIERS
- Toulouse : Comité de Midi-Pyrénées de rugby, 32, Rue Dubezy, BP 5851 - 31506 TOULOUSE Cédex 05. Fax : 05.61.11.99.96

Points de vente national :

- Pour tous les sites (y compris le quart de finale au Stade de France à Paris), plate-forme téléphonique de France-Billet : **0 803 820 803** (*)

(*) 0,99 F TTC/minute

Communiqué FFR

LeMonde Job: WMQ1307--0025-0 WAS LMQ1307-25 Op.: XX Rev.: 10-07-99 T.: 16:42 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0396 Lcp:700 CMYK

ASTRONOMIE

Ciel d'août

L'ASTRONOMIE sera à la « une » en août. Non pas qu'un creux de l'actualité oblige les journaux à se tourner, faute de mieux, vers les cieux, mais tout simplement parce que l'éclipse totale de Soleil du mercredi 11 août devrait éclipser le reste.

Dans son parcours supersonique la menant de l'est du Canada jusque dans le golfe du Bengale, la ligne d'ombre traversera la France de Fécamp (Seine-Maritime) à Lauterbourg (Bas-Rhin), en ratant de peu Paris au sud et Lille au nord. Avec la complicité de la nouvelle Lune, qui masquera entièrement le disque solaire, une bande d'une centaine de kilomètres de large sera plongée dans la nuit en plein midi. Au centre de ce ruban sombre, l'éclipse totale durera environ deux minutes et quinze secondes. En revanche, ceux qui ne se trouveront pas dans la bande « magique » n'observeront qu'une éclipse partielle. La luminosité baissera légèrement et dans un site comme la capitale, où le Soleil sera caché à plus de 99 %, la minuscule fraction restante suffira à donner le jour.

L'éclipse totale, à la fois le plus impressionnant et le plus inoffensif des phénomènes naturels – à condition de porter des lunettes filtrantes spéciales –, se ressent plus qu'elle ne se décrit. Yves Delaye, directeur scientifique de la Maison de l'astronomie à Paris et grand chasseur d'éclipses devant l'Eternel, raconte que *« les réactions du public sont nombreuses, variées et souvent inattendues. Il y a ceux qui se taisent, ceux qui pleurent, ceux qui applaudissent. D'autres sont paralysés par le phénomène et en oublient de prendre les photos qu'ils avaient prévues »*.

A peine les astronomes amateurs se seront-ils remis de leurs émotions qu'il faudra, dès le lendemain soir, relever le nez au ciel. Comme tous les ans, la nuit du 12 au 13 août sera celle des étoiles filantes. L'essaim des perséides – ainsi nommé parce que ses météores semblent jaillir de la constellation de Persée – est de retour. En réalité, c'est la Terre qui, dans son périple circumsolaire annuel, vient se jeter à toute allure dans un banc de poussières échappées de la comète périodique 109P/Swift-Tuttle. En entrant dans l'atmosphère à 60 kilomètres par seconde, ces minuscules débris se consument en laissant derrière eux de longues traînées brillantes. Les perséides se rencontrent dès la mi-juillet, mais la nuit du 12 au 13 août marque le pic d'activité du phénomène. En 1997 et 1998, les statistiques recueillies par l'International Meteor Organization ont montré un taux supérieur à la centaine d'étoiles filantes par heure.

Pierre Barthélémy

★ *Le Monde* publiera un supplément spécial consacré à l'éclipse dans son édition lundi 9 août (datée mardi 10). Par ailleurs, cette chronique s'interrompt pour la durée des vacances et reprendra dans l'édition du 30 août (datée mardi 31).

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 16 juillet 1999 • (à Paris)

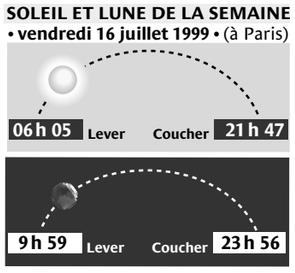

Situation le 12 juillet à 0 heure TU *Prévisions pour le 14 juillet à 0 heure TU*

De la Vierge aux Poissons

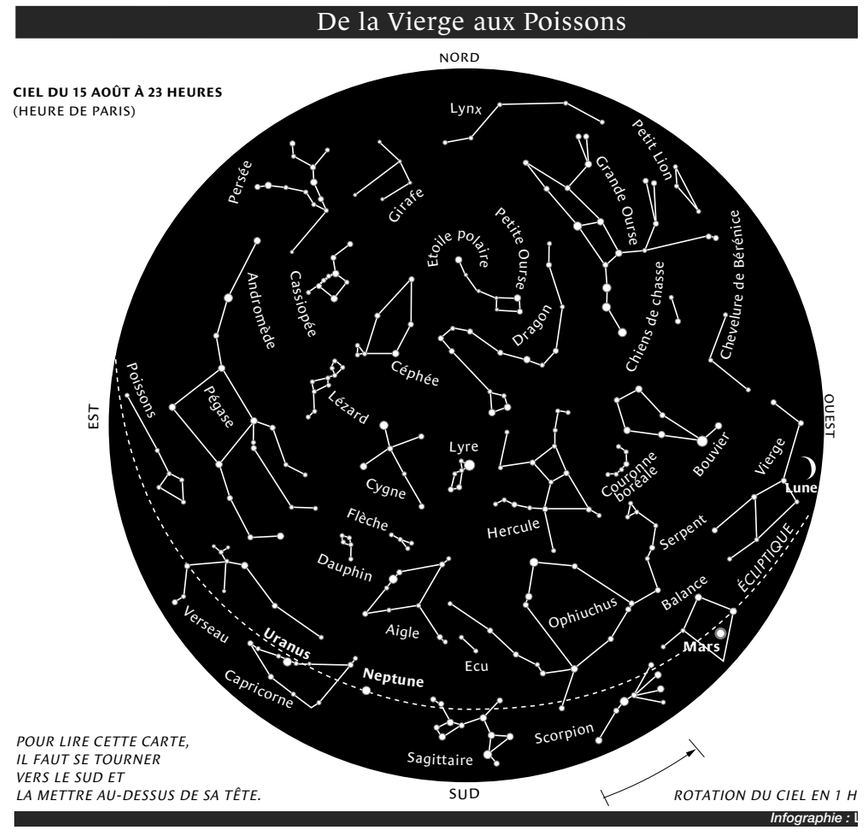

Infographie : 1

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99164

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

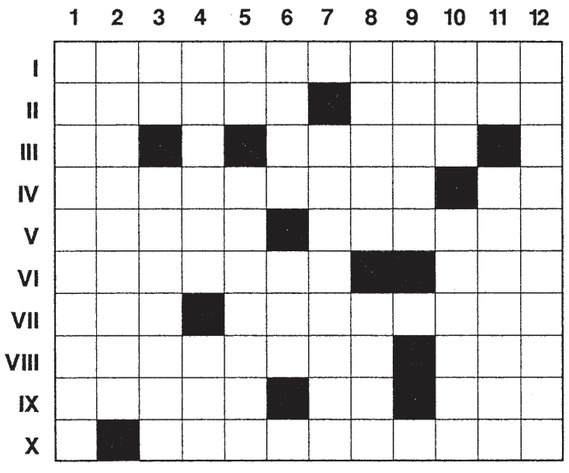

HORIZONTALEMENT

I. Qu'il soit du côté de la justice ne le rend pas plus sympathique. – II. Meneuse d'homme. Première dame de compagnie. – III. Note. Serpents à lunettes. – IV. Débordement difficile à contrôler. Parti au pouvoir. – V. Met sur les nerfs. Travailla aux bords des lèvres. – VI. Encore lisse. Mets fin. – VII. Donne un peu de hauteur à la balle. Marqués par les coups. – VIII. Appliques les sanctions. En tenue pour prendre la pose. – IX. Le feu au pavillon. En bas de la page, mais important. Passage historique. – X. Tout ce qu'il faut pour prendre des notes.

VERTICALEMENT

1. Avec des mots ici... en lignes à l'écran. – 2. Ne dure souvent qu'un moment. – 3. Négation. Pousse au rouge. – 4. Abjecte dans son genre. Lettres de lectrices. – 5. Conjonction. Pratique l'ouverture. – 6. Crée la division au sein de certaines unités. Bien qu'attendu, il devrait perturber l'année prochaine. – 7. Sans aucune difficulté. – 8. Ses maisons donnèrent plusieurs rois à l'Europe. Ville de Finlande. – 9. Epuisant. – 10. Cultivée comme fourrage. Faire le vide. – 11. Dans les habitudes. Communauté religieuse. – 12. Entendues trop souvent.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99163

HORIZONTALEMENT

I. Sous-vêtement. – II. Ecroûter. CEE. – III. Déesse. Goï. – IV. ULM. Résumât. – V. Clivent. Rêva. – VI. Tee-shirts. Et. – VII. Es. Ota. Em. – VIII. Panent. Ado. – IX. Riait. Galion. – X. Soutènements.

VERTICALEMENT

1. Séducteurs. – 2. Ocelles. Io. – 3. Urémie. Pau. – 4. SOS. Vs. Ait. – 5. Vus. Ehonté. – 6. Eternité. – 7. Té. Etrange. – 8. Ergs. Tam. – 9. Ourse. Le. – 10. Ecime. Main. – 11. Ne. Ave. Dot. – 12. Tentations.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 129

La coiffe alsacienne

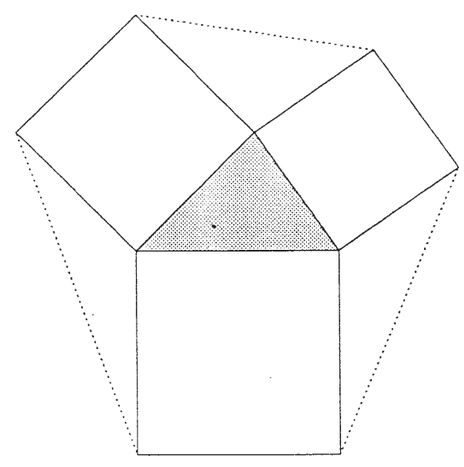

PRENEZ un triangle quelconque (en gris) et tracez à l'extérieur les trois carrés construits à partir des trois côtés du triangle. Vous obtenez une coiffe alsacienne. En joignant les extrémités libres des carrés à l'aide de pointillés, vous matérialisez trois nouveaux triangles.

Comparez l'aire de chacun de ces trois triangles à celle du triangle gris.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1999

Solution dans *Le Monde* du 20 juillet.

Solution du problème n° 128 paru dans *Le Monde* du 6 juillet.

La présidente a marché 56 minutes.

Le chauffeur a économisé le double de la distance parcourue par la présidente, et a gagné 8 minutes. C'est qu'il parcourt cette distance en 4 minutes. Habitué à arriver à 8 heures au domicile, il a donc rencontré sa patronne 4 minutes avant, soit à 7 h 56.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

LE MONDE DES LIVRES avec Le Monde DATÉ VENDREDI

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ1307--0026-0 WAS LMQ1307-26 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:15 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0397 Lcp:700 CMYK

L'ÉTÉ FESTIVAL

Sous les frondaisons du parc du Grand-Saint-Jean, nouveau site du Festival d'Art lyrique d'Aix-en-Provence, Mozart a enchanté les auditeurs avec une *Flûte* aérienne et limpide. Les jeunes chanteurs de l'Académie européenne de musique, l'orchestre dirigé par David Stern, fils d'Isaac, et la mise en scène de Stéphane Braunschweig ont inauguré cette promenade musicale. Plus convenue dans le désir de surprendre, la mise en images de madrigaux de Monteverdi par Ingrid von Wantoch Rekowski avait un air de déjà vu, longtemps après les inventions d'un Luca Ronconi.
A Avignon, le théâtre investit la ville. Par la volonté du metteur en scène Ricardo Bartis, l'église des Célestins devient une pièce close de Buenos Aires où sept personnages de conspirateurs tentent de mener une révolution sans espoir. Un travail de dix-sept mois avec les acteurs, sur des textes de Roberto Artl, mort en 1942, pour une vision sud-américaine des *Possédés* de Dostoïevski. L'Amérique latine apparaît sous un jour moins sombre avec la *Caixa de imagens,* où une troupe venue de Sao Paulo monte son spectacle à la tête du client, en admettant un spectateur à la fois, pour quelques minutes.

L'Alsace délie les langues

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

A Pâques 1997, le Front national, qui tenait congrès à Strasbourg, avait suscité une mobilisation assez exceptionnelle contre lui. Cultures et Libertés, un collectif réuni autour du théâtre du Maillon et de l'école des arts décoratifs, avait alors organisé une centaine de spectacles et d'expositions. L'artiste régionaliste Roger Siffer proposait ainsi des pièces du répertoire yiddish et jouait un spectacle satirique en alsacien, *Theater macht frei*. L'engagement était de poids : en Alsace, comme dans le sud de la France, l'extrême droite fait des cultures régionales l'un de ses fonds de commerce.

Dans ce même Palais des congrès et de la musique où s'étaient rassemblés les militants lepénistes, Roger Siffer vient d'organiser la première édition de « Babel ! », un festival des *« musiques régionales et cultures mélangées »*, du 9 au 11 juillet. L'idée en a germé au soir de la manifestation de Pâques 1997, pour que *« les démocrates se réapproprient ce que les extrêmes tentent de nous confisquer »*, résume Roger Siffer.

Au programme, un joyeux mélange de concerts en langues alsacienne, manouche, catalane, kurde... tirés par les locomotives des Bretons de Tri Yann et des Corses d'I Muvrini. Rodolphe Burger, guitariste et chanteur du groupe Kat Onoma, mixe sons électroniques et paroles en welche, une langue parlée par un millier de personnes en Alsace et en Lorraine. D'une belle voix longue et chaude, l'Allemande Joy Fleming chante le blues en dialecte du Palatinat. Les trois jeunes femmes de Laïs interprètent des polyphonies flamandes, *a capella* ou sur fond de guitare électrique. Les rappeurs strasbourgeois de La Ruffneck Smala vocalisent contre *« la haine »*.

A l'instar du verlan, le jänisch est une fabrication linguistique qui permet à des parias de communiquer entre eux sans se faire comprendre des puissants. Une langue *« antiflic »*, expliquent les musiciens Jean-Marc Otter et Pascal Vaissier, qui présentaient une création en hommage aux gens du voyage.

Auprès du bar, des Bretons font sauter les crêpes. Roger Siffer envie la Bretagne. *« Artistes et élus politiques de gauche et de droite réunis ont réussi, en Bretagne, à faire avancer la culture régionale. Chez eux, le Front national est à 6 % alors qu'il atteint 30 % en Alsace »*, observe celui qui rêve de sortir l'Alsacien de son image passéiste.

A ses yeux, la solution passe par l'encouragement à des œuvres contemporaines, pour montrer que *« derrière les géraniums se cache une autre Alsace »*. L'homme de théâtre et de musique a ainsi joué Dario Fo en alsacien et prépare une pièce de Bernard-Marie Koltès, *La Nuit juste avant les forêts*, en alsacien. L'idée fait son chemin : la mairie a décidé la réouverture du théâtre de la Scala, qui sera dédié aux cultures minoritaires et étrangères.

Catherine Bédarida

LA PHRASE DU JOUR

« Veuillez baisser la sonnerie de votre téléphone portable lorsque vous oubliez de l'éteindre »

***Théâtre de la Condition des Soies**, Avignon off*

PORTRAIT

Sept heures sur un plateau

***« J'ÉTAIS UN GARÇON** un peu à part. Je ne pouvais pas me passer de la compagnie des autres. »* Le metteur en scène du monumental *Henry IV* (1re et 2e partie) de Shakespeare a dix-sept ans peut-être (trente-cinq aujourd'hui) lorsque le lycée le lasse. Il entre au conservatoire régional du Mans. Déjà, *« faire l'acteur »* lui semble insuffisant. Avec Jean-François Sivadier, son condisciple, il organise alors des stages de théâtre *« pour le plaisir »*. A sa surprise, *« les gens suivent, été comme hiver »*. Il apprend avec eux, inventant des exercices *« un peu naïfs »*, sous le regard exigeant de Pascal, son frère, aîné de quatre ans, *« assez pointu sur l'écriture »*.

YANN-JOËL COLLIN

Arrive Didier-Georges Gabily, et cette confirmation : *« Tout part du texte et tout part du plateau, dans un même mouvement. »* Ils passent leur nuit à délirer *« pour le Japonais du treizième rang, comme disait Vitez »*.

Vitez, justement. Voici le jeune homme dans son école de Chaillot. Avec Eric Louis, Cyril Bothorel et Gilbert-Marc Antonini, mort du sida il y a deux ans, à qui est dédié *Henry IV*, se forme le « *noyau dur* » d'un faisceau d'amitiés. Ils passent leurs journées dans les couloirs d'un laboratoire *« parfois déroutant »*. C'est le début d'un compagnonnage de trois ans avec Stéphane Braunschweig, ancré dans *Woyzeck, Tambours dans la nuit, Don Juan revient de guerre*. Yann-Joël Collin joue Woyzeck et Don Juan, tout en partageant la direction d'acteurs et l'élaboration du projet dramaturgique. *« Je ne crois pas à la mise en scène collective, mais je crois au travail collectif. »*

Après avoir créé le groupe Tchang avec Didier-Georges Gabily, Yann-Joël Collin crée sa propre troupe : La Nuit surprise par le jour, titre d'une toile de Grüber (le peintre) qui lui paraît bien désigner le théâtre *« comme lieu de veille »*. Après *Homme pour homme*, ils montent les enchères avec *Henry IV* (1re et 2e partie). Une gageure. L'ambition de raconter simultanément l'histoire du théâtre, celle de l'humanité et celle du groupe. Essayer d'oublier les actes et les scènes. Travailler à vue en espérant retrouver l'esprit du théâtre de Shakespeare.

Et un final inespéré : quatre nuits blanches sous le ciel d'Avignon. Yann-Joël Collin y a ses meilleurs souvenirs : *Le Mahabarata, Le Soulier de satin* : *« On peut se retrouver nous-mêmes là-dedans. Passer neuf heures ensemble, dont sept sur le plateau, ça peut être royal. »*

Jean-Louis Perrier

★ *Henry IV (1re et 2e partie)*, de Shakespeare. A 21 heures, les 11, 13, 15 et 17 juillet. Cloître des Célestins, Avignon.

L'enchantement aérien d'une « Flûte » aixoise et européenne

Aix/Musique. Stéphane Braunschweig signe une mise en scène simple et juste, sous les frondaisons du Domaine du Grand-Saint-Jean

LA FLÛTE ENCHANTÉE de Wolfgang Amadeus Mozart. Avec les chanteurs de l'Académie européenne de musique : Christoph Genz (Tamino), Stéphane Degout (Papageno), Hélène le Corre (Pamina), Irina Ionesco (la Reine de la nuit), Camilla Johansen, Louise Innès, Elodie Méchain (les Trois Dames), Christine Rigaud (Papagena), Nicolas Testé (Sarastro), José Canales (Monostatos), solistes de la maîtrise des Hauts-de-Seine, orchestres de l'Académie européenne de musique, David Stern (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène). Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, Domaine du Grand-Saint-Jean, le 10 juillet. Jusqu'au 27 juillet. Renseignements : 04-42-17-34-34.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

C'est comme à Glyndebourne, chic et bon enfant : on prend le bus, place de la Rotonde, pour se rendre à ce qu'on a bien envie d'appeler le festival *off* d'Aix-en-Provence, inauguré par *La Flûte enchantée* de l'Académie européenne de musique. C'est *off* mais très *in*, très dans le vent : le nouveau lieu ouvert par le festival, en cours de restauration générale (*Le Monde* daté du 11-12 juillet), excite la curiosité. Non qu'on se trouve mal dans le nouveau théâtre de l'Archevêché, mais un lieu comme ce Domaine du Grand-Saint-Jean, au large d'Aix, a naturellement tous les charmes propices à une exquise soirée de musique en plein air. Un bon quart d'heure de route et la poésie est déjà au rendez-vous. Puis on découvre le lieu. Ce n'est pas encore la splendeur de Glyndebourne, mais cela s'en approche : un parc, une bastide superbe, des bois à l'entour.

Le public se déplace entre les taillis, dans un calme surprenant, la mollesse végétale atténuant les sons. On grimpe quelques marches et voilà la salle à ciel ouvert, vaste et intime à la fois, au chic austère. C'est un lieu où l'on est content d'être, où l'on se sent en terrain amical et, miracle, au service absolu de la musique.

JEUNES ARTISTES PROMETTEURS

Car il va y être affaire de musique et de théâtre. Du moins, on l'espère. L'acoustique est claire, sans artifice. Mais les premiers accords de l'orchestre nous inquiètent quelque peu : les surpointages ne sont pas synchrones, les attaques vont souvent être imprécises, les tempos de David Stern rapides mais parfois flottants. On s'étonne du son des trompettes et des timbales. Et pour cause : ce sont des instruments anciens. Stern veut passer tout de suite le cap du XXIe siècle et acclimater les jeunes instrumentistes sélectionnés pour l'Académie aux usages maintenant largement acceptés de la musicologie et de son application à l'exécution musicale du répertoire classique. Les cordes ont des coups d'archet courts et vifs, ce qui n'est, hélas ! pas toujours propice à l'homogénéité et à la justesse du son, et les bois courent un peu après le reste, comme isolés.

La question est la suivante : peut-on raisonnablement faire travailler de très jeunes musiciens, pour la plupart immergés pour la première fois dans une expérience de musicien d'orchestre, en mêlant instruments anciens et modernes – travail fondamental sur l'homogénéité et l'intonation – quand ni les uns ni les autres ne semblent être au point sur leur propre territoire ? Peut-on de surcroît ajouter à ces difficultés celles de jouer en fosse et d'accompagner des chanteurs ? N'est-ce pas courir trop de lièvres à la fois ? On émettra de sérieux doutes sur l'état actuel de l'orchestre de l'Académie, tout en sachant les difficultés de jouer en plein air, dans la fraîcheur humide de la mi-nuit : cette formation de jeunes est la plus médiocre que nous ayons entendue depuis de nombreuses années. Il lui faudra donc faire mieux dans l'avenir, quelles que doivent être les circonstances, atténuantes ou non.

Ces désagréments, cependant, n'ont en rien gâché notre plaisir. Nous n'avons même pas été gênés par les insuffisances évidentes de certains parmi ces artistes en herbe, dont quelques-uns, pourtant, volent déjà d'ailes sûres et prometteuses. Les graves de Sarastro qui n'accrochent pas, ou les suraigus de la Reine de la nuit qui, eux, accrochent un peu n'ont aucune importance dans le cadre de ce travail global dont la fraîcheur, la spontanéité, mais aussi le grand professionalisme, convainquent d'emblée. Christoph Genz n'est pas encore totalement assuré vocalement, mais son charme, la finesse de son jeu semi-somnanbulique font de lui un merveilleux Tamino. Sa compagne Tamina, chantée par la Française Hélène le Corre, est fragile mais sûre, et elle a le don poétique, assurément : son *« Ach ich fühl's »* était à pleurer.

Second à entrer en scène, après les excellentes Trois Dames, le Français Stéphane Degout s'attache l'affection de la salle en un clin-d'œil. En chemise de nuit blanche et queue-de-pie, il porte ses accessoires d'oiseleur en bandoulière – mais il y en ajoute quelques autres : un cœur gros comme ça, une vivacité débonnaire, une voix solide, d'un beau matériau, et un excellent allemand parlé et chanté. (On eût souhaité aux anglo-saxons de *La Belle Hélène – Le Monde* daté du 11-12 juillet – d'apporter autant de soin à leur élocution française...)

On l'avait repéré en récital à Royaumont, puis dans une version de concert de *Coup de roulis*, d'André Messager. On l'avait alors trouvé un peu raide et embarrassé. Un an plus tard, après un travail musical et scénique décisif, il n'est plus le même : c'est l'un des plus beaux Papageno, simple mais jamais balourd, qu'on ait vus. Avec cette qualité de langue, ces dispositions comme rendues à leur naturel, un bel avenir dans ce rôle lui est promis. L'un des participants à l'Académie disait de lui, après ce spectacle : *« Il va lentement, mais il est profond. »* Un vrai compliment, et de quoi rassurer quant à son avenir proche.

LUDIQUE, LÉGÈRE ET GRAVE

On sent que la préparation du spectacle a été joyeuse mais soignée. Et, de toute évidence, Stéphane Braunschweig est le magicien principal de cette soirée, du moins celui qui a « fixé » les strates de travail, les intentions, les directions données par les professeurs de rôles (Régine Crespin l'an passé, Gundula Janowitz, cette année) et les chefs de chant. Sa lecture de *La Flûte enchantée* est la plus belle, la plus ludique, la plus légère et grave qu'on ait vue, à l'exception, peut-être de la production immaculée d'Andreï Serban, au Châtelet, au début des années 80.

Braunschweig a appliqué le précepte d'Hoffmannstahl, lequel conseille de cacher la profondeur à la surface. De sorte que le jeune metteur en scène n'a ni donné une lecture sautillante façon *Magicien d'Oz*, ni un pensum néomaçon à message subliminal de l'opéra de Mozart. On n'a jamais vu utilisation moins anecdotique de la vidéo que sur cette scène, les personnages entrant et sortant des colonnes d'écrans comme dans une version poétiquement *high-tech* du *Passe-Muraille...* La proposition de base est simple comme bonjour : Tamino est au lit, au début du spectacle ; il s'y retrouve (avec Pamina) à l'issue de celui-ci.

Ce trajet initiatique n'était-il donc qu'un cauchemar qui finit bien ? Pour nous, ce fut en tout cas le plus beau songe de nos premières nuits d'été 1999.

Renaud Machart

ELYSABETH CARRECHIO

Irina Ionesco et Hélène le Corre lors de la générale de « La Flûte enchantée », à Aix.

Le Festival solde ses homards de l'avant-veille

Des madrigaux de Monteverdi pour créatures cassées échappées d'instituts spécialisés

CENA FURIOSA, *Madrigaux* de Monteverdi. Nicki Kennedy (soprano), Silvia Hablowetz (mezzo-soprano), Nicolas Domingues (alto), François Piolino, Paul Agnew (ténors), Suren Chahjan (basse), Les Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction), Ingrid von Wantoch Rekowski (mise en scène), Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, Hôtel Maynier d'Oppède, le 11 juillet. Jusqu'au 29 juillet.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Malgré la tiédeur ambiante, c'est le spectacle le plus givré du festival. Dans *Cena furiosa*, monté par Ingrid von Wantoch Rekowski, on trouve, outre les *Madrigaux* de Monteverdi (Livres VII et VIII), des grappes de raisin et des homards en plastique installés autour du bassin de la cour de l'Hôtel Maynier d'Oppède, mêlés à des objets sans date, meubles à tiroirs éclairés de l'intérieur (à la manière de ce fou qui se prenait pour un frigo ouvert), lampadaires en bouquets pleureurs, trophées de chasse empaillés, tabourets néo-on-ne-sait-quoi, toute une armada mobilière d'Hôtel du Lion d'Or en cessation d'activité, soldés à la foire de l'avenue du Maréchal-Leclerc locale.

Déboulent, contournées, obsessionnelles, convulsives, l'œil révulsé, la mine hagarde et le col fraisé, des créatures cassées, échappées de quelque institut de rétention pour sujets décalés. Elles touchent les homards, se reniflent les doigts, prennent du céleri en branche et se le fourrent dans l'oreille et la bouche tout en regardant leur voisin avec des mines affolantes.

Strindberg, lorsqu'il voyait une femme, selon son *Journal occulte,* croyait sentir une odeur de céleri ; comme le céleri est sur scène, on se dit que, peut-être, il va être question de femmes. Entre autres. Peut-être. On ne sait plus. On croit se rappeler que, dans les *Madrigaux* de Monteverdi, il est souvent question d'amour et de femmes.

SPECTACLE BRANQUE

La musique se fait, un peu malheureuse, faussée par des perspectives acoustiques imposées par les choix de « mise en cène », si l'on ose dire. Mais elle sait se faire dominante et oublieuse du contexte quand l'émotion prime. Paul Agnew, toujours aussi chaleureux et bon musicien, est, dans *Le Combat de Tancrède et Clorinde*, un merveilleux *testo*, ce texte incarné en fureurs et en douceurs. L'ennui est que pendant ce récit, dramatique s'il en est, les personnages aliénés, déambulant depuis une heure dans un autre monde, paraissent contaminés par la musique, ses émotions et ses affects. La dinguerie en forme de déni narratif s'amollit et se « psychologise ». Ce qui paraissait décalé mais dramatiquement acceptable devient largement aménagé et gâté par le lyrisme ambiant. Insigne compromission !

Spectacle branque, emballant et pince-sans-rire jusqu'alors, cette *Cena* se mue en manifeste bien pensante pour la musicothérapie, tandis que les faux homards en plastique jouent les ersatz – comme la fausse fourrure des couturiers pseudo-écolos. Dans les années soixante-dix, que n'a pas connues la jeune Ingrid von Wantoch Rekowski, Luca Ronconi osait des quartiers de viande pourrie sur scène. Désolé, *Fraülein*, ces homards inodores ne nous ont vraiment pas tués.

R. Ma.

LeMonde Job: WMQ1307--0027-0 WAS LMQ1307-27 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 10:22 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0398 Lcp:700 CMYK

UN ÉTÉ A PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

Les cataphiles

A l'heure du grand recensement, tout le monde se précipite sous terre pour admirer nos prédécesseurs. Curiosité morbide ou simple visite de courtoisie. L'ambiance du lieu nous transporte dans un polar où chacun se retrouve chasseur de crânes, archéologue ou metteur en scène d'un thriller. Le chef-opérateur a éclairé le lieu en clair-obscur, et les figurants crient au moment voulu. Mieux que le train fantôme. Les Catacombes, M° Denfert-Rochereau, du mardi au samedi, de 14 heures à 16 heures.

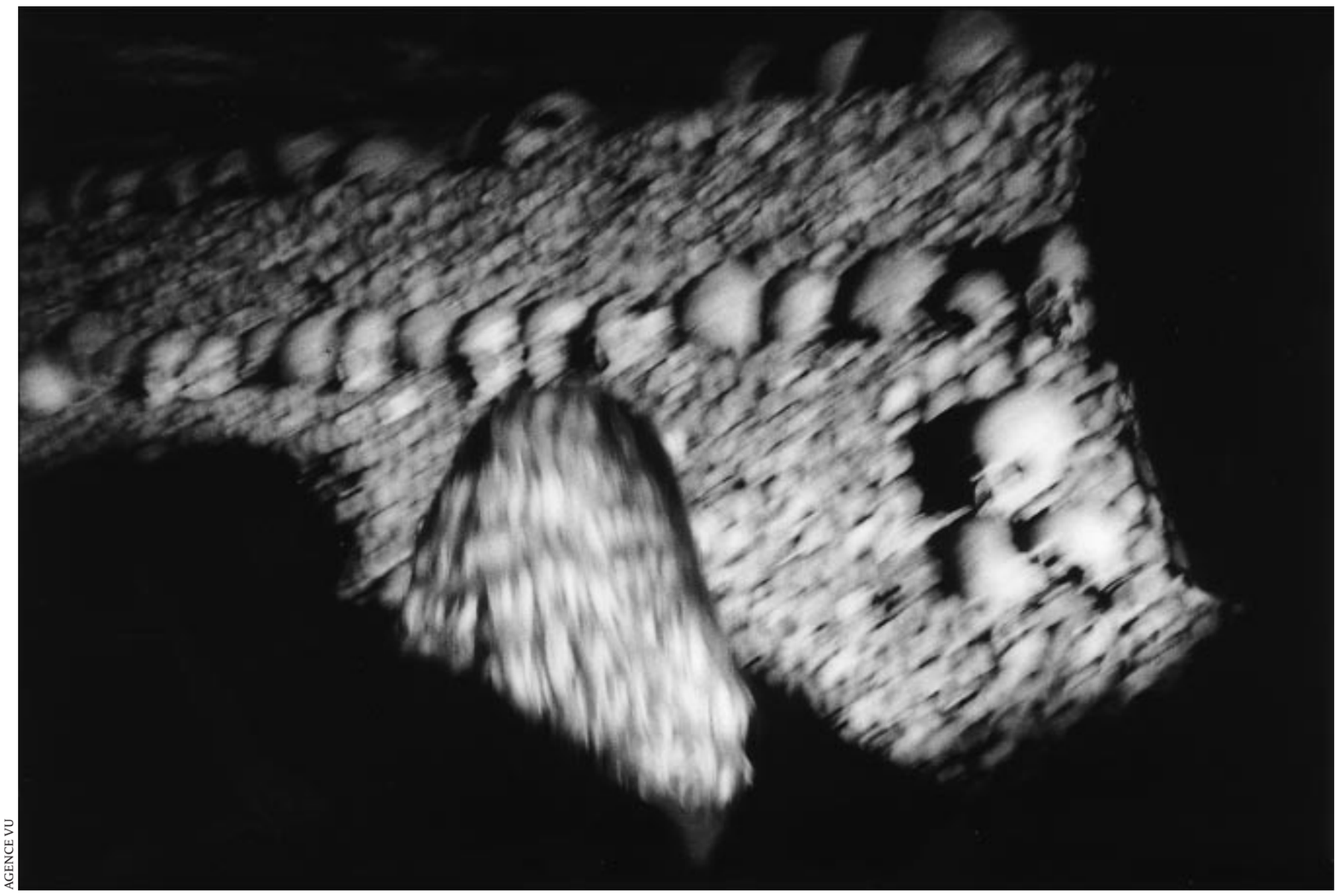

AGENCE VU

Les possédés de Roberto Arlt dans Buenos Aires déprimée

Avignon/Théâtre. Le délire de sept conspirateurs argentins désespérés, en proie à l'hallucination de l'impossible

EL PECADO QUE NO SE PUEDE NOMBRAR (LE PÉCHÉ QUE L'ON NE PEUT NOMMER), d'après *Les Sept Fous* et *Les Lance-flammes,* de Roberto Arlt. Texte et mise en scène : Ricardo Bartis. Musique : Carmen Baliero. Avec Sergio Boris, Alejandro Catalan, Gabriel Feldman, Luis Herrera, Fernando Llosa, Luis Machin et Alfredo Ramos.
ÉGLISE DES CÉLESTINS, à 18 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F et 140 F (18,3 € et 21,34 €). Durée : 1 h 10. Jusqu'au 17 (relâche le 13). Spectacle en espagnol surtitré en français.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

« Et si ça échouait ? – Qu'importe. D'autres viendront. – Et nos projets ? – Illusions, mirages » Le *« ça »*, c'est la révolution. Celle que préparent sept hommes dans une pièce close de Buenos Aires. Une pièce sans air, sans fenêtre, avec un éclairage chiche et une porte qui pourrait être celle d'un bordel. Un endroit pour conspirer, au cœur de la ville et loin de ses bruits. Les sept hommes sont de tous âges. Nous sommes en 1929. Dans l'Argentine de Roberto Arlt (1900-1942). Pas celle qui a les yeux tournés vers New York. Celle qui se regarde tant qu'elle se noie dans sa misère. Bas-fonds, vies échouées dans le rêve.

Faire la révolution, oui, mais comment ? L'un des hommes se dit spécialiste en la matière. Il a son idée : il faut *« mettre des cancers dans la société »*. Par exemple, en ouvrant un bordel dont ils seraient les tenanciers, les clients d'occasion et les prostitués. Ce serait bien pour *« s'approprier l'amour d'une génération »*. Autre possibilité pour lancer la révolution, qui doit être mondiale : construire une usine à gaz, à la Krupp. Ou encore – la belle invention : développer *« l'hermaphrodisme psychique »* qui permettra de créer des femmes aux cerveaux révolutionnaires. Il y a de quoi faire et tout cela est sérieux, comme la folie que développent une solitude trop grande, l'abrutissement d'être.

L'un des sept hommes dort plus que de raison. Il dit avoir mis à la porte sa femme Elsa qui, avant de l'épouser, fut la fiancée d'un autre conspirateur. Il rêve d'elle, sans cesse, et voudrait accrocher son portrait dans la pièce. Il est surpris sur une chaise, dans une demi-obscurité. L'espace d'un instant, on croit qu'il s'est pendu. Un autre homme, le plus âgé, n'arrive pas à se défaire de l'amour sanglant qu'il eut pour une fille de quatorze ans. Un troisième croise ses jambes derrière un paravent. Quand il se lève, il apparaît en combinaison. Son ami, qui est gros, tire sur son maillot de corps. Ses seins pointent. Quand le fou d'Elsa dira : *« Il faut aller pêcher nu »*, tous sortiront en slip. Ce n'est pas drôle. Tous ensemble, ils chanteront aussi une belle chanson d'amour. Basta.

> « L'aveugle de naissance est la seule femme cliniquement pure »

Voilà ce qu'on entend, parfois : *« L'aveugle de naissance est la seule femme cliniquement pure. »* Ou encore : *« Ils ont assassiné Dieu. Un jour, ils vont courir et crier : on aime Dieu, on a besoin de Dieu. »* Le délire des sept hommes est désespéré. Hors de la pièce, la dépression de 1929. Dans la pièce, l'hallucination de l'impossible. On se croirait chez *Les Possédés*, de Dostoïevski (l'auteur de chevet de Roberto Arlt). Combien de milliers de kilomètres de distance entre la province russe et Buenos Aires ? Une poussière, au regard de la vision que le metteur en scène argentin Ricardo Bartis donne de ses révolutionnaires. Car, s'ils sont nés de l'écriture en forme de *« crochet au visage »* de Arlt, ils renaissent, semblables et autres, au théâtre.

Parti des *Sept Fous* et des *Lance-flammes*, Ricardo Bartis a construit son monde. Il a travaillé dix-sept mois avec ses comédiens, sans penser nécessairement faire un spectacle. Recherche souterraine, travail intime : ensemble, ils sont allés dans des contrées où, parfois, le théâtre trouve cette lumière si particulière du souvenir d'une lecture qui fait plisser les yeux, comme dans un grenier où les ombres des objets se détachent avant qu'ils n'apparaissent. Les personnages des deux romans de Roberto Arlt se mélangent, les histoires aussi, et tout y est parce que nous y sommes. A l'intérieur d'un monde.

Ce *Péché que l'on ne peut nommer* est donc une invitation à voyager. Embarquement sur des gradins, dans l'église des Célestins chauffée par le soleil de fin d'après-midi, face à la scène qui se résume à la pièce étroite où se retrouvent les sept révolutionnaires. Sept comédiens qui ne portent pas de noms de personnages. Ils n'en ont pas besoin : ils le sont tous. Excellents.

Brigitte Salino

La boîte à images des Brésiliens Cour Saint-Louis

Petite distribution de bonheur, trois minutes par spectateur

CAIXA DE IMAGENS, Cours Saint-Louis, du 9 au 18 juillet.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

« Savez-vous que chaque jour/ Cent acteurs du Brésil,/ D'Argentine, du Chili,/ Remontent sans être vus/ La place de l'Horloge ?/ Cent autres la descendent,/ Et pendant ce cortège/ Les platanes cèdent la place/ A des palmiers plus hauts/ Que les tuiles des maisons », écrivait, à peu près, un poète français grand ami des pampas, Jules Supervielle.

C'est vrai, cet Avignon 1999, l'Amérique du Sud est là. Et comme elle a des revanches à prendre, c'est elle qui donne, de ce Festival, le coup d'envoi. Le vendredi 9 juillet, *Henry V,* dans la Cour d'honneur, ne commence qu'à 22 heures, mais les Brésiliens de Sao Paulo jouent, eux, dans la Cour Saint-Louis, dès 11 heures du matin, leur *Caixa de Imagens.* Ils démarrent en tête.

Tant qu'à faire, ils ont voulu marquer le coup. Agir tout à l'envers. Les spectacles, au Festival, durent plusieurs heures. Le leur n'excède pas trois minutes. Dans la Cour d'honneur il y a 2 200 spectateurs. Dans la Cour Saint-Louis, eux, n'acceptent qu'un spectateur. Un à la fois.

A l'ombre d'un vieux platane-éléphant est posée, sur un trépied, une grosse boîte de bois. Derrière la boîte, deux jeunes Brésiliennes, l'une en tennis blanc chaussettes noires, l'autre en tennis noirs chaussettes blanches, sont cachées sous un grand voile de photographe. Les spectateurs attendent, assis sur le bord d'une fontaine. Un grand et beau Brésilien, en costume de poète courtois, vient prendre doucement une spectatrice ou un spectateur par la main, l'installe sur un tabouret, devant la boîte, et la (ou le) recouvre, elle (ou lui) aussi, d'un voile.

Par un trou rond percé dans la boîte, le spectateur assiste alors à quelque chose proche d'un rêve. Sans doute des figurines sont-elles plantées sur les doigts des jeunes filles, mais vous perdez toute notion de grandeur, de distance. La *Caixa de imagens* sait jouer des dizaines de saynètes, elle en choisit une pour vous, c'est à la tête du spectateur (pas du client, c'est gratuit).

UNE TRÈS VIVE ÉMOTION

La saynète que nous avons vue : un professeur Nimbus de Copacabana, en débardeur rayé rose, s'emploie à vous photographier avec un vieux gros appareil à plaques. Gestes de désarroi : il vient vous voir de près, il ne vous distingue pas. Il va se camper plus loin, derrière une loupe grande comme lui. Là, il vous distingue vraiment, il croit à votre existence. Rassuré, il retourne à son appareil, vous montre une ardoise marquée *« SOURIEZ »,* vous voyez apparaître, nacré clair sur fond sombre, un fin croissant de lune à l'horizontale, comme une bouche souriante dessinée d'un trait ; le photographe est triomphant, le grand beau jeune homme relève votre voile, vous tend votre portrait, une petite image d'Epinal où vous avez très bonne mine, il vous remercie, les jeunes filles vous sourient en buvant un verre d'eau, c'est fini.

Peut-être cela vous semble peu de chose, mais comment se fait-il, par quel subterfuge, que vous ressentez, sous le voile, une très vive émotion ? Et le sentiment immédiat d'avoir été pris en amitié par ces artistes, d'avoir été presque guéri d'un doute, d'une inquiétude ? Jamais un spectacle, d'Avignon ou d'ailleurs, ne vous donne ce petit vertige. Léger sur vos gambettes, tout heureux, vous quittez la Cour Saint-Louis pendant qu'un autre spectateur se lève du bord de la fontaine, s'assied sur le tabouret. Dehors, le vent est doux et frais, une chanson du grand poète brésilien Vinicius de Moraes vous berce le creux de l'oreille : *« Dans la ruelle déserte les anges jouent en rond,/ Personne ne le sait, mais un lézard est là. »*

Michel Cournot

Weston et Coleman marient le jazz et l'Afrique

Jazz/Vienne. Le pianiste Randy Weston et le saxophoniste Ornette Coleman ont témoigné de leur intérêt pour les musiques traditionnelles

JAZZ A VIENNE, Randy Weston, Ornette Coleman, Théâtre antique de Vienne (Isère), samedi 10 juillet. Prochains concerts : duo Galliano/Portal, Benny Golson All Stars, le 12 ; Lalo Schifrin, Chucho Valdes, Pucho and Latin Soul Brothers, Bill Holman, Houston Person/Etta Jones Band. Tél. : 04-74-85-00-05. 110 F et 160 F (16,77 € à 24,39 €). Gratuit pour les moins de douze ans.

VIENNE (Isère)
de notre envoyé spécial

Dans la soirée du 10 juillet, Jean-Paul Boutellier, directeur et fondateur de Jazz à Vienne prévoyait que le festival atteindrait une fréquentation de 85 000 spectateurs pour les spectacles payants et approcherait environ 140 000 personnes avec les concerts gratuits organisés dans la cité iséroise. Un succès annoncé dès le triomphe de Sonny Rollins le 29 juin (*Le Monde* du 2 juillet) et heureusement confirmé.

A l'affiche du 10 juillet, deux grands créateurs du jazz : le pianiste Randy Weston et le saxophoniste Ornette Coleman. L'un et l'autre proposaient un programme de rencontre entre le jazz, leur jazz, et les musiques traditionnelles. En première partie, Randy Weston a laissé entendre tout ce qu'il doit à Duke Ellington (climats, intensité dramatique, choix de ses interlocuteurs) et l'intérêt qu'il porte depuis plus de trente ans aux musiques d'Afrique noire et d'Afrique du Nord. Un peu plus d'une heure lui a permis de résumer la richesse de cette double inspiration.

En solo comme en quartette, Weston est homme de jazz. Lorsqu'il est rejoint par trois musiciens gnawas de Tanger, l'une des troupes qui se plaisent à rapprocher les non-initiés d'une musique de transe, codifiée, festive et mystique, il s'efface et devient accompagnateur. Deux joueurs de *karkabar* (percussion métallique) et un joueur de *haghoug* (instrument à trois cordes au manche court et cylindrique) font alors le spectacle. Danses et improvisations laissent un peu le quartette à l'écart. Randy Weston et les gnawas savent ce que la scène signifie. Ils savent qu'ils ne disposent pas de l'environnement et de la durée nécessaires à l'épanouissement d'un tel rituel. Ils jouent avec la difficulté et parviennent à ne pas mettre en cause la densité de leur propos.

Plus radical, plus confiant aussi en la force de ses propositions, Ornette Coleman a laissé aux musiciens de Jajouka, venus des montagnes du Nord marocain, le temps qui leur paraissait nécessaire. Pensant retrouver le découpage de Weston (courte apparition des musiciens du monde, arrivée du quartette, rencontre), le public a été déconcerté par la longue introduction des dix musiciens, six joueurs de *ghaita,* trompe conique à la sonorité aiguë et pincée, et quatre joueurs de tambours de peau. Des sifflets, des remous ont agité le final d'une prestation de près de cinquante minutes. La durée, le développement du temps propre à cette autre expression d'une musique mystique, n'a pu s'accomplir. L'arrivée du quartette d'Ornette Coleman fut perçue comme un soulagement. Elle était pourtant un prolongement logique de l'entame des musiciens de Jajouka.

REFUS DU COLLAGE

Avec une bonne douzaine de nouvelles compositions, le saxophoniste et son groupe se sont insérés avec naturel dans ce qui est apparu comme une suite musicale en trois mouvements. Les mélodies d'Ornette Coleman ont toujours quelque chose de familier. Elles tiennent de la mélopée enfantine, légères et graves, et ne perdent jamais de vue leur rapport aux chansons du jazz. Ornette Coleman, depuis 1958, les fait vivre avec des orchestres différents – acoustiques, électriques, symphoniques.

Son quartette actuel réunit son fils Denardo à la batterie – à lui le soin de pointer les variations rythmiques des compositions du saxophoniste – ; Joachim Kühn, lyrique, qui porte en lui l'Europe du grand piano, l'héritage du XIXe siècle ; à la contrebasse, Charnett Moffett, l'homme du regard aiguisé qui rebondit sur toutes les propositions. Ce quartette-là ne peut qu'enchanter. Restait à fermer la boucle avec le retour des musiciens de Jajouka. Coleman préserve l'intégrité de leur musique cyclique, étirée. Il préserve sa propre musique. Ce refus du collage est un geste artistique qui rend alors évidente, frappante, l'osmose espérée.

Sylvain Siclier

LeMonde Job: WMQ1307--0028-0 WAS LMQ1307-28 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0399 Lcp:700 CMYK

Deux cents architectes français ont fait le voyage de Pékin

La Chine a accueilli le XXe congrès de l'Union internationale des architectes

Le XXe congrès trisannuel de l'Union internationale des architectes (UIA) s'est achevé samedi 26 juin à Pékin, au terme d'une semaine marquée par l'exquise fadeur propre à ce type de réunion et une forte ouverture au reste du monde, avec 2 000 étrangers sur les 6 000 professionnels présents. Parmi les 200 participants français, Jean Nouvel et son éloge de l'immatériel n'ont pas convaincu. Paul Andreu a connu plus de succès.

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Le XXe congrès trisannuel de l'Union internationale des architectes (UIA) s'est achevé samedi 26 juin, au terme d'une semaine marquée par une sévère canicule et, dans les salles climatisées du Palais de l'Assemblée du peuple, près de la place Tiananmen, qui vient d'être rendue au public, par l'exquise fadeur de toutes les réunions de ce type. La conférence avait pour mission de clore notre siècle, et d'ouvrir un troisième millénaire que les Chinois se sentent en nombre pour aborder. D'où une bonne majorité d'autochtones attentifs et une présence politique significative de l'importance accordée à la construction, sinon à la qualité de l'architecture dans ce pays au patrimoine dévasté. L'architecte Wu Liangyong, l'âme du congrès et l'un des maîtres de l'université de Qinghua, aura aussi permis une ouverture au reste du monde : 2 000 étrangers sur les 6 000 professionnels présents.

Sinistrée par la fermeture des écoles, onze années durant la révolution culturelle, la profession se trouve aujourd'hui partagée, en Chine, entre deux catégories : les anciens, souvent sexagénaires, à qui est confiée l'impossible fonction de transmettre, par-delà la génération sacrifiée, un savoir mésestimé ; et d'efficaces trentenaires, qui peuvent construire 300 000 à 400 000 m² par an. Evidemment, la qualité a quelque mal à rattraper la quantité... Les invités étrangers, gagne-petit en termes de surface, n'en sont pas moins accueillis en stars, comme à Barcelone il y a trois ans, lors de la précédente conférence. Des vagues d'enthousiasme accueillent ainsi le Japonais Tadao Ando, qui présente une série de projets marqués par le gigantisme et animés par des jeux de lumière intergalactiques propres à exalter les bâtisseurs, en plein boom constructif, de l'empire du Milieu.

Jean Nouvel ne connaîtra pas un pareil succès avec son éloge de l'immatériel et de la lumière. Ses diapositives, supposées chanter les vertus de la fée électricité, tombent dans un de ces trous noirs chers aux astrophysiciens. L'immatériel occcidental passe également assez mal l'épreuve de la traduction simultanée. D'où l'étonnement de quelques délégués chinois, tenus éveillés par leur connaissance du français : pourquoi, se demandent-ils, Nouvel s'est-il lancé dans cette histoire sans fond alors qu'il est, à leurs yeux, le héros de la plus subtile matérialité, faisant de tout et de rien, du noble verre feuilleté ou du modeste parpaing les éléments de son architecture à surprises ?

Conséquence, pour partie, du programme d'échanges lancé par Jacques Chirac il y a deux ans, les Français sont venus en force : environ deux cents participants. François Barré, directeur de l'architecture, s'est déplacé pour soutenir « à la française » la nécessité du lien entre passé et présent, patrimoine et modernité, respect de la sociabilité domestique et bouleversements urbains : des thèmes d'actualité en Chine.

Paul Andreu, l'homme aux dix-mille aéroports, lui fait écho en pédagogue, se fendant d'une *Lettre à un jeune architecte* prétexte à une chaleureuse autobiographie. Pour avoir construit l'aéroport de Pudong à Shanghaï et le complexe sportif de Canton, Andreu sait user de formules persuasives : *« De ces expériences répétées, laissez-moi vous dire ce que je retire. Avant tout, que ni la provocation ni la peur ne sont de bonnes attitudes pour un architecte. La première vous fait connaître, parfois même vous rend célèbre, mais elle vous éloigne* (...) *de la création. La seconde vous condamne à n'être jamais qu'un artisan, un homme de la reproduction et de la répétition. Je déteste autant que vous l'idée même d'une architecture internationale qui produirait un "style international", mais je suis convaincu que la seule manière de protéger sa culture, c'est d'accepter de la mettre en danger. »*

UN PROJET MI-YIN MI-YANG

Andreu est l'un des deux concurrents étrangers toujours en lice pour la construction de l'Opéra de Pékin, avec le Britannique Terry Farrell, l'un des plus gros producteurs de poids lourds architecturaux, as d'une symétrie qui semble toucher les pékins chinois. Corrigé avec l'aide de ses coéquipiers locaux, le projet d'Andreu a beaucoup évolué pour tendre vers une demi-sphère mi-yin mi-yang, une sorte de bol de riz renversé qui ferait merveille dans la capitale du chou.

La France reste représentée durant le mois de juillet à l'université Qing Hua par une exposition de dessins et de maquettes du fonds régional d'art contemporain du Centre (*Le Monde* du 22 juin). Un pèlerinage vaillant d'Orléans à Pékin, conduit à bon port par Diana Chieng, pasionaria fondatrice de l'association A3, qui œuvre pour des échanges franco-chinois en matière d'architecture. Mais pour que les Chinois n'aillent pas s'imaginer les Français en perpétuelle lévitation, Diana Chieng a présenté, avec texte bilingue franco-mandarin, 99 réalisations d'architectes hexagonaux. L'ouvrage s'est vendu comme des petits pains.

Frédéric Edelmann

A quoi sert l'UIA ?

L'Union internationale des architectes (UIA), fondée en 1948 à Lausanne, travaille sur différents thèmes : habitat, développement durable, santé publique, patrimoine, éducation et culture, tourisme, urbanisme, construction en milieu tropical, architecture et protection des forêts, impact de l'architecture sur la santé. L'UIA affiche cent sections à travers le monde et se pose en interlocuteur d'un million d'architectes, décernant des prix et aidant à l'organisation des concours internationaux, pour lesquels elle a fixé des normes précises. C'est aussi l'UIA qui, bien ou mal, négocie le statut de la profession, notamment avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est ainsi que l'architecture est désormais considérée comme une activité professionnelle, et non comme un simple produit commercial ou, comme l'auraient souhaité notamment les Français, comme une activité culturelle.

★ UIA : 51, rue Raynouard, 75016 Paris. Tél. : 01-45-24-36-88. Internet : http ://www.uia-architectes.org.

NOUVEAUX FILMS

LIMBO

■ Premier film de John Sayles présenté en compétition à Cannes, *Limbo* aurait dû permettre au réalisateur américain de sortir du ghetto du cinéma indépendant dans lequel il reste enfermé depuis le début de sa carrière. Malheureusement, *Limbo* est l'un de ses films les moins satisfaisants, car partagé entre plusieurs histoires qui, à force de se croiser, ne sont jamais pleinement explorées. Même si les deux personnages principaux sont bien écrits (Joe Gastineau, un pêcheur qui vit en Alaska et se remet difficilement d'un grave accident en mer survenu quelques années plus tôt ; Donna Angelo, une chanteuse de bar, accompagnée de sa fille Noëlle, une adolescente avec laquelle elle a des rapports conflictuels), leurs rapports restent trop élusifs. La seconde partie du film, qui évolue de manière surprenante vers le thriller, avec les trois personnages coincés sur une île tentant d'échapper à des trafiquants de drogue, livre une étrange reflexion sur le retour à l'état de nature, trop superficielle pour véritablement susciter un intérêt.

Samuel Blumenfeld

Film américain de John Sayles. Avec David Strathairn, Mary Elizabeth Mastrantonio, Vanessa Martinez. (2 h 06.)

WISHMASTER 2

■ Un mauvais génie perse est libéré par inadvertance de la pierre précieuse où il était dissimulé depuis 3 000 ans. Il prend apparence humaine (en conservant une voix d'outre-tombe) et exauce le vœu de quiconque lui donne son âme. Une jeune fille cambrioleuse repentie et un prêtre beau comme un surfer s'opposent à ses projets d'apocalypse. *Wishmaster 2* reprend selon la loi des séries un personnage créé il y a quelques années. Une pincée d'effets *gore* vient pimenter un récit particulièrement peu inventif. Jack Sholder, le réalisateur, a signé par le passé quelques œuvres modestes mais estimables. Ce n'est pas le cas de cette série B poussive et moralisatrice.

Jean-François Rauger

Film américain de Jack Sholder. Avec Holly Fields, Andrew Divoff, Chris Webert. (1 h 35.)

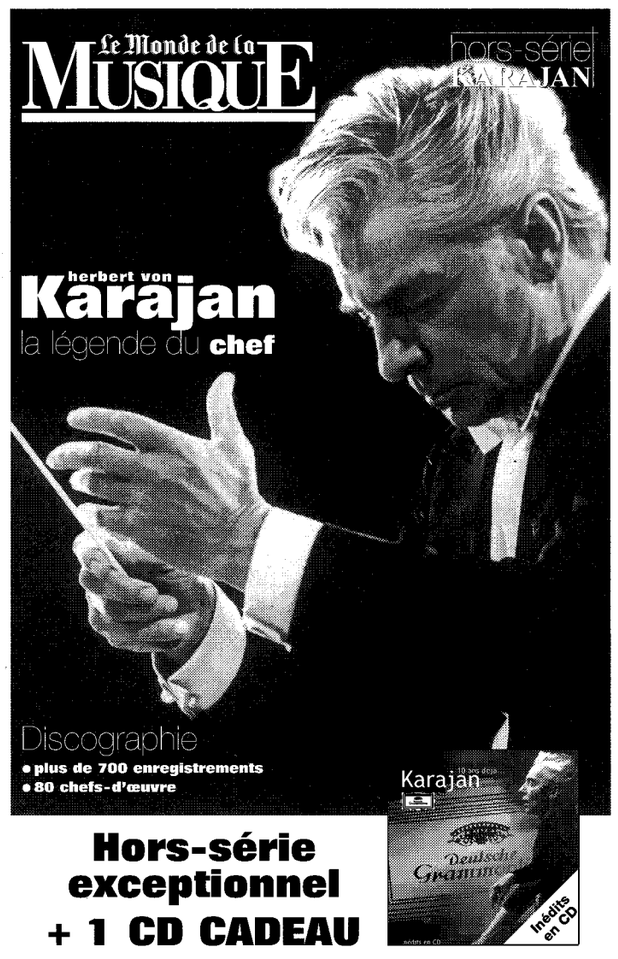

SORTIR

PARIS

Cheikha Rabia
Cheikha Rabia retrouve les sources du raï, avec flûtes et tambours, la voix âpre et les textes à vif. Découverte dans un café du boulevard de la Chapelle, l'héritière de « la » Rimitti, la petite sœur en raï de Djania la sorcière, Rabia vient de publier *Ana Hak* (chez Virgin), un album où la vigueur, la volonté de vivre du raï des origines s'expriment pleinement.
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Mo Gambetta. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 80 F.

Steve Grossman Quartet
Modestement mais sûrement, dans Paris déserté par les festivaliers, le Sunset vit son été festival avec une affiche américaine de bonne tenue. En outre, le club de jazz parisien parvient à garder dans ses murs voûtés et carrelés de blanc les musiciens pour plusieurs jours. Après Diego Pelaez et avant Regina Carter, Mark Turner ou Greg Osby, c'est Steve Grossman, saxophoniste du souffle plein et généreux, qui jouera près d'une semaine en quartette. Avec lui le batteur George Brown, le contrebassiste François Gallix et le pianiste Alain Jean-Marie. L'esthétique défendue par Grossman est celle du jazz des années 50 et 60, de l'après-bop et des lisières du free. Telle que jouée par son quartette, c'est surtout la musique d'aujourd'hui.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Du 12 au 17, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Raï Ness
Découvert récemment en première partie de Faudel, Raï Ness fait la part belle au raï tout en se laissant également interpeller par la chanson française ou la musique noire américaine. Il sera la vedette de la soirée orientale proposée par le Divan du monde, alternative aux traditionnels bals du 14 juillet. Ambiance assurée par les Marrakchis Molouk et Hoi, troupe de rue de Marrakech et DJ Roch de Casa.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. 50 F.

AVIGNON

Anne Dreyfus/Les Hivernales
Les Hivernales sont au « in », mais aussi au « off » du Festival d'Avignon. Ainsi, du 13 au 29 juillet, il sera possible de voir *Le Vol de Louise*, d'Anne Dreyfus, mais aussi *Proxima parada* de Jesus Hidalgo, Julie Dossavie, Gérard Gourdot, Yann Lheureux et Emmanuel Grivet.
Studio des Hivernales, La Manutention, 4, rue Escalier-Sainte-Anne, 84000 Avignon. Tél. : 04-90-82-33-12. 50 F et 70 F.

MONTPELLIER

Régine Chopinot
Il était normal que la chorégraphe Régine Chopinot vienne donner dans le cadre d'un festival de musique sa magistrale façon de danser avec la musique vivante. Cette *Danse de concert,* fortement aléatoire, est un avant-goût de cette *Danse du temps* qui sera terminée en novembre. La musique est du Vietnamien Tôn-Thât Tiêt, et l'environnement du sculpteur anglais Andy Goldsworthy, deux artistes avec lesquels la chorégraphe de La Rochelle s'est déjà mesurée. Bonne initiative que la danse sorte de ses lieux, et cabriole du côté de la musique.
Festival de Radio-France Montpellier, cour du Couvent des Ursulines, boulevard Louis-Blanc, 34000 Montpellier. Le 13, à 22 heures. 70 F et 100 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Badlands (*)
de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e.

L'Extravagant Monsieur Cory
de Blake Edwards, avec Tony Curtis, Martha Hyers, Charles Bickford. Américain, 1957 (1 h 30).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

Fog (*)
de John Carpenter, avec Adrienne Barbeau, Hal Holbrook, Janet Leigh. Américain, 1979 (1 h 30).
MK2 Odéon, 6e ; MK2 Bastille, 11e ; MK2 Quai-de-Seine, dolby, 19e.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Amants de Vérone
de William Shakespeare, mise en scène de Carlo Boso, avec Anthony Magnier, Fatsah Bouyahmed, Dominique Payet, Stéphane Debruyne et Anna Cottis.
Arènes de Montmartre, rue Chappe, Paris 18e. Mo Abbesses. Du 12 au 24 juillet, à 20 h 30. Relâche vendredi, samedi et dimanche. Tél. : 01-48-40-62-49. De 10 F à 70 F.

Académie de musique du XXe siècle
Œuvres de Pierre Boulez, Anton Webern, Jonathan Harvey, Heinz Holliger, Edmund J. Campion, Elliott Carter, Magnus Lindberg. Stagiaires de l'académie de musique du XXe siècle, encadrés par les solistes de l'Ensemble InterContemporain. David Robertson, Pierre Boulez (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 13, à 18 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. Entrée libre.

Mike Oldfield
Le Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 9e. Mo Bonne-Nouvelle. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-83-93. Location Fnac, Virgin. De 193 F à 352 F. Première partie : Celtus.

RÉSERVATIONS

Chiencru (cirque)
de la Compagnie Cahin-Caha, cirque Bâtard-France/USA, mise en scène de Gulko.
Espace Chapiteaux du parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Du 15 juillet au 4 septembre, à 20 heures. Relâche dimanche, lundi et mardi. Tél. : 0-803-306-306. et 0-803-075-075. 90 F et 110 F.

Jazz à l'Hôtel d'Albret
avec Brad Mehldau, Caratini Jazz Ensemble, Daniel Humair, La Cricca d'Umberto, Daniel Goyone Trio...
Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris 4e. Du 26 juillet au 2 août. Tél. : 01-45-08-55-25. 100 F et 120 F.

DERNIERS JOURS

14 juillet :
Le Révizor
de Nikolaï Gogol, mise en scène de Jean-Louis Benoît.
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.

Les Précieuses ridicules
de Molière, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

Ernst Josephson, 1851-1906
Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne, Paris 3e. Tél. : 01-44-78-80-20. Entrée libre.

LE MONDE DES RENCONTRES

AVIGNON :
● **Tous les jours, jusqu'au 22 juillet, des rencontres avec les acteurs du festival animées par Colette Godard, de 16 heures à 17 h 30 :**
Le 13 juillet : « Deux metteurs en scène en quête d'auteurs », Alain Ollivier et Didier Bezace.
Cloître Saint-Louis, 20, rue Portail-Boquier, 84000 Avignon. Entrée libre. Tél. : 04-90-16-95-59.

AIX-EN-PROVENCE :
● **Tous les jours, jusqu'au 23 juillet, des rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de La Croix, de 17 heures à 18 h 30 :**
Le 13 juillet : « La Belle Hélène », avec Nora Gubisch, Stéphane Petitjean et Olivier Kaspar.
Cloître Saint-Sauveur, place de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Entrée libre. Tél. : 04-42-63-11-78.

JARDIN DU LUXEMBOURG
JEUDI 15 JUILLET 18 H
CONCERT GRATUIT
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
DIRECTION FRÉDÉRIC LODÉON

PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ
01 44 94 98 00
FNAC : 0 803 808 803

LeMonde Job: WMQ1307--0029-0 WAS LMQ1307-29 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0400 Lcp:700 CMYK

LUNDI 12 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Handicap, l'esprit plus fort que le corps. **Forum Planète**
23.25 Cheveux, au-delà du miroir. **Forum Planète**

MAGAZINES

19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
19.10 et 0.40 Le Rendez-vous. Jean-Paul Delevoye et Jack Lang. **LCI**
20.00 20 h Paris Première. Best of. **Paris Première**
21.05 Le Point. La colère des chômeurs. Des millionnaires compatissants. Les fous de la vitesse. **TV 5**
23.00 Au cœur des Bleus. **France 2**

DOCUMENTAIRES

18.00 Football. L'esprit de la Coupe du monde. **Eurosport**
18.40 Un petit vélo dans la tête. **Planète**
19.00 Ma symphonie du siècle. **Muzzik**
19.30 Jean Dreville, l'œil tranquille. [2/3]. **Ciné Classics**
19.30 La Vague, le Surf et les Requins. **Odyssée**
20.00 Promenades sous-marines. **TMC**
20.10 Scarpia, par José Van Dam. **Muzzik**
20.15 Reportage. Fifi Abdou, reine d'Egypte. **Arte**
20.20 Le Vaisseau spatial Terre. **Odyssée**
20.35 Avions de ligne. [13/13]. **Planète**
20.45 et 21.45 L'Histoire de la Révolution française. [5 et 6/6]. **Histoire**
21.30 La Fabuleuse Histoire de la 2 CV. **Planète**
23.05 Ils n'ont pas marché sur la Lune. **RTBF 1**
23.35 Notre XXe siècle. Cent ans de féminisme. **Odyssée**
23.40 Base-ball. [2/18]. **Planète**
0.45 La Case de l'Oncle Doc. Onze footballeurs en or. **France 3**

MUSIQUE

20.45 Katia Kabanova. Mise en scène. Christoph Marthaler. Lors du Festival de Salzbourg. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Sylvain Cambreling. **Mezzo**
21.00 Llanto por Ignacio Sánchez Mejías, de Xarhakos. Avec Lucile Vignon, mezzo-soprano ; Isabel Ayucar, rôle parlé ; Aniello Desiderio, guitare ; J.M. Gallardo Del Rey, guitare. **Muzzik**
23.15 Cesaria Evora. Paris, en avril 1995. **Muzzik**
0.20 Genesis 1998. **Canal Jimmy**

THÉÂTRE

20.30 Football. Pièce de Pol Quentin et Georges Bellack. Mise en scène de Michel Fagadau. **Festival**
21.00 Un habit pour l'hiver. Pièce de Claude Rich. Mise en scène de Georges Wilson. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.55 Meurtre en trois actes. Gary Nelson. **Téva**
22.15 Leni. Leo Hiemer. **Arte**
22.15 Tu récolteras la tempête. David Greene. **TMC**

COURTS MÉTRAGES

22.30 Courts au 13. *Gueule d'atmosphère.* Olivier Perray. **13ème RUE**
23.35 Court-circuit. *Pampa.* Bernard Weber. **Arte**

SÉRIES

20.05 Tout le monde aime Raymond. A vos plumes. **Série Club**
20.10 Les Simpson. Shary Bobbins. ◇. **Canal +**
20.13 Alfred Hitchcock présente. [2/2]. Chassé et pourchassé. **13ème RUE**
20.50 Tramontane. Henri Helman [3/5]. **TF 1**
21.00 New York Police Blues. Judas Priest. **Canal Jimmy**
21.30 Jim Bergerac. Une arrestation réussie. **Série Club**
21.50 Trois hommes sur le green. Le jeu des devinettes. **Canal Jimmy**
21.50 Profiler. Dans les abysses. ○. **TSR**
22.25 Buffy contre les vampires. La marionnette. ○. **Série Club**
23.20 Spin City. Quand le maire s'invite. ◇. **Canal +**
23.45 Seinfeld. La crise cardiaque (v.o.). **Canal +**

FILMS

17.30 Versailles, rive gauche ■ ■
Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min) ◇. **Ciné Cinéma 3**
17.40 Dangereuse sous tous rapports ■ ■
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1987, 110 min) ○. **Cinéstar 2**
19.30 Les Jeux de l'amour et de la guerre ■ ■
Arthur Hiller (Etats-Unis, 1964, N., v.o., 115 min) ◇. **Cinétoile**
20.10 Hope and Glory ■ ■ ■
John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 115 min) ◇. **RTBF 1**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

20.40 Le Paltoquet ■ ■
Michel Deville. Avec Michel Piccoli, Jeanne Moreau (France, 1986, 95 min) ◇. **Arte**
21.55 L'Etoffe des héros ■ ■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, v.o., 190 min) ◇. **Ciné Cinéma 3**
22.00 C'étaient des hommes ■ ■
Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 85 min) ◇. **Ciné Classics**
22.05 Lacenaire ■ ■
Francis Girod (France, 1990, 120 min) ◇. **Cinéstar 1**
22.25 Soleil vert ■ ■
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, 100 min) ◇. **RTL 9**
23.15 Des gens sans importance ■ ■
Henri Verneuil (France, 1955, N., 100 min) ◇. **Cinétoile**
0.00 La Vie des morts ■ ■
Arnaud Desplechin (France, 1990, 50 min) ◇. **Ciné Cinéma 1**
0.10 Safe ■ ■
Todd Haynes (Etats-Unis, 1995, v.o., 115 min) ◇. **Arte**
1.10 Le Tambour ■ ■ ■
Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1979, 140 min) ◇. **Ciné Cinéma 2**
2.40 La Femme publique ■ ■
Andrzej Zulawski (France, 1984, 110 min) ◇. **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Sous le soleil. ◇.
19.05 Rick Hunter, inspecteur choc. ◇.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Tramontane. Feuilleton. Henri Helman [3/5]. ◇.
22.35 Football. Coupe du Monde 98. Finale : France - Brésil.

FRANCE 2

17.45 Football. Coupe du Monde 98. Finale : France - Brésil.
19.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Jeux sans frontières.
23.00 Au cœur des Bleus.
1.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
20.50 L'Armada, portrait d'un marin.
21.00 Le Petit Monde de don Camillo ■ Film. Julien Duvivier. ◇.
22.55 Météo, Soir 3.
23.20 Un crime Film. Jacques Deray. ○.
0.45 La Case de l'Oncle Doc. Onze footballeurs en or.
1.50 Benny Hill. ◇.

CANAL +

18.29 Jean-Luc et Faipassa.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Seinfeld. ◇.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
20.05 Le Zapping.
20.10 Les Simpson. ◇.
20.35 Addicted to Love ■ Film. Griffin Dunne. ◇.
22.10 Corridas. Arles.
23.20 Spin City. Quand le maire s'invite. ◇.
23.44 10 secondes et des poussières. Un routard sac-à-dos barbu. ◇.
23.45 Seinfeld. La crise cardiaque. ◇.
0.10 Boxe hebdo.
1.20 Etat d'urgence ■ Film. Frederic Forestier (v.o.). ◇.

ARTE

19.00 Nature. Les Rapaces, des chasseurs chassés.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Fifi Abdou, reine d'Egypte.
20.40 Le Paltoquet ■ ■ Film. Michel Deville. ◇.
22.15 Leni. Téléfilm. Leo Hiemer. ◇.
23.35 Court-circuit. *Pampa.* Bernard Weber. ◇.
0.10 Safe ■ ■ Film. Todd Haynes (v.o.). ◇.

M 6

18.25 The Sentinel. ◇.
19.20 Mariés, deux enfants. ◇.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro. ◇.
20.40 Météo des plages.
20.45 Les Produits stars.
20.55 Les Saisons du plaisir Film. Jean-Pierre Mocky. ○.
22.30 Le vicomte règle ses comptes Film. Maurice Cloche. ◇.
0.15 Culture pub. Spécial Festival du film Publicitaire de Cannes [1 et 2/2].
1.10 M comme musique.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 La Violence Féminine. *Une famille à Bruxelles,* de Chantal Akerman.
21.30 Les Chemins de la musique. [1/5].
22.10 Les Vivants et les Dieux.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival d'été euroradio. Concert par le Chœur de la Radio lettone et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Enrique Diemecke : Œuvres de Donizetti.
23.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de la NDR de Hambourg, dir. John Eliot Gardiner. **20.40** Jan Vaclav Vorisek, compositeur. Œuvres de Bach, Hummel, Vorisek, Beethoven, Schubert.
22.37 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mahler.

Le Monde TELÉVISION

ARTE

20.15 Fifi Abdou, reine d'Egypte

Nasser fit couvrir leur nombril, les islamistes ne veulent plus voir de danseuses musulmanes : il y en a pourtant 400 au Caire. Fifi Abdou est « reine d'Egypte », rayon danse du ventre. Le film la suit dans ses prestations nocturnes : un stakhanovisme suscitant *« fascination et rejet »*. De plus en plus d'étrangères se produisent au Caire, comme Asmahane, une Argentine.

ARTE

20.40 Le Paltoquet ■ ■

Dans un port, un commissaire enquête auprès des habitués d'un bar sur l'assassinat d'un voyageur. Adapté du roman *On a tué pendant l'escale*, Michel Deville a inventé deux personnages supplémentaires : la tenancière du bar et son compagnon, « le paltoquet », qui, par ses interventions et l'utilisation de la musique, fait sortir les protagonistes de l'ombre et semble diriger un jeu fantasmatique.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Soirée Georges Wilson

Le metteur en scène d'« Un habit pour l'hiver », de et avec Claude Rich, transmet sa passion. Le professeur Wilson accompagne ses élèves avec des gestes de chef d'orchestre qui tente d'inculquer le rythme. Il mime les répliques, les joue, les surjoue, histoire d'indiquer le chemin. Jusqu'au moment où la vérité apparaît, dont l'élève s'emparera et qu'il devra retrouver, reproduire, réinventer...

MARDI 13 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 La Presse sous l'Occupation. Invités : Renée Bédarida ; Pierre-Marie Dioudonnat ; André Halimi ; Grégoire Kauffmann ; Denis Peschanski. **Forum Planète**
23.25 Chercheurs d'épaves. Invités : François Clavel ; Patrice Lardeau ; Luc Long ; Jean-Pierre Moreau ; Lyndel Prott. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... les Français : Le spectacle de rue. **La Cinquième**
14.00 20h Paris Première. Best of. **Paris Première**
17.00 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Guy Béart. **Paris Première**
18.00 Stars en stock. Gina Lollobrigida. James Cagney. **Paris Première**
19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
19.00 Archimède. **Arte**
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of débats. **Paris Première**
21.00 Le Gai Savoir. Présomption d'innocence et lynchage médiatique. Invités : Jean-François Kahn ; Christine Deviers-Joncourt ; Thierry Pfister ; Hervé Gattegno ; Michel Charasse ; Gilbert Collard. **Paris Première**
0.35 Un siècle d'écrivains. Nina Berberova. **France 3**
0.35 Capital. Ils inventent vos loisirs. **M 6**

DOCUMENTAIRES

17.05 Enquêtes médico-légales. Preuves accablantes. **13ème RUE**
17.20 Cinq colonnes à la une. **Planète**
17.25 Football, du rêve à la réalité. [5/6]. Conte du Brésil. **Odyssée**
17.45 Pères blancs et noirs Dogons. **Histoire**
17.50 Chroniques de l'Amazonie sauvage. L'apprentissage de Witsimi. **France 3**
17.55 Les Métros du monde. Madrid. **La Cinquième**
17.55 Lima, prise d'otage en direct. **Odyssée**
18.20 Trois petits cochons bien branchés. **Planète**
18.30 Le Monde des animaux. Animaux en danger. [11/16]. Le chimpanzé, l'iguane à corne, le sphénodon. **La Cinquième**
18.50 Butte, Montana : un rêve en ruine. **Planète**
19.00 Les Grands Compositeurs. [3/12]. Mozart. **Odyssée**
19.25 Voix d'ange, voix de castrat. **Odyssée**
19.55 Les Nubas du Soudan. **Odyssée**
20.00 Promenades sous-marines. Baleines, dauphins et cétacés. **TMC**
20.15 Reportage. Le Prix des vacances. **Arte**
20.25 Quand les animaux pensent. **Odyssée**
20.30 Les Messagers de l'ombre. [1/2]. De la débâcle à la clandestinité. **Forum Planète**
20.35 La Guerre du futur. **Canal +**
20.35 Ochoa, la dernière mission. **Planète**
20.45 La Vie en face. Juillet à Quiberville. **Arte**
20.45 Napoléon III. **Histoire**
20.45 Fire Rescue, un pompier français à Miami. **13ème RUE**
20.50 Le Fleuve Jaune. Le monastère Thar. **Odyssée**
20.55 Le Temps d'une chanson. [3/6]. L'engagement : message personnel. **France 2**
21.00 20 ans de courses automobiles. [11/20]. Carnets secrets d'un passionné : 1959. **Canal Jimmy**
21.35 Un petit vélo dans la tête. **Planète**
21.40 Raymond Savignac. **Histoire**
21.50 Thema. Jungle en péril. **Arte**
21.55 La Jungle millimètre par millimètre. **Arte**
22.00 Le Monde des chevaux. [7/13]. Le cheval de course. **Odyssée**
22.25 Le Massacre des singes. **Arte**
22.25 La Saison des gnous. **Odyssée**
22.30 A la recherche de l'or des pirates. **Forum Planète**
22.45 Lonely Planet. Pakistan. **Planète**
22.45 Méditerranée. [6/12]. La famille. **Histoire**
22.45 Le Fado, ombre et lumière. **Muzzik**
22.50 Potions magiques de la forêt vierge. **Arte**
23.00 La Guerre du feu. **13ème RUE**
23.20 Une pilule qui sauve la forêt. **Arte**
23.35 Intégrales coulisses. Marc Jolivet. **France 3**
23.35 Avions de ligne. [13/13]. L'ère du tri-réacteur. **Planète**
0.30 La Fabuleuse Histoire de la 2 CV. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.50 Cyclisme. Tour de France (9e étape) : Le Grand Bornand - Sestrières. **France 2 - RTBF 1 - Eurosport**

MUSIQUE

17.30 Debussy. *Sonate pour violoncelle et piano.* Avec Henri Demarquette, violoncelle ; Claire Désert, piano. **Mezzo**
17.45 Fauré. *Trio en ré mineur opus 120.* Avec Régis Pasquier, violon ; Roland Pidoux, violoncelle ; Christian Ivaldi, piano. **Mezzo**
18.00 Nice Jazz Festival 1998. 50e anniversaire : Fiesta Women. **Muzzik**
19.25 Sapho chante Oum Kalsoum. Par un orchestre traditionnel de douze musiciens, dir. Eli Achkar. **Muzzik**
20.45 Ombres et lumières du siècle d'Or. Par l'Ensemble Hespérion XX et les Chœurs de la Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall. **Mezzo**
21.00 Nuit française. Avec Leon Fleisher, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georges Prêtre. **Muzzik**
23.45 Quincy à Montreux 1996. **Muzzik**
0.50 Lucky Peterson & Mavis Staples. Jazz à Vienne 1998. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

17.05 A corps et à cris. Josée Dayan. **Festival**
20.30 Un amour impossible. Patrick Volson. **Festival**
21.20 Le Piège de feu. Robert Day. **13ème RUE**
22.15 Sur un air de mambo. Jean-Louis Bertucelli. **Festival**
22.25 Amitié meurtrière. Stuart Orme. ○. **RTL 9**
22.55 Phase terminale. Larry Elikann. ○. **M 6**

SÉRIES

19.20 L'Homme de fer. Vacances aux Fidji. **13ème RUE**
20.45 Code Quantum. La belle et l'équipée sauvage. Miracle à New York. **Série Club**
21.35 Ally McBeal. Le combat. **RTBF 1**
21.45 De la Terre à la Lune. 1968, le chaos et la lumière. ◇. **Canal +**
21.45 Ally McBeal. Love's Illusion (v.o.). **Téva**
22.40 Histoires gay. [2/2] (v.o.). ◇. **Canal +**
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. L'œil de l'admirateur (v.o.). **Canal Jimmy**
23.40 Star Trek, Deep Space Nine. Le serment du sang (v.o.). **Canal Jimmy**
0.40 Seinfeld. Vengeance (v.o.). ◇. **Canal +**
1.00 Friends. Celui qui fait on ne sait quoi avec Rachel (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

14.40 Le Tambour ■ ■ ■
Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1979, 140 min) ◇. **Ciné Cinéma 1**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

14.45 L'Esclave aux mains d'or ■ ■
Rouben Mamoulian. Avec Barbara Stanwyck, Adolphe Menjou (Etats-Unis, 1939, N., 95 min) ◇. **Cinétoile**
15.00 La Bible de néon ■ ■
Terence Davies (GB. - EU., 1994, v.o., 95 min) ○. **Ciné Cinéma 3**
16.00 C'étaient des hommes ■ ■
Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 90 min) ◇. **Ciné Classics**
16.45 Le Sauvage ■ ■
Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 104 min) ◇. **Canal +**
17.00 Ladyhawke, la femme de la nuit ■ ■
Richard Donner (Etats-Unis, 1984, v.o., 120 min) ◇. **Ciné Cinéma 1**
17.25 Le Maître d'escrime ■ ■
Pedro Olea (Espagne, 1992, 85 min) ◇. **Cinéstar 2**
18.50 Attache-moi ! ■ ■
Pedro Almodovar (Espagne, 1989, 100 min) ○. **Cinéstar 2**
19.00 La Bible de néon ■ ■
Terence Davies (GB. - EU., 1994, v.o., 90 min) ○. **Ciné Cinéma 1**
20.30 L'Etoffe des héros ■ ■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 190 min) ◇. **Ciné Cinéma 2**
20.50 Mes meilleurs copains ■ ■
Jean-Marie Poiré (France, 1988, 120 min) ◇. **TF 1**
22.10 Dans les rues ■ ■
Victor Trivas (France, 1933, N., 80 min) ◇. **Ciné Classics**

KOBAL/PPCM

22.30 Intervista ■ ■
Federico Fellini. Avec Sergio Rubini, Paola Liguori (Fr. - It., 1986, v.o., 105 min) ◇. **Paris Première**
23.05 Le Signe du lion ■ ■
Eric Rohmer (France, 1959, N., 100 min) ◇. **Cinétoile**
0.25 L'Etoffe des héros ■ ■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 190 min) ◇. **Ciné Cinéma 1**
0.45 Cash-cash ■ ■
Richard Lester (Etats-Unis, 1984, 90 min) ◇. **Cinétoile**
1.05 La Marque ■ ■
Guy Green (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 130 min) ◇. **Ciné Classics**
1.35 Une femme de tête ■
Walter Lang (Etats-Unis, 1957, v.o., 105 min) ◇. **Ciné Cinéma 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.35 Le Rebelle. ◇.
16.20 Sunset Beach. ◇.
17.15 Melrose Place. ◇.
18.05 Sous le soleil. ◇.
19.05 Rick Hunter, inspecteur choc. ◇.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Mes meilleurs copains ■ ■ Film. Jean-Marie Poiré. ◇.
22.50 La Tête dans le sac Film. Gérard Lauzier. ○.
0.20 Très pêche. Des belles scènes de pêche.

FRANCE 2

13.50 Cyclisme. Le Grand Bornand - Sestrières
17.30 Vélo Club.
18.25 et 23.00 **Un livre, des livres.**
18.30 Hartley, cœurs à vif. ◇.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Temps d'une chanson. [3/6]. L'engagement : message personnel.
23.20 Marchand de rêves Film. Giuseppe Tornatore. ○.
1.15 Journal, Météo.
1.35 Docteur Markus Merthin. L'anniversaire. ◇.

FRANCE 3

15.45 Tiercé.
16.05 Frank et Jesse. Téléfilm. Robert Boris. ◇.
17.50 Chroniques de l'Amazonie sauvage.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
20.51 L'Armada, portrait d'un marin.
21.00 La Carte aux trésors.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 Intégrales coulisses. Marc Jolivet.
0.35 Un siècle d'écrivains. Nina Berberova.

CANAL +

15.45 Rions un peu en attendant la rentrée.
16.45 Le Sauvage ■ ■ Film. Jean-Paul Rappeneau. ◇.
18.29 Jean-Luc et Faipassa.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Seinfeld. ◇.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
20.05 Le Zapping.
20.10 Les Simpson. ◇.
20.35 La Guerre du futur.
21.45 De la Terre à la Lune. [4/12]. 1968, le chaos et la lumière. ◇.
22.40 Histoires gay. [2/2]. ◇.
0.39 10 secondes et des poussières. ◇.
0.40 Seinfeld. Vengeance. ◇.
1.05 Le Monde selon Seinfeld.
1.30 Libre échange ■ Film. Niall Johnson. ◇.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.50 La Cinquième rencontre... les Français. Le spectacle de rue.
14.50 1914-1918, la Grande Guerre.
15.50 Fête des bébés.
16.30 Alf. ◇.
17.00 Cinq sur cinq.
17.10 Citoyens du monde.
17.30 100 % question.
17.55 Les Métros du monde. Madrid.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Prix des vacances.
20.45 La Vie en face. Juillet à Quiberville.
21.50 Thema. Jungle en péril. **21.55** La Jungle millimètre par millimètre. **22.25** Le Massacre des singes. **22.50** Potions magiques de la forêt vierge. **23.20** Une pilule qui sauve la forêt. **23.4** Amazon ■ Film. Mika Kaurismäki (v.o.). ◇.
1.15 Expériences coûteuses. Téléfilm. Dominik Graf. ◇.

M 6

15.20 Opération séduction. Téléfilm. Jimmy Zeilinger. ◇.
17.05 M comme musique.
17.30 Highlander. ◇.
18.25 The Sentinel. ◇.
19.20 Mariés, deux enfants. ◇.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro. ◇.
20.40 Météo des plages.
20.45 E = M6 découverte.
20.55 Graines de star. Le meilleur de «Graines de star».
22.55 Phase terminale. Téléfilm. Larry Elikann. ○.
0.35 Capital. Ils inventent vos loisirs.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 La Violence Féminine.
21.30 Les Chemins de la musique. [2/5].
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Etre normal ne leur suffit plus...
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

18.06 Sur tous les tons.
20.00 Concert. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Riccardo Muti : Œuvres de Beethoven, Busoni,
22.00 Festival d'été euroradio. Les Chorégies d'Orange.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de C.P.E. Bach. **20.40** André Prévin, chef d'orchestre et piano. Œuvres de Chostakovitch, Prokofiev, Rachmaninov, etc.
22.50 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Mendelssohn.

Le Monde TELÉVISION

PARIS PREMIÈRE

22.30 Intervista ■ ■

Dans les studios de Cinecitta, à Rome, une équipe de télévision japonaise interviewe Fellini, censé préparer un nouveau film d'après *L'Amérique*, de Kafka. Sur ce prétexte, Fellini se lance dans une évocation de souvenirs personnels, donnant lieu à une fantaisie parfois un peu amère. En 1940, Fellini – interprété ici par Sergio Rubini –, découvrait l'« Hollywood italien », Cinecitta.

13ÈME RUE

20.40 Au feu !

Reportages, films et documentaires rythment cette soirée sur l'incendie et les soldats du feu. A regarder particulièrement, les deux documentaires, *Fire Rescue, un pompier français à Miami,* sur la différence entre les Etats-Unis et la France en matière de lutte contre les incendies, et *La Guerre du feu,* sur le fameux « retour de flammes », cause de nombreux décès chaque année.

ARTE

20.45 Juillet à Quiberville

Le camping normand de Quiberville, qui accueille des familles modestes, sert de prétexte à ce film décrivant les premières brasses, la pêche, et le très suivi Tour de France. Des destins ordinaires en vacances filmés sans commentaires par le réalisateur, Didier Nion, qui capte de l'émotion vive et des confidences. Le film a obtenu une mention au dernier Cinéma du réel.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◇ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◇ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◇ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ1307--0030-0 WAS LMQ1307-30 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 11:11 S.: 111,06-Cmp.:12,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0401 Lcp:700 CMYK

Le Monde
MARDI 13 JUILLET 1999

La guérilla colombienne a subi un important revers

Plus de deux cents de ses membres ont été tués

BOGOTA. Les combats entre l'armée et la guérilla, qui ont ravagé la Colombie à la fin de la semaine dernière, dans les différentes régions du pays et en particulier près de la capitale, Bogota, sont d'une ampleur sans précédent. Il s'agit de *« la plus grande offensive jamais lancée par la guérilla au cours des quarante dernières années »,* ont affirmé les responsables militaires dans un communiqué, publié dimanche 11 juillet.

Depuis jeudi dernier la principale guérilla du pays, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, 15 000 hommes), a lancé vingt-quatre offensives, selon les autorités. Au cours des différentes opérations destinées à contrer leur avancée, 202 guérilleros des FARC ont été tués, ont indiqué dimanche les responsables de l'armée et de la police. C'est pour le mouvement de guérilla le plus important du pays le plus grave revers subi depuis de nombreuses années.

Les combats se poursuivaient lundi matin, dans le sud-ouest du pays, où selon les services de renseignement militaires près de 1 000 guérilleros, basés dans l'est du pays ont été envoyés en renfort. Les autorités ont par ailleurs indiqué que 48 militaires et policiers ont trouvé la mort dans les affrontements depuis jeudi. L'armée et les forces aériennes ont également détruit 13 véhicules appartenant à la guérilla, *« obligeant les rebelles à se replier avec leurs morts et leurs blessés »* dans le sud du pays, où le gouvernement leur a accordé une zone sous leur contrôle de 42 000 kilomètres, soit l'équivalent d'un territoire grand comme la Suisse.

Sous la pression des événements, le gouvernement, qui est accusé de céder sans jamais rien obtenir de la guérilla dans le cadre des discussions de paix engagées il y a un an, a décrété samedi le couvre-feu dans huit départements du centre et de l'est du pays pour prévenir de nouvelles attaques.

L'offensive des FARC, jeudi, contre deux postes militaires non loin des portes de Bogota avait fait croire, dans un premier temps, à un coup de force de la guérilla contre la capitale. Cette hypothèse a été vite rejetée par les analystes colombiens, dans la mesure où la guérilla ne peut espérer sérieusement enlever une ville de 7 millions d'habitants dont les sympathies ne lui sont pas acquises et défendue par 15 000 soldats et 7 000 policiers.

EFFET SURPRISE

En revanche, *« elle pourra multiplier des actions terroristes, profitant de l'effet surprise »,* a estimé le nouveau ministre colombien de la défense, Luis Fernando Ramirez. *« Mais elle ne pourra jamais prendre le pouvoir sans soutien politique et les FARC en sont à leur plus bas niveau de popularité »,* a-t-il ajouté dans un entretien au quotidien colombien, *El Espectador.*

Pour de nombreux observateurs la stratégie des FARC est de faire monter les enchères à quelques jours de l'ouverture formelle, le 20 juillet, des négociations de paix avec le gouvernement. Cela étant, l'utilisation de la zone démilitarisée (décidée pour favoriser le dialogue entre les deux parties) comme base logistique pour lancer des offensives militaires de grande envergure provoque une vive polémique en Colombie.

Elle risque de limiter la marge de manœuvre du gouvernement alors que selon une enquête d'opinion publiée, dimanche, par *El Espectador,* 70 % des personnes interrogées considèrent que *« les FARC sont un groupe terroriste »* qui lutte, selon 80 % d'entre eux, pour *« ses propres objectifs et non pas dans l'intérêt du peuple colombien ».*

Alain Abellard

« Sir Alfred », l'apatride qui campe depuis 11 ans à Roissy, a obtenu le statut de réfugié en Belgique

La France le tolère sans lui avoir jamais donné de papiers

UN APATRIDE d'origine iranienne de 54 ans, qui vit depuis onze ans dans l'aérogare-1 de l'aéroport de Roissy a finalement reçu, début juillet, le statut de réfugié politique en Belgique. Merhan Karimi Nasseri va pouvoir désormais circuler librement, le gouvernement belge ayant donné son accord pour l'accueillir. En 1988, il s'était présenté sans papiers à l'aérogare-1 de Roissy-Charles-de-Gaulle. Après un séjour de quatre mois en prison pour situation irrégulière, il avait été libéré et végétait, depuis lors, entre une pizzeria et un stand de restauration rapide. *« A 54 ans, je n'ai pas perdu espoir,* vient-il de déclarer à l'AFP, *j'aimerais retourner à Bruxelles pour passer un diplôme. Je suis des cours par correspondance et la poste de l'aérogare me garde tout mon courrier précieusement. »*

M. Alfred, ou *« Sir Alfred »* (ainsi tenait-il à se faire appeler pour évoquer les origines britanniques qu'il disait avoir) est né à Massede-Soleiman, sur les rives du Golfe persique en 1945, dans une région de l'Iran concédée par le shah à l'anglo-iranien Oil Company. Depuis les années 70, la Grande Bretagne est d'ailleurs devenue le centre – voire l'obsession – de cette existence, et rend raison de l'odyssée à la Beckett vécue par Mehran Nasseri. M. Nasseri y cherche sa mère, une certaine Simone, infirmière écossaise, qui fut, selon lui, la maîtresse de son père Abdulkarim, médecin iranien mort en 1968, en Iran. Sa belle-mère, et ses demi-frères l'auraient alors expédié en Grande-Bretagne, à l'université de Bradford pour l'écarter de la succession de son père. En 1976, à l'occasion d'une visite en Iran, M. Nassiri est arrêté par la police du shah, la Savak, pour avoir participé, à l'étranger, à des manifestations contre le régime. Sa libération est alors assortie de la délivrance d'un *« passeport pour immigration »* lui interdisant tout retour au pays. Le 7 octobre 1981, il finit par obtenir le statut de réfugié politique en Belgique et se voit remettre un titre de voyage qui lui permet de circuler dans les pays signataires de la convention de Genève, à l'exception de l'Iran (*Le Monde* 22 octobre 1994).

Merhan n'en poursuit pas moins son objectif et assaille de demandes l'ambassade britannique à Bruxelles qui le qualifie d'apatride et lui refuse obstinément un visa. Il travaille dans une librairie anglaise, mais toutes ses tentatives de repasser la Manche se solderont par des échecs. C'est en tentant, en 1983, d'entrer sur le territoire britannique que, embarqué à bord d'un ferry, il égare son passeport de réfugié. Refoulé il fera de la prison en Belgique pour n'avoir pas renouvelé ses papiers. Échoué à Paris, il s'y installe en 1988, jusqu'au soir où on lui vole tous ses papiers, à la gare du Nord à Paris.

UNE FIGURE

Dès lors, son existence se passera tout entière dans les *« zones internationales »,* et les limites des Etats d'une Europe qui se refuse à l'accueillir. Le 15 novembre 1988, il tente une ultime fois sa chance pour Londres. L'aéroport d'Heathrow le renvoie sur Roissy-Charles-de-Gaulle. La France lui ferme ses portes. Sa présence dans l'aérogare sera tolérée, mais jamais aucun titre de séjour ne lui sera accordé. Pendant plus d'une décennie, les choses sont donc demeurée en l'état. Devenu une figure de l'aérogare, aidé et nourri par le personnel, fixé au chariot sur lequel s'entassent ses affaires, Mehran Nasseri mène une vie précaire, parfois dangereuse, et rédige le volumineux journal de ses rencontres.

Grace aux efforts conjoints des autorités françaises et du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), M. Nassiri peut maintenant, s'il le veut quitter l'aérogare où il se trouve toujours, et retourner en Belgique, accompagné par un médecin où il sera pris en charge par une ONG. *« Il s'agit d'un cas tout à fait particulier qui porte sur un individu particulièrement vulnérable psychologiquement,* dit Tanni Gutnik, déléguée adjointe du HCR à Paris. *Mais il est certain que tout aurait dû aller beaucoup plus vite ».*

Nicolas Weill

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : l'Allemagne a désigné son ambassadeur aux Nations Unies Dieter Kastrup** pour négocier l'indemnisation des anciens travailleurs forcés sous le nazisme, affirme l'hebdomadaire *der Spiegel* du lundi 12 juillet. Si ces informations sont confirmées, M. Kastrup (62 ans) devrait donc succéder à Bodo Hombach, ce dernier ayant été nommé coordinateur du Pacte de stabilité pour les Balkans de l'Union européenne. Le successeur de M. Hombach au poste de ministre à la chancellerie fédérale, Frank Walter Steinmeier, aurait refusé – toujours selon le *Spiegel* – de prendre en charge ce dossier. Les négociations sur l'indemnisation des anciens travailleurs forcés sous le nazisme doivent se poursuivre le 15 juillet à Washington. – *(AFP.)*

■ **IMMIGRATION : environ 300 personnes, pour la plupart des militants associatifs,** syndicaux et de partis politiques de gauche ont manifesté, samedi 10 juillet à Lille, pour appeler à la *« régularisation de tous les sans-papiers ».* Selon le Comité des sans papiers 59, la préfecture a décidé de régulariser 16 des 22 sans papiers qui observent depuis un mois une grève de la faim dans un local du centre hospitalier de Lille.

■ **Les sans-papiers du collectif des Hauts-de-Seine qui occupaient** la salle paroissiale de l'église Saint-Paul de Nanterre depuis mars 1998, ont décidé, dimanche 11 juillet, de mettre fin à leur mouvement. Les sans-papiers, qui n'étaient plus qu'une trentaine, ont indiqué réfléchir à de nouvelles formes d'actions de *« grande ampleur ».*

■ **ENVIRONNEMENT : onze militants de Greenpeace ont occupé pendant quelques heures,** dimanche 11 juillet, un portique et une grue sur le port de Cherbourg (Manche) avant d'être délogés dans la soirée par des hommes du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN). Ils protestaient contre le prochain transport de la France et la Grande-Bretagne vers le Japon de MOX, un combustible recyclé contenant des oxydes d'uranium et de plutonium.

■ **TÉLÉVISION : les télévisions pirates organisent,** mercredi 14 juillet, une *« prise de la Bastille audiovisuelle par les sans-antennes ».* Plusieurs actions seront menées dont la diffusion pirate de certaines chaînes ainsi qu'une manifestation devant le ministère de la culture. La Coordination permanente des médias libres, qui regroupe quarante et un membres, annonce d'autres actions à partir d'octobre.

Tirage du *Monde* daté dimanche 11-lundi 12 juillet 1999 : 605 301 exemplaires.

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

Illustration Ruben Toledo

LeMonde Job: WDE2899--0001-0 WAS MDE2899-1 Op.: XX Rev.: 09-07-99 T.: 19:12 S.: 111,06-Cmp.:12,10, Base : LMQPAG 18Fap:100 N°:0202 Lcp:700 CMYK

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES
MARDI 13 JUILLET 1999

À NOS LECTEURS
« Le Monde Economie » suspend sa parution pendant l'été. Vous retrouverez le supplément dans *Le Monde* du 30 août (daté 31). Bonnes vacances !

BOUSSOLE
La Pologne va passer à un régime de change flottant, avec pour objectif 8,5 % d'inflation en 1999 et moins de 4 % en 2003 (page V)

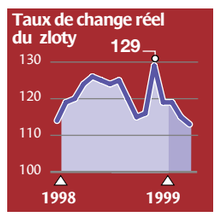

FOCUS
1,8 %
L'augmentation annuelle moyenne du PIB africain de 1991 à 1998. Les investissements étrangers en Afrique, même s'ils sont encore faibles en volume, sont plus rentables qu'ailleurs (page IX)

LE TROISIÈME ÂGE PERD SES RÉTICENCES À L'ÉGARD DU CRÉDIT
Un ménage français de plus de 60 ans sur cinq emprunte pour consommer : une progression de six points en trois ans (page XI)

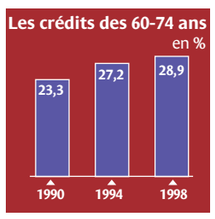

OFFRES D'EMPLOIS
Pages VI, VII, VIII et de la page XII à la page XX

En juin 1997, à Amsterdam les Quinze faisaient de la lutte contre le chômage leur priorité commune. Deux ans après, triste bilan

L'Europe rose ne fait pas décoller l'Europe sociale

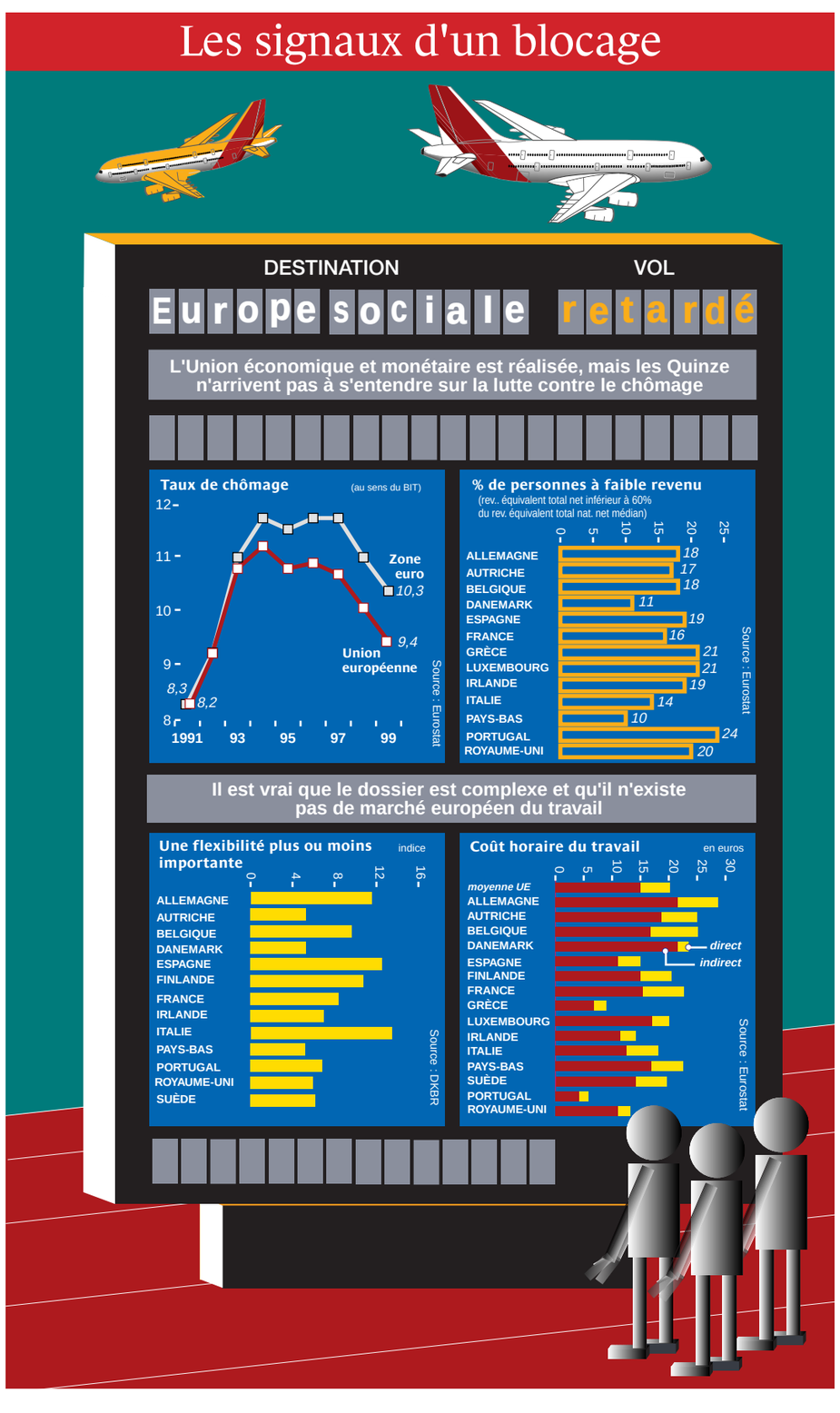

La moitié de la salle se serait esclaffée. Lors du sommet de Cologne qui a réuni, le 4 juin, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, Lionel Jospin a appris à ses dépens que, vis-à-vis de l'Europe sociale, il ne faisait guère sérieux de se montrer volontariste. Sa proposition de fixer un objectif de croissance de 3 % afin de soutenir l'emploi a diverti une grande partie de ses interlocuteurs, tous d'accord pour lutter contre le chômage, mais à condition que la machine communautaire n'impose aucune contrainte supplémentaire.

Envolée, la belle volonté affichée au sommet d'Amsterdam, en juin 1997, de donner la priorité à l'emploi ? De sommet en sommet, le front uni des gouvernements socialistes, majoritaires pour la première fois depuis 1958 au sein de l'Europe, est apparu de plus en plus fissuré. Avant d'éclater au début du mois dernier, avec la publication du manifeste pro-marché et pro-flexibilité de Tony Blair et de Gehrard Schröder. Désormais le jeu des alliances bilatérales l'emporte à nouveau avec un Royaume-Uni qui mène la danse.

Le credo de la concurrence, inscrit parmi les dogmes fondateurs du traité de Rome, semble être retenu comme principal remède aux dysfonctionnements du marché du travail. *« Les Quinze privilégient la création d'emplois, mais pas la sécurité de l'emploi »*, constate un expert de la Commission, à Bruxelles.

Le bilan social n'est pourtant guère brillant : 16 millions de personnes sont au chômage, 21 % des enfants vivent dans des foyers à faible revenu et un jeune sur cinq quitte les systèmes de formation sans qualification. Même s'il n'existe pas de marché du travail unifié, chaque Etat membre est guetté par les mêmes menaces : chômage élevé et persistant, développement des emplois précaires, ralentissement de la progression de la rémunération des salariés. De plus, l'adoption de la monnaie unique, qui permet une comparaison instantanée des prix, des salaires, des coûts sociaux, accroît les pressions concurrentielles et le dumping social.

La France, qui défend une approche volontariste, se trouve désormais bien isolée. Elle trouvera peu d'opportunités pour se faire entendre pendant les six prochains mois, sous la présidence finlandaise de l'Union, qui s'annonce comme une période de transition pour les institutions européennes comme pour l'Europe sociale. Elle compte, en revanche, sur l'an 2000 et le sommet extraordinaire sur l'emploi de Lisbonne, en mars, pour tenter une nouvelle fois de faire valider ses thèses, avec les Portugais qui auront alors la présidence. Et ce, pour ne pas laisser le champ libre à une vision concurrentielle de l'Europe qui pourrait s'imposer.

Un rapport du Commissariat du Plan, qui ne sera rendu public qu'à la rentrée, conforte le diagnostic de Lionel Jospin. Il met en garde contre un enlisement de l'Europe sociale, actuellement à l'œuvre, et à terme fatal pour les Quinze, *a fortiori* lorsque le processus d'élargissement aux voisins de l'Europe centrale sera en marche.

Les auteurs de l'étude alertent notamment sur les dangers d'un scénario non coopératif au sein de l'Union, dont les conséquences seraient lourdes pour la croissance. Selon eux, les salaires doivent entrer dans le champ de la concertation, afin d'éviter qu'ils ne deviennent une variable d'ajustement pour les entreprises, entraînant une compression de la demande intérieure, synonyme d'un déficit de croissance persistant. Mais on se heurte là aux limites des traités.

Les politiques de l'emploi relèvent des compétences strictement nationales, en dépit du pacte européen sur l'emploi adopté au sommet de Cologne qui ne vise qu'à coordonner la stratégie des Etats membres. Les questions des rémunérations et de la convergence des charges sociales qui pourraient limiter le dumping sont exclues des textes. Seul un acte politique fort permettrait de bousculer ces principes. A l'évidence, il n'est pas au programme.

Quant aux syndicats, ils sont aujourd'hui trop faibles et trop divisés pour infléchir l'avenir de l'Europe sociale. Même la première eurogrève de Renault-Vilvorde est restée presque sans lendemain, alors que l'Union vit quotidiennement à l'heure des restructurations et des licenciements.

Marie-Béatrice Baudet et Laurence Caramel
Lire la suite du dossier pages II et III

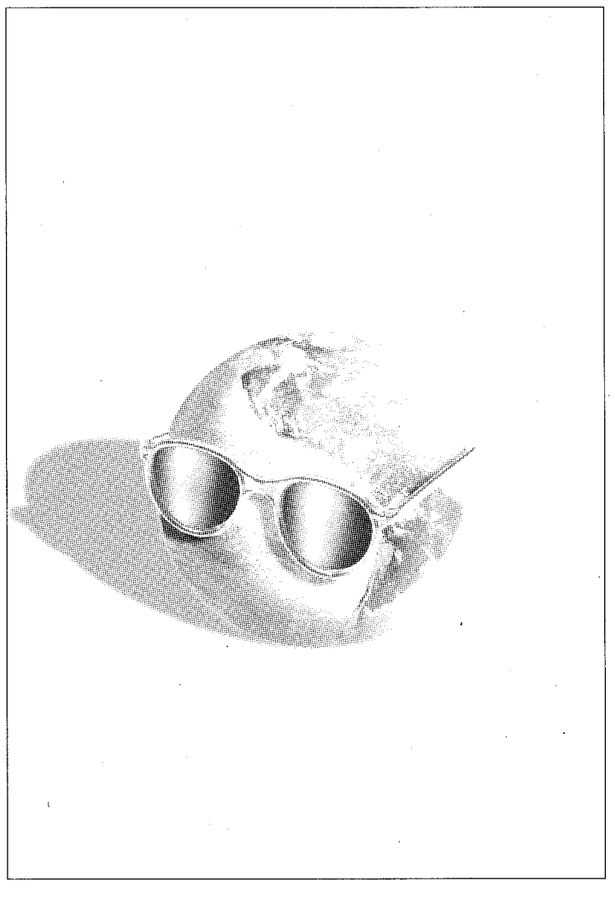

LeMonde Job: WDE2899--0002-0 WAS MDE2899-2 Op.: XX Rev.: 12-07-99 T.: 08:00 S.: 111,06-Cmp.:12,10, Base : LMQPAG 18Fap:100 N°:0203 Lcp:700 CMYK

BILAN

Questions-réponses

1 Les grandes étapes de l'Europe sociale

25 mars 1957 : le traité de Rome, qui institue la Communauté économique européenne (CEE), consacre plusieurs dispositions aux questions sociales (conditions de travail, droit syndical, négociations collectives, etc.).
18 octobre 1961 : signature à Turin de la Charte européenne sociale, qui garantit les droits économiques et sociaux.
17 février 1986 : signature de l'Acte unique européen à Luxembourg. Révision du traité de la CEE. Amélioration des conditions de travail des travailleurs européens.
9 décembre 1989 : adoption d'une charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs, à Strasbourg.
7 février 1992 : signature du traité de Maastricht. La CEE se transforme en Union européenne. Un protocole d'accord annexé à ce traité énonce des dispositions sociales que la Grande-Bretagne refuse.
9 et 10 décembre 1994 : le Conseil européen d'Essen (Allemagne) définit les lignes d'action concernant l'emploi et les priorités pour lutter contre le chômage.
16 au 18 juin 1997 : adoption d'une résolution sur la croissance et l'emploi au sommet d'Amsterdam.
2 octobre 1997 : signature du traité d'Amsterdam qui modifie, notamment, l'article permettant d'adopter des directives à la majorité qualifiée et non à l'unanimité, en matière de santé et de sécurité.
20 et 21 novembre 1997 : sommet de Luxembourg. Les Quinze arrêtent une stratégie en matière d'emploi, de formation et de réinsertion des jeunes chômeurs et des chômeurs de longue durée. Création des lignes directrices pour l'emploi.
15-16 juin 1998 : sommet de Cardiff qui appelle à des réformes de structure pour améliorer l'innovation et l'efficacité des marchés.
4 juin 1999 : adoption du pacte européen sur l'emploi au sommet de Cologne.

2 Quels sont les principaux moyens d'action ?

On en recense quatre : la directive, le règlement, la décision du Conseil et l'accord-cadre entre partenaires sociaux.

La directive fixe des objectifs à atteindre et doit être transposée en droit interne par chaque Etat membre concerné. Le non-respect d'une directive peut conduire un Etat membre à être jugé par la Cour de justice européenne.

La décision du Conseil s'impose à un Etat membre, une entreprise ou un particulier, obligés de s'y conformer.

Le règlement, pris par le Conseil et/ou la Commission, est applicable sans condition.

L'accord-cadre est un texte qui résulte d'une négociation entre les partenaires sociaux, souvent suivi par une directive.

3 Quelles sont les principales dispositions existantes ?

2 avril 1963 : décision du Conseil qui définit les principes généraux pour la mise en œuvre d'une politique commune de formation professionnelle.
5 juillet 1971 : règlement sur les régimes de sécurité sociale des travailleurs salariés et non salariés et des membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté.
27 juin 1974 : décision du Conseil concernant la création d'un comité consultatif pour la sécurité, l'hygiène, la protection et la santé sur le lieu de travail.
10 février 1975 : directive sur l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes.
9 février 1976 : directive relative à l'accès à l'emploi, à la formation professionnelle et aux conditions de travail.
19 décembre 1978 et **24 juillet 1986** : directives relatives à l'égalité entre hommes et femmes dans les régimes de sécurité sociale.
19 septembre 1983 : directive liée à l'exposition à l'amiante.
12 juin 1989 : directive sur les mesures visant à améliorer la sécurité et la santé des travailleurs.
14 octobre 1991 : directive relative au contrat de travail et aux conditions d'embauche.
30 avril 1992 et **30 juin 1993 :** règlements modifiant l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté.
19 octobre 1992 : directive relative à la protection de la santé et de la sécurité des femmes enceintes.
23 novembre 1993 : directive sur le temps de travail. Fixation de périodes minimales de repos et de congés payés et d'une durée hebdomadaire de 48 heures.
22 juin 1994 : directive sur la protection des jeunes travailleurs et sur l'interdiction du travail des enfants de moins de quinze ans.
22 septembre 1994 et **10 avril 1996** : directives sur la création des comités d'entreprise européens et l'amélioration du dialogue social à l'échelle européenne.
14 décembre 1995 : accord-cadre sur le congé parental.
3 juin 1996 : directive relative au congé parental.
6 juin 1997 : accord-cadre relatif au travail à temps partiel.
29 juin 1998 : directive sur le maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprises.
20 juillet 1998 : directive sur les licenciements collectifs.
15 décembre 1998 : directive sur le travail à temps partiel.
18 mars 1999 : accord-cadre sur les contrats à durée déterminée.

L'Europe sociale s'enlise dans les divergences d'une gauche européenne trop plurielle

Le rideau est tombé. La pièce aura duré exactement deux ans. Amsterdam, juin 1997 - Londres, juin 1999. Le premier acte est celui d'un sommet européen où fut adopté le fameux pacte de stabilité et de croissance et pris l'engagement, pour la première fois – et à l'initiative des socialistes français récemment élus –, de traduire en actes la lutte contre le chômage comme priorité de la construction européenne.

Le second – qui n'est certainement pas le dernier acte de l'Europe sociale, mais certainement la fin des illusions pour ceux qui avaient imaginé qu'une majorité sociale-démocrate en Europe bouleverserait le cours des choses – est celui de la publication à Londres du manifeste commun du premier ministre anglais Tony Blair et du chancelier allemand Gerhard Schröder en faveur d'une Europe de la flexibilité.

Ce manifeste, publié à la veille des élections européennes, a levé les masques. Il a clarifié d'une certaine façon le paysage du socialisme européen, que les plus optimistes ou les plus réalistes qualifieront au choix de « pluriel » ou de « divisé ».

Il contraint aussi à ce constat : la gauche, en dépit de ses ambitions affichées, ne parvient pas à engager l'Europe sociale dans une dynamique dont elle aurait furieusement besoin au regard d'un niveau de chômage toujours très élevé (9,4 % en moyenne pour l'Union), d'une précarité et d'une exclusion grandissantes pour ses citoyens les plus défavorisés. Pour autant, le bilan de ces deux années n'est pas

Les Français, partisans d'une politique volontariste, se retrouvent marginalisés

nul. Le sommet de Luxembourg, six mois après Amsterdam, a jeté les bases d'une coordination communautaire en matière d'emploi en lançant les lignes directrices – certes non contraignantes dans la mesure où elles ne débouchent pas sur des sanctions –, mais qui fixent à chaque pays des objectifs dans les domaines de la formation, de l'insertion professionnelle, de l'égalité des chances et les encouragent à développer l'esprit d'entreprise. Une fois par an, les plans nationaux pour l'emploi adoptés par chaque pays font l'objet d'un examen et éventuellement de critiques de la part de la Commission européenne, qui, à l'instar des recommandations qu'elle fixe sur les politiques budgétaires, peut aussi décerner des bons et des mauvais points. Le sommet de Cologne, le 4 juin dernier, a abouti à l'adoption d'un *« pacte européen pour l'emploi »*, en instaurant une concertation au minimum annuelle entre les ministres des finances, ceux de l'emploi, les partenaires sociaux et la Banque centrale européenne.

Mais on est loin du projet initial formulé par l'ancien ministre des finances allemand, Oskar Lafontaine, pour lequel le pacte pour l'emploi devait être le pendant du pacte de stabilité, en se fixant des objectifs *« ambitieux »* de lutte contre le chômage. Les Français, qui partageaient cette idée, se retrouvent marginalisés. Traités d'archaïques pour leurs méthodes trop interventionnistes (35 heures et emplois-jeunes), ils ne désespèrent cependant pas de parvenir à imposer leur point de vue en faisant alliance avec des petits pays de l'Union. C'est du reste comme cela que l'idée d'un gouvernement économique de la zone euro, encore informel, a pu s'imposer face à la réticence des Allemands.

Pour l'heure, c'est bien le modèle *« social-libéral »* de Tony Blair qui gagne du terrain. Les premières déclarations du nouveau président de la Commission européenne, Romano Prodi, en faveur de la flexibilité laissent penser qu'il trouvera un écho favorable à Bruxelles. En ramenant le problème du chômage à un problème d'efficacité du marché du travail, les partisans de ces thèses confortent les réticences de chacun à *« communautariser »* leurs politiques de l'emploi et à établir un minimum de règles communes.

« Les pays européens ont en commun une certaine idée du progrès social. L'euro nous permettra de la faire vivre et de nous battre pour installer l'idée d'un contrat social européen », déclarait le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, en avril 1998. A l'évidence, les Quinze n'en prennent pas le chemin.

En différant, faute de consensus, les dossiers comme celui des salaires, du droit du travail ou des minima sociaux, qui permettraient de commencer à construire réellement l'Europe sociale, ils prennent le risque que le *« modèle social européen »* ne devienne la dernière et la seule variable d'ajustement d'une économie européenne plongée dans une compétition mondiale toujours plus féroce.

Laurence Caramel

Tony Blair et Gerhard Schröder sous le feu syndical

Dieter Schulte, président de la plus puissante confédération syndicale allemande (DGB, 9 millions d'adhérents), est furieux contre le chancelier Gerhard Schröder : dans une lettre envoyée depuis Helsinki, où s'est tenu fin juin le neuvième congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES), il dénonce le manifeste *« social-libéral »* publié par Gerhard Schröder et Tony Blair – un texte *« indécent »* qui n'évoque qu'*« au passage »* la lutte active contre le chômage. Il écrit : *« Nous connaissons déjà le prix à payer en contrepartie d'une baisse des dépenses publiques, des impôts et d'une réduction du rôle de l'Etat. C'est le déclin des infrastructures, de l'éducation, et la prise en charge de la sécurité par les particuliers. »*

Sur le même ton, John Monks, secrétaire général du TUC britannique (6,7 millions d'adhérents) s'est exclamé à la tribune du congrès : *« Ce qu'ils veulent vraiment ce sont des syndicats plus faibles, des licenciements plus faciles et davantage d'insécurité. »*

Les quatre scénarios du Plan

Tout reste ouvert mais le scénario de l'enlisement est le plus probable. » Joël Maurice, l'auteur du rapport sur *« l'Europe sociale »*, commandé par le Commissariat général du Plan et qui sera rendu public en septembre, ne se veut pas pessimiste. Mais face aux profondes divergences des Quinze et au manque de cohésion des syndicats *« qui continuent de s'interroger sur l'opportunité de se regrouper »*, il voit mal comment un autre constat pourrait s'imposer.

Dans le cadre de la réflexion engagée par le Plan sur l'avenir de l'Union à long terme, il propose quatre scénarios possibles pour l'Europe sociale. Les différentes options dépendent du degré de coopération entre les membres de l'Union. Les résultats en termes d'emploi et de cohésion sociale sont alors très différents.

Le scénario A, baptisé « Europe sociale fractionnée », découle d'un processus non coopératif. Les Quinze s'en tiennent aux traités actuels, à savoir l'élaboration de plans nationaux pour l'emploi, non contraignants et des accords au cas par cas entre partenaires sociaux. *« L'évolution des revenus continue de se faire sans coordination, la part des salaires dans la valeur ajoutée ne se redresse pas et la dynamique de la demande globale reste insuffisante pour accélérer la croissance et obtenir un net recul du chômage... »* Les systèmes de protection sociale les plus généreux subissent une forte pression et sont menacés. Ce n'est guère réjouissant, mais c'est le scénario le plus probable.

INTERVENTION PUBLIQUE

Le scénario B repose, au contraire, sur une option de convergence, mais se fonde sur une vision concurrentielle du marché du travail. C'est « l'Europe sociale concurentielle » qui, pour résumer schématiquement, est l'extension des thèses de Tony Blair à l'ensemble du continent. Le dialogue social est ramené au niveau de l'entreprise, les salaires dépendent de plus en plus des performances de celle-ci et du salarié.

Paradoxalement, pour que ce système fonctionne, il faut une forte intervention publique au niveau communautaire pour que la concurrence soit la plus *« parfaite »* possible. Cela signifie une convergence des niveaux de prestations sociales, des prestations obligatoires, des rémunérations minimales, du droit du travail et... la mobilité des salariés. Pas sûr que Tony Blair veuille aller jusque-là.

Le scénario C est un peu le modèle idéal du rapport. C'est « l'Europe sociale intégrée » : le marché ne peut être la seule solution au chômage de masse, la question des salaires est déterminante dans la fixation de la demande globale (donc de la croissance) et elle coexiste logiquement, à pied d'égalité, avec les impératifs budgétaires et monétaires pour fixer la politique macroéconomique communautaire. Ce scénario suppose un fort dialogue social, une forte volonté politique et une homogénéisation de la protection sociale. A terme, il serait le plus performant.

Enfin, dernière hypothèse, « l'Europe solidaire dans la diversité » qui conduit à une vision fédérale de l'Europe. Chacun garde ses particularités, mais il existe un puissant fond de péréquation au niveau communautaire qui *« traduit la volonté de promotion de valeurs communes en matière sociale »*. Ce système inspiré du *« modèle canadien »* peut être une alternative si la création d'un espace européen homogène est jugé hors d'atteinte.

Dans leurs conclusions, les auteurs ne font pas de recommandations, mais ils soulignent que le scénario A à l'œuvre actuellement est intenable à terme !

L. C.

Emploi, formation, information des salariés... Des chantiers en panne

Combien de propositions avancées pour un dossier accepté ? L'Europe sociale fait son chemin de croix. Lionel Jospin a pu le constater le 4 juin, lors du sommet de Cologne qui réunissait les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne. Sa proposition de fixer un objectif de croissance de 3 % afin de soutenir l'emploi a provoqué les éclats de rire de la moitié de la salle. Copie recalée. Comme celles, également proposées par le premier ministre français, d'un plan de grands travaux ou d'une réduction du temps de travail à l'échelle communautaire.

Des succès, pourtant, il y en a eu. Par exemple, la directive sur le temps de travail (48 heures hebdomadaires au maximum), la création des comités d'entreprise européens, ou encore toutes les mesures visant à améliorer la sécurité et la santé des travailleurs.

La démarche manque malgré tout d'ampleur. Comment la comparer à celle qui a donné naissance à l'Union économique et monétaire qui a vu onze Etats membres s'imposer une discipline de fer pour respecter les critères de convergence budgétaires ? Aujourd'hui, même les plus optimistes n'osent plus parier sur un cadre législatif commun concernant, par exemple, le droit de grève, une sécurité sociale européenne, ou l'instauration d'un salaire minimum.

La période de transition actuelle ne favorise pas l'avancée des dossiers

Il suffit, d'ailleurs, de faire le point sur le sort que devraient connaître les chantiers en cours pour ne plus en douter.

Quid de la directive (en attente) portant création d'un statut de société européenne ? Si elle touche, effectivement, au domaine très technique du droit des sociétés, elle s'intéresse aussi à la manière de mieux impliquer les travailleurs dans la conduite de l'entreprise. Le modèle de référence choisi est celui de la cogestion à l'allemande, de quoi déclencher les foudres espagnoles et britanniques. Pronostic des experts ? Pessimiste. Très pessimiste.

Et qu'advient-il de la directive sur l'information et la consultation des salariés, un sujet délicat, remis en selle en 1998 suite à l'euro-grève de Renault-Vilvorde ? La confédération européenne des syndicats (CES) souhaitait négocier ; l'Unice, l'organisation patronale européenne, non. La Commission a repris l'initiative. Sans succès. Le Royaume-Uni est farouchement opposé au projet. Et le dossier requiert l'unanimité...

De toute manière, il existe d'autres stratégies possibles pour « saborder » un texte sans s'y opposer directement. Exemple d'actualité : l'extension de la directive de 1993 sur le temps de travail (48 heures hebdomadaires au maximum) à certaines professions jusqu'alors exclues du champ d'application du texte. Si la question est loin d'être réglée pour les chauffeurs routiers, un texte est en deuxième lecture au Parlement de Strasbourg pour les jeunes médecins en formation (les internes). Le Royaume-Uni, encore lui, a réussi à faire passer un amendement accepté par les autres gouvernements, afin de fixer à douze ans le délai de transposition de la directive au sein des Etats membres. D'ici là...

Et les partenaires sociaux, dans tout cela ? Leurs forces de proposition seraient-elles émoussées ? A l'Unice, côté patronal, on explique que *« négocier pour négocier »* n'est guère intéressant. *« L'Unice a adopté la politique du ni-ni,* rétorque Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la CES, *ni législation, ni accord. Sa force d'inertie est immense ».* Vu l'ambiance, rien d'étonnant donc à ce que les initiatives contractuelles soient figées.

En mars dernier, la CES a écrit à l'Unice pour lui proposer trois sujets possibles de négociation. Le travail temporaire, pour commencer, ce qui s'inscrit dans la suite logique de la directive obtenue sur les CDD. Réponse ? A venir, d'ici la fin de l'année. Deuxième axe : le télétravail. Pas de réaction pour le moment. Quant au dernier thème, l'accès à la formation continue tout au long de la vie, *« c'est un non »*, regrette Jean Lapeyre.

Si le dialogue social est en panne, si les onze gouvernements socialistes au pouvoir au sein de l'Union n'arrivent pas à définir une ligne politique claire, l'Europe sociale peut-elle compter sur le militantisme de la Commission ? Cette semaine, Bruxelles fera une communication destinée à raviver un dossier-clé : la protection sociale. La Commission souhaiterait que, tout comme l'emploi donne lieu à des lignes directrices depuis le sommet de Luxembourg, il existe des objectifs de convergence en matière de protection sociale.

Belle idée, même si elle ne se traduit par aucune contrainte. Pourtant, arrivera-t-elle à son terme ? Rien n'est moins évident car la période actuelle est une période de transition : Romano Prodi, le nouveau président de la Commission, vient de constituer ses équipes. Anna Diamantopoulou, membre du parti socialiste grec est le commissaire en charge de l'emploi et des affaires sociales. L'Europe sociale sera-t-elle une priorité ? Ou une pomme de terre chaude à transmettre le plus vite possible... aux partenaires sociaux par exemple ? En tout cas, l'Europe sociale s'apprête à vivre un nouveau test. Un de plus.

Marie-Béatrice Baudet

▼ Dépenses de protection sociale par tête en 1996

en **euros** à parité de pouvoir d'achat

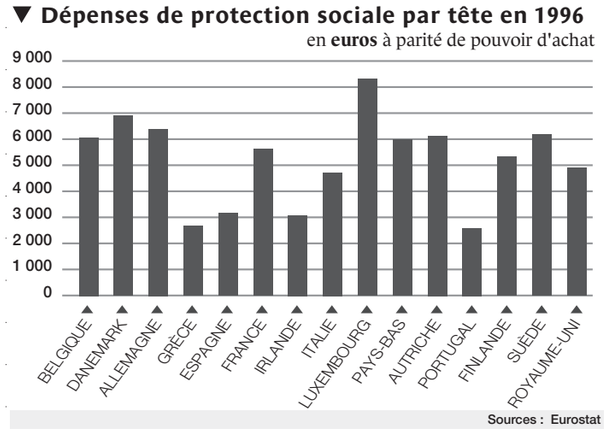

Sources : Eurostat

LeMonde Job: WDE2899--0003-0 WAS MDE2899-3 Op.: XX Rev.: 09-07-99 T.: 19:14 S.: 111,06-Cmp.:12,10, Base : LMQPAG 18Fap:100 N°:0204 Lcp:700 CMYK

Jean-Claude Barbier, chercheur au Centre d'études de l'emploi

« Le chômage et la protection sociale sont les dossiers sur lesquels les gouvernements sont réélus ou battus »

« Les politiques de l'emploi de divers pays européens que vous présentez dans votre ouvrage, publié avec Jérôme Gautié, apparaissent étroitement déterminées par des spécificités nationales et ne laissent guère augurer la mise en place d'une "politique sociale européenne". Pourquoi ?

– Tous les sommets européens depuis Edimbourg en 1992, ou encore le traité d'Amsterdam en 1997, ont évoqué le thème de l'emploi. Mais les Etats membres ne sont pas parvenus à fixer des objectifs chiffrés et obligatoires dans le domaine social.

Cela tient d'abord au fait que la politique européenne n'est pas du tout fabriquée et légitimée de la même façon qu'une politique nationale : elle est le résultat de compromis entre des positions extrêmement divergentes, où l'on agit sur les mots, sur leurs traductions en une dizaine de langues, et donc sur les représentations beaucoup plus que sur les outils opérationnels : il s'agit d'un travail essentiellement rhétorique, où l'on est exposé – encore plus qu'avec les politiques nationales – à la déception quant aux effets réels.

– N'observe-t-on pas cependant une convergence entre les dispositifs de lutte contre le chômage ?

– Lorsque la Commission a tenté de recenser les « bonnes pratiques » dans ce que l'on a voulu présenter comme le premier pas d'un pacte européen pour l'emploi, lors du sommet de Luxembourg, elle n'est parvenue qu'à un collage de dispositifs nationaux. On regroupe sous le même nom des outils qui s'ancrent en fait dans des réalités extrêmement spécifiques : un emploi-jeune n'est pas un *lavoro socialmente utile* italien, etc. Il n'y a guère d'emprunt, si ce n'est d'apparence, d'un pays à l'autre.

En matière monétaire, les politiques disposaient déjà d'indicateurs et d'outils qui leur permettaient d'agir de façon convergente (la convertibilité des monnaies, les politiques budgétaires). Il n'existe rien de tel en matière d'emploi : l'idée même de 35 heures et d'emplois-jeunes européens, ou encore d'un *workfare* (« remise au travail ») britannique étendu à l'échelle de l'Union, est absurde.

– Existe-t-il une analyse commune des questions sociales ?

– Les secteurs de la société qui sont aujourd'hui idéologiquement les plus influents à Bruxelles sont ceux qui, détenteurs de capitaux, combattent les politiques sociales dans leurs pays respectifs et poussent vers plus de déréglementation. En revanche, les syndicats, les partis politiques, les mouvements sociaux, ne sont pas assez présents sur les lieux d'élaboration de la politique européenne.

Il n'y a donc pas, en Europe, de consensus actif, de vision collective de ce que serait la protection ou la justice sociale. Ce n'est pas seulement la capacité technique à mettre en place des dispositifs communs qui manque, c'est d'abord la volonté politique de le faire. Lorsqu'on voit que les Etats membres se réjouissent de la stabilisation ou de la réduction de leurs transferts vers le budget européen, il apparaît clairement que l'on ne peut guère envisager de passer à un système coopératif de redistribution des revenus ou des chances d'insertion sociale !

En fait, les gouvernements nationaux ont parfaitement conscience que le chômage et la protection sociale sont les dossiers sur lesquels ils sont reconduits ou battus à chaque élection. Il ne pourra donc y avoir de politique sociale commune que si celle-ci devient un enjeu politique européen, c'est-à-dire si l'Europe politique se construit préalablement.

– Vous esquissez cependant dans votre ouvrage les traits d'une politique *"sociale-démocrate"*, alternative au modèle libéral. Quelles sont ses caractéristiques ?

– Nous prônons en effet une politique d'*"investissement social"* de l'ensemble des acteurs (entreprises, syndicats, autorités locales, individus) qui coopéreraient pour permettre à chaque individu de traverser sans dommages les différents statuts qu'un marché du travail de plus en plus éclaté propose. L'exemple le plus achevé d'une telle politique peut être observé au Danemark.

– Quelles sont les chances que cette approche se répande en Europe ?

– Aujourd'hui, la tendance est plutôt à la perpétuation des politiques nationales. J'en veux pour preuve le fait que ce « modèle » danois est interprété par les uns comme un exemple de *workfare,* lorsqu'on souligne l'existence d'un contrat avec l'individu au sein du dispositif, et par les autres comme une politique de *welfare,* lorsqu'on met en avant la durée (très longue) de la prise en charge du chômeur, ou encore le montant très élevé des allocations. Et cette perpétuation laisse plutôt la voie à la multiplication des recettes libérales.

Mais il serait absurde de nier que les choses bougent. Le titre VIII du traité d'Amsterdam – consacré à l'emploi –, la déclaration finale du sommet de Cologne – qui prévoit que soit mesuré l'impact sur l'emploi de toute mesure économique ou budgétaire –, auront inévitablement des répercussions sur les politiques nationales : il est trop tôt pour savoir lesquelles.

Des chercheurs réalisent également déjà, avec le soutien de la Commission, un très important travail comparatif qui fournira, tôt ou tard, les outils intellectuels nécessaires à une vraie politique européenne.

– Mais cette réflexion peut-elle avoir des effets concrets sur les politiques nationales ?

– Je crois plus, pour cela, aux effets de la multiplication de normes européennes en matière de droit social, d'organisation du travail, d'égalité des chances, qui devraient avoir le même impact que, par exemple, celles concernant l'environnement : il devient possible alors d'élaborer des indicateurs communs, et de réaliser un vrai travail de coordination.

Enfin, même si je ne crois guère à une dynamique créée par des affaires comme celles de Vilvorde, il est probable que se construiront des espaces politiques européens, animés par les syndicats, les associations, certains partis, dans lesquels les valeurs où peut s'ancrer une politique sociale commune feront l'objet d'un vrai débat. Même le personnel politique se rend peu à peu compte de l'importance de ce qui est en jeu à l'échelon européen. Le scandale de la Commission Santer a, je crois, joué un rôle positif dans cette prise de conscience. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

Jean-Claude Barbier

● Maître de recherche au Centre d'études de l'emploi depuis 1994, professeur associé à l'université Paris-VII (Denis-Diderot), secrétaire de la Société française d'évaluation, Jean-Claude Barbier est auteur de *Les Politiques de l'emploi en Europe* (Flammarion, 1997) et, avec Jérôme Gautié et *alii*, de *Les Politiques de l'emploi en Europe et aux Etats-Unis* (PUF, 1998).

● Il a été responsable de la recherche à la Caisse nationale d'allocations familiales de 1988 à 1991 et directeur des études et des statistiques à l'Agence nationale pour l'emploi de 1991 à 1993.

Sur le terrain, les syndicats marchent trop souvent en ordre dispersé

L'organisation patronale européenne bloque le dialogue social

Après les modestes résultats du sommet européen de Cologne, la construction de l'Europe sociale ne semble désormais dépendre que de la capacité des syndicats européens à promouvoir le *« dialogue social »*. La Confédération européenne des syndicats (CES), qui rassemble soixante-sept organisations de vingt-neuf pays, souhaite poursuivre la *« dynamique »* amorcée depuis l'intégration du protocole social de Maastricht dans le traité de l'Union qui a permis la signature de trois accords européens sur le congé parental, le temps partiel et les contrats à durée déterminée.

A cette fin, les huit cent cinquante délégués réunis à Helsinki pour le neuvième congrès de la CES ont adopté, le 30 juin, une résolution spécifique réclamant notamment un véritable cadre européen de négociations collectives et l'inscription du droit de grève dans le prochain traité de l'Union européenne (UE).

Malgré l'apparition, ces dernières années, des comités d'entreprise européens et des premières eurogrèves, le développement de l'action syndicale et de la négociation collective à l'échelle européenne se heurte toujours à des obstacles de taille. Le principal d'entre eux reste l'hostilité du patronat européen (Unice) à s'engager dans des relations sociales suivies.

DIVISIONS

« L'Unice ne s'assied à la table des négociations que sous la contrainte d'une initiative législative de la Commission, déplore Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES. *Cette attitude reflète l'influence que continuent d'exercer dans le monde patronal européen les tenants de la dérégulation sociale à outrance, de la flexibilité débridée du marché du travail, de la destructuration des systèmes contractuels. »* L'éclatement de la négociation des branches professionnelles vers les entreprises, encouragé par l'Unice, apparaît comme un frein supplémentaire.

Les débats au cours du dernier congrès de la CES ont également montré que l'abandon de prérogatives nationales au profit de la négociation européenne est loin de faire l'unanimité parmi les organisations syndicales. Cette perspective divise les pays scandinaves, attachés à leurs systèmes nationaux de protection sociale, et les pays latins, plus favorables à un édifice supranational : *« Il ne faut pas croire qu'on règlera au niveau européen les problèmes que nous n'avons pas réussi à résoudre au niveau national »,* estime Dieter Schulte, président de la confédération allemande DGB, qui compte neuf millions d'adhérents.

Des clivages existent aussi entre les pays où les négociations sont surtout interprofessionnelles (Italie) et ceux où elles sont sectorielles, par branches, comme en Allemagne. Partisans d'une régulation sociale par voie législative, l'Espagne et la France se distinguent aussi du Danemark ou de la Suède, plus favorables à la négociation.

Confronté à ces difficultés, le mouvement syndical tente de trouver de nouvelles voies pour éviter une spirale à la baisse des salaires et l'utilisation du dumping social comme un facteur de compétitivité en Europe. Après la conclusion d'accords sectoriels dans les transports ferroviaires et maritimes et dans l'agriculture, la *« déclaration de Doorn »*, adoptée en octobre 1998 par les fédérations de la métallurgie allemande, belge, luxembourgeoise et néerlandaise se propose de coordonner dans leur secteur les revendications salariales nationales des pays de la zone mark. Par ce moyen, les syndicats cherchent à obtenir une meilleure répartition des gains de productivité, en réclamant ensemble des augmentations de salaires qui correspondent à l'inflation et aux gains de productivité constatés dans chacun de leurs pays.

SALAIRES

Au mois de décembre, la fédération européenne de la métallurgie (FEM) invitait à son tour ses adhérents à coordonner leurs revendications pour figer les coûts salariaux des différents pays à leur niveau actuel et éviter que l'un d'entre eux ne soit tenté de se créer un avantage compétitif au détriment des autres. L'initiative, perçue par certains comme une volonté de préserver les avantages des salariés des pays les plus riches, se heurte là encore à l'absence d'interlocuteur patronal.

Loin de Bruxelles et des tables de négociation européennes, l'Europe syndicale reste toutefois *« une notion totalement inventée »*. C'est ce qu'affirme Gilles Nezosi, chercheur associé au Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire (Cerat) de Grenoble, qui s'est penché sur la coopération transfrontalière des syndicats dans l'est de la France. Son étude porte sur la reconversion du bassin de Longwy, zone industrielle sinistrée entre la France, le Luxembourg et la Belgique, qui a vu la création en 1985 d'un « pôle européen de développement » (PED) dont l'objectif était de créer huit mille emplois.

« Le PED a attiré des entreprises mercenaires, exonérées de charges sociales, qui se sont délocalisées après quelques années, explique Gilles Nezosi. *Quand JVC et Panasonic ont fermé du côté français, il n'y a eu aucune solidarité des travailleurs belges ou luxembourgeois. Les syndicats des trois pays ont noué des contacts purement formels, sans impact sur les nouvelles conditions de travail, et sans réussir à toucher les travailleurs transfrontaliers. Pour les organisations syndicales françaises, qui ont déjà du mal à faire respecter le code du travail, les revendications à l'échelle européenne apparaissent comme un handicap supplémentaire. »*

Alexandre Garcia

Bibliographie

● **Le Guide de l'Europe sociale,** de Frédérique et Isabelle Collard (Liaison, 1999, 192 p., 149 F, 22,71 €).

● **Les Pays d'Europe occidentale : évolution politique et sociale** (La Documentation française, 1998, 371 p., 120 F, 18,29 €).

● **Introduction à l'Europe sociale,** d'Annick Mallet (Ensep, « Politiques et interventions sociales », 1997, 336 p., 190 F, 28,97 €).

● **Les Systèmes de protection sociale en Europe,** de Jean-Pierre Dumont (Economica, 1998, 310 p., 125 F, 19,06 €).

● **« L'Europe sociale »** (La Documentation française, *Problèmes politiques et sociaux,* n° 797, 1998, 82 p., 45 F, 6,86 €).

● **Histoire sociale de l'Europe,** textes réunis par François Guedj et Stéphane Sirot (Seli Arslan, « Histoire, cultures et sociétés », 1998, 411 p., 158 F, 24,09 €).

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Des fusions et des hommes

Si l'histoire des présentes opérations de fusion ou d'acquisition n'est, par définition, pas encore écrite, les affaires sont déjà mal engagées. Dans les cas les plus récents, il semble que, si élaborées soient-elles, les stratégies offensives peuvent buter sur un paramètre longtemps tenu pour négligeable : la dimension humaine des dossiers. Ou que le mépris dans lequel s'estiment tenus les salariés entrave les possibilités de riposte des agressés.

On pense, évidemment, d'abord à la BNP, à la Société générale et à Paribas, où des dizaines de milliers de personnes vivent, depuis des mois, dans l'angoisse du sort qui leur sera finalement réservé. Il suffit de se souvenir de l'ampleur de la journée « banque morte » quand, sous le choc, même les cadres de la Générale se retrouvaient sur le trottoir, devant leurs agences. Michel Pébereau, patron de la BNP, peut espérer l'emporter ; mais personne ne peut mesurer les conséquences des dégâts psychologiques de cette furieuse bataille. Quelle sera la motivation de ceux qui auront été absorbés contre leur souhait, perturbés dans leur tranquille assurance de banquiers ?

Autre exemple, l'assaut de TotalFina, dirigé par Thierry Desmarest, sur Elf, qui a sans aucun doute été facilité, si ce n'est rendu possible, par la politique sociale de Philippe Jaffré. Substituer chez Elf une exigence gestionnaire à une culture technique, dominée par les ingénieurs d'exploration et d'exploitation, a forcément alimenté des frustrations. Mais c'est encore davantage la grève d'Elf exploration-production, poursuivie depuis près de trois mois au centre scientifique et technique de Pau, et au siège de la Défense, qui a fragilisé le PDG du groupe pétrolier. Jamais une partie du personnel n'avait cessé le travail aussi longtemps chez Elf.

▼ Des milliers de salariés concernés

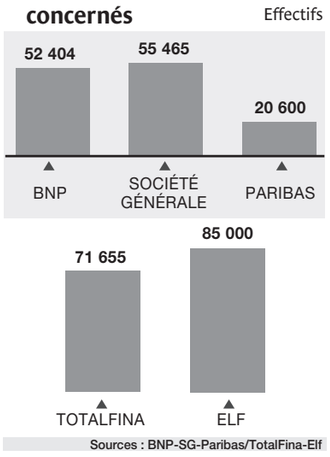

Sources : BNP-SG-Paribas/TotalFina-Elf

Plus grave, les salariés apprenaient que 1 320 postes devaient être sacrifiés, non sur l'autel d'une restructuration indispensable, du moins officiellement, mais pour satisfaire aux objectifs de rentabilité des actionnaires. Un argument d'autant plus dangereux qu'il se retourne maintenant contre son auteur. Comment Philippe Jaffré peut-il faire croire que sa résistance au projet de TotalFina se fait au nom des mêmes actionnaires et de « tous ses collaborateurs » ?

Que les logiques financières soient chahutées, parfois compromises, par des considérations émotionnelles, voilà qui a de quoi réjouir et peut-être rassurer. Cela ramène à des réalités que veulent ignorer les batailles d'ego auxquels se livrent les grands capitaines, toujours prompts à couvrir leurs ambitions de rationalité. Quelle que soit l'issue, le facteur humain sera le gage de la réussite comme de l'échec.

Sous forme de rappel à l'ordre, cette première leçon des offres publiques d'achat (OPA) et d'échange (OPE) en cours est d'une grande valeur symbolique. Mais, si elle s'applique aux mondes industriel et bancaire, réputés pour être sans états d'âme, tout concourt à penser qu'elle prend un sens plus radical quand il s'agit de rapprochements forcés dans des secteurs psychologiquement sensibles, ceux des métiers de l'intelligence ou de la création.

Ce qui s'est passé autour de Gucci en porte largement témoignage, au-delà des péripéties juridiques et des particularités du droit néerlandais des affaires. Bernard Arnault a perdu face à un François Pinault, qui s'est voulu séducteur, pour avoir négligé les réactions affectives du redresseur du groupe italien de luxe, et de son talentueux créateur. Si le duo à la tête de Gucci avait mis à exécution sa menace de partir en cas de victoire d'Arnault, il y a fort à parier que la célèbre maison serait devenue l'ombre d'elle-même.

En tendance, ce précédent fournit un deuxième enseignement. A mesure que nous entrons dans la société informationnelle, les entreprises risquent d'être vulnérables, si elles ne prennent pas garde aux aspirations de leurs équipes professionnelles. Les cabinets de consultants, entre autres, en savent déjà quelque chose, qui peuvent être un jour au firmament et, le lendemain, vidés de leur substance.

Juillet-Août

Le Monde DE L'ÉDUCATION
DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

Comprendre le ciel

avec Hubert Reeves

En cadeau

Rendez-vous avec l'éclipse :

- LES LUNETTES OFFICIELLES de la Société Astronomique de France
- LE POSTER GÉANT

LeMonde Job: WDE2899--0004-0 WAS MDE2899-4 Op.: XX Rev.: 09-07-99 T.: 19:07 S.: 111,06-Cmp.:12,10, Base : LMQPAG 18Fap:100 N°:0205 Lcp:700 CMYK

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

Réformer l'« allocation d'autonomie »

Pour être en conformité avec la loi de 1997, le législateur français a jusqu'à la fin de l'année pour réfléchir à la mise en place d'une « prestation d'autonomie » en faveur des personnes dépendantes. Deux questions essentielles se posent. Il convient d'abord de bien répondre au besoin d'une assistance par une tierce personne dans les actes essentiels de la vie courante. Il s'agit ensuite d'épauler, le cas échéant, les bénévoles qui acceptent de participer aux soins non médicaux proposés à domicile à des personnes dépendantes.

Les réponses des Etats européens à ces problèmes divergent. Le Portugal, la Grèce, l'Italie n'ont pas de règles spécifiques visant expressément la dépendance. Les prestations aux « dépendants » sont versées au titre du handicap ou de la vieillesse et, dans ce dernier cas, sous forme de majoration de pension. Le Royaume-Uni, lui, est en train de restructurer la branche du service national de santé (NHS) chargée du *community care* dans le but d'améliorer les prestations à domicile aux personnes dépendantes.

Dans les pays scandinaves, Danemark, Finlande et Suède, chaque personne a droit aux prestations que nécessitent son âge, son invalidité ou son handicap. Les soins de longue durée, aussi bien médicaux que non médicaux, sont proposés et gérés, de façon très autonome, par les communes sur le long terme. Les pratiques de prise en charge sont, dès lors, très variées malgré les tentatives des autorités centrales de rendre plus homogène l'offre de services.

Aux Pays-Bas, les soins de longue durée, ainsi que les traitements et les services qui ne peuvent pas être pris en charge par l'assurance-maladie de base, sont couverts, depuis 1968, par la loi sur les dépenses médicales exceptionnelles (AWBZ). Il s'agit là d'une assurance sociale obligatoire financée par l'impôt. Le pays ne connaît donc pas de distinction entre handicap et dépendance.

L'Allemagne, le Luxembourg et l'Autriche ont choisi de bâtir une assurance-dépendance sous la forme d'une « nouvelle branche » de l'assurance sociale. Elle est conçue comme devant compenser partiellement les coûts supplémentaires engendrés par la situation de dépendance et essentiellement financée, mais non exclusivement, par des cotisations sociales. L'Allemagne a, de surcroît, réglementé de façon très contraignante l'offre de contrats privés d'assurance-dépendance à destination des hauts revenus. Dans les trois pays, la définition légale de la dépendance est particulièrement détaillée. Le recours à des services professionnels d'aide est préféré aux versements directs en espèces aux personnes dépendantes. Par contraste, on s'aperçoit qu'il y a en France confusion entre la définition légale de la dépendance – support à l'ouverture de droits – et les instruments d'évaluation de l'état de dépendance. Seule la France a retenu une condition d'âge pour l'attribution des prestations de dépendance, alors que les autres pays refusent de réduire la dépendance à un problème de personnes âgées.

En Europe, seule la France a retenu une condition d'âge pour l'attribution des prestations de dépendance

Enfin, la France et l'Irlande ont choisi de soumettre à une condition de ressources le bénéfice de la prestation dépendance. Ce faisant, toutes deux ignorent le sort des personnes dont les revenus sont supérieurs aux seuils légaux. Or l'assurance privée ne peut se substituer entièrement à l'intervention publique. Elle peut, au mieux, proposer des compléments aux prestations socialisées. Par conséquent, certaines familles, en France et en Irlande, sont seules à supporter la personne dans le besoin.

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe (qui siège à Strasbourg) a adopté une recommandation relative à la dépendance. Ce texte est non contraignant pour les quarante et un Etats adhérents. Mais, fruit d'un important travail de comparaison et de synthèse, il peut intéresser des réformateurs. Y figurent des principes généraux d'action, absents de la législation française.

Ainsi, pour le Conseil de l'Europe, *« la dépendance est un état dans lequel se trouvent des personnes qui, pour des raisons liées au manque ou à la perte d'autonomie physique, psychique ou intellectuelle, ont besoin d'une assistance et/ou d'aides importantes afin d'accomplir les actes courants de la vie. Toutes les catégories de la population peuvent se trouver affectées par la dépendance, et pas uniquement les personnes âgées, même si les situations de dépendance tendent à s'accroître avec l'âge et si, au grand âge, elle a des spécificités liées à l'augmentation des causes et en particulier à la multimorbidité associée ».*

La recommandation souligne que *« le respect du principe d'autonomie de la personne dépendante doit guider toute politique en faveur des personnes dépendantes »* ou encore que *« les pouvoirs publics devraient garantir la qualité des soins ».*

Les bénévoles, sans statut professionnel, ne sont pas oubliés. Pour le Conseil de l'Europe, il incombe aux pouvoirs publics de *« prendre des mesures nécessaires pour améliorer la qualité de vie des aidants »*, notamment *« par la reconnaissance de l'importance de leur fonction, la formation, l'amélioration de l'accès à l'information ou encore l'organisation de services de répit ».*

Aujourd'hui, même les promoteurs de la loi de 1997 s'associent à la critique de la prestation-dépendance sous conditions. Osons une réforme vers l'« allocation d'autonomie » qui s'inspire des expériences étrangères et des travaux du Conseil de l'Europe. Nombre d'errements passés pourraient être évités.

***Francis Kessler** est directeur de l'Institut du travail à l'université Robert-Schuman de Strasbourg.*

Un été de reprise en pente douce

Les experts les plus optimistes annoncent une croissance un peu supérieure à 2 % pour la zone euro cette année

Les économistes sont comme les météorologues. Leurs prévisions sont souvent aléatoires et ils ont un petit faible pour les signes annonciateurs. En ce début d'été, alors que la confrérie débat sur la sortie du « trou d'air » de l'économie européenne promise par les experts officiels pour le second semestre, certains se tournent vers la Belgique pour valider le scénario. Car l'économie belge, qui représente seulement 4 % de la richesse totale de l'Euroland, joue depuis dix ans les baromètres infaillibles, les « grenouilles » de la conjoncture européenne.

Deux raisons expliquent ce surprenant pouvoir de prédiction. Premièrement, l'économie belge est spécialisée dans les biens intermédiaires industriels, un secteur très sensible aux cycles de l'activité. Deuxièmement, elle dépend à 80 % de ses exportations, ce qui la rend hautement réactive à la situation du reste de l'Europe vers lequel elle écoule l'essentiel de ses produits. Or, l'indicateur de confiance des patrons de l'industrie belge s'est redressé à vive allure depuis quelques mois – avant la crise des poulets à la dioxine. Et, une fois de plus, l'Europe semble la suivre. Timidement encore.

La dernière enquête de l'Insee réalisée auprès des chefs d'entreprise de la zone euro pour le mois de mai confirme la stabilisation de la production industrielle, mettant ainsi un terme au ralentissement amorcé fin 1998. La plupart des experts mettent en avant l'amélioration de l'environnement international pour justifier ce retournement de tendance. La crise financière qui a balayé les pays émergents s'est finalement « résorbée » sans catastrophe majeure pour l'économie mondiale. Après une année de forte récession, l'Asie a retrouvé le chemin de la croissance, et même la Russie va mieux.

Autre élément rassurant : le processus de paix engagé au Kosovo, après plus de deux mois de conflit, écarte les risques de fortes retombées sur les économies européennes. Enfin, les Etats-Unis continuent d'afficher d'enviables performances.

Ce retour au « calme » signifie-t-il que les Etats de l'Euroland vont à nouveau marcher d'un même pas ? Cela est peu probable. Car, après ces six mois de turbulences, les Onze se trouvent dans des situations très différentes.

En phase de rattrapage par rapport aux vieux pays riches du continent, les petits pays restent les plus dynamiques. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit ainsi une croissance supérieure à 3 % pour l'Espagne et le Portugal l'an prochain, et de 7,5 % pour l'Irlande.

A l'inverse, les grands pays de la zone ont subi de plein fouet les effets de la crise des pays émergents. Mais, là encore, de façon inégale. La France s'en sort mieux que l'Allemagne et l'Italie, pénalisées par leur spécialisation industrielle. Une étude de la Caisse des dépôts parue le 18 juin décortique ce qu'elle désigne comme le premier exemple de choc asymétrique vécu par la zone euro, quelques mois seulement après le lancement de la monnaie unique.

L'Allemagne est fortement spécialisée dans les biens d'équipement et le poids de l'industrie y est plus élevé qu'ailleurs. L'Italie, elle, se singularise par la place de son industrie de biens de consommation. Or ces deux secteurs ont été les premiers touchés par l'effondrement des économies émergentes qui ont taillé drastiquement dans leurs importations.

Dans un tel contexte, la politique monétaire, désormais décidée à Francfort par la Banque centrale européenne, peut difficilement convenir à tout le monde. La baisse des taux d'intérêt décidée début avril pour répondre à l'inquiétant ralentissement économique des poids lourds de la zone euro contrarie l'Espagne, au bord de la surchauffe. Le gouvernement de José Aznar vient d'ailleurs de décider une baisse des tarifs dans les secteurs administrés, comme les transports et les télécommunications, pour désamorcer les risques d'inflation. A l'inverse, l'Italie, en pleine déprime – sa croissance serait proche de 1 % cette année – a été contrainte d'adopter un plan de relance.

Si les économistes ont rangé leurs scénarios noirs pour l'Europe, ils restent néanmoins prudents sur l'ampleur de la reprise à attendre. Une conjoncture mondiale plus souriante, des ménages optimistes qui continuent à consommer en se ruant notamment sur les nouvelles technologies, un meilleur policy-mix (politique monétaire et politique budgétaire), ce sont les trois atouts sur lesquels l'Europe peut compter.

RÉDUCTION DES COÛTS

Mais, à l'inverse, les restructurations et les concentrations d'entreprises annoncées chaque jour dans tous les secteurs d'activité s'inscrivent dans une logique de réduction des coûts peu favorable à la croissance. Les experts les plus optimistes annoncent une croissance un peu supérieure à 2 % cette année. Mais aucun ne s'aventure à trancher sur cette question pourtant cruciale : l'Europe, après ces quelques mois de passage à vide, peut-elle s'installer dans un long cycle « à l'américaine », seul capable de faire reculer réellement le chômage ?

Laurence Caramel

▼ La croissance dans la zone euro

PRÉVISIONS DE L'OCDE POUR 1999

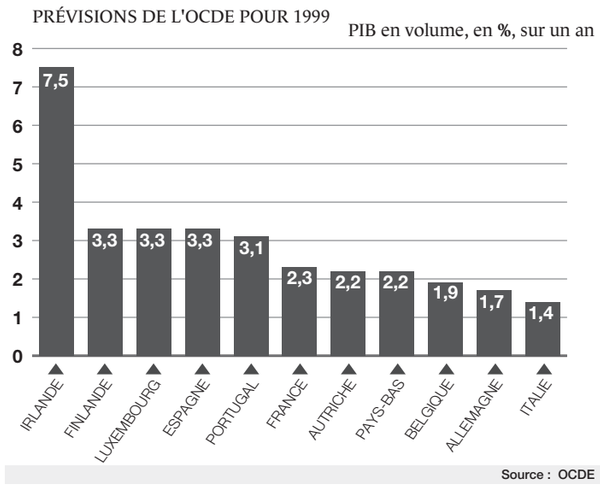

Source : OCDE

▼ La Belgique, indicateur avancé de l'Europe

INDICATEUR DE CONFIANCE DES INDUSTRIELS

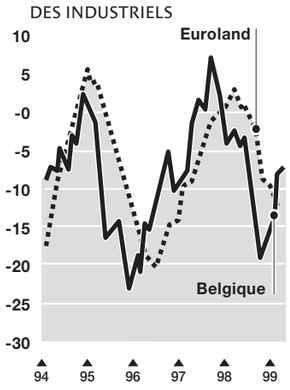

Source : Goldman Sachs

Les cinq scénarios de Jean-Claude Thébault pour l'Union à l'horizon 2010

Pour le directeur de la cellule de prospective de la Commission, il faut passer de la diplomatie à la démocratie

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

A quarante-huit ans, Jean-Claude Thébault semble encore loin d'avoir étanché sa soif d'Europe. Après avoir étroitement participé à la mise en place de l'euro en tant que chef de cabinet adjoint d'Yves-Thibault de Silguy, commissaire européen sortant, chargé des affaires économiques et financières, ce juriste de formation a aujourd'hui l'ambition de favoriser l'émergence d'un vrai débat démocratique sur l'avenir de l'Union, à travers les travaux de la cellule de prospective de la Commission européenne, qu'il anime depuis septembre 1998.

En décidant la création de cette cellule en janvier 1989, Jacques Delors voulait doter la Commission d'un instrument lui permettant de suivre et, surtout, d'anticiper le mouvement de l'intégration européenne, *« de s'affranchir de la tyrannie du court terme »*, exprime en d'autres termes Jean-Claude Thébault.

Si, ces dernières années, la Commission s'est quelque peu enfermée dans la gestion à court terme, son nouveau président, Romano Prodi, entend bien changer le cours des choses. Une aubaine pour Jean-Claude Thébault, qui souhaite réaffirmer le rôle de sa cellule, placée sous la responsabilité directe de la présidence.

Il se défend toutefois de vouloir en faire un *« cabinet bis »*, comme la rumeur aimerait le laisser entendre. Pour autant, *« cette cellule n'est pas une institution académique. Elle a une fonction de conseil auprès du président. L'activité prospective n'a de sens, et de justification, que si elle sert de lien entre la réflexion et l'action »*, souligne-t-il.

Jean-Claude Thébault entend notamment valoriser, dans les mois qui viennent, un important travail engagé sous son prédécesseur, Jérôme Vignon : la réalisation de cinq scénarios sur l'Europe à l'horizon 2010. Lancé en 1997, l'exercice a d'abord consisté à identifier cinq grands domaines d'étude – les institutions et la gouvernance, la cohésion sociale, les performances économiques, l'élargissement, l'environnement extérieur –, et à dessiner pour chacun d'entre eux des micro-scénarios.

Dans le premier, intitulé « Le triomphe des marchés », le modèle américain l'emporte sur toute autre logique, qu'il s'agisse de la troisième voie européenne ou du système asiatique. Le deuxième scénario, baptisé « Les cent fleurs », pousse au bout la logique de la fragmentation des sociétés résultant notamment du développement des nouvelles technologies : c'est la victoire du « micro », des initiatives locales, des réseaux, face à la crise des institutions politiques et de la grande industrie. Le troisième, « Responsabilités partagées », se fonde sur une réforme en profondeur du secteur public et l'affirmation des principes de décentralisation, de transparence, de responsabilisation. L'Etat devient plus un facilitateur qu'un producteur de lois. Le quatrième scénario part de l'idée que le fossé entre le peuple et les institutions politiques et économiques est tel que des « Sociétés de création » finissent par s'imposer, où les qualités de vie et d'environnement, la coopération entre acteurs ainsi que l'économie sociale deviennent des valeurs essentielles. Enfin, le cinquième scénario, « Voisinages turbulents », présente une Europe qui, aux prises avec la montée des tensions dans le monde, devient obsédée par les menaces de son voisinage et leurs conséquences sur la sécurité du Vieux Continent.

« Ces scénarios ne dissimulent pas un projet politique, précise Jean-Claude Thébault. *Il s'agit de schémas ouverts, qui confrontent éléments négatifs et positifs, et dont il convient de tirer les enseignements pour construire l'avenir. L'Europe doit s'engager dans une réforme majeure de ses systèmes de gouvernance,* souligne-t-il, connaissant bien les rouages de l'institution bruxelloise pour y être entré il y a plus de quinze ans. *Pour aboutir, cette réforme doit s'accompagner d'un questionnement sur le sens de l'Europe : quelles sont les ambitions qui justifient encore plus le rapprochement entre les peuples européens ? Quels sont les défis que l'Union doit relever ? Comment doit-elle et peut-elle y parvenir ? »*

Cette réflexion doit, selon lui, s'opérer au-delà des canaux classiques de révision de traités, au-delà du cercle des seuls experts et responsables politiques européens. *« La crise qui a affecté la Commission procède d'un double déficit : l'Union est née et continue à se construire en cercles fermés plutôt qu'au grand jour ; et elle s'est faite par l'économique »*, estime-t-il.

Et d'affirmer : *« L'intégration européenne doit accélérer sa transition de la diplomatie vers la démocratie, en rendant, par exemple, plus accessible au grand public toute réforme des traités. Les citoyens européens ne veulent pas moins d'Europe mais une autre Europe, une Europe plus proche de leurs préoccupations. »*

Laetitia Van Eeckhout

Jean-Claude Thébault

● Après avoir commencé sa carrière à la Caisse des dépôts et consignations, Jean-Claude Thébault choisit, en janvier 1984, d'entrer à la Commission européenne.
● Il débute à la direction générale du contrôle financier, rejoint en octobre 1989 la direction générale du budget comme chef de l'unité « politique agricole commune », avant d'être nommé, en janvier 1995, chef de cabinet adjoint d'Yves-Thibault de Silguy.
● Depuis septembre 1998, il est directeur de la cellule de prospective.

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

LeMonde Job: WDE2899--0005-0 WAS MDE2899-5 Op.: XX Rev.: 09-07-99 T.: 19:08 S.: 111,06-Cmp.:12,10, Base : LMQPAG 18Fap:100 N°:0206 Lcp:700 CMYK

EUROPE

▼ Des industriels plus confiants

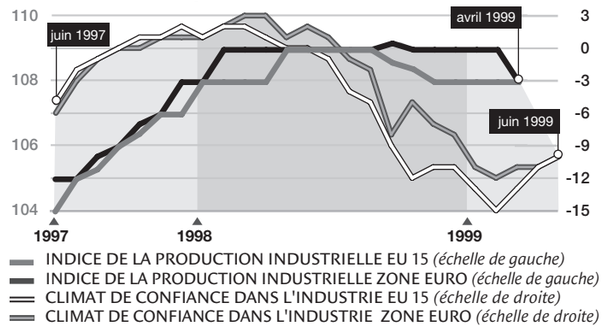

Source : Eurostat

■ **LE CREUX** de la vague semble avoir été atteint pour la production industrielle de l'Union européenne (UE) à la fin du printemps 1999. Les enquêtes d'opinion auprès des chefs d'entreprises industrielles de l'UE montrent une amélioration du climat de confiance en mai et en juin. Cette embellie est nette dans la plupart des pays, notamment en France, en Italie, au Royaume-Uni et en Suède. En revanche, les industriels allemands restent prudents, leurs perspectives d'exportation continuant à se dégrader en juin.

■ **CONCERNANT LES INVESTISSEMENTS,** les chefs d'entreprise européens – exception faite des Italiens et des Finlandais – se montrent également plus optimistes qu'en automne dernier. L'évolution prévue du volume d'investissement industriel pour 1999 est de 4 % dans l'UE et de 3 % dans la zone euro.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	2,6 (avril)	– 2 (avril)	– 1,7 (avril)	– 5,3 (déc.)	– 0,2 (avril)	– 1 (avril)	– 2,3 (avril)	– 1,4 (avril)	– 2,4 (avril)	– 0,7 (avril)	– 0,7 (avril)
Sur trois mois	0,9 (avril)	0,3 (avril)	– 1 (avril)	– 0,2 (déc.)	0,4 (avril)	0,2 (avril)	– 0,3 (avril)	0,1 (avril)	– 1 (avril)	– 0,3 (avril)	0,2 (avril)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,2 (mai)	4,7 (mai)	9,1 (mai)	9,0 (mai)	16,2 (mai)	11,2 (mai)	12,0 (mai)	3,3 (avril)	6,3 (mars)	10,3 (mai)	9,4 (mai)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,7 (janv.)	– 0,1 (juil.)	0,4 (mai)	0,8 (mai)	2,1 (mai)	0,5 (mai)	1,5 (mai)	2,1 (mai)	1,3 (mai)	1 (mai)	1,1 (mai)
Sur un mois	0,2	– 0,6	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,1	0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	*1er trimestre 1999*	*1er trimestre 1999*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*1er trimestre 1999*	*4e trimestre 1998*	*4e trim. 1998*	*4e trim. 1998*
Sur un an	3,9	0,1	2,6	2,6	3,6	2,8	1,2	3,1	1,1	1,8	1,6
Sur trois mois	1,0	1,9	0,4	0,4	0,7	0,7	0,5	0,7	0,1	0,4	0,3
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE (en % du PIB annuel)	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trim.*	*4e trim.*
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,90	0,76	– 0,03	1,54	– 0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

FRANCE

▼ 1998, un mauvais cru pour l'assurance

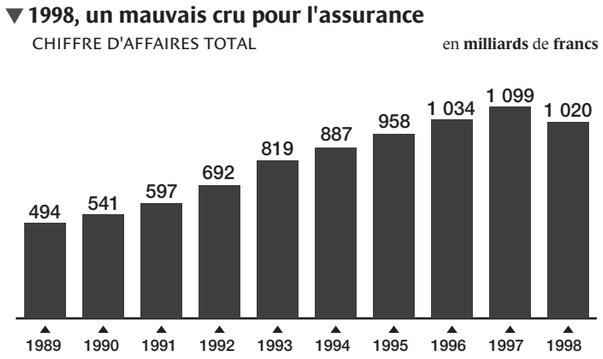

Source : FFSA

■ **LE CHIFFRE D'AFFAIRES** du marché français de l'assurance en 1998 est en retrait de 7,1 % par rapport à 1997. Un tel recul, note la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), ne s'était pas produit depuis quarante ans. Cette baisse concerne d'abord les assurances des personnes dont les cotisations se contractent de 14 %, après une hausse de 8 % l'année précédente. Elle touche aussi, dans une moindre mesure, les assurances de biens et de responsabilité, dont le chiffre d'affaires diminue de 1,7 % par rapport à 1997.

■ **CE MOUVEMENT** à la baisse ne concerne, en Europe, que la France. La FFSA, par la voix de son président, Denis Kessler, incrimine *« les modifications successives de la fiscalité »*, qui ont, selon lui, totalement déstabilisé le marché.

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	+ 2,1 % (mai)	+ 4,7 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,2 % (3e trim. 98)	– 5,9 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,5 % (3e trim. 98)	2,6 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,6 % (1er trim. 99)	+ 2 %
INVESTISSEMENT	+ 1,4 % (4e trim. 98)	+ 0,4 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)	+ 8,572 MdF / + 1,3 milliard d'euros (avril)	– 26 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 138,100 MdF / + 21,053 milliards d'euros (98/99)	– 4,11 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 10 (juin)	– 15**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	– 9 (juin)	25**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	+ 22 % (mai)	– 2,2 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	39,2 % (mai)	– 0,5 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 018 950 (mai)	– 1,3 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	413 439 (mai)	– 5,2 %
INTÉRIM	427 120 (mars)	+ 1,7 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS ** solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

CROATIE

▼ La situation se dégrade

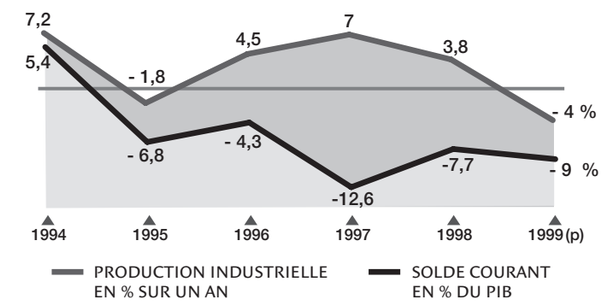

(p) prévision

Source : Caisse des dépôts et consignations

■ **LE NIVEAU DE VIE** relativement élevé (4 400 dollars de revenus annuels par habitant) de la Croatie, un des rares ex-pays de l'Est non candidat à l'Union économique et monétaire, cache une fragilité inquiétante. Sa monnaie, la kuna, est surévaluée et la stabilisation monétaire, réussie au sortir de la guerre en 1995, a eu son revers avec la dégradation de la compétitivité industrielle du pays.

■ **LE DÉFICIT COMMERCIAL** (plus de 20 % du PIB chaque année) entraîne un besoin de financement important. L'hypothèse d'une dévaluation est toujours d'actualité. La saison touristique s'annonce décevante et la croissance insuffisante pour écarter les risques d'une crise financière. Sauf à ce que le pays profite du plan de reconstruction promis par les Occidentaux. *(Caisse des dépôts, risque-pays.)*

UN CHIFFRE

44 %

LA PART DES FEMMES QUI N'ONT PAS RETRAVAILLÉ APRÈS AVOIR PERÇU L'ALLOCATION PARENTALE D'ÉDUCATION

Présentée à sa création, en 1985, comme une mesure de politique familiale, l'allocation parentale d'éducation (APE) apparaît comme une mesure favorisant le retrait des femmes du marché du travail, ainsi que l'indique une étude du Credoc publiée en juin 1999.

L'APE, d'un montant de 3 061 F par mois, est versée aux familles d'au moins deux enfants dont le plus jeune est âgé de moins de trois ans, dès lors que l'un des conjoints cesse son activité (98 % sont des femmes). Le nombre de bénéficiaires est passé de 175 000 en 1994 à 500 000 en 1997, après que l'APE eut été étendue aux familles de deux enfants, contre trois précédemment.

L'enquête du Credoc sur le devenir de 830 allocataires six mois à un an après avoir épuisé leurs droits indique que la part des femmes au foyer de cet échantillon est passée de 4 % avant le versement de l'APE à 27 % après, alors que la part de celles qui travaillaient est passée de 76 % à 51 %, celle des chômeuses avant et après restant stable (21 % et 22 %).

Près de la moitié (44 %) de celles qui travaillaient avant l'APE ont renoncé ensuite à retrouver un emploi. C'est le cas d'un quart de celles qui possédaient un emploi stable, d'un tiers de celles qui possédaient un emploi précaire et d'un quart de celles qui étaient au chômage. A noter que les employées et les ouvrières représentent 84 % de l'échantillon, alors que ces deux catégories ne représentent que 68 % des femmes répondant aux critères d'attribution de l'APE.

La Pologne va passer à un régime de change flottant

La banque centrale polonaise a pour objectif 8,5 % d'inflation en 1999, et moins de 4 % en 2003

Ce printemps, la banque centrale et le ministère des finances polonais ont décidé d'abandonner, d'ici un an, le régime de *crawling peg* (bande de fluctuation glissante) qui règle depuis 1991 la politique de change du pays et, partant, une large part de sa politique monétaire. Ce système, qui encadrait les fluctuations du zloty à l'intérieur d'une bande plus ou moins large, ajustée régulièrement à la baisse, avait jusqu'à présent pour objet d'« importer » l'inflation basse de monnaies de référence (euro et dollar). En ce sens, elle n'était guère différente de la politique adoptée en France au cours des années 80 vis-à-vis du deutschemark.

Mais la Pologne ne souhaite pas utiliser cette phase de désinflation comme une étape vers le passage à l'euro : la politique monétaire polonaise sera désormais nettement plus autonome. La banque centrale va tenter de contrôler directement l'évolution du crédit et de l'inflation intérieure, avec, pour cette dernière, des objectifs de 8,5 % en 1999, et moins de 4 % en 2003.

Cela ne signifie pas toutefois que le change sera entièrement laissé à lui-même, ce qu'aucun pays au monde ne saurait se permettre. Les autorités ont bien souligné qu'elles n'hésiteraient pas, si nécessaire, à recourir à des interventions.

CRISE RUSSE

Prise globalement, cette réforme s'interprète d'abord comme un signe de confiance. Le nouveau conseil de politique monétaire (CPM) qui dirige l'action de la banque centrale depuis février 1998, pense disposer de la crédibilité et des instruments suffisants pour faire converger le pays, par ses propres moyens, vers les rythmes d'inflation ouest-européens.

En outre, dans un rapport récent sur sa stratégie de moyen terme, le CPM a annoncé qu'il utilisera pleinement les instruments à sa discrétion pour atteindre ses objectifs. Tout en tenant un discours orthodoxe sur les bienfaits d'une inflation basse, d'une crédibilité élevée et d'anticipations de marché stables, ce nouvel acteur s'affirme donc d'emblée comme partisan d'une gestion très active de la politique monétaire.

Une illustration de cette liberté de mouvement a été donnée en janvier dernier, quand le taux d'intervention de la banque centrale a été réduit d'un coup de 2,5 % (à 13 %) malgré une baisse cumulée de 8,5 points au cours des douze mois antérieurs.

Cette détente reflétait certes un freinage assez net de l'inflation, mais elle a surtout été justifiée par le « trou d'air » dans lequel est entrée l'économie polonaise, après la crise russe d'août 1998 – effondrement de 75 % du commerce bilatéral et ralentissement de la demande ouest-européenne. Jugeant que ce choc traduisait une fluctuation provisoire de l'environnement international, le CPM a décidé de lui apporter une réponse ponctuelle, rapide et plutôt énergique.

La reprise de la croissance observée depuis le printemps a validé l'analyse, mais les déséquilibres importants, propres à l'économie polonaise, observés depuis plusieurs années, ont eu tendance à s'accentuer : un déficit courant qui devrait dépasser 5 % du PIB cette année et une consommation trop dynamique, qui reflètent à la fois des hausses de salaires importantes et un déclin de l'épargne nette des ménages.

Il ne reste donc qu'à souhaiter que la banque centrale ne soit pas contrainte de relever fortement ces taux en fin d'année, pour éviter un dérapage brutal. Ce serait un mauvais départ pour sa nouvelle politique monétaire.

Cette réforme est intéressante aussi parce qu'elle intervient après une longue série de crises de change dans les économies émergentes, depuis l'Asie du Sud-Est en 1997, jusqu'au Brésil en janvier dernier. Les autorités polonaises ont bien reçu le message principal : en adoptant des mécanismes de change relativement rigides, des petits pays très insérés dans les marchés de capitaux internationaux s'exposent à des attaques spéculatives, éventuellement dangereuses. La Pologne et la Hongrie sont certes moins vulnérables que ne l'étaient la Thaïlande ou la Corée il y a deux ans, mais il n'est pas nécessaire de courir des risques inutiles.

Cela étant, les difficultés rencontrées dans la gestion du *crawling peg* polonais sont sans doute le principal motif de la réforme : cette leçon peut donc avoir un intérêt général. Depuis quatre ans, des cycles d'entrée et de sortie massives de capitaux se sont traduits par de larges fluctuations du change, qui ont exercé des pressions croissantes sur la politique monétaire domestique. D'abord, la banque centrale a dû, à plusieurs reprises, ralentir le rythme de dépréciation mensuel et élargir les marges de fluctuation du change ; à plus ou moins 12 % autour du taux de référence, ces dernières n'exercent plus que des contraintes limitées.

Par ailleurs, les efforts pour préserver un *crawling peg* bien affaibli sont devenus de plus en plus coûteux : d'un point de vue financier, mais surtout parce que le contrôle de l'expansion monétaire devenait de plus en plus difficile, tandis que les ajustements successifs de la politique menée étaient toujours moins lisibles pour les agents. Le vrai pari de la réforme est donc qu'un change flottant et une politique monétaire plus autonome donneront plus de stabilité à l'économie, ce qui soutiendra les décisions d'investissement à long terme.

ENTREPRISES

Une question décisive sera, à cet égard, l'impact d'une plus grande volatilité éventuelle du change sur la compétitivité externe et, indirectement, sur l'ajustement et la croissance des entreprises. L'expérience du Mexique et du Chili a montré depuis deux ans qu'un change flottant peut être une source importante d'incertitude, notamment sur le plan de l'inflation.

De manière peut-être paradoxale, les autorités polonaises sont toutefois attentives à placer cette réforme dans une perspective de convergence européenne et, tout particulièrement, d'entrée à terme dans l'Euroland.

Le flottement du zloty n'est donc pas présenté comme une reconquête de la souveraineté monétaire, mais plutôt comme un ajustement pragmatique qui dote le pays de règles monétaires efficaces et stables, avant le passage à l'euro : la monnaie veut être ici au service de la convergence de l'économie réelle. Cette réforme, d'inspiration quelque peu britannique, indique-t-elle que la période intermédiaire pourrait se prolonger beaucoup plus longtemps qu'on ne l'avait initialement envisagé ?

Jérôme Sgard
Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii)

▼ Le trou d'air de l'économie polonaise après la crise russe

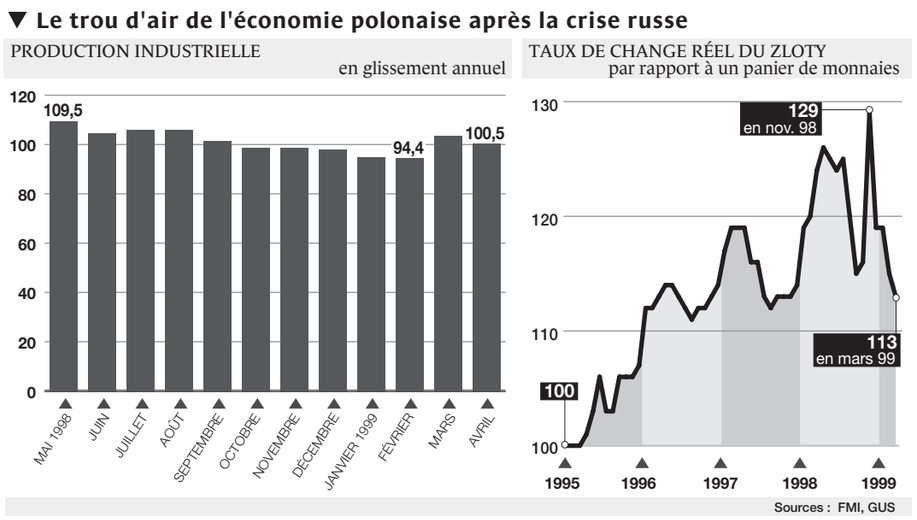

Sources : FMI, GUS

LeMonde Job: WDE2899--0009-0 WAS MDE2899-9 Op.: XX Rev.: 09-07-99 T.: 19:08 S.: 111,06-Cmp.:12,10, Base : LMQPAG 18Fap:100 N°:0210 Lcp:700 CMYK

LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

par Jean-Louis Robert

Le temps des vacances

De 1936, la mémoire collective a d'abord retenu l'image des prolétaires découvrant pour la première fois les joies d'un séjour à la mer. Nous savons pourtant que peu nombreux furent ceux qui purent réellement partir en ce chaud été 1936. C'est que la mémoire collective fonctionne d'abord à partir des faits sensibles et des imaginaires, et les possibles vacances de 1936 étaient au cœur de l'imaginaire social et culturel de la France des années 1930-1960.

Pourtant, à bien examiner le programme du rassemblement populaire qui devait être celui du Front populaire, victorieux aux élections de mai 1936, on n'y trouve aucune mention de la revendication des congés payés. Le programme revendique des droits nouveaux pour les travailleurs, des mesures politiques antifascistes et des mesures économiques et sociales visant à résorber la crise. Ainsi accorde-t-il une grande importance à la semaine de 40 heures, qui devait contribuer à diminuer le chômage. Les syndicats n'avaient que rarement avancé le mot d'ordre des congés payés, ou toujours secondairement.

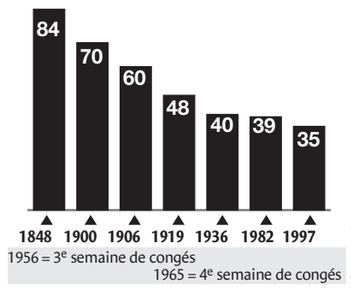

La durée hebdomadaire légale du travail

Or, parmi les premières mesures législatives prises par le gouvernement de Léon Blum, va figurer la loi instituant les deux semaines de congés payés. La loi sera votée rapidement par la Chambre des députés et le Sénat à la quasi-unanimité, et promulguée le 20 juin 1936. Certes, le texte législatif est une pièce d'un dispositif plus large qui inclut aussi la semaine de 40 heures, une hausse des salaires, l'institution des délégués d'atelier, etc., mais il en est l'élément le plus inattendu ; d'autant qu'un projet de loi instituant des congés payés, déposé en 1925 par le ministre du cartel des gauches Durafour, dormait au Sénat depuis quinze ans.

Mais entre-temps s'était déclenché, quelques jours après le succès électoral du Front populaire, un immense mouvement de grève alors même que le ministère Blum n'avait pas encore été formé. Et ce grand mouvement social va révéler la profondeur de certaines aspirations ouvrières. Les historiens ont pu noter que dans les cahiers de revendications élaborés par les ouvriers en grève figurait abondamment celle du congé payé. Cette revendication ne peut être dissociée du contexte particulier de la grève de 1936. Les témoignages sont innombrables de la dimension festive de l'occupation des usines. Aux Compteurs de Montrouge, raconte Maurice Lime dans son roman *Les Belles Journées*, on organise des parties de ping-pong (les menuisiers fabriquent les raquettes), on forme un orchestre de jazz qui, tous les après-midi, fait bal dans la cour. Partout, les jeux, les orchestres, les bals se multiplient. Des artistes viennent dans l'usine occupée, grands noms ou chanteurs de rue...

Partout, les jeux, les orchestres, les bals se multiplient pendant la grève de 1936. Des artistes viennent dans l'usine occupée, grands noms ou chanteurs de rue...

De ces occupations de 1936 on a souvent voulu faire une forme de contre-pouvoir ouvrier, un moyen de lutte originale ; mais il faut sans doute y voir aussi très largement l'expression de la volonté d'un temps à soi, d'un temps libre : *« Nous nous installons dans la grève. Le soleil est radieux. Les responsables des loisirs s'affairent »,* se souvient un gréviste des réserves et services d'expédition de la Samaritaine, boulevard Saint-Jacques.

Vacances, soleil, loisirs. L'image des vacances est forte dans les années 30. Hebdomadaires et quotidiens montrent en abondance les lieux (la plage ensoleillée), les corps (ce sont les premiers temps du bronzage), les saisons (c'est déjà l'été). Les vacances, qui avaient été jusqu'au début du XXe siècle les signes d'un mode de vie d'abord aristocratique, puis bourgeois, s'inscrivent alors dans les sensibilités et l'imaginaire populaire. Bientôt la chanson et le cinéma vont s'en emparer. *La Vie est à nous*, de Jean Renoir, très beau film de propagande du Parti communiste français, s'achève dans une apothéose : les derniers plans du film sont la mer (plan 25) et un arbre en fleur (plan 26).

Qu'importe alors s'ils ne furent sans doute qu'une petite minorité à partir en vacances à l'été 1936. Qu'importe qu'il y eut seulement 600 000 billets de congés populaires distribués. Beaucoup n'avaient nullement les moyens de partir et devaient se contenter, comme les mineurs de Decazeville, d'une promenade au bord du Lot et d'une partie de pêche. C'est plus tard, avec les « trente glorieuses », que les vacances prendront toute leur ampleur (sans d'ailleurs que l'on puisse encore parler d'une véritable égalité, puisque 40 % de nos concitoyens ne partent toujours pas en vacances, celles-ci étant définies par les statisticiens comme quatre jours de départ consécutifs au moins).

Qu'importe aussi sans doute que les travailleurs, nouveaux venus sur le champ des loisirs, aient eu des difficultés à inventer des formes inédites de loisir et qu'ils se soient sans doute moulés sur les formes d'une culture de masse encore discutée. Ce qui compte, c'est que les congés payés fixent un droit de l'homme aussi important que l'éducation ou la santé : celui du temps libre.

Léon Blum ne disait pas autre chose devant ses juges à Riom, en 1942 : *« Chaque fois que j'ai vu les routes couvertes de théories de tacots, de motos, de tandems, avec des couples d'ouvriers vêtus de pull-overs assortis qui montraient que l'idée de loisir réveillait chez eux une espèce de coquetterie naturelle et simple, j'avais le sentiment, malgré tout, d'avoir apporté une embellie... On leur avait ouvert une perspective d'avenir, on avait créé chez eux un espoir. »*

***Jean-Louis Robert** est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XXe siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.*

Les atouts méconnus de la « nouvelle Afrique »

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Une dizaine de milliards de dollars, autant que... Singapour, tel est le montant des investissements étrangers directs (IED) qu'a reçu, en 1998, l'ensemble du continent africain, selon les calculs publiés début juillet par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), organisme spécialisé de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour les questions de développement, dont le siège est à Genève.

Une goutte d'eau dans un océan agité puisque cette année-là, et pour la première fois depuis 1985, le total des flux d'investissements vers les pays en développement a diminué pour s'établir à 165 milliards de dollars (160 milliards d'euros), contre 172 milliards de dollars (167 milliards d'euros) l'année précédente, conséquence de la crise qui a secoué les pays émergents d'Asie.

Le continent noir, en dépit d'une amélioration sensible de sa situation économique globale (le PIB a augmenté de 1,8 % par an, en moyenne, durant la période 1991-1998), continue à être tenu pour quantité négligeable dans tous les colloques organisés autour des perspectives qu'offrent les pays en développement. Voire carrément ignoré par les banques d'affaires anglo-saxonnes, qui donnent souvent le *la* lorsqu'il s'agit d'imprimer la direction à donner aux investissements étrangers.

Il n'est que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale qui, de temps en temps, admettent une poignée de pays africains dans la catégorie des « bons élèves » des institutions de Bretton Woods (cela a notamment été le cas du Ghana et de l'Ouganda). Une indifférence quasi générale qui comporte une exception notable, celle du président Clinton qui depuis trois ans, mû par un réel désir de se soucier de cette partie du monde ou par la volonté de donner des gages aux Noirs américains, a marqué un intérêt répété pour l'Afrique. Avec un slogan explicite : *« Trade, not aid »* (du commerce et pas de l'assistance)...

Même s'ils sont encore faibles en volume, les investissements étrangers sur le continent noir sont plus rentables qu'ailleurs

Le continent noir mériterait mieux que le traitement qui lui est infligé par le monde du *business*. C'est en tout cas l'avis de Karl Sauvant, le responsable des investissements étrangers et des multinationales à la Cnuced, pour qui il y a des affaires à faire en Afrique, avec des taux de retour sur investissement supérieurs même à ce qu'ils peuvent être dans d'autres parties du monde ! A condition, toutefois, d'être très sélectif. Tel est le message contenu dans le volumineux rapport intitulé *Investissement étranger direct en Afrique : performance et potentiel* que ses services ont achevé de rédiger.

La Cnuced a, elle aussi, ses « bons élèves » ; ceux qui, grâce aux réformes macroéconomiques entreprises, ont su attirer les firmes et l'investissement étranger. A ce jour, ils sont au nombre de sept : le Bostswana, la Guinée équatoriale, le Ghana, le Mozambique, la Namibie, la Tunisie et l'Ouganda. Ces pays représentent, à eux sept, moins du dixième de la population et du PIB total de l'Afrique. Mais ils ont reçu le quart des investissements étrangers directs attirés par le continent. Et ils ont désormais valeur d'exemple grâce à leurs performances qui n'ont rien à envier à d'autres pays en développement non africains.

Il faut toujours raisonner en fonction de la taille et des caractéristiques du pays concerné, plutôt qu'en montant brut d'investissements, souligne Karl Sauvant. C'est ce qui explique que le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda puissent être considérés comme des pays attractifs pour l'investissement étranger en dépit du faible niveau de revenus de la population. Au total, en 1997, seulement cinq pays africains, parmi les plus pauvres et les plus endettés, affichaient encore des soldes négatifs en matière d'investissements étrangers directs.

L'autre changement important intervenu ces dernières années réside dans le fait que ces investissements étrangers ne sont plus seulement attirés par les ressources naturelles africaines, mais par le secteur manufacturier et les services. Ainsi, rappellent les auteurs du rapport, les investissements étrangers directs qui ont atteint 1,1 milliard de dollars (1 milliard d'euros) en 1997 au Maroc sont allés, dans leur quasi-totalité, vers ces cibles. De même en Egypte, où d'importants capitaux étrangers ont été investis dans des projets de recherche et développement.

Enfin, même si l'expérience remonte au début de années 80, le cas de l'île Maurice et de la reconversion de son économie vers l'industrie manufacturière est un bon exemple de ce rééquilibrage – plus ou moins rapide, plus ou moins réussi – que connaissent nombre de pays africains.

▼ Investissement directs étranger dans les pays en voie de développement de 1990 à 1997 en milliards de dollars

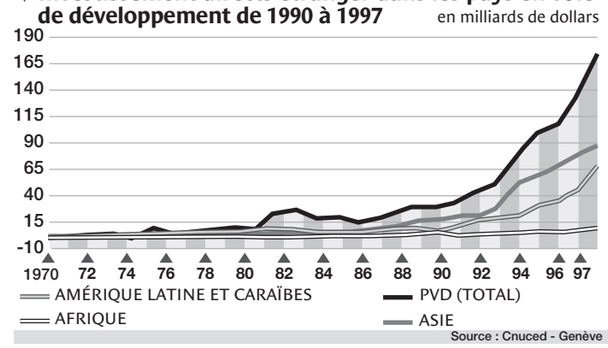

RÉÉQUILIBRAGE

Le résultat de ces mutations, qui passent par une amélioration sensible du climat des affaires, du soubassement macroéconomique et par un recours accru au secteur privé, est que la rentabilité des investissements étrangers est finalement supérieure à celle constatée dans d'autres régions.

A en croire les initiateurs de l'action entreprise en faveur de « la nouvelle Afrique », soutenue par la Cnuced, la Chambre de commerce internationale (CCI), le Programme de développement des Nations unies (PNUD), avec le concours du cabinet international d'audit KPMG, le taux de rendement dégagé par les filiales de transnationales américaines installées en Afrique ressortait à 25 % en 1997, quasiment le double de la rentabilité moyenne enregistrée par ces mêmes multinationales à l'échelon mondial (12 %).

De même, assure-t-on, le retour sur investissement des entreprises japonaises installées en Afrique était en 1997 de 6 %, contre 2 % en moyenne mondiale. A croire que le continent noir, trop souvent synonyme de pauvreté, malnutrition, conflits ethniques à répétition et corruption endémique, conserve et développe des espaces de relative prospérité et de normalisation économique qui méritent d'être mieux connus.

Serge Marti

Les Nations unies souhaitent entraîner le secteur privé dans la lutte contre la pauvreté

GENÈVE
de notre correspondant

A l'heure de la mondialisation et du libéralisme triomphant, l'Organisation des Nations unies (ONU) ne veut pas rester à la traîne. Plutôt que de subir les changements intervenus dans l'économie internationale depuis la fin de la guerre froide, l'ONU entend accompagner le mouvement, voire essayer d'insuffler les principes dont elle se réclame. Ce souci d'*aggiornamento,* marqué par une amorce de rapprochement avec les milieux d'affaires, apparaît comme la principale préoccupation de la réunion d'été du conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc) qui se tient jusqu'au 30 juillet à Genève.

40 milliards de dollars par an seraient nécessaires pour réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015

EMPLOI

Dès avant l'ouverture des travaux, le 5 juillet, le président de l'Ecosoc, l'ambassadeur italien Francesco Paolo Fulci, a donné le ton : *« Nous progresserons ensemble ou nous coulerons ensemble »*, a-t-il lancé, plus particulièrement à l'adresse du monde industriel, en donnant le coup d'envoi d'une nouvelle campagne contre la pauvreté.

Mais pour éliminer ce fléau qui touche encore 1,5 milliard de personnes dans le monde, l'Ecosoc ne peut plus se contenter de résolutions sans lendemain, il doit s'en donner les moyens. Aussi son président estime-t-il que le moment est venu de redorer le blason passablement terni de l'organisation et de la sortir de sa léthargie.

Après avoir confié, depuis six mois qu'il en a pris la présidence, qu'il a *« l'impression que l'Ecosoc était en voie d'extinction »*, Francesco Paolo Fulci s'est fixé pour objectif de faire de la présente session celle de la *« renaissance »* et du renforcement du premier organe de l'ONU chargé des questions économiques et sociales mondiales.

Parmi d'autres propositions avancées pour *« rendre son identité à l'Ecosoc et le revitaliser »*, le président s'est prononcé pour une coopération plus étroite avec le Conseil de sécurité de l'ONU et les institutions de Bretton Woods (Banque mondiale, Fonds monétaire international [FMI]).

« L'Ecosoc, a-t-il dit, *est déterminé à développer davantage ses relations avec les institutions financières internationales, tout spécialement pour être sûr de traduire les paroles en actes. Ce que nous voulons, c'est combiner la légitimité mondiale des Nations unies avec les importantes ressources et compétences de gestion des institutions de Bretton Woods. »*

Faisant écho à ces propos en introduisant les débats ministériels, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a apporté ses encouragements aux efforts déployés pour *« donner un nouveau souffle à l'Ecosoc »*.

En présence des dirigeants des grandes institutions financières et commerciales multilatérales, Kofi Annan a exhorté les pays industrialisés à stimuler la croissance pour combattre la pauvreté. Rappelant que près de deux milliards de jeunes sont sans emploi ou sous-employés dans les pays en développement et que trente-sept millions de personnes sont au chômage dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il a fait valoir qu'une économie mondiale qui croît dans une proportion de 2 % par an n'était pas en mesure de relever ces défis.

S'adressant aux gouvernements des pays en développement, il les a appelés à créer un *« environnement politique favorable »* à l'investissement et à l'entreprise privée, afin *« de libérer les énergies créatrices de leur peuple »*. Devant l'ampleur de la tâche, il a plaidé en faveur d'une aide accrue. L'ONU estime à 40 milliards de dollars (38,8 milliards d'euros) par an la somme à débourser pour réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. Ce montant peut paraître énorme, mais il est inférieur à ce que les Européens dépensent en cigarettes et ne représente qu'un dixième du commerce mondial illégal de stupéfiants, alors que les pays du tiers-monde dépensent trois fois plus pour leurs achats d'armements.

Invoquant *« l'intérêt bien compris des pays riches »*, Kofi Annan les a invités à *« stopper le déclin de l'aide publique au développement, tombée à son niveau le plus bas depuis cinquante ans »*. Il a aussi demandé un plus large accès pour les pays en développement aux marchés des pays industrialisés et un allègement de la dette, qui absorbe plus de la moitié du budget annuel pour certains d'entre eux.

DÉPENSES MILITAIRES

Pour bien souligner l'ambition de cette *« croisade contre la pauvreté »* dont l'Ecosoc se veut *« le fer de lance »*, le secrétaire général a tenu à y associer non seulement les gouvernements et les *« grandes composantes du système multilatéral »*, mais également le secteur privé. Tour à tour, les responsables des principales institutions économiques et financières (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement [Cnuced], Organisation mondiale du commerce [OMC], Banque mondiale et FMI) ont apporté leur soutien à cette démarche, prônant comme solution la libéralisation des échanges, mais en l'assortissant de filets de sécurité pour protéger les plus démunis.

Sans minimiser la responsabilité du FMI souvent mis sur la sellette, son directeur, Michel Camdessus, n'a pas craint de sortir des sentiers battus en attirant l'attention sur *« les dépenses militaires excessives* [qui] *détournent des ressources qui pourraient être employées à valoriser le capital humain »*. Et d'avancer certaines propositions visant à restreindre les dépenses militaires et à ne plus consentir aucun crédit à l'exportation d'armes.

PARTENARIAT

Reprenant une idée qui lui est chère, Kofi Annan a profité de l'occasion pour appeler le secteur privé à la rescousse. A l'issue d'une rencontre, lundi 5 juillet, avec des représentants d'une vingtaine de grandes sociétés multinationales, de Siemens à Unilever en passant par Shell et Alcatel, le secrétaire général a annoncé l'établissement d'un *« partenariat continu »* entre l'ONU et la Chambre de commerce internationale (CCI), dont le siège est à Paris.

Selon une déclaration conjointe, ce partenariat avec le secteur privé devrait contribuer à mener la lutte contre la pauvreté et à étendre les avantages de la mondialisation. Les deux parties se sont engagées à promouvoir les droits de l'homme, tout en améliorant les normes de travail et de l'environnement, en vue de créer *« un climat propice dans lequel les idéaux des Nations unies pourront être réalisés et les affaires pourront contribuer pleinement à la prospérité mondiale durable »*.

Le secrétaire général n'a jamais caché son ambition de faire du rapprochement entre les Nations unies et le secteur privé « la pierre angulaire » de sa politique. Si une nouvelle étape a été franchie à Genève, après des années de méfiance mutuelle, il reste maintenant à traduire dans les faits toutes ces bonnes intentions.

Jean-Claude Buhrer

LeMonde Job: WDE2899--0010-0 WAS MDE2899-10 Op.: XX Rev.: 09-07-99 T.: 19:08 S.: 111,06-Cmp.:12,10, Base : LMQPAG 18Fap:100 N°:0211 Lcp:700 CMYK

Sept directions pour penser le développement

par Jacques Sapir

Mi-juin, une conférence coorganisée à Paris par l'Ecole des hautes études en sciences sociales et le programme MOST de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a permis de tirer le bilan de ce que l'on a appelé le « consensus de Washington ». Accueillant des experts d'Amérique latine, d'Asie, et d'Europe, ainsi que des responsables de l'Organisation des Nations unies (ONU), cette réunion a permis de cerner sept points fondamentaux pour appréhender le développement.

Tout d'abord, si la stabilisation macroéconomique est hautement souhaitable, elle n'est nullement une condition suffisante pour passer à une croissance durable. On peut même montrer, à partir de l'exemple de nombreux pays, la Russie étant le plus éclairant, que l'application brutale de politiques macroéconomiques dont les bases microéconomiques ne sont pas présentes, engendre des effets pervers et contreproductifs massifs.

Un second point essentiel est que le développement ne saurait s'identifier à la croissance du PIB. Celle-ci est nécessaire, mais elle est un indicateur quantitatif, et par ailleurs biaisé, alors que le développement est une notion qualitative. De plus, on oublie trop souvent que la nature de la croissance, son rythme comme sa stabilité, sont bien souvent surdéterminés par des éléments qualitatifs tels la répartition du revenu, le niveau de démocratie, le degré de contrôle par les acteurs sur leur environnement. La croissance dépend du développement au moins autant que la réciproque est vraie.

L'ouverture totale des économies, et en particulier la libéralisation financière, peut être un facteur d'instabilité systémique. C'est ce que démontrent les effets des politiques d'ouverture imposées à certains pays d'Asie dans les années 90 ou le cas de l'Amérique latine. Des contrôles des capitaux, à l'entrée comme à la sortie, sont nécessaires comme en témoigne un débat aujourd'hui mondial. Quant aux prix mondiaux, ils peuvent, s'ils ne sont pas corrigés localement par des taxes ou des subventions, induire des distorsions graves dans certains pays. La substitution de la drogue à des productions vivrières, en Afrique comme en Amérique latine, le prouve amplement. Une ouverture sans contrôle ni régulation accroît aussi le développement de risques sanitaires, et leur propagation internationale. Le concept du marché, comme paradigme de l'économie, s'avère une impasse tout comme l'avait été celui du plan centralisé, qui en est, en fait, un proche parent.

Le marché paradigmatique ne connaît que ce qui a un prix. Mais on ne peut donner un prix à toutes choses, sauf à prétendre que l'on connaît aujourd'hui la totalité des opportunités du futur et que toutes les activités se font dans un cadre marchand. Cette hypothèse, profondément irréaliste, caractérise à la fois le mythe du « marché parfait » et celui du « plan parfait ». En opposition à ce marché mythique, l'amélioration des marchés réels peut exiger des formes flexibles de planification indicative. A tout le moins, ces marchés ne sauraient se passer de l'Etat, et de la reconstruction de ses moyens d'action. Cela met au premier plan conjointement la question de la démocratie (pour le contrôle sur les décisions) et celle de la fiscalité (pour le financement des moyens de cet Etat).

Un monde où l'incertitude joue un rôle décisif condamne la prétention de l'expertise à se substituer au choix politique

Cette redécouverte de la nécessité de l'Etat aboutit au cinquième point : les graves limites de la conception dominante de la règle de droit, profondément attachée à la vision positiviste du droit issue du monde anglo-saxon. Par la confusion que cette dernière induit entre les concepts de légalité et de légitimité, elle interdit toute compréhension réelle de la prise de décision politique. Or celle-ci est essentielle.

Les paramètres nécessaires à une décision ne peuvent être réduits à un ensemble parfaitement calculable et connu ; toute décision implique inéluctablement la mobilisation de principes, sociaux, politiques ou éthiques. Un monde où l'incertitude joue un rôle décisif condamne irrémédiablement la prétention de l'expertise à se substituer au choix politique. Les questions de la légitimité et de la souveraineté redeviennent centrales pour penser une économie politique du développement. Les notions de légitimité, légalité et souveraineté, sont au cœur de la définition d'un ordre démocratique, compagnon indispensable de la notion de développement humain.

Le lien entre développement et responsabilité des acteurs, point sur lequel se dégage un très large accord, fait émerger une notion qui pourrait s'affirmer essentielle pour penser un développement durable, la « densité économique ». Serait considérée comme dense toute économie où une action individuelle est susceptible d'engendrer des effets non intentionnels, et par là imprévus, sur au moins un autre acteur. La densité serait d'autant plus importante que la probabilité d'un tel effet est forte, et que le nombre d'acteurs concernés est élevé. Cette notion permet de penser tout à la fois les phénomènes d'externalité et les risques, alimentaires, écologiques, que connaissent nos sociétés. Cette densité implique la mise en œuvre de contrôles. L'action individuelle, dès qu'elle peut affecter autrui de manière involontaire, doit être soumise à des règles, et ces règles impliquent des moyens pour les élaborer et les faire respecter.

La notion de mal-développernent, qui est souvent utilisée, pourrait alors s'interpréter comme le résultat d'une trajectoire de développement engendrant une forte densité économique, sans pouvoir simultanément offrir les ressources nécessaires pour y faire face. Prendre en compte les implications de la densité économique ne se limite pas au principe de précaution, ou à la construction des nécessaires institutions capables d'édicter les règles et de gérer les besoins collectifs. La notion de responsabilité devient centrale et, avec elle, celle de l'espace de débat démocratique. Pour qu'un tel débat existe, il ne suffit pas que les diverses positions puissent s'exprimer ; encore faut-il que les majorités qui se dégagent de tels débats ne soient pas impuissantes faute de moyens pour agir. Sans souveraineté, autrement dit sans capacité à prendre et exécuter des décisions, il n'y a pas de démocratie, et donc pas de responsabilité possible.

Voilà qui conduit au dernier des points essentiels issus de cette conférence. Le respect de la souveraineté politique des acteurs implique de redonner toute leur place aux organisations issues des Nations unies. La réduction de l'ONU à un garant de la paix au détriment de ses fonctions dans le développement a été largement jugée comme une régression grave. Chercher un renforcement de l'action de l'ONU n'implique pas de récuser en totalité l'action des organisations issues de Bretton Woods, le Fonds monétaire international comme la Banque mondiale. Mais c'est une démarche qui exige de repenser une architecture où ces organisations s'intégreraient sans la dominer, et où elles devraient collaborer avec les organisations liées à l'ONU, comme avec des organisations régionales. On pense ici à l'Union européenne, ou à l'importante idée, hélas non encore développée, d'un Fonds monétaire asiatique, proposé par le Japon et qui aurait sans doute pu éviter à la crise asiatique de prendre les proportions qu'elle a connues.

***Jacques Sapir** est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

ARTICLES ET REVUES

par Daniel Cohen

Jubilé 2000

« Aid Allocation and Poverty Reduction »,
de Paul Collier et David Dollar
www.worldbank.org/research/abcde
Jubilé 2000 : **www.oneworld.org/jubile2000**

Le sommet de Cologne a consacré l'intérêt des pays du G 8 pour la dette des pays les plus pauvres de la planète. Au terme du nouvel accord, 70 milliards de dollars (68 milliards d'euros) de dette pourraient être effacés. Cette annulation fait suite à un immense effort de lobbying de nombre d'organisations non gouvernementales. La plus célèbre d'entre elles s'appelle Jubilé 2000, qui réclame une annulation pure et simple de la dette dans la grande tradition « biblique ». Le pape a accordé son appui à cette initiative.

Parmi les critiques adressées par Jubilé 2000 à l'initiative de Cologne, la plus sévère est le reproche aux pays du G8 de laisser l'initiative du processus d'annulation à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international. Pour l'essentiel en effet, la réduction de dette reste conditionnée à la signature d'un programme d'ajustement avec le Fonds. Cette question est de fait intrigante. Pourquoi rendre l'annulation de la dette contingente à un accord de bonne conduite ?

La réponse est partiellement donnée par un article présenté à la conférence, organisée par la Banque mondiale et le Conseil d'analyse économique, par Paul Collier et David Dollar. Analysant l'impact de l'aide internationale en matière de lutte contre la pauvreté, les auteurs montrent que son efficacité varie considérablement selon que le pays est bien « géré » (disons, pour simplifier, au sens de la Banque et du Fonds) ou qu'il ne l'est pas.

Il semble donc logique de rendre la réduction de la dette conditionnelle à un pacte de bonne conduite. A condition, évidemment, qu'on puisse assimiler la réduction de la dette à une aide au développement. Mais est-ce le cas ? Les pays créanciers en sont naturellement convaincus, la France en tête qui demande que les pays créanciers amenés à faire un effort significatif en soient partiellement dédommagés par les autres pays. Il n'est pas évident, toutefois, qu'il en soit ainsi. Une créance sur un pays très pauvre a-t-elle véritablement une valeur économique équivalente à sa valeur nominale ? Lorsque le prêt est accordé, le moins qu'on puisse dire est qu'un risque de non-paiement est toujours implicite. Si l'on examine l'évolution *a posteriori* de la dette des pays pauvres, il est de fait extrêmement rare que celle-ci soit réduite du fait des paiements « nets » effectués par le pays. Le plus souvent la dette est financée grâce à d'autres crédits.

Ce qui pose la question suivante. L'annulation de la dette dégagera-t-elle des ressources nouvelles que l'on pourrait assimiler à une aide supplémentaire ? Rien n'est moins sûr. Il est même à craindre, si les pays créanciers réduisent l'aide qu'ils accordent par ailleurs, que les ressources nettes utilisables par le pays soient réduites. On peut évidemment répondre que l'annulation de la dette permettra aux pays de recommencer à s'endetter.

Le Jubilé 3000 est trop loin pour penser que ce serait une bonne stratégie, sauf à supposer que les nouveaux emprunts seront utiles aux pays concernés, et non pas gaspillés par leurs élites comme ce fut le cas dans le passé. Ce qui ramène à l'analyse de Paul Collier et David Dollar : mieux vaut en ce cas s'assurer que les pays aient préalablement remis leurs finances publiques en ordre.

Le rapport Fragonard propose de créer plus de 70 000 emplois dans les DOM

Le chômage massif dans les départements d'outre-mer est surtout dû à la croissance démographique

Comment réduire, dans les départements d'outre-mer (DOM), un taux de chômage catastrophique qui atteint le double – voire le triple – du taux métropolitain ? Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, avait demandé, le 4 janvier 1999, à Bertrand Fragonard, conseiller-maître à la Cour des comptes, d'explorer toutes les voies pour mettre *« en place des mesures fortes et ciblées en particulier en faveur des jeunes et des allocataires du RMI »*.

Le rapport Fragonard, rendu public le 7 juillet, entend tordre le cou à quelques idées reçues : ce n'est pas, selon ses auteurs, *« l'atonie économique qui serait la cause des difficultés »* des DOM, puisqu'il s'y est créé 113 000 emplois de 1982 à 1993 , mais *« l'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail »*, les DOM affichant une croissance démographique quatre fois plus forte que celle de la métropole. Ce n'est pas tant le secteur public et l'économie d'assistance qui sont hypertrophiés, mais le secteur secondaire et la création d'entreprises qui ne sont pas assez développés.

Le rapport s'ouvre sur la proposition de donner, en cinq ans, un emploi à 70 000 jeunes grâce à l'institution d'un contrat iniative jeune (CIJ) et d'un dispositif de préretraite spécifique. Le CIJ serait proposé aux moins de 30 ans qui voudraient créer une entreprise avec le dispositif de l'aide au chômeur créateur d'entreprise (Accre) ou prolonger une formation, une recherche d'emploi ou une prospection de marché hors du département ; ils se verraient allouer 2 000 francs (305 euros) par mois pendant vingt-quatre mois. Objectif : 10 000 contrats par an pendant cinq ans. Coût : 360 millions de francs (55 millions d'euros).

L'allocation congé-solidarité (ACS) serait ouverte aux salariés et aux non-salariés de plus de 52 ans promettant de ne plus travailler et avec obligation d'embauche d'un jeune de moins de 30 ans (ou de cession de l'entreprise à un jeune). Ouverte aux bénéficiaires du RMI et de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) de plus de 50 ans, cette allocation varierait entre 65 % du salaire antérieur pour trente annuités de cotisations, et 50 % pour un minimum de cinq annuités.

L'ACS serait au minimum de 4 500 francs (686 euros) par mois pour les salariés et les non-salariés et de 2 500 francs (381 euros) pour les bénéficiaires de l'ASS et du RMI. Objectif : 20 000 postes en dix ans. Coût : 500 millions de francs (76 millions d'euros) par an, après contribution (« à négocier ») des employeurs.

Proposition qui va émouvoir les salariés du secteur public, l'incitation à retarder leur départ à la retraite disparaîtrait par la suppression des compléments de rémunération à partir de 60 ans. Leur cessation anticipée d'activité serait favorisée à partir de 55 ans par le versement d'une pension à taux normal et d'une incitation financière au départ.

Afin de favoriser la création d'emplois privés, de *« puissantes mesures »* sont nécessaires, en plus de celles qui améliorent, depuis 1994, la compétitivité du *« secteur exposé »*. Aussi le rapport préconise-t-il, pour les entreprises de moins de dix salariés, une exonération totale des charges patronales du régime général, appliquée à la totalité du salaire et quelle que soit la durée du travail. Les allocataires du RMI désireux de créer leur entreprise recevraient, eux, 10 000 francs (1 524 euros) par mois pendant un an.

Toujours pour organiser le retour à l'activité des allocataires du RMI, plusieurs mesures sont envisagées afin de diminuer leur nombre de 25 000-30 000 en deux ans. Serait créée une allocation de revenu d'activité (ARA) pour les RMistes qui choisiraient le statut de travailleur occasionnel ou de créateur d'entreprise ; cette allocation qui s'ajouterait aux revenus tirés de l'activité serait de 1 000 francs (152 euros) par mois pendant vingt-quatre mois.

M. Fragonard et ses coauteurs envisagent des mesures pour réduire les inégalités tout en créant des emplois. Ils proposent de remplacer la réduction d'impôt sur le revenu (un milliard de francs ou 150 millions d'euros) dont bénéficient les ménages dans les DOM (40 % en Guyane, 30 % ailleurs), par des réductions réservées à ceux qui créeraient des emplois familiaux, qui dépenseraient pour les travaux de gros entretien de leur habitation ou qui investiraient dans des entreprises locales.

Bertrand Fragonard
● Conseiller-maître à la Cour des comptes, Bertrand Fragonard a occupé successivement les fonctions de directeur de la Caisse nationale des allocations familiales (1980-1987), de commissaire au Plan (1987-1988), de délégué interministériel au revenu minimum d'insertion (1988-1996), de directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (1997-1998).

Dans le même esprit, ils s'attaquent au problème des surrémunérations dans les DOM et suggèrent de négocier avec les syndicats de la fonction publique de l'Etat une réduction progressive et étalée, sur la durée de la loi d'orientation, du taux de majoration de leurs salaires ; le coefficient de majoration serait ramené à 1,35 pour la Réunion et à 1,33 pour les Antilles et la Guyane.

En contrepartie, les fonctionnaires en poste dans les DOM toucheraient l'allocation de logement et l'indemnité de résidence dont ils ne profitent pas comme leurs collègues métropolitains.

Soucieux de trouver des recettes pour ces améliorations, les auteurs disent avoir rencontré un consensus chez leurs interlocuteurs locaux pour l'augmentation de deux points de TVA (900 millions de francs par an ou 137 millions d'euros), pour une augmentation des prix du tabac et des droits sur l'alcool et pour un prélèvement sur les jeux.

Le rapport conclut à la nécessité de réduire la méfiance à l'égard de *« ce qui vient de la métropole »* et particulièrement les réformes. Il souhaite l'institution d'une Commission des comptes économiques et sociaux des DOM, chargée d'évaluer les services publics, de faire connaître l'économie de l'outre-mer et de vérifier l'application des programmes.

Pour que le développement des DOM devienne vraiment durable.

Alain Faujas

PARUTIONS

● **LA SCIENCE : DIEU OU DIABLE ?,**
de Guitta Pessis-Pasternak
Le bœuf aux hormones, les organismes génétiquement modifiés (OGM) ou les clonages en tous genres ne sont pas seulement des enjeux économiques majeurs qui opposent notamment Américains et Européens. Ils mettent aussi en cause la modification génétique du vivant et par là même le pouvoir (y compris de nuire) que l'on doit ou pas laisser aux scientifiques.
C'est le moment qu'a choisi Guitta Pessis-Pasternak pour interroger ceux qui « font » la science, qu'ils soient biologistes, généticiens, physiciens, chimistes ou philosophes. Au total, plus d'une vingtaine d'entretiens avec des chercheurs de haut niveau (parmi lesquels ne figure malheureusement aucune femme), agréables à lire sur des sujets aussi divers que complémentaires. A noter, les réflexions de Pierre Lévy, philosophe et professeur à l'université du Québec, sur les contours du cyberespace et du délicat apprentissage de « l'économie de la connaissance ». (Odile Jacob, 245 p., 135 F, 20,5 €.) ***S. M.***

● **OBJECTIF COMPÉTENCE – POUR UNE NOUVELLE LOGIQUE,**
de Philippe Zarifian
Durant la dernière décennie, un certain nombre d'entreprises sont passées de la logique du poste de travail à celle des compétences mises en œuvre par les salariés. Philippe Zarifian, spécialiste des mutations du travail, traite ce thème et ses conséquences en affirmant son opposition aux approches néolibérales sur le sujet.
Il analyse les interactions entre changement du travail et émergence du modèle de la compétence. Aujourd'hui, on privilégie un fonctionnement en équipe, en réseau, autour d'un projet. Et, en même temps, on demande à chaque salarié de prendre des initiatives pour concourir à la réussite de l'action collective. De nombreuses questions se posent en matière de gestion des ressources humaines, de systèmes de classification, de lien entre connaissances et compétences, de professionnalité...
Ce livre contribue à les éclairer et introduit un débat majeur : quelles sont la place et la responsabilité du salarié dans le processus de production ? Comment articuler *« des exigences d'appartenance et de reconnaissance sociale »* de la part des individus et des formes de production qui insistent de plus en plus sur l'instabilité et le mouvement ? (Liaisons, 230 p., 154 F, 23,47 €.) ***D. U.***

● **LE CAPITAL IMMATÉRIEL DE L'ENTREPRISE,**
de Leif Edvinsson et Michael Malone
Les comptes et bilans ne traduisent plus la valeur réelle d'une entreprise. Il faut donc s'appuyer sur d'autres bases pour la cerner. Cette idée, qui fait son chemin, est ici illustrée par l'exemple de Skandia, société suédoise de services financiers et d'assurances, qui a évalué son « capital immatériel » afin de mieux le gérer.
La tâche n'est pas de tout repos : il est nécessaire de recourir à de nombreux indicateurs qui sont détaillés dans ce livre (finances, clients, process, renouvellement-développement, ressources humaines).
Mais l'établissement d'une veille et d'un rapport annuel sur ce thème apparaît particulièrement instructif et utile ; cela pour que l'entreprise se connaisse mieux et évite la navigation à vue. De toute façon, selon les auteurs, la diffusion d'informations sur le capital immatériel aux partenaires et clients de l'entreprise sera, à terme, inéluctable.
Un texte clair au service de la recherche d'une *« nouvelle dimension de la valeur »* qui a sans doute encore de beaux jours devant elle. (Maxima, « Mazars », 276 p., 179 F, 27,28 € .) ***D. U.***

LeMonde Job: WDE2899--0011-0 WAS MDE2899-11 Op.: XX Rev.: 09-07-99 T.: 19:08 S.: 111,06-Cmp.:12,10, Base : LMQPAG 18Fap:100 N°:0212 Lcp:700 CMYK

Le troisième âge perd ses réticences à l'égard du crédit

Un ménage de plus de 60 ans sur cinq emprunte pour consommer : une progression de six points en trois ans

On les croyait frileux vis-à-vis du crédit, car les économistes et les psychosociologues affirmaient que les 60-74 ans ont des aspirations et des besoins de consommation décroissants. On les pensait réticents à l'égard du crédit, parce que leurs parents leur avaient inculqué qu'il est peu convenable d'y avoir recours. Ces clichés sont mis à mal par une enquête de l'Observatoire de l'endettement des ménages qui fait apparaître, dans les années 90, une génération ayant moins peur d'emprunter.

Créé en 1989, cet observatoire, dont le comité scientifique rassemble des représentants des professions financières (AFB, Cencep, ASF...) et des pouvoirs publics (Banque de France, ministère de l'économie et des finances, Insee..), a confié à la Sofres le soin d'interroger 10 000 ménages, en novembre 1998, sur leur endettement. Celui-ci, après une phase de recul au cours des années de crise est à nouveau en train d'augmenter. En 1989, 52,8 % des ménages étaient emprunteurs ; en 1995, 49,1 % ; en 1998, 50,7 %.

Au début des années 90, 65 % des ménages avaient au moins un crédit immobilier, contre 55 %, un crédit de trésorerie. Le rapport s'est inversé : ils sont 65 % à détenir un crédit de trésorerie et 55 %, un crédit immobilier. Rappelons que ce type de crédit (crédit à la consommation, crédit renouvelable ou *revolving,* découvert bancaire) correspond à des anticipations de revenus destinées à réaliser un projet (voiture, voyages, équipement de la maison) ; elles peuvent aussi être un palliatif face à des revenus courants insuffisants et être affectées au maintien de la consommation au niveau souhaité.

L'enquête montre que l'augmentation du recours au crédit de trésorerie n'est pas le fait de toutes les tranches d'âge. La proportion des jeunes ménages de 34 ans et moins a reculé de 8,7 points entre 1995 et 1998 ; celle des ménages de 35 à 44 ans a fléchi de 2 points ; celle des ménages de 45 à 60 ans a progressé de 4,6 points ; celle des ménages de 60 ans et plus a progressé de 6,1 %.

Les ménages de 60 à 74 ans sont proportionnellement plus nombreux que les autres à estimer que les charges de remboursement de leurs emprunts sont supportables (66,2 %) ou très supportables (57,8 %). Mais une différence apparaît entre les moins de 69 ans et les plus âgés : la proportion de ceux qui constatent une dégradation de leur situation financière parmi les moins de 69 ans diminue (43,7 %), alors qu'elle croît chez les plus de 69 ans (51,3 %).

Comment analyser cette attitude nouvelle des seniors vis-à-vis du crédit ? L'observatoire a confié à l'organisme de sondages TMO une enquête qualitative menée en *« face à face »*, du 20 mai au 4 juin, auprès d'un échantillon de trente ménages qui ont accepté un entretien de plus d'une heure. Il s'agit de ménages de 60-74 ans, utilisant des crédits de trésorerie et résidant en zone urbaine. Leurs réponses permettent de distinguer quatre types d'emprunteurs : les décomplexés, les suiveurs, les minimalistes, les accidentés.

Les « décomplexés » sont, pour la plupart, des femmes seules – particulièrement des veuves – qui ont modifié leur comportement parce qu'elles ont, par exemple, commencé à percevoir la pension de réversion de leur conjoint. Le recours au crédit leur semble normal parce que les taux sont bas et que les assurances les protègent des défaillances. Rien ne s'oppose à ce qu'elles empruntent pour goûter à un confort dont elles ont été privées. Elles se servent de tous les modes de crédit disponibles : carte, *revolving,* crédit classique.

Les « suiveurs », qui se recrutent dans la catégorie des 65-69 ans, mûrissent longuement leur décision d'emprunt. Ils connaissent parfaitement les taux qui déterminent leurs choix. Ils sont bons gestionnaires et arbitrent entre leur désir de continuer à alimenter des plans d'épargne et celui de satisfaire leurs besoins de consommation. Sans culpabilité par rapport au crédit, ils réalisent grâce à lui des achats maîtrisés et pour des montants modérés. Ils n'utilisent qu'un crédit après l'autre.

Les « minimalistes » sont plus typés encore. Ce sont des provinciaux de 70-74 ans qui éprouvent une forte réticence morale par rapport aux facilités de paiement. Le crédit n'est convenable que s'il est affecté à un bien durable ou un investissement. Ils paient la voiture ou la rénovation de la maison avec un prêt classique dont ils limitent la durée au minimum. Le niveau de la mensualité est décisif pour eux.

Les « accidentés » font partie des catégories plus modestes, classées « fragiles ». Ils font face à leurs dépenses de consommation courante avec du crédit *revolving* dont ils ne maîtrisent pas complètement l'usage.

Tous les ménages interrogés expriment une perception du monde différente de celle du passé. Le crédit de trésorerie a été banalisé – et donc en partie déculpabilisé – sous l'effet des innombrables propositions toujours plus faciles inventées par les établissements financiers.

D'autres sentiments poussent à l'emprunt, comme celui de sécurité provoqué par le passage à la retraite ou la conscience de la précarité qui affecte les enfants. Même les « minimalistes », qui comptent précautionneusement leurs deniers, sautent le pas lorsqu'il s'agit de s'endetter à la place de leur progéniture, incapable d'emprunter, faute de revenus stables ou suffisants.

L'allongement de la durée de la vie, l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du baby-boom et la persistance d'un fort niveau de chômage devraient confirmer cette petite révolution dans les prochaines années.

Alain Faujas

▼ Un recours croissant à l'emprunt

DÉTENTION DE CRÉDITS PAR LES MÉNAGES ÂGÉS DE 60 À 74 ANS

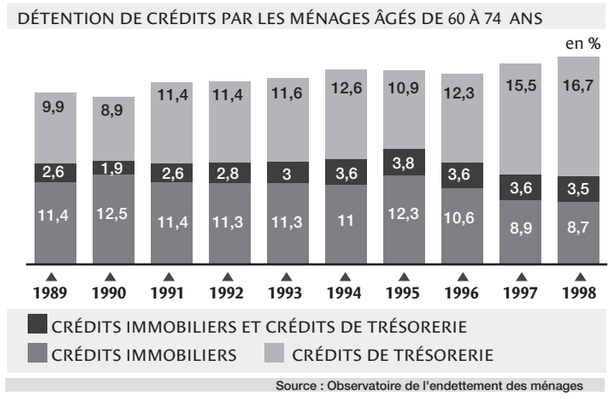

Source : Observatoire de l'endettement des ménages

Les chefs d'entreprise optimistes pour la croissance mondiale

Le solde des prévisions optimistes et pessimistes de 11 800 chefs d'entreprise européens, américains et asiatiques en matière de ventes, de bénéfices et même d'emploi était largement positif au deuxième trimestre 1999, en hausse par rapport au premier trimestre, mais en baisse par rapport au même trimestre de 1998, selon l'enquête trimestrielle de Dun & Bradstreet, cabinet spécialisé dans l'information économique. Le solde est en revanche faible en matière de prévision de croissance des prix (14 points), ce qui semble écarter tout risque inflationniste.

L'optimisme patronal est largement plus répandu en Amérique du Nord (d'environ dix points de plus sur les ventes et bénéfices) qu'en Europe ou en Asie, mais sa progression est beaucoup plus forte dans ces deux dernières zones. Les indices restent néanmoins tous négatifs au Japon, malgré une nette amélioration par rapport au trimestre précédent.

En matière d'emploi, la zone asiatique est faiblement optimiste (6 points), contre 14 points en Europe et 22 en Amérique du Nord. Dans cette dernière zone, les indices d'optimisme sont plus élevés au Canada et au Mexique qu'aux Etats-Unis.

DÉPÊCHES

■ **TRAVAIL.** En janvier 2000 ouvriront au Creusot (Saône-et-Loire) les Archives nationales audiovisuelles du travail et des entreprises (Anatec) dont l'ambition est de recenser, stocker, indexer et ouvrir aux spécialistes, comme au grand public, tout le patrimoine des films, photos et enregistrements ayant trait à la vie des entreprises, au travail et aux métiers.
Renseignements : 03-85-55-85-25/80-84-85.

■ **EMPLOIS-JEUNES.** L'université de technologie de Compiègne (UTC) ouvre, en septembre prochain, une formation aux usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) – telles que le commerce électronique, le marketing...–, exclusivement destinée aux emplois-jeunes de Picardie, sélectionnés sur dossier et entretien, dont l'activité est déjà en lien avec ce secteur.
La formation, qui se déroulera sur six mois, s'effectuera à distance à raison de six heures par semaine, et en « présentiel » à raison de deux jours par mois à l'UTC. Les jeunes pourront donc suivre le programme sur leur lieu de travail, améliorer leur compétence et être ainsi en mesure, soit de pérenniser leur poste, soit d'affronter le marché du travail à l'issue de leur contrat de cinq ans.
Renseignements : 03-44-23-46-96.

AGENDA

● **QUALITÉ.** L'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera, du 12 au 24 juillet, l'université d'été du master européen de la qualité, organisé par la European Foundation for Quality Management (EFQM). Cette session, ouverte aux participants désignés par des universités européennes (enseignants, chercheurs, mais aussi stagiaires en formation continue), portera sur le thème « qualité, innovation, changement » et comportera des analyses de sites d'entreprises (Sollac, Bull, Thomson).
Renseignements : larego.uvsq.fr/mqg/

● **RECRUTEMENT.** Le cabinet EMDS organise, du 24 au 26 octobre à Berlin, un forum de recrutement « Careers in Germany », pour permettre aux candidats de plusieurs pays, dont la France, intéressés par un recrutement outre-Rhin de rencontrer une cinquantaine d'entreprises qui y sont implantées. Les dossiers de candidature, qui seront sélectionnés préalablement au forum, doivent être déposés avant le 16 juillet, les frais de séjour (mais pas le voyage) étant pris en charge par EMDS.
Renseignements : 00-49-221-920-00-50, www.emdsnet.com.

● **CRÉATION D'ENTREPRISES.** Partant du principe que le manque de formation, et non le manque de projets, est à l'origine du faible nombre de créations d'entreprises dans le domaine des nouvelles technologies, le groupe Sico (conseil en ressources humaines) organise, du 19 juillet au 1er août, à Rennes, une « école d'été des jeunes créateurs d'entreprises », ouverte à trente jeunes de moins de vingt-sept ans porteurs de projets, préalablement sélectionnés. La formation comprend, outre des interventions d'experts du montage de projet (business plan, statut juridique, financement...), des périodes de travail axées sur « le développement personnel ».
Renseignements : 02-99-78-10-24, www.sico.fr/ecole-ete.asp.

● **MARKETING.** Les professionnels du marketing se réunissent du 5 au 8 septembre à Paris pour le 52e congrès de la European Society for Opinion and Marketing Research (Esomar), qui compte 4 000 membres – entreprises d'études et de recherche en marketing et opinion, réparties dans cent pays. Les thèmes retenus seront la croissance du commerce électronique, l'utilisation des études marketing, et l'innovation.
Renseignements : 01-47-58-94-39, www.esomar.nl.

● **ENVIRONNEMENT.** La qualité de l'eau, la gestion des déchets, la propreté, l'attractivité du territoire sont devenues, pour les municipalités, un enjeu politique central.
L'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Pau organise, les 9 et 10 septembre à Bayonne, les troisièmes rencontres Ville et Management sur le thème « Maire et environnements, menaces et/ou opportunités », où seront évoquées les contraintes juridiques, financières et économiques qui pèsent sur l'action des collectivités en la matière.
Renseignements : 05-59-80-75-45/14.

● **ÉCONOMIE SOCIALE.** Comment les associations, mutuelles et coopératives adaptent-elles leur organisation et leurs missions aux évolutions de leur environnement juridique et économique ?
Les chercheurs spécialistes du secteur, réunis dans l'Association d'économie sociale, organisent, les 9 et 10 septembre à Paris, un colloque intitulé « L'économie sociale : formes d'organisation et institutions ».
Renseignements : 01-55-43-41-83, e-mail : aes@univ-paris1.fr.

SUR INTERNET

● **AFFAIRES.** Informations financières et actualités des entreprises sont constamment mises à jour sur le site du groupe Dow Jones, propriétaire, entre autres, du fameux *Wall Street Journal.* A la différence du site de ce quotidien financier, il n'est pas nécessaire d'être abonné pour accéder aux informations, bien que certaines ressources, comme la banque de données de toutes les firmes de capital-risque, soient payantes.
www.dowjones.com

● **EUROPE.** Présidence finlandaise oblige, le site de l'Union européenne dédié à la recherche et au développement, consacre plusieurs pages à la recherche finlandaise et présente ses projets en matière d'aide à l'innovation communautaire.
www.cordis.lu

● **WEB.** Quelques chiffres sur la contribution d'Internet à l'économie et l'emploi, suite à des travaux de chercheurs de l'université du Texas.
www.internetindicators.com/qa.html

Techniciens et agents de maîtrise, des quasi-cadres en mal de reconnaissance

Les principales difficultés auxquelles sont confrontées ces deux catégories sont la charge de travail et la gestion du temps

En 1992, le cabinet conseil Cegos avait mené une enquête auprès de techniciens et d'agents de maîtrise (TAM), afin de cerner ce que l'on appelait alors le *« malaise »* de ces deux populations, présentées comme les principales *« victimes »* des restructurations. Des problèmes nouveaux apparaissaient : rapidité des évolutions technologiques et essor de l'automatisation induisant de nouvelles méthodes de travail ; gestion des carrières incertaine ; manque de reconnaissance de leur rôle dans l'entreprise, etc.

Depuis, le *« blues »* des cadres a pris le relais, et les TAM ont quitté le devant de la scène. Le Cegos a donc voulu refaire le point sur la situation de ces salariés, par le biais d'une nouvelle enquête, menée auprès d'un échantillon modeste de 272 personnes (71 techniciens, 170 agents de maîtrise et 31 *« autres statuts »*) et publiée sous le titre *Etre technicien ou agent de maîtrise aujourd'hui et demain.*

POLYVALENCE

Premier enseignement : les compétences sollicitées pour chacune de ces catégories s'apparentent à celles exigées chez les cadres : capacité d'organisation et d'expertise, de décider et de résoudre seul les problèmes, ouverture d'esprit, polyvalence... Un *« niveau d'exigence élevé »*, commente l'enquête, soulignant que, par rapport à 1992, *« la compétence technique n'occupe plus la place de choix »* qu'elle avait alors.

Le vécu des techniciens et des agents de maîtrise se rapproche. Ainsi, lorsqu'on leur demande de citer les changements survenus ces cinq dernières années, ils avancent les mêmes thèmes : accroissement des responsabilités, nouveaux outils, pression des résultats, compétences en management, etc. Le bilan de satisfaction est *« positif »* chez les uns comme chez les autres, en lien sans doute avec l'accroissement des responsabilités. Les TAM sont même *« optimistes »* pour l'avenir : ils attendent des changements en matière *« d'outils et de technologies »*, d'organisation du travail, et une *« augmentation des responsabilités »*.

Cependant, cette responsabilisation ne va pas de pair avec l'autonomie, qui reste *« réduite »*. *« Ce paradoxe était déjà souligné en 1992, mais il l'est plus fortement en 1998 »*, indique Nathalie Esnault, consultante au Cegos et responsable de cette enquête.

Au-delà de ce socle commun aux deux populations, des différences subsistent. Le niveau d'encadrement, notamment, n'est pas le même, *« les compétences managériales étant fortement sollicitées chez les agents de maîtrise »*, tandis que priment encore les connaissances techniques chez les techniciens, indique le document du Cegos.

Le tableau d'ensemble a aussi ses côtés sombres. Les TAM soulignent que *« la charge de travail et la gestion du temps »* constituent leurs premières difficultés. *« La gestion du temps est de plus en plus problématique, en lien avec la flexibilité et la réactivité demandées et aussi avec cette polyvalence qui donne aux techniciens et aux agents de maîtrise le sentiment de s'éparpiller un peu »*, explique Nathalie Esnault. *« L'écrasement »*, vécu au début des années 90 sous le poids des structures rigides des organisations et de la hiérarchie, fait ainsi place à *« l'éclatement »*, résume l'étude. *« C'est une mutation difficile à accepter et à vivre pour les TAM, mais elle est peu à peu intégrée car le travail est plus riche, et donc plus valorisant »*, reprend Nathalie Esnault.

Les syndicats ont des avis partagés sur l'évolution de cette population. *« Les entreprises ont besoin de flexibilité et, aujourd'hui, celle-ci touche les TAM,* constate Pierre Vial, secrétaire général adjoint de l'Union confédérale des cadres (UCC)-CFDT. *C'est inévitable. La vraie question est de savoir comment on négocie cette flexibilité, pour la borner, et quelles en sont les compensations ? ».*

L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict)-CGT a une perception plus dure de la situation des TAM. Dans son document, intitulé *Repères revendicatifs pour un statut technicien-technicien supérieur-agent de maîtrise*, le syndicat estime que ces changements sont *« porteurs de profondes contradictions »* et se traduisent par une *« dégradation des conditions de travail »*, avec des *« conséquences en termes d'insatisfaction et de démotivation »* chez les techniciens, qui se retrouvent *« enfermés »* dans des contrats d'objectifs.

Chez les agents de maîtrise, *« les dépassements d'horaires sont de plus en plus courants sans que ceux-ci soient comptabilisés et payés. Le recours aux astreintes se développe »*, souligne l'Ugict.

Dans l'étude du Cegos, d'autres aspects négatifs sont avancés par les TAM : le *« déficit d'information »* – autre paradoxe au regard du développement des outils de communication –, *« le manque de soutien de la hiérarchie »* et le *« manque de reconnaissance »*.

Les agents de maîtrise ajoutent des thèmes spécifiques : *« l'avenir incertain »* et *« la pression économique »*. Tandis que les techniciens ressentent *« le manque de perspective et d'évolution »*, *« la pesanteur de l'organisation »* et enfin *« l'absence de transmission de savoir »*.

Des critiques lourdes, que Jean-Marc Icard, secrétaire national de la Confédération française de l'encadrement (CFE)-CGC, chargé de l'emploi et de la vie professionnnelle, confirme. *« Les TAM sont plutôt désabusés : on leur donne des responsabilités, une charge de travail supplémentaire, on leur demande de la polyvalence, ils sont devenus des organisateurs, mais leur évolution professionnelle n'a pas suivi. Pour beaucoup, la carrière est bloquée. Certains sont au forfait. Ce sont des cadres au rabais. »*

Francine Aizicovici

Nathalie Esnault

● Diplômée de Sciences-Po Rennes et titutaire d'un DESS Paris-Dauphine en « consultation et formation dans les organisations », Nathalie Esnault, 24 ans, a décroché son premier emploi à la Cegos en octobre 1998.
● Elle y anime des formations en communication écrite et orale auprès d'agents de maîtrise et de techniciens.